



HAL
open science

Adopter quand on a une descendance biologique

Pascale Leick

► **To cite this version:**

Pascale Leick. Adopter quand on a une descendance biologique. Psychologie. Université de Lorraine, 2017. Français. NNT : 2017LORR0258 . tel-01765021

HAL Id: tel-01765021

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01765021>

Submitted on 10 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

THESE

Présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Psychologie

Pascale LEICK

ADOPTER QUAND ON A UNE DESCENDANCE BIOLOGIQUE

VOLUME 1

Directeur de Thèse
Monsieur le Professeur Alain TROGNON

Soutenue le 11 septembre 2017

Composition du Jury :

Monsieur Alain TROGNON,
Professeur de Psychologie Sociale, Université de Lorraine, Directeur de thèse

Madame Martine BATT,
Professeure de Psychologie, Université de Lorraine

Madame Joëlle LEBREUILLY,
Maitre de conférences HDR, Université de Caen, Rapporteur

Madame Agnès SALINAS,
Maitre de conférences HDR, Université de Caen, Rapporteur

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur le Professeur Alain Trognon pour avoir accepté la direction de cette thèse, pour m'avoir accordé sa confiance et octroyé la liberté à laquelle j'aspirais tout au long de l'élaboration de ce travail. Travailler sous sa direction fut pour moi un plaisir et un grand honneur.

Je tiens à remercier ici les différents membres du jury de cette thèse d'avoir accepté de prendre le temps d'évaluer ce travail et de participer à sa soutenance et je tiens à dire ici tout l'honneur que j'en reçois.

Je remercie Madame la Professeure Martine Batt. Je tiens à l'assurer de ma profonde reconnaissance pour l'intérêt qu'elle porte à ce travail.

Je remercie Madame Joëlle Lebreuilly pour avoir accepté d'être rapporteur dans ce jury et pour le temps consacré à la lecture de mon travail.

Mes remerciements vont à Madame Agnès Salinas pour avoir accepté de participer à ce jury en qualité de rapporteur et pour le temps consacré à la lecture de cette thèse.

Je tiens également à remercier Fabienne Dumont pour sa disponibilité, son efficacité et nos échanges toujours sympathiques.

Je remercie vivement les couples d'adoptants qui ont accepté de participer à cette étude et qui m'ont accueillie avec générosité.

Un grand merci à Patricia pour son efficacité et son immense patience dans la mise en page de cette thèse.

Je pense aussi à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont porté avec moi ce travail : Matthieu pour son inlassable disponibilité, Aymeline, Nadine, ainsi que mes fidèles lecteurs et critiques : Audrey, Gilles et Fred.

A tous mes amis dont l'amitié perdure depuis si longtemps et que j'ai cependant quelque peu délaissé ces dernières années.

A ma famille, à ma mère pour son amour qui m'a porté et me porte encore.

Je souhaite aussi dire merci :

A Camille et Pierre-Henri, mes merveilleux enfants, pour leur écoute, leur enthousiasme contagieux et leur confiance inconditionnelle.

A Gérard, qui a su embellir ma vie pendant toutes ces années.
Merci pour son soutien indéfectible.

Enfin je dédie cette thèse à celui qui s'est envolé vers d'autres horizons au cours de ce travail de thèse.

RESUME

L'objectif de notre travail est d'explorer les jeux et les enjeux inter et intra familiaux significatifs qui ont conduit à l'acte d'adoption chez des couples ayant une descendance biologique. Nous tenterons de montrer en quoi l'importation d'un enfant issu d'une autre lignée est signifiante dans leur filiation, au regard de leurs romans familiaux respectifs. La **population étudiée** est constituée de cinq couples ayant des enfants biologiques au moment de l'adoption plénière d'un enfant venu « d'ailleurs ». Il s'agit d'une adoption internationale et donc visible, témoignant d'une rupture avec le biologique, puisque les enfants adoptés sont tous issus d'un pays d'Afrique Noire. L'objectif de ce travail de recherche se distingue des travaux décrits, dans la mesure où notre intérêt porte essentiellement sur l'appropriation de l'acte d'adopter, à la fois par le couple d'adoptants et par chacun des membres de ce couple. L'analyse discursive se situant au cœur de notre travail, c'est à travers le discours du couple, lors d'entretiens communs puis de chacun de ses membres dans le cadre d'entretiens individuels, que nous examinerons les raisons qui les amènent à souhaiter être parents d'un enfant de couleur. La démarche choisie est clinique et fondée sur l'analyse discursive.

Mots clés : adoption plénière, adoption internationale, dette, filiation, rivalité fraternelle, construction identitaire.

The aim of our work is to explore the significance of inter and intra-familial issues that have led to the act of adoption in couples with children of different biological descent. We will try to show how the adoption of a child from another lineage is significant in their filiation, in relation to their respective family romance. The studied population consists of five couples with biological children at the time of the adoption of a child coming from "elsewhere". The international adoption clearly shows a difference with their own biological offspring, since the adopted children are all from an African country and are of a different race. The aim of this research differs from other referenced work, insofar as our interest focuses on the act of adopting by both members of this couple. As discourse analysis is at the heart of our work, it is through the discourse of the couple, during joint interviews and then by each of its members in the context of individual interviews, that we examine the reasons that lead them to wish to be parents of a child of a different ethnicity. The chosen approach is clinical and based on discursive analysis.

Key words : plenary adoption, international adoption, debt, family romance, filiation, fraternal rivalry, identity.

TABLE DES MATIERES

PREFACE	7
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : L'ADOPTION INTERNATIONALE	14
I. HISTOIRE DE L'ADOPTION	14
I.1. L'ADOPTION EN FRANCE	14
I.2. L'ADOPTION INTERNATIONALE	18
I.3. L'ADOPTION EN ETHIOPIE	20
II. ETAT DE LA QUESTION	22
III. REGARD ANTHROPOLOGIQUE SUR CE QUI POURRAIT ETRE A L'ORIGINE DE L'ADOPTION	29
DEUXIEME PARTIE : L'ADOPTION INTERNATIONALE	33
I. LE CADRE DE RECHERCHE	33
I.1. LES COUPLES RETENUS POUR NOTRE RECHERCHE	33
I.2. LA PROCEDURE	34
I.3. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE	36
I.3.1. Choix des entretiens	36
I.3.1.1. L'entretien collectif	40
I.3.1.2. L'entretien individuel	41
I.3.2. Relation avec le sujet de recherche	41
I.3.3. Formulation de la consigne	43
I.4. OUTILS METHODOLOGIQUES	44
I.4.1. L'entretien de recherche	44
I.4.2. Analyse de l'organisation du discours	46
I.4.3. Le corpus	47
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	50
I. ANALYSE DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS	50
I.1. DANS LES ENTRETIENS COLLECTIFS	50
I.2. DANS LES ENTRETIENS INDIVIDUELS	61
I.3. CONDUITE DES ENTRETIENS	65
I.3.1. Dans les entretiens communs	65
I.3.2. Dans les entretiens individuels	68
II. ANALYSE QUALITATIVE DES DISCOURS	70
II.1. ANALYSE DES ENTRETIENS COMMUNS	70
II.1.1. L'adoption de MATTEO	70
II.1.2. L'adoption de LEO	74
II.1.3. L'adoption de TOM	81
II.1.4. L'adoption de JEAN	96
II.1.5. L'adoption de MAXIME	104
II.2. ANALYSE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS	112
II.2.1. L'adoption de MATTEO	112
II.2.1.1. Analyse de l'entretien de Madame A	112
II.2.1.2. Analyse de l'entretien de Monsieur A	117
II.2.2. L'adoption de LEO	123
II.2.2.1. Analyse de l'entretien de Madame B	123
II.2.2.2. Analyse de l'entretien de Monsieur B	137

II.2.3. L'adoption de TOM	142
II.2.3.1. Analyse de l'entretien de Madame C	142
II.2.3.2. Analyse de l'entretien de Monsieur C	147
II.2.4. L'adoption de JEAN	153
II.2.4.1. Analyse de l'entretien de Madame D	153
II.2.4.2. Analyse de l'entretien de Monsieur D	165
II.2.5. L'adoption de MAXIME	176
II.2.5.1. Analyse de l'entretien de Madame E	176
II.2.5.2. Analyse de l'entretien de Monsieur E	182
QUATRIEME PARTIE : SYNTHESE ET DISCUSSION	192
I. INVESTIGATIONS DES RELATIONS VERTICALES	193
I.1. EXPLORATIONS DES RELATIONS AVEC L'ASCENDANCE	193
I.1.1. Relations mère/fille	193
I.1.1.1. Enfant non désiré	193
I.1.1.2. Défaillance maternelle	194
I.1.1.3. Avènement d'événements traumatiques à l'adolescence	195
I.1.2. Relations père/fils	196
I.1.2.1. Abandon	196
I.1.2.2. Démission du père	197
I.1.2.3. Défaillance du père	197
I.1.3. Dépendance psychique	197
I.1.3.1. Difficultés de séparation	197
I.1.3.2. Difficultés d'individualisation	198
I.2. EXPLORATIONS DES RELATIONS AVEC LA DESCENDANCE	200
I.2.1. Composition de la filiation biologique	200
I.2.2. Circonstances des grossesses	201
I.2.2.1. Grossesses écourtées (Mesdames B et E)	201
I.2.2.2. Stérilité (Madame D)	202
I.2.2.3. Qualité des liens avec les enfants biologiques	203
I.2.2.4. Difficulté à s'approprier un rôle de mère	203
I.2.3. Déception paternelle vis-à-vis de la descendance biologique	204
I.3. RELATION AVEC L'ENFANT ADOPTE	206
I.3.1. Désir d'un enfant à adopter	206
I.3.2. Désir d'un enfant de couleur	207
I.3.3. Idéalisation de l'enfant adopté et/ou à adopter	208
I.3.3.1. Par les mères (B, D)	208
I.3.3.2. Par les pères (A, B, D)	209
II. INVESTIGATIONS DES RELATIONS HORIZONTALES	211
II.1. RELATIONS CONJUGALES ET PARENTALES	211
II.2. RELATIONS FRATERNELLES	213
II.2.1. Dans la fratrie d'origine	213
II.2.2. Dans la descendance biologique	215
II.3. RELATIONS AVEC LES PAIRS	217
CONCLUSION	219
BIBLIOGRAPHIE	216
INDEX DES AUTEURS	244
INDEX THEMATIQUE	250

PREFACE

Notre questionnement porte sur les motivations inconscientes de certains couples en capacité de procréer ou plutôt ne présentant pas une impossibilité à concevoir, d'« introduire » dans leur famille, un enfant *« venu d'ailleurs »*.

Dans le cadre de notre activité professionnelle, nous avons été amenées à rencontrer la mère d'une fillette âgée de neuf ans, adoptée à l'âge de six mois et atteinte d'autisme. Au cours d'un entretien, celle-ci nous décrivit avec beaucoup d'émotion le rituel de remise de l'enfant par la mère biologique, au Vietnam. Avant de déposer l'enfant dans les bras de sa future mère adoptive, celle-ci lui ôta ses vêtements et lui donna le sein. En décrivant ainsi les circonstances de cette adoption, l'adoptante nous confia implicitement la signification qu'elle donnait à la démarche de cette mère. À savoir que dans la psyché maternelle, il y avait désir que l'enfant vive, mais également qu'il y ait une nouvelle filiation. En 2011, Hoffet-Gachelin a supervisé une recherche analysant les effets du maternage sur la construction du bébé, en comparant des observations de bébés menées au Vietnam et en France. Bien souvent, nous dit l'auteure, il arrive qu'après l'accouchement, le bébé vietnamien soit donné à porter à quelqu'un choisi par la famille, qui a la réputation d'avoir un support vital bénéfique, et qui le mettra ensuite dans les bras de la mère. La remise de l'enfant par la mère biologique telle qu'elle nous est narrée, semble rejouer ce rituel. En donnant le sein à son enfant, la mère biologique lui insuffle la vie puisque, au Vietnam, *« nourrir son enfant est un véritable enjeu du destin »* (p. 2) et lui rappelle son inscription dans la lignée maternelle. La « dénudation » de l'enfant symboliserait quant à elle, sa re-naissance identitaire et culturelle. Ici, l'abandon peut donc être considéré comme un don. Aussi en évoquant sa difficulté à se substituer à la mère biologique, par crainte de déposséder une autre femme et peut être une meilleure mère, sentiment accentué par la douleur de n'avoir pas pu procréer, elle nous signalait le contexte de dette dans lequel elle se trouvait : *« une dette non remboursable »* (Godbout, 1993). Dette vis-à-vis de la mère biologique et dette vis-à-vis de l'enfant, puisque c'est la mère naturelle qui lui permit à son tour d'être mère, grâce à cette enfant. C'est donc avec beaucoup d'empathie que nous reçûmes les confidences de cette femme qui parvint dans un sanglot à mettre en mots l'objet de sa souffrance *« je ne pourrai jamais rien lui transmettre »*.

Cet entretien singulier contribua à nous sensibiliser à la souffrance des personnes stériles

blessées par leur incomplétude, et porteuses de ce désir impétueux de vouloir transmettre et donc de pouvoir s'acquitter d'une dette de vie car il est vrai que la souffrance des patientes infertiles rappelle celle des personnes en deuil. L'infertilité, en tant que « *perte de procréation* » (Roegiers, 1994, p. 176) vient inscrire une discontinuité dans le cours de l'histoire personnelle et familiale du sujet : « *l'enfant qui ne vient pas étant le substitut absolu de l'objet perdu* » (Bydlowski, 1997, p. 143).

En effet, « prendre un enfant dans son histoire » correspond à un désir universel de transmission, de continuité de son histoire, de son trajet, de son destin. Ainsi, la dette de vie ne peut être respectée sans enfant puisque la transmission de l'héritage est interrompue. Le sujet non fertile souffre de rompre le pacte social et de ne pas transmettre à son tour le flux vital ayant participé à son engendrement. L'adoption paraît à cet effet offrir une possibilité de restauration du « *circuit de la transmission* » selon l'expression de Bydlowski.

Quelques mois suivant cet entretien, les médias nous annonçaient la troisième adoption du couple Jolie/Pitt puis celle très controversée de Madonna. Cette frénésie pour l'adoption d'enfants de couleur par des stars n'est pas nouvelle et nous rappelle l'adoption des enfants amérindiens par l'américaine Pearl Buck, prix Nobel de littérature qui fonda l'association « Welkom House » après avoir adopté sept enfants de diverses origines dans les années 1920 et 1930. Joséphine Baker, en fondant sa tribu « Arc en Ciel » dans les années 1950 et 1960, constituée de douze enfants de nationalité, cultures et religions variées ramenés au cours de ses tournées, contribua à propager l'idée d'une famille multiraciale, unie et heureuse. Rappelons cependant que Pearl Buck et Joséphine Baker, pour des raisons différentes, n'eurent pas d'enfants biologiques.

Si nous avons toujours accueilli avec sympathie l'adoption d'enfants étrangers par des personnes ne pouvant pas procréer, nous avons reçu avec beaucoup de réticences la conduite du couple Jolie/Pitt et celle de Madonna. C'est de ce contraste qu'est né notre désir de comprendre cette forme d'adoption qui nous apparaissait quelque peu scandaleuse. S'il nous était aisé de concevoir l'adoption comme une solution de substitution dans un contexte douloureux d'infertilité, ce même acte commis par des parents en capacité de procréer et ayant déjà procréé nous questionne éminemment sur les motivations qui les conduisent à introduire dans leur famille un enfant venu d'ailleurs et à vouloir l'inscrire à tout prix dans leur généalogie. En effet il n'y a pas, dans ce cas, de perte d'objet réel (la fécondité), d'autre part, avec la naissance de leurs enfants biologiques, ils ont pu s'acquitter de leur dette de vie

auprès de leurs parents respectifs.

La mise en place de rencontres avec ces stars internationales n'étant pas réalisable dans le temps qui nous est imparti (et ceci n'est peut-être pas la seule raison), et compte tenu du peu de travaux accordés à la particularité de cette démarche, nous avons donc décidé de consacrer l'objet de cette recherche à **l'adoption plénière et internationale, mise en acte par des couples hétérosexuels¹ d'origine française, ayant déjà des enfants biologiques.**

¹ Non pas que la question de l'homoparentalité ne mérite pas notre intérêt... mais elle ne trouve pas sa place dans notre recherche. D'autre part, celle-ci a été intensément pensée et traitée sous différentes approches (juridiques, sociales et psychologiques), notamment lors du vote de **la loi du 17 mai 2013**, ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

INTRODUCTION

Le mot « adoption » qui nous vient du droit romain désigne « *une institution par laquelle une personne, mineure ou majeure dite « l'adoptée », entre dans la famille d'une autre personne, dite « l'adoptante »* » (Braudo, (s.d.)).

Yves Denéchère nous rappelle qu'« *une adoption internationale est d'abord une adoption* », c'est-à-dire « *un lien de filiation créé par décision de justice, entre un adoptant et un adopté [...] C'est ensuite une adoption réalisée entre deux pays* » (2011, p.14) car l'adoption concerne des enfants dont la nationalité de naissance est différente de celle des adoptants. Françoise Maury (1999) quant à elle, insiste sur les deux paramètres suivants : à savoir celui de « *l'interracial* » qui rend l'adoption évidente pour tous puisqu'il inclut la variable de la couleur et celui d'« *international* » qui insiste sur les aspects politiques et interethniques. Dans les années 1970, certains juristes spécialistes de l'adoption estiment que « *l'adoption d'un enfant de couleur est assortie de telles particularités, qu'il devient malaisé de la confondre avec la conception commune de l'adoption* » (Denéchère, 2011, p. 65). « *Pour Picaper, l'adoption internationale revêtirait une valeur sociale de symbole [...] pour certains, qui certes agissent pour l'intérêt de l'enfant, mais plus encore dans l'intérêt d'une cause à défendre* » (ibid., p. 66). L'adoption d'un enfant de « race » procéderait donc d'une idéologie collective et relèverait d'une conception davantage politisée, avec pour motivations : une forme d'aide aux pays du tiers monde, un moyen de réparer les dommages des guerres, des formes de protestation contre le racisme ou un régime politique etc... Cette analyse semble se confirmer dans l'allégation de Joséphine Baker pour qui « *ces enfants sont là pour représenter un idéal : celui de sortir des enfants de la misère là-bas et d'en faire (ses) enfants ici* ». C'est ainsi que certains psychologues dont Maury identifient un *syndrome Joséphine Baker* chez certains candidats à l'adoption internationale. Ce syndrome aurait donc été, selon cette dernière : « *le désir de se faire remarquer, de se mettre en scène en train de sauver des enfants* » (1999, p. 70). Costa-Lascoux qui a travaillé à partir d'entretiens avec des candidats à l'adoption internationale parvient à une conclusion similaire. Selon elle, « *L'adoption d'un enfant physiquement dissemblable aux parents n'est pas un moyen de cacher la stérilité du couple, mais de témoigner de la générosité de parents qui perçoivent*

l'adoption comme une valeur en soi » (1988, p. 175).

L'adoption comme le souligne Michel S. Levy pose de façon quasi expérimentale le problème de la nature et de la culture ; or « *l'homme existe là où s'articule les deux, il n'est ni seulement biologique, ni seulement culturel [...] s'il a une histoire culturelle, il a aussi une histoire biologique* » (2010, p. 9-10). L'adoption plénière situe la filiation adoptive comme unique référence de filiation puisqu'elle rompt tout lien entre l'adopté et sa famille d'origine. « *Elle intègre totalement ce dernier dans la famille adoptive afin de l'assimiler à l'enfant légitime* » (Articles 343 et suivants du Code Civil). D'autre part en disant que l'enfant est « *né de ses parents adoptifs* », non seulement l'adoption plénière efface la filiation antérieure biologique, mais « *elle instaure quelque chose de l'ordre du simulacre d'une filiation naturelle* » (Veillet, 2001, p. 95). En adoptant, les parents ne donnent pas naissance à un enfant de souche, « *le corporel en continuité du biologique [qui] se dérobe au profit d'une relation de départ à créer dans un registre purement psychique* » (Grange-Ségéral, 2004, p. 27). A travers ce terme « *né de* », nous percevons cependant comment « *l'imaginaire du sang hante (encore) la filiation comme une norme implicite* » (Pierron, 2004, p. 140). « *Nous sommes encore, rappelle l'auteur, les héritiers de cette langue « sanglante » qui parlait du lien de filiation* ».

Si l'objectif de ces couples est de « sauver » ces enfants de leur condition misérable, il existe cependant, comme le suggère Soulé (1985), d'autres solutions capables d'assurer l'intégration d'enfants abandonnés.

Les études qui se rattachent à l'adoption sont foisonnantes. Pour autant, elles se préoccupent essentiellement de l'adoption dans le cadre de couples étant dans l'impossibilité d'assurer une descendance par les voies naturelles, quelles qu'en soient les raisons (stérilité, choix d'une sexualité incompatible avec une éventuelle grossesse, désir d'enfant chez le couple homosexuel,). Nos recherches biographiques nous ont amené à constater qu'il existait peu de travaux questionnant le désir d'adopter chez les couples ayant une descendance biologique. Cette thématique a cependant été abordée en 1986 dans *une étude comparée de couples de parents adoptifs stériles et non stériles à l'aide d'approches cliniques et projectives* par Lechanteur et Timsit. L'objectif de cette étude est de cerner l'existence de certaines particularités psychologiques chez chaque membre de ces couples d'adoptants, pour « *mieux comprendre l'éventualité d'apparition de troubles chez les enfants adoptés* » (p. 685), au

travers d'entretiens individuels complétés par la passation de projectifs (Rorschach, échelle de Schafer). Ils postulent que la possibilité ou l'impossibilité pour certains de ces couples d'adoptants à faire le deuil de la fertilité aura une incidence majeure sur leurs projections et leurs attentes vis-à-vis de l'enfant adopté. Dix de ces couples sont constitués d'épouses stériles, tandis que les dix autres se différencient par la possibilité de concevoir et/ou par la présence d'enfants biologiques. Ils constatent ainsi que les femmes stériles se distinguent significativement des adoptantes non stériles par un score plus élevé à l'échelle de dépression de Schafer (1948). Par ailleurs, l'étude dynamique des protocoles du Rorschach (1921) dégage, chez les femmes adoptantes non stériles, des difficultés de maîtrise de l'angoisse ainsi que des tendances agressives et régressives. En conclusion de leur recherche, les auteurs émettent l'hypothèse que la majorité des protocoles des femmes adoptantes non stériles se situerait dans le registre borderline, « *mais que cette configuration reste compensée pour une grande part par le recours au processus de sublimation qu'atteste la décision d'adopter un enfant* » (ibid., p. 694). Si la question de la perte d'objet réel et/ou symbolique est interrogée par Timsit et Lechanteur dans le processus adoptif, le lien entre l'adoption et le deuil est questionné dans le travail qui suit. En 2013, Bègue a réalisé une recherche auprès de cinquante-deux couples d'adoptants non stériles intitulée : *Deuil et adoption. Attentes inconscientes de parents adoptifs sans problème de fertilité*. Cette recherche non publiée, a fait l'objet d'un article paru en mars 2013 dans la revue *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence* où l'auteur postule l'existence d'un dénominateur commun, le deuil, qui unirait l'histoire d'un couple et celle d'un enfant d'une autre filiation. Après avoir cherché à déterminer le nombre de ces couples d'adoptants dans la population du grand Est, l'auteur s'intéresse au profil psychosociologique de ces adoptants et aux raisons qui les ont amenés à choisir la filiation adoptive. C'est à partir d'entretiens semi directifs menés conjointement auprès des deux parents qu'il dégage « *un processus adoptif* ». Celui-ci se décline en six facteurs distincts : l'existence d'évènements marquants (deuil, abandon, adoption...) dans la généalogie de ces adoptants, une sensibilité à autrui (altruisme), un projet d'adoption qui s'origine dans l'adolescence, un désir de former une famille nombreuse, l'existence de ce qu'il appelle des « *dettes du couple* » pouvant générer une culpabilité, une fréquence de deuils chez 90% des couples de l'étude et des évènements déclencheurs de la demande d'agrément (émission , discussions...). Bègue émet l'hypothèse, en s'appuyant sur l'analyse des protocoles du Test de l'arbre de Stora (1975), que pour ces couples particuliers, l'adoption d'un enfant permettrait de réparer l'injustice de la mort, payer une dette symbolique et enfin,

de s'accomplir en tant que couple.

A notre connaissance aucune autre recherche ne fait état de l'adoption chez des couples d'adoptants ayant déjà des enfants biologiques. Cette constatation est par ailleurs partagée par les auteurs que nous venons de citer. D'autre part, nous pouvons noter que les deux études citées précédemment privilégient soit une approche individuelle (Timsit et Lechanteur), soit une approche conjointe (Bègue). L'objectif de notre travail de recherche se distingue des travaux décrits dans la mesure où notre intérêt porte essentiellement sur l'appropriation de l'acte d'adopter à la fois par le couple d'adoptants et par chacun des membres de ce couple.

Si, comme le prétend Freud (1912), la relation de couple tend à générer une confusion identitaire où l'individu s'aliénant à cet autre individu formant le couple semble ne plus faire qu'un avec lui, nous pensons cependant que l'enfant à venir, qu'il soit adopté ou non, est fantasmé différemment par chaque membre du couple. Et puisque comme le postule Dupré La Tour, le couple est « *un lieu spécifique de traitement d'éléments non symbolisés en attente chez chacun des conjoints et mis en commun au moment de la rencontre amoureuse, éléments de leur histoire infantile ou de leur préhistoire souvent en écho* » (2005, p. 109), il nous paraît congruent, pour approcher l'objet de notre recherche, de prendre en compte à la fois le désir d'adoption du couple et celui de ceux qui composent ce couple.

L'adoption sera d'abord abordée d'un point de vue historique et anthropologique. « *Si l'on admet que le langage et la parole sont les moyens les plus adéquats pour un sujet de se représenter son expérience, il est logique comme l'écrit Jacobi (1995) que tous ceux qui se préoccupent du fonctionnement psychique, social et collectif des sujets, soient avides de leur discours* » (cité par Yelnick, 2005, p. 133). L'analyse du discours se situant au cœur de notre travail, c'est donc à travers le discours de cinq couples et de chacun des membres de ces couples que nous explorerons les raisons qui les amènent dans leur relation, à souhaiter être conjointement parents d'un enfant de couleur. Nous tenterons de montrer en quoi l'importation d'un enfant issue d'une autre lignée est signifiant dans leur filiation, au regard de leurs romans familiaux respectifs. Enfin, nous dégagerons à travers l'analyse clinique des discours, les jeux et les enjeux inter, intra et transgénérationnels qui pourraient éclairer cette démarche. Nous soumettrons ensuite nos résultats à discussion avant de conclure.

PREMIERE PARTIE : L'ADOPTION INTERNATIONALE.

I. HISTOIRE DE L'ADOPTION

I.1. L'ADOPTION EN FRANCE

Il nous paraît nécessaire de retracer succinctement les cycles de l'histoire de l'adoption en France, puisqu'ils correspondent selon de nombreux historiens et juristes à ceux de la conception familiale et des finalités assignées à l'enfant.

L'adoption n'apparaît dans le droit français qu'en 1804 avec le Code civil. Très répandue dans l'antiquité romaine, l'adoption est devenue rare au Moyen Âge, au point que certains ont cru à sa disparition. Certains historiens de droit y ont vu « *le poids d'une Église qui met l'accent sur la prééminence des liens du sang et du lignage, sur le rôle fondamental du mariage comme source de la filiation* » (Fine, 1983, p. 61). Or si l'on se réfère aux recherches de D. Lett (1998) de nombreux spécialistes du Moyen Âge (Gager, 1996 ; Gonnet, 1935 ; Roumy, 1998) nous invitent à reconsidérer l'idée d'une « *longue éclipse* » de l'adoption entre 800 et 1800. En effet, celle-ci elle se manifeste sous diverses formes qui ne sont plus celles de l'Antiquité, mais ne disparaît pas. L'adoption y est toujours perçue comme une institution permettant de consoler les couples stériles en « *imitant la nature* » mais certains juristes de cette période soulignent cependant qu'il ne peut s'agir que « *d'une imitation imparfaite, qui ne permet d'obtenir qu'un enfant imaginaire, fictif* » (Thireau, 2002). Aussi, il s'agit souvent de simples adoptions de fait, effectuées sans formalités juridiques, l'enfant recueilli n'étant pas à proprement parler adopté il n'acquiert pas de droits successoraux. En 1804, le Code Napoléon permet uniquement l'adoption de personnes majeures: « *l'adoption n'est permise qu'aux personnes de l'un ou de l'autre sexe, âgées de plus de cinquante ans, qui n'auront à l'époque de l'adoption, ni enfant, ni descendant légitime, et qui auront au moins quinze ans de plus que les individus qu'elles se proposent d'adopter* » (Extrait du Code civil de 1804, Titre VIII : de l'adoption et de la tutelle officieuse, décrété le 2 germinal an XI, promulgué le 12 du même mois). Ces derniers doivent avoir fourni « *des secours et des soins ininterrompus durant la minorité des futurs adoptés, pendant six mois au moins.* ». L'adoption a donc d'abord été réservée aux adultes (l'adoptant et l'adopté). L'adopté, qui doit être majeur (vingt-cinq ans), conserve ses liens avec sa famille d'origine

ainsi que son nom auquel se surajoute celui de l'adoptant. Tout au long du XIX^e siècle, les adoptants (à peine une centaine de cas par an pour toute la France pendant presque tout le siècle) sont, dans leur majorité, des possédants, des propriétaires rentiers, des commerçants, ou des membres de professions libérales qui veulent transmettre leurs biens, dans la moitié des cas à leurs enfants naturels (reconnus ou non reconnus) qu'ils légitiment ainsi, et secondairement aux enfants de leur conjoint (Gutton, 1993). Ainsi la finalité de l'institution reste la transmission du patrimoine et du patronyme. Un couple sans descendant, qui refuse la dispersion de ses biens, va préférer les transmettre à un enfant qu'il adoptera (Fine, 1998). Un couple sans enfant peut donc demander à son frère ou à sa sœur, de lui « donner » un de ses enfants en adoption. Et parallèlement, en cas de décès des deux parents, la solidarité familiale oblige les oncles et tantes à recueillir chez eux, au moins un de leurs neveux ou nièces, de manière provisoire s'ils ont des enfants, de manière définitive s'ils n'en ont pas.

L'auteur note un fait important : les adoptés ne sont pas des enfants abandonnés. Ils ont généralement vécu avec un parent de naissance ou avec les deux qui eux-mêmes connaissent et estiment leurs parents adoptifs, puisque l'adoption se faisait le plus souvent dans la parenté ou parmi ses proches. Les futurs adoptés arrivaient chez leurs futurs parents adoptifs entre deux et douze ans, l'âge moyen se situant autour de six ou sept ans. Ils connaissaient donc parfaitement leurs parents et, lorsqu'ils étaient les neveux ou nièces de leurs parents adoptifs, ils s'adressaient à eux avec les termes de parenté appropriés (oncle ou tante), tandis qu'ils continuaient à appeler leurs propres parents « *papa, maman* » (Galibert, 1999).

Selon une enquête menée dans la région parisienne au début des années 1960 par Marie-Pierre Marnier, dans le cadre de sa thèse de doctorat en droit, le parent adoptif était souvent une femme qui, en élevant un enfant mineur, était poussée par le désir de nouer avec lui des relations affectives privilégiées. Les femmes étaient en effet nombreuses à élever seules et à adopter des enfants. Entre 1923 et 1960, sur 255 adoptions qui ont eu lieu dans le département du Tarn, 58 % ont été réalisées par des personnes seules, dont les deux tiers sont des femmes, surtout des veuves, et en nombre moins important des célibataires. Ainsi progressivement la recherche d'un enfant à chérir fait place à la recherche d'un successeur légitime.

« Dans le contexte de la saignée démographique de la grande guerre, l'enfant représente une promesse d'avenir et l'orphelin de guerre représente l'incarnation du sacrifice de toute une génération » rappelle Denéchère dans son ouvrage *Histoire croisée des orphelins et de l'adoption* (2011, p. 3). C'est seulement à cette époque, l'entre-deux-guerres, que l'histoire de l'abandon et celle de l'adoption, longtemps parallèles, se sont croisées de manière durable.

La prise en charge et le soutien aux orphelins s'organise dans le cadre de la loi de juillet 1917 qui crée le titre spécial de « pupille de la nation ». À partir de 1923, l'État prend l'initiative de placer en adoption les enfants orphelins et/ou abandonnés. C'est donc avec la loi du 19 juin 1923, destinée à offrir une famille aux orphelins de guerre, que l'adoption d'un mineur devient possible. « Avec cette loi est posé un principe de base nouveau qui demeure encore aujourd'hui : l'adoption d'un enfant a pour but de lui trouver une famille et non d'assurer une descendance à une famille comme c'était le cas auparavant » (ibid., p. 23). Ainsi un couple âgé d'au moins quarante ans et sans enfant peut adopter un mineur. Pour être adopté, un enfant doit être orphelin ou abandonné. Or les enfants abandonnés peuvent toujours à un moment donné, être réclamés par leurs parents avec lesquels les liens ne sont pas rompus. Aussi l'enfant orphelin représente-t-il, nous dit l'auteur, un avantage aux yeux des candidats à l'adoption qui veulent « un enfant sans partage ». « Ces enfants sans parents font l'objet d'une législation spécifique, la légitimation adoptive, interdite aux personnes seules » (Fine, 2008, p. 8). En effet, en 1939, le Code de la famille prévoit que seuls les couples mariés depuis plus de dix ans, sans enfants, et dont l'un des deux a au moins trente-cinq ans peuvent adopter des enfants de moins de cinq ans, abandonnés ou dont les parents sont inconnus ou décédés, en en faisant leurs enfants légitimes. La mention de la légitimation adoptive est faite en marge de l'acte de naissance de l'enfant qui a les mêmes droits et les mêmes obligations que s'il était né du mariage. L'adopté ne porte plus que le nom de son père adoptif. Pour la première fois, explique Fine, la loi de 1949 donne aux parents adoptifs la possibilité de changer le prénom de l'adopté. « Les enfants adoptés sont essentiellement des pupilles de l'État, orphelins ou abandonnés, généralement très petits, tandis que les adoptants sont des couples stériles, heureux de satisfaire leur besoin de paternité et surtout de maternité dans les conditions les plus proches de la procréation c'est-à-dire sans la présence ou la concurrence de parents de sang » (ibid., p. 9).

Dans les années 1950 et 1960, plusieurs affaires opposant famille adoptive et famille de naissance, notamment l'affaire Novack², mènent à la loi de 1966 qui institue l'adoption simple (souvent intrafamiliale) et l'adoption plénière. Celle-ci est exclusive en ce sens que tout lien légal entre l'adopté et sa famille d'origine est coupé. Les parents adoptifs deviennent les seuls et uniques parents de l'enfant adopté qui porte désormais uniquement leur nom, et

² L'affaire Novack est un conflit autour d'un enfant réclamé par ses parents de naissance, après son adoption. Elle dura neuf ans et donna lieu à trois arrêts de la Cour de cassation, suscitant une réforme d'envergure, la loi du 11 juillet 1966.

dans son acte de naissance ses parents adoptifs sont désignés comme s'ils étaient ses parents de sang.

Ces textes qui consacrent « *l'usage de l'adoption comme forme substitutive de procréation pour les couples sans enfants* » répondent à la pression des adoptants qui souhaitent avoir un enfant vraiment à eux. Désormais, une fois prononcée par un Tribunal de grande instance, l'adoption plénière est irrévocable ; quoi qu'il puisse advenir, l'enfant reste dans la filiation de l'adoptant (Denéchère, 2011). Aujourd'hui, l'Etat reconnaît la nécessité de préserver l'enfant abandonné ou carencé, futur adopté, et cherche par l'intermédiaire des services sociaux, à lui procurer une famille stable et compétente. Il devient « *une personne mineure à protéger, et l'adoption apparaît comme un transfert des droits et responsabilités parentales à l'égard de l'enfant. La rupture de la filiation d'origine et son impact identitaire restent dans l'ombre ; elle apparaît comme un élément secondaire dans une optique de protection centrée sur les besoins immédiats de l'enfant* » (Fine, 2008, p.11). Cette dernière constate « *une recherche explicite de « l'effacement de la famille d'origine » par le législateur dès 1923, érigé en principe législatif en 1939, en France, avec la légitimation adoptive, puis définitivement consacré en 1966, avec la loi sur l'adoption plénière* » (loc. cit.).

En quelques années, l'adoption plénière devient donc la forme dominante d'adoption. En effet aujourd'hui, l'adoption plénière concerne plus de 90 % des couples qui adoptent des enfants petits, orphelins ou abandonnés français et étrangers. Elle concerne aussi les adoptants vivant seuls qui peuvent désormais être les seuls parents légaux d'un enfant.

Cependant, cette forme d'adoption que l'on appelle aussi « *adoption fermée* », fondée sur l'anonymat des parties impliquées et le secret absolu des dossiers d'adoption, se heurte à ce jour à l'adoption visible et à l'adoption d'enfants plus âgés. En effet, dans la majorité des cas d'adoptions internationales, les différences d'apparence physique montrent la différence d'origine. L'enfant issu d'une adoption internationale est porteur d'altérité et l'adoption ne peut donc être niée.

Ainsi, certains adoptés ont engagé une lutte pour connaître leur histoire, les raisons de leur abandon et l'identité de leurs parents de naissance, aboutissant à la création, en 2002, du Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles. Selon le rapport du CNAOP (2012), ce dispositif s'adresse principalement :

- aux **personnes pupilles de l'État ou adoptées** qui ne connaissent pas leurs origines, c'est-à-dire l'identité de leurs parents de naissance car ceux-ci ont demandé la préservation du secret de leur identité lors de l'accouchement ou lorsqu'ils ont confié

l'enfant à un service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou à un organisme autorisé pour l'adoption,

- aux **parents de naissance** qui, ayant demandé le secret de leur identité, peuvent à tout moment s'adresser au CNAOP pour lever ce secret ou n'ayant donné aucun renseignement, décident de déclarer leur identité,
- aux **proches des parents de naissance** qui peuvent également adresser au CNAOP une déclaration d'identité.

I.2. L'ADOPTION INTERNATIONALE

L'adoption internationale est née d'histoires individuelles, de liens personnels, d'interconnaissances et de pratiques très empiriques. Les premiers cas d'adoption internationale en France étant apparus au cours des années 1960, ce phénomène n'a cependant pas pu être étudié par les historiens avant les années 2000 en raison de la rareté des sources. Denéchère, historien au CERHIO, a été le premier à se lancer dans cette étude. Il a publié *Des enfants venus de loin – Histoire de l'adoption internationale en France*, en 2011.

Les débuts de l'adoption internationale en France dans les années 1960 puis son développement dans les années 1970 et 1980 sont fortement liés au tiers-mondisme et à la volonté de venir en aide aux populations, et plus spécifiquement aux enfants, des pays pauvres et/ou en guerre. Pour Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes, l'adoption est la « *solution totale de la souffrance des enfants orphelins ou abandonnés [...]* » (Cité par Denéchère, 2011, p. 88).

À ses débuts, nous dit l'historien, l'adoption internationale était surtout justifiée pour sortir les enfants de la guerre (Corée, Vietnam) et de la misère. Il s'agissait d'enfants métissés, d'enfants malades, handicapés, grands, orphelins ou abandonnés. L'adoption n'était donc pas forcément envisagée, il s'agissait le plus souvent d'un accueil provisoire dans le cadre d'une hospitalisation ou d'une intervention chirurgicale, parfois seulement l'accueil devenait définitif. D'autre part, comme l'état civil des enfants n'était pas toujours déterminé, ni déterminable, il n'était pas aisé de faire prononcer judiciairement une adoption. Les critères de sélection des « *accueillants* » étaient prioritairement la capacité de ceux-ci à s'adapter à l'« *accueilli* », sous-entendu quelles que soient les difficultés de ce dernier. Leur motivation principale devait être d'« *aider l'enfant sans solution d'avenir dans son pays* ». Aussi, les familles ayant déjà des enfants étaient-elles aussi retenues comme candidates. Un cycle

d'études réuni à Leysin du 22 au 31 mai 1960, réunissant des experts de différents pays, spécialistes du droit de la famille, de l'administration et du service social, aboutit à l'élaboration de principes considérés comme fondamentaux en matière d'adoption internationale. Ces principes furent repris en partie par la Convention de La Haye du 7 octobre 1964 et la convention européenne du 24 avril 1967.

Progressivement et compte-tenu de la réduction du nombre d'enfants adoptables en France dans les années 1980, l'adoption internationale se présente comme une alternative à l'adoption d'enfants nés en France. De plus, pour certains adoptants, une origine géographique lointaine d'un enfant est une garantie supplémentaire que tout retour en arrière sera impossible, l'éloignement venant en quelque sorte conforter la décision juridique.

La Convention internationale de La Haye du 29 mai 1993 (entrée en vigueur en France en 1998) considère qu' « *une adoption internationale est celle qui implique le déplacement de l'enfant de son pays d'origine vers celui où vit sa famille adoptive* » (article 2-1). Il doit être clairement établi que l'enfant sera à même d'immigrer dans le pays des adoptants et qu'il pourra ensuite en acquérir la nationalité, l'adoption devant être valable dans le pays d'origine et le pays d'accueil. Elle précise que l'adoption internationale ne peut avoir lieu que si « *une famille appropriée ne peut être trouvée dans son État d'origine* », elle privilégie ainsi l'adoption par des proches dans le pays d'origine de l'enfant. D'autre part, l'adoption dans les états étrangers signataires ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un organisme agréé et toute forme d'achat des enfants ou de rémunération financière est bannie. La convention internationale de La Haye, ratifiée en 2006 par une quarantaine de pays, a donc défini un certain nombre de principes à respecter pour permettre l'adoption internationale d'un enfant. L'un d'eux est relatif au consentement « *éclairé* » des parents à l'abandon de leurs enfants. En mettant en place des règles strictes, elle a mis fin à un certain nombre d'abus et de trafics d'enfants entre 1970 et 1980. Juridiquement, l'adoption existe pour donner une famille à un enfant qui n'en a pas et non l'inverse. La sélection des adoptants devient ainsi réglementée. Selon l'article 5 de cette même convention, les adoptions ne peuvent avoir lieu que si les autorités compétentes de l'Etat d'accueil :

- ont constaté que les futurs parents adoptifs sont qualifiés et aptes à adopter ;
- se sont assurées que les futurs parents adoptifs ont été entourés des conseils nécessaires.

À travers cette réglementation va se dessiner la définition de ce que devraient être de «bons

parents » ; l'adoption, devenant selon l'expression de Rault (1997) «*révélatrice de la compétence parentale* ».

Beaucoup d'enfants originaires de pays asiatiques ont été adoptés dans les années 1970, puis les enfants d'Amérique du Sud en 1980. Plus tard, les pays africains ont ouvert leurs frontières à l'adoption internationale. Le phénomène massif de l'adoption des enfants étrangers date des années 1980. A partir des années 1980, Dénéchère (2011) constate un contrôle des adoptions de la part des pays d'adoption « historiques », qui considèrent ces tentatives d'adoption comme du «*pillage de la richesse humaine de leur pays*». Aussi constatons-nous à ce jour, une nette diminution d'enfants étrangers adoptables qui peut aussi s'expliquer par un plus grand contrôle des naissances dans ces pays et l'apparition d'adoptions internes. D'autre part, le « profil » des enfants étrangers adoptables a nettement changé. Il s'agit le plus souvent d'enfants plus âgés, de fratries ou encore d'enfants dit « à particularités ». En effet, les États d'origine trouvent facilement des familles sur place prêtes à accueillir les nourrissons. Selon l'historien, l'Éthiopie, les pays d'Europe de l'Est, la Chine, la Russie et la Colombie figurent pourtant encore parmi les pays qui proposent le plus d'enfants aux français. Et la France fait partie des pays européens qui a le plus recours à l'adoption avec l'Espagne et l'Italie. Elle figure en bonne place au niveau mondial juste derrière les USA leader en matière d'adoption.

I.3. L'ADOPTION EN ETHIOPIE

Le site France-Diplomatie (2016), nous informe que l'Éthiopie n'a pas signé la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

Dans un Communiqué relatif à la situation des adoptions en Éthiopie (09.10.2014) la Mission de l'adoption internationale souhaite informer les candidats à l'adoption en Éthiopie que la situation de l'adoption internationale connaît une période difficile dans ce pays. En effet, au 30 septembre 2014, seulement quarante-sept visas long-séjour adoption ont été délivrés contre cent-deux au 30 septembre 2013. Cette forte réduction du nombre des adoptions s'explique en partie par l'exigence des autorités éthiopiennes de trouver des alternatives à l'adoption internationale. En effet, la prise en charge localement de l'enfance abandonnée est fortement privilégiée. A l'échelle nationale, l'Éthiopie devient de moins en moins favorable à l'adoption internationale. Cette tendance est particulièrement perceptible dans certaines régions du sud

du pays. Cela se traduit par une forte inertie administrative au même moment où la décentralisation dans les régions des questions relatives à la protection de l'enfance ralentit également les procédures.

Seuls les couples mariés sont autorisés à adopter. Il suffit que l'un des deux époux ait vingt-cinq ans révolus. Les deux époux doivent consentir à l'adoption. *Les adoptants peuvent avoir des enfants biologiques ou adoptés.*

Par ailleurs, toute personne âgée de moins de dix-huit ans dont les parents ou le représentant légal ont consenti à l'adoption peut être proposée à l'adoption internationale

Tout enfant en âge d'exprimer son opinion sera entendu, soit par le juge, soit par un travailleur social, avant le prononcé du jugement d'adoption.

L'article D(4) des Lignes Directrices 2009 rend obligatoire le passage par des organismes autorisés et habilités pour l'adoption (OAA) qui doivent être à la fois habilités par les autorités françaises et accrédités par les autorités éthiopiennes. Le recours à tout autre organisme sera de nature à entacher d'irrégularité la procédure d'adoption ainsi menée au regard tant de la législation éthiopienne que française. L'adoption prend la forme d'un contrat entre l'orphelinat et les adoptants. Celui-ci doit être homologué par le tribunal éthiopien compétent pour produire ses effets (Tribunal Fédéral de Première Instance d'Addis Abeba).

A compter du 8 mai 2010, la comparution des adoptants devant le Tribunal Fédéral de Première Instance d'Addis Abeba, qui se prononcera sur le dossier d'adoption, est exigée.

L'adoption prononcée en Éthiopie est assimilable en droit français à une adoption simple.

- L'adopté conserve les liens avec sa famille d'origine
- Création d'un lien de filiation entre l'adopté et l'adoptant
- L'adopté prend le nom de l'adoptant. Il peut aussi recevoir un nouveau prénom
- Révocabilité de l'adoption (conditions strictement interprétées : violences graves ou maltraitements sur l'enfant de la part de la famille adoptive).

Elle ne confère donc pas automatiquement la nationalité française à l'enfant. Aussi, les adoptants ont deux possibilités :

- Ils peuvent solliciter l'exequatur du jugement étranger auprès du Tribunal de Grande Instance territorialement compétent. Ensuite, l'enfant mineur pourra faire une déclaration de nationalité française auprès du Tribunal d'Instance (TI) du lieu de leur domicile (art. 21-12 du Code civil).
- Ils peuvent solliciter une conversion en adoption plénière auprès du Tribunal de

Grande Instance territorialement compétent. Ceci n'est possible que si la famille biologique a donné clairement et expressément son consentement à la rupture définitive et complète des liens de filiation d'origine (art. 370-5 du Code civil). L'étape de l'exequatur n'est pas nécessaire. L'adoption plénière confèrera automatiquement la nationalité française à l'enfant.

L'enfant perd sa nationalité d'origine au moment où il acquiert la nationalité française.

Nous tenons à rappeler que tous les adoptants de notre recherche ont sollicité la même OAA : Les Amis Des Enfants Du Monde qui est habilitée par le ministère des Affaires étrangères pour exercer son activité dans les pays suivants : Ethiopie, Haïti, Philippines, Cambodge.

« Les Amis des Enfants du Monde » est une association reconnue d'utilité publique, sans couleur politique ni religieuse, créée en 1970, forte actuellement de quatre-cent-cinquante délégués tous bénévoles, de cinq mille familles adoptives et de plus de deux mille cinq-cents parrains et donateurs. En trente ans, plus de six mille enfants d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie ont pu être adoptés en France et aujourd'hui douze mille enfants bénéficient d'une aide régulière dans leur pays. L'action des Amis des Enfants du Monde est double, il s'agit :

- d'une part, d'apporter secours, espoir et avenir aux enfants les plus démunis en soutenant financièrement des initiatives locales telles qu'orphelinats, écoles, centres d'apprentissage...
- d'autre part, de rechercher des familles françaises pour les enfants confiés aux A.E.M. en adoption par les autorités de leur pays.

Certains de nos adoptants mettent en avant le coût qu'implique l'adoption de leur enfant. Celui-ci diffère selon le pays d'origine de l'enfant. En ce qui concerne l'Ethiopie, le montant total des frais à la charge de l'adoptant est de 11 000 €. Ce forfait ne comprend ni les frais de voyage de l'enfant et de ses parents, ni les frais de séjour sur place.

II. ETAT DE LA QUESTION

La littérature sur l'adoption est pléthorique et témoigne de l'implication de tous les champs scientifiques. L'adoption est un sujet d'étude privilégié pour les juristes dans plusieurs de leurs spécialités. Il est impossible de recenser tous les travaux qui ont accompagné l'évolution de la législation sur l'adoption et qui accordent une place importante à l'adoption internationale. Citons cependant Marmier-Champenois qui s'est penchée sur la loi du 11

juillet 1966 qui distingue adoption simple et adoption plénière, sous l'angle de la sociologie juridique. Dans son article *l'adoption d'enfants étrangers par des français*, Gaudemot-Tallon (1990) réexamine l'arrêt Torlet³ qui, selon elle, ne respecte pas suffisamment la volonté des parents de sang et n'évalue pas toujours avec justesse leur consentement « éclairé ». Elle fait état de l'imperfection du droit français en matière d'adoption internationale, qui soulève des questions différentes selon que l'adoption est prononcée en France ou à l'étranger.

Le premier livre scientifique et collégial sur le sujet, intitulé « *Adoption - Données médicales, psychologiques et juridiques* » (Launay, Soulé, Veil, 1975) aborde les problèmes posés par l'accroissement des adoptions d'enfants « âgés » et d'enfants étrangers et propose une réflexion centrée sur des souhaits de prévention. Les auteurs étudient entre autres les conditions psychologiques qui caractérisent les familles adoptives et décrètent qu'« *un seul principe doit guider l'adoption : l'intérêt de l'enfant, qu'il s'agit d'éduquer tel qu'il est et non tel qu'on l'aurait voulu* » (p. 1316). Signalons que depuis la parution de cet ouvrage, Simone Veil devenue ministre de la santé a fait voter le 22 décembre 1976 une nouvelle loi qui facilite les conditions de l'adoption. Elle abaisse l'âge légal (qui passe de trente-cinq ans à vingt-cinq ans) pour adopter et autorise l'adoption en présence d'enfants « légitimes ».

En 1993, en concluant son *Histoire de l'adoption en France*, Jean-Pierre Gutton invitait les historiens à s'intéresser à la question de l'adoption internationale, dont « *les voies d'accès sont forcément multiples pour connaître un phénomène complexe* ».

Nombreux sont les témoignages de parents adoptants qui entendent faire partager leur expérience personnelle. La politologue Evelyne Pisier (2005) a publié un roman *Une question d'âge* dans lequel elle levait un tabou en décrivant sans fard la difficulté d'avoir des relations pacifiées avec ses enfants adoptés. Les titres de certains ouvrages comme par exemple celui de Grange (1987) *Je t'ai trouvé au bout du monde, Journal d'une adoption* évoquent des récits de vie émouvants. On ne peut pas parler de la spécificité des adoptions internationales nous rappellent Harf et Taieb (2006), sans aborder le parcours que réalisent les parents adoptifs pour obtenir leur enfant. Bien que les différences d'expériences entre les parents soient considérables, certains thèmes reviennent inexorablement dans leurs discours : rôle des associations, voyages dans le pays, visites des orphelinats, attente pour les papiers, premières rencontres enthousiastes et/ou appréhendées avec l'enfant, impossibilité d'emmener l'enfant

³ L'arrêt TORLET : une cour d'appel s'est refusée à prononcer une adoption plénière consécutive à une adoption en Grèce, au motif que la loi grecque ne connaissait pas l'adoption plénière et donc que la mère ne pouvait pas avoir consentie à l'adoption. La cour de cassation a cassé l'arrêt en déclarant que lorsque le consentement ne précise pas en considération de quel type d'adoption il a été donné, le consentement vaut pour l'une ou l'autre des formes d'adoption que connaît le droit français.

avec soi lors du premier voyage, son arrivée en France, la gestion des relations, les réponses apportées aux questions identitaires de l'enfant, les difficultés liées à l'adolescence.... Tous soulignent peu ou prou le caractère laborieux de l'adoption internationale qui ajoute à la lourdeur de la procédure nationale des difficultés supplémentaires liées à la législation internationale et à celles des pays offrant des enfants adoptables, sans oublier l'aspect financier des déplacements.

Bien que forcément plus récents mais désormais également nombreux, les récits d'enfants étrangers adoptés offrent un point de vue complémentaire comme ceux recueillis par Colette Frère et analysés par Drory dans *Le complexe de Moïse - Paroles d'adoptés devenus adultes* (2011). Barbara Monestier, une étudiante en théâtre de vingt-six ans, adoptée à quatre ans et demi au Chili, signe en 2005 un témoignage *Dis merci ! Tu ne connais pas ta chance d'avoir été adoptée*, dans lequel elle raconte ses souffrances passées et la difficulté d'aimer simplement ses parents.

La question de l'adoption internationale est « *un vaste champ où les recherches ne font que débiter* » déclarait Maury en 1999. Depuis, elle a fait l'objet de nombreuses investigations chez les psychologues, psychiatres et psychanalystes, en raison des fortes sollicitations fantasmatiques que provoque la notion de « filiation » chez chacun de nous. Si dans les mythes et les contes (Moïse, Œdipe, Superman...) les héros étaient souvent des enfants adoptés voués à de fabuleux destins, dans la littérature psychiatrique il s'agissait plutôt d'étudier leurs difficultés spécifiques, comme les carences liés à l'abandon. Dès 1957, Winnicott évoquait l'idée selon laquelle « *lorsqu'une mère adopte, elle ne se charge pas d'un enfant, mais d'un problème* » (cité par Grange - Ségéral, 2005, p. 89). En devenant mère, elle devient ainsi « *thérapeute d'un enfant carencé* ».

Il existe deux conceptions à propos de l'adoption. D'une part, il y a ceux qui mettent en avant les fragilisations identitaires qui lui sont liées, en affirmant la prévalence de la « blessure primitive » sur le déroulement ultérieur de la vie de l'enfant. L'enfant adopté serait donc à jamais marqué par son abandon initial, lequel entraverait ses possibilités d'attachement futures (Kerf, 1997 ; Newton Verrier, 2004). D'autre part, il y a ceux qui pensent que le lien biologique n'est pas essentiel à l'enracinement familial, que l'adoption correspond simplement à un autre mode d'entrée dans la famille et que c'est finalement le désir d'accueillir un enfant qui permettra son inscription dans la filiation nouvelle, son épanouissement et ses possibilités de développement. (Cyrulnik, 1997 ; Dolto et Hamad, 1995 ; Neuburger, 2002 ; Pierron, 2003).

Dans un premier temps, l'adoption ou plutôt ses conséquences ont été abordées essentiellement du point de vue de l'enfant et/ou de l'intérêt de celui-ci. Ont été très largement étudiés : le phénomène d'acculturation auquel doit faire face l'enfant étranger (Barry, 1999 ; Ozoux-Teffaine, 2007 ; Soulé, 1978), les conséquences de l'adoption et/ou l'abandon (Lévy Soussan, 2008 ; Vinay, 2001) sur le futur développement de l'adopté et sur sa construction identitaire (Barrere & Botbol, 2002 ; Duverger, Lamotte & Tourbez, 2007). Nombre d'auteurs se sont penchés sur l'analyse des implications de l'adoption plénière qui place l'adopté dans une situation paradoxale puisqu'il n'aurait qu'une parenté de référence, sa parenté adoptive, alors que dans notre contexte culturel, les liens du sang sont conçus comme indissolubles (Fine, 2008 ; Lavallée, 2008 ; Loncan, 2003 ; Ouellette, 2000). Tout se passe donc comme si sa filiation biologique reste perçue comme inaltérable alors que sa filiation adoptive est tout à fait exclusive. L'existence de cette double parenté semble compliquer l'élaboration du roman familial chez l'adopté, et notamment à l'adolescence. Berger (1997) relève les deux empêchements à la construction d'un roman familial structurant : « *d'une part l'existence réelle des parents biologiques qui entrave le déploiement fantasmatique sur le thème d'une autre parenté, idéale, et d'autre part, le vécu d'abandon qui met à mal les constructions imaginaires en appui sur les figures parentales d'origine comme substitut acceptable* » (cité par Roman et Damian, 2004, p. 79). Dans le cadre de leurs consultations à l'hôpital d'Avicenne, Harf et Taïeb (2006) se sont centrés sur les questions soulevées au moment de l'adolescence par ces adolescents singuliers et concluent eux aussi à l'existence d'un paradoxe pour l'adolescent adopté à l'étranger : « *celui d'avoir l'apparence physique d'un enfant de migrant, sans en avoir l'histoire ni la famille* » (p.557). Ils ouvrent leur champ de réflexion au rapport à la différence, différence qui s'immisce dans ce qu'il y a de plus intime, la filiation. « *Être vu comme l'autre, comme l'étranger, a des répercussions dans la construction identitaire, même si les parents ont permis une inscription indélébile dans la filiation imaginaire* » (p.554). Cependant, Marie-Rose Moro (2008) insiste sur la nécessité de ne pas réduire la psychopathologie d'un adolescent à son statut d'adopté et de ne pas rejeter à l'extérieur – en l'occurrence, sur l'appartenance à un ailleurs – la responsabilité des troubles, en perdant de vue le vécu subjectif et la réalité psychique. Rappelons que ces études ont été menées principalement par des psychologues, psychiatres, et neuropsychiatres auprès d'adoptants venus consulter pour des difficultés diverses, mais qu'il n'y a pas de prévalence de pathologie psychique décrite chez les adoptés comme le précise Warren (1992) chercheur à l'université de Chicago. « *The*

more tenuous family relationships and the social stigma associated with adoption could make parents more reactive to children's problems, leading to quicker psychiatric or psychological referral » (p. 516). Ainsi, contrairement au mythe populaire et à la tradition clinique, la surreprésentation des jeunes adoptés dans les institutions n'est pas attribuable au fait que les adoptés ont plus de problèmes (Moro, 2006), mais à celui qu'ils sont plus facilement envoyés en consultation même quand ils affichent peu de problèmes.

Si les parents adoptifs se voyaient essentiellement saisis sous l'angle de la stérilité et de leurs difficultés parentales et éducatives comme l'illustre Michel Soulé (1984) lorsqu'il déclarait que « *quantité de comportements, réflexions, opinions, expriment avec force que les adoptants ne sont pas réellement des parents* », (cité par Grange-Ségéral, 2004, p. 28), aujourd'hui les travaux concernant ces familles particulières ont fortement évolué et se centrent de plus en plus sur la nécessaire étude de la création du lien adopté/adoptant et sur ce qui la soutient. Des médecins pédiatres comme le docteur Vital de Monléon, expert auprès du Conseil supérieur de l'adoption assure, au centre hospitalo-universitaire de Dijon, une consultation d'adoption outre-mer. Son livre « *naître là-bas grandir ici* » est destiné aux parents adoptifs qui y trouveront les informations pratiques et juridiques sur les démarches à effectuer, mais aussi un soutien pour cette nouvelle vie avec leur enfant. A la maison des adolescents de Cochin (Paris), un service transculturel, dirigé par Moro, est offert non seulement aux familles migrantes et à leurs enfants, mais aussi aux familles adoptantes en difficulté. Il se base sur les travaux transculturels de l'Ecole de Bobigny et de Cochin qui se sont développés en France depuis une trentaine d'années.

De nombreux auteurs abordent cette question dans le cadre de thérapies, sous l'angle de la systémie ou lors d'entretiens préalables à l'adoption. Certains explorent les processus de transmission dans l'adoption, « *comment se crée et se transforme le lien adoptif au travers du processus de thérapie familiale systémique* » (Grange-Ségéral, 2004, 2005, 2007; Veuillet, 2001, 2002, 2003, 2004). D'autres se centrent d'avantage sur le poids et la dynamique des formations transgénérationnelles, sachant que l'enjeu est de préciser à quelles conditions la famille adoptive peut constituer un lieu de reprise de sa fonction thérapeutique naturelle et contribuer ainsi à gérer la résolution des traumatismes. (Ouellette, 2005 ; Pagé, Piché, Ouellette & Poirier, 2008). Ils tentent de mettre en lumière les processus en jeu dans la situation d'adoption, dans un but thérapeutique et/ou de prévention. Pommier (2004), insiste dans son article *Légitimité de l'adoption* sur la nécessaire convergence pour la réussite

d'une adoption, d'un double point de vue : le fantasme d'avoir été adopté de l'enfant d'une part et le désir d'enfant chez les parents d'autre part.

Dans le cadre de l'adoption, se pose inévitablement la question du sujet avec son roman familial. Freud décrit dans son article de 1909, *le roman familial des névrosés*, l'obligation « que l'individu se détache de l'autorité de ses parents, c'est un des effets les plus nécessaires mais aussi les plus douloureux du développement » (p. 157). C'est le sentiment de frustration, dû au constat que la représentation idéalisée de ses parents ne tient plus face à l'épreuve de réalité, qui engage l'enfant à élaborer, à un premier stade asexuel, ses parents réels décevants en simples parents adoptifs. « De petits évènements de la vie de l'enfant, en provoquant chez lui, un sentiment d'insatisfaction, lui donnent l'occasion de commencer à critiquer ses parents et d'utiliser, pour cette prise de position contre eux, la connaissance qu'il a acquise que d'autres parents sont, à bien des points de vue, préférables » (ibid., p.157). Ce n'est que dans un deuxième stade que le roman familial s'inscrit dans la sexualisation et la figuration des pulsions érotiques œdipiennes. Chez les couples candidats à l'adoption suite à une incapacité à procréer, le roman familial des deux partenaires est bien souvent actualisé au stade asexuel nous dit Veuillet, qui constate également chez ces adoptants, des difficultés à se détacher des figures parentales. *Selon une analyse de Vacheret (1996), le roman familial permet d'entretenir l'illusion du deuil d'un objet perdu pour échapper à la souffrance liée aux failles narcissiques primaires* » (cité par Veuillet, 2001, p.97). L'auteure suppose l'existence de cette opération psychique chez les couples stériles qui souhaitent adopter et n'ont pas fait le deuil de l'enfant biologique. Ils construisent alors ce qu'elle appelle le mythe de l'enfant « *sauveur-sauvé* », où ils font eux-mêmes figures de parents idéaux, dans une contre-identification défensive. « *Leur relation de couple paraît s'organiser dans une économie psychique qui vise avant tout la sauvegarde narcissique et tente de s'épargner la reconnaissance de la différence des sexes* » (p. 97). Cette idée est reprise par d'autres auteurs qui relèvent dans le discours des couples adoptant un désir d'« *attendre un enfant pareillement* » (Hamad, 2004). La même année, Dumézil écrit, à partir de son expérience comme expert lors de l'agrément des parents candidats à l'adoption, que ce-dit processus « *offre comme avantage d'être le seul cas de figure dans lequel le père et la mère attendent un enfant de la même façon, c'est-à-dire qu'il y a réparation d'une espèce d'injustice que la nature a prévu et qui fait que les pères (...) n'ont pas vécu la même expérience que leurs femmes.*» (p. 48). Cyril Veken (2004) évoque non sans cynisme, un phénomène considéré comme récent dans l'histoire de l'humanité, à savoir l'émergence d'une demande de la part de

personnes intéressées par le fait d'avoir accès à des enfants qui seraient « disponibles » pour satisfaire leur « désir d'enfant », autrement dit, « *intéressés par le fait que des circonstances aient pu conduire des enfants à être accessibles à leur demande (catastrophe naturelle, tsunami...)* » (p.53-54). Il ne manque pas de se poser la question du désir d'enfant ou de la demande d'enfant. Entre l'histoire ou la préhistoire de l'enfant adoptable (un désir suivi d'un accident) et l'histoire des adoptants (un désir non abouti), il y a selon Bentata (2007), un point commun qui permet d'illustrer le concept freudien de « *verleugnung* ». En effet on rencontre là un double déni, une double « *verleugnung* » : déni du désir qui a conduit à ce que cet enfant soit conçu, et le second déni, celui du fait que la satisfaction de leur demande suppose qu'il soit amené à bénéficier d'une catastrophe (ce qui les met dans une position qui n'est pas sans rappeler celle du rapt). Le fantasme du rapt est bien présent dans le discours de la plupart des adoptants comme le rappellent Delaisi De Parseval et Janaud (1983). Le double sens de l'expression « *enfant à tout prix* » met en lien la place du financier et le désir d'enfant. Les fantasmes de vol d'enfant de la part des parents adoptifs peuvent être amplifiés par cette apparence d'achat d'un enfant. L'argent peut également devenir une modalité d'échange au sein du système familial, à travers laquelle se cristallisent et s'expriment les conflits dans les moments de crise, notamment au moment de l'adolescence.

La notion de prix et d'argent n'est pas sans rappeler les concepts de dette et de don. S'appuyant sur des travaux antérieurs menés dans des champs connexes (la garde des enfants, la pension alimentaire dans le cadre des séparations...), Bloch (1998) propose une lecture de l'adoption de l'enfant à l'étranger qui intègre le mode de circulation du don dans l'ordre des générations. Ainsi, écrit-elle : « *l'adoption d'un enfant à l'étranger se trouverait-elle en risque de s'extraire d'un système de rétribution mutuel (dans une logique don/contre-don), dans la configuration d'un lien familial contaminé par l'argent, au sein duquel l'enfant adopté serait pris comme un élément d'une transaction, sans possibilité pour les parents adoptifs de se dégager, par un système d'échange, de l'aliénation que leur confère le don de l'enfant.* » (p.54-71). Si dette et culpabilité sont au cœur de la transmission intergénérationnelle pour chacun de nous, « *elles sont pour l'enfant adopté et ses parents la source de malentendus et de quiproquos, eux-mêmes générateurs de troubles dans la relation entre parents et enfants dans l'adoption* » (Mounier, 2011, p. 1).

De l'histoire de Moïse, l'enfant hébreu abandonné par sa mère et *adopté à l'étranger* par le puissant pharaon égyptien à celle d'Œdipe, exposé sur le Mont Cithéron par ses parents, les souverains de Thèbes, suite à l'oracle, puis *adopté à l'étranger* par les souverains de

Corinthe, se joue l'articulation des positions de sauveur et de sauvé, sur fond d'une double confrontation à l'étranger... et à l'étrange. L'adoption des enfants à l'étranger s'inscrit donc dans une histoire universelle, qui traverse l'histoire de l'humanité pour prendre forme dans les grands aspects de compréhension symbolique que représentent les récits mythiques, comme le souligne Roman (2004).

III. REGARD ANTHROPOLOGIQUE SUR CE QUI POURRAIT ETRE A L'ORIGINE DE L'ADOPTION

« Dans toutes les sociétés, élever un enfant, c'est d'abord le nourrir. »

Juillerat.

C'est d'ailleurs souvent cette incapacité à nourrir son enfant ou à continuer à le nourrir qui conduit les parents biologiques à donner leurs enfants à l'adoption, et plus particulièrement encore dans le cadre des adoptions internationales.

Dans la plupart des cas inclus dans notre étude, les raisons du « *confiage* » (Lallemand, 1996) de l'enfant, à la famille élargie (Mattéo et Maxime) puis/ou à des couples d'occidentaux, seraient dues à une impossibilité à continuer à élever cet enfant, du fait de la disparition des parents biologiques (décès des parents de Tom, Jean et Maxime), ou de leur dénuement (Mattéo et Léo) et ne peut donc être considéré comme un abandon si l'on se réfère à la définition de Braudo, « *l'abandon est le fait de délaisser, de négliger ou de se séparer volontairement d'une personne ...* ». C'est en tout cas ce qui transparaît dans l'anamnèse de l'enfant, relatée par les adoptants. Le parallèle entre l'abandon de l'enfant et l'incapacité à le nourrir est largement souligné par ceux-ci : « *les enfants sont abandonnés parce que les parents n'ont pas les moyens de les nourrir* » (Bernard), « *... Pour qu'elles puissent tout simplement élever leurs enfants ...et les nourrir* » (Laura), « *elle pouvait le nourrir tant qu'elle allaitait son deuxième enfant* » (Lucie). Tout se passe comme si toute autre raison (carences, rejet...) pouvant endommager la construction psychique de l'adopté était déniée : « *c'est un petit gars qui a démarré dans une famille normale et qui a eu tout ce qu'il fallait pour rebondir...* » (Muriel), « *il a toujours une mère heu une bonne mère africaine heu pour le materner* » (Laura).

Il est intéressant de noter que l'acte de confier son enfant à d'autres parents, à la famille élargie ou à la communauté est, depuis des millénaires, lié à la question de la nourriture. En effet, l'éducation coopérative est apparue chez *homo erectus* il y a 1,8 millions d'années, quand le climat et l'approvisionnement alimentaire sont devenus imprévisibles. Selon Emmanuel Nardon (2014), certains spécialistes de la préhistoire humaine considèrent que la singularité de l'*homo sapiens* n'est pas l'instinct meurtrier, ni l'habileté technique, mais la coopération humaine. Contrairement à une idée reçue et largement véhiculée, ajoute-t-il, ce qui a permis à l'espèce humaine de prendre l'ascendant sur l'ensemble du vivant ne serait donc pas sa capacité technique meurtrière, mais son aptitude inégalée à construire et à se projeter collectivement. C'est donc la transmission de cet *esprit de coopération* qui a permis la distinction d'évolution de l'espèce humaine. Leakey et Lewin (1998) postulent que « *les hommes n'auraient pas pu s'épanouir d'une aussi remarquable manière, si au départ, nos ancêtres n'avaient témoigné d'étroite coopération. La clé de la transformation d'une créature sociale semblable au singe en un animal cultivé, vivant au sein d'une société hautement structurée et organisée, est le partage : partage du travail et partage de la nourriture* » (cité par Nardon, 2014, p.1). Ces auteurs considèrent le passage du régime herbivore au régime carnivore comme un « *facteur décisif dans le développement de la solidarité sociale* », puisque c'est à partir du régime carné que le partage de la nourriture s'impose (compte tenu de l'importance de certaines carcasses animales), et avec lui naît une plus grande cohérence sociale. La vie en groupe, rappelle Altman (2013), implique plus que des relations interpersonnelles (partenaire, concurrent, mère avec ses petits), elle implique un réseau d'échanges entre un certain nombre d'individus. Le réseau augmente, selon l'auteure en complexité avec la taille du groupe. Cela se traduit chez les mammifères par une relation directe entre la taille du groupe et le volume du cortex. Le développement de cette aptitude serait donc souvent lié à la coopération masculine pour la chasse et la défense, mais aussi au développement de la coopération dans les soins aux enfants. La dispense de soins par les membres de la collectivité à la communauté des nourrissons et/ou enfants oblige ainsi ces derniers à développer des capacités à contrôler ce que pensent les personnes de leur entourage pour mieux les attirer et séduire les aidants potentiels, contrairement aux grands singes où les mères restent exclusives et s'occupent d'un seul enfant pendant de nombreuses années. Dans son article « *Du roman familial à la honte d'engendrer* », Bernard Juillerat (1995) confronte le thème mythique du rejet d'enfant par ses parents biologiques et de sa socialisation par des parents nourriciers, à quelques mythes d'adoption de sociétés de

Nouvelle Guinée. D'autre part, il met en parallèle « *le mythe de l'enfant rejeté maltraité ou /et affamé par sa famille biologique et recueilli (nourri et socialisé) par un père et une mère attentionnés* » avec l'idéologie de l'adoption Baining (peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée). Ceux-ci, nous dit-il, ont institué « *une forme d'adoption préférentielle qui renvoie à une conception des fonctions procréatrices et nourricières-socialisantes des parents. Ils conçoivent la famille nucléaire comme un groupe naturel fondé sur la sexualité et qui pour cette raison suscite la honte. La façon de neutraliser ce climat de honte et de tensions est la pratique de l'adoption* ». Ils « *dévalorisent la filiation biologique au profit d'une filiation exclusivement sociale* » (Juillerat, 1995, p. 101). Jeudy-Ballini décrit cet acte comme « *une façon de faire des enfants sans les faire, c'est-à-dire en court-circuitant l'acte sexuel « honteux » qui a présidé à leur naissance* », et qui constituerait « *une dénégation de la procréation sexuée, un dispositif social pour rendre leur virginité aux parents* » (1992, p.40).

Juillerat constate que l'élément stable de ce thème mythique (rejet puis adoption de l'enfant) est que le ou les parents adoptifs ont toujours la double fonction de nourrir et de socialiser l'enfant. Or, « *cet acte peut se décomposer en deux moments distincts : la production de nourriture d'une part, sa préparation et sa distribution d'autre part. Le premier revient normalement au père, le second à la mère. En « donnant » la nourriture à l'enfant, la mère ne fait par ailleurs que prolonger ou remplacer sa fonction nourricière biologique, l'allaitement dans lequel elle assumait les deux rôles : producteur et dispensateur* » (Bernard Juillerat, op.cit., p. 101). « *La socialisation de l'enfant, rappelle Jeudy-Ballani (1992) passe par l'ingestion de nourriture et apparaît donc impossible aussi longtemps que dure l'allaitement* » (ibid., p.102), autrement dit aussi longtemps que l'enfant absorbe une substance à laquelle les Baining dénie la qualité de nourriture (ils considèrent qu'il s'agit d'une substance permanente dans le corps de la mère). Dans cette société de cultivateurs, les aliments socialisants sont, par opposition au lait maternel, ceux issus du travail des jardins. Dans les mythes mélanésiens, rappelle l'anthropologue, la mère adoptive n'est pas une nourrice, elle n'allaité donc jamais mais elle donne les aliments des jardins, le père apportant le gibier. Lorsque deux femmes accouchent en même temps, elles peuvent échanger leurs enfants juste après le sevrage, jamais pendant la période d'allaitement. « *Ainsi l'adoption qui commence avec le sevrage n'est pas loin de se donner comme un travail de ré-engendrement par la nourriture. Entre horticulture et élevage d'un enfant adopté, la continuité symbolique réside dans le fait, qu'il s'agit à chaque fois de remplacer du « naturel » par du « social »* » (Monique Jeudy-Ballani, op.cit., p. 19-44).

Chez ce peuple, rappelle Juillerat, « *l'enfantement et l'allaitement sont dévalorisés par opposition à l'adoption, au don de nourriture, à la socialisation des enfants adoptés. De ce fait, la stérilité (toujours vue comme féminine), n'est pas un handicap grave puisqu'elle est tenue pour parfaitement apte à élever les enfants des autres* » (Bernard Juillerat, op.cit., p. 102). Les Baining disent que les enfants adoptés sont leurs propres enfants et ils utilisent à leur égard les termes de « fils » et de « fille » les incitant à les nommer « père » et « mère ». Par ailleurs, l'adoption ne donne lieu à aucun acte juridique particulier. Elle permet selon ce même auteur, la transformation de la famille biologique et naturelle en une famille sociale.

Les représentations « Baining » de la parenté par la nourriture, rappelle Fine, nous invitent à reconsidérer l'importance de l'acte de « nourrir » dans la création de liens parentaux. Elle ajoute : « *aussi peut-on comprendre la tendance actuelle à considérer la coresidence et l'ancienneté des soins nourriciers comme des critères pouvant fonder la filiation, par exemple entre beaux-parents et beaux-enfants, ou entre parents nourriciers et enfants délaissés* » (1998, p. 11). Cette conception privilégiant l'idée d'une parenté par la nourriture, fait écho à celle contenue dans le code civil de 1804 qui permettait l'adoption *uniquement* aux personnes ayant fourni « *des secours et des soins ininterrompus durant la minorités des futurs adoptants, pendant six mois au moins* ».

La filiation par adoption par des parents ayant déjà procréé n'est donc pas un phénomène totalement singulier si l'on en juge par les rites et coutumes auxquels s'adonnent certaines sociétés océaniques.

DEUXIEME PARTIE : ASPECTS METHODOLOGIQUES

I. LE CADRE DE LA RECHERCHE

I.1. LES COUPLES RETENUS POUR NOTRE RECHERCHE

Les couples que nous souhaitions inclure dans notre recherche devaient répondre aux critères suivants :

- Il devait s'agir d'un couple hétérosexuel
- L'adoption devait avoir lieu après la naissance de leur(s) enfant(s) biologique(s)
- l'adoption devait être internationale et visible.

Dans tous les cas, l'adoption s'est concrétisée trois, quatre ans après la naissance du deuxième enfant biologique.

- le premier couple, parents de deux fillettes, venait d'accueillir MATTEO quelques mois avant notre rencontre,
- le deuxième couple avait adopté LEO trois ans auparavant, après la naissance prématurée de deux garçons,
- l'adoption de TOM pour le troisième couple s'est concrétisée après la naissance de deux filles, six ans avant notre rencontre,
- quant au quatrième couple, les parents ont fait le choix d'adopter JEAN après la naissance par FIV de jumeaux. L'adoption datait de huit ans,
- comme pour le cinquième couple, déjà parents d'un garçon et d'une fille biologiques avant l'adoption de MAXIME.

Deux de ces couples présentent des risques liés à une nouvelle grossesse sans qu'il s'agisse d'une impossibilité à concevoir.

Les âges « officiels » des enfants varient entre cinq ans et demi et sept ans au moment de leur adoption.

L'homogénéité de cette population « d'adoptés » tient en partie au fait que chacun de ces couples a eu recours à la même OAA « *les amis des enfants du monde* » dont la particularité est de « travailler » avec l'Ethiopie qui se sépare plus aisément de « ses » garçons que de

« ses » filles pour des raisons économiques de main d'œuvre et qui accepte de les confier à des adoptants avec enfants.

I.2. LA PROCEDURE

Les coordonnées du premier couple nous ont été données par une amie, elle-même en attente d'adopter. Puis chaque couple nous a ainsi « parrainé » auprès du couple suivant en fonction de ses « affinités » avec celui-ci. Selon Blanchet (1991), le choix de l'interviewé, et en particulier le mode de prise de contact à l'aide d'une connaissance commune ou non, modifie les paramètres du contrat de communication. Lors d'un premier contact téléphonique, nous avons proposé à chaque couple de nous rendre à leur domicile, en soirée pour des raisons de disponibilités réciproques, pour un premier entretien commun, la règle de confidentialité étant énoncée dès la prise de contact, tout comme le principe d'enregistrement des entretiens. Bézille (1985) postule que l'interviewé tend à se faire une représentation de l'interviewer relative à celle qu'il a de la personne ayant joué un rôle intermédiaire pour la prise de contact. Tout se passe comme si la représentation de l'intermédiaire permettrait un temps à l'interviewé de suppléer à sa méconnaissance de l'interviewer. D'autre part, inviter un interviewer « inconnu » au sein même de son intimité familiale témoigne d'un état de confiance vis-à-vis de cet autre et plus particulièrement vis-à-vis de cet intermédiaire. Inversement ce mode de prise de contact nous a rassuré sur la « qualité » de l'accueil qui nous serait réservé. Après un accueil courtois, nous sommes invitées à nous installer dans leur salon. Nous leur rappelons le contexte dans lequel cette recherche est menée, son objet, et leur confions la difficulté à constituer un corpus d'adoptants présentant la particularité d'être parents biologiques. La règle de confidentialité est à nouveau formulée. Nous nous engageons à ne rien restituer du discours des sujets sans rendre anonyme leurs énoncés.

Rappelons qu'un certain nombre d'artéfacts sont à connaître et à prendre en compte dans la situation d'entretien, analysés par une littérature abondante en psychologie sociale (Blanchet, 1985 ; Blanchet, 1991, 1997 ; Niels & Rimé, 2003 ; Trognon, 1994). Si le principe d'enregistrement des entretiens n'a jamais été remis en cause par les adoptants, nous constatons que l'arrêt du magnétophone a, dans la plupart des cas, contribué à libérer une parole plus spontanée.

Nous savons que l'entretien va essentiellement reposer sur la question de « la confiance »

envers l'interviewer, confiance envers celui qui écoute et récupère l'information. Ce qui nous renvoie, rappellent Haas et Masson, à la question de la conservation du discours. Nous en gardons une trace, et il peut y avoir la peur d'être entendu et/ou lu par d'autres dans la mesure où non seulement le discours est conservé mais où il est aussi retranscrit. Simmel (1908) dans un ouvrage intitulé *Secret et sociétés secrètes* aborde cette question de l'écrit. Laisser une trace de soi va à l'encontre du secret : « *La nature de l'écrit est à l'opposé de celle du secret. Il a une existence objective qui renonce à toute garantie de secret* » (p. 72-73). La conservation de l'entretien par enregistrement (ce dont l'enquêté est averti) et sa retranscription nécessaire peuvent amplifier des silences et une réticence des sujets à se livrer.

Au nombre de ces paramètres qui peuvent être de nature très différente, ceux d'ordre spatio-temporel sont importants. « *Le lieu où se déroulent les entretiens imprègne la situation d'entretien de ses connotations, il lui affecte une tonalité particulière, et même si les interactions lieu de l'entretien / thématique de la recherche ne sont pas toujours aussi fortes, souvent elles interfèrent sur les matériaux que nous recueillons* » (Haas & Masson, 2006, p. 79). Dans le cadre de notre recherche, inviter les interviewés à parler de leur désir d'adopter et donc de leur histoire familiale, dans un lieu connu, en « terrain conquis », devrait diminuer la distance séparant interviewer/interviewé et favoriser l'émergence de la parole. D'autre part, gardons en mémoire qu' « *accorder un entretien à un chercheur, accepter d'apporter son témoignage, c'est aussi se livrer à une mise en scène de soi, de son vécu, de son appréhension du monde, de sa relation aux autres et aux choses... et suivant le public (qui peut être alternativement l'interviewer, les autres en général, ou encore d'autres ou un autre en particulier) à qui est destinée la pièce, l'acteur (l'interviewé) n'éclairera pas les mêmes facettes de lui* » (ibid., p. 82).

A partir de la consigne « *pouvez-vous me parler de votre désir d'adopter* », chaque membre du couple est encouragé à dire ce qui lui vient à l'esprit, ses idées, souvenirs, images sans ordre, sans hiérarchisation, selon le principe de « libre association » en psychanalyse, qui vise sans jamais y parvenir, à éliminer « *la sélection volontaire des pensées* » (Laplanche & Pontalis, 1967). En adoptant cette façon de procéder, nous confions une partie de la gestion de l'entretien aux membres du couple, ce qui va nous permettre d'observer comment ceux-ci vont organiser leur parole collective. A l'issue du premier entretien, nous leur proposons de les revoir individuellement et dans la même soirée, pour éviter toute possibilité d'échange entre eux et de limiter ainsi tout risque de « contagion ». Nous leur expliquons notre souhait

d'affiner certaines thématiques personnelles qui ont émergé lors de l'entretien collectif. Nous ne rencontrons aucune résistance à cette proposition. Cette deuxième rencontre a lieu dans des conditions similaires, en soirée. L'atmosphère semble cependant plus détendue, presque amicale. La consigne est identique à celle énoncée lors de l'entretien commun. Nous tenons à rappeler que ces entretiens ont été menés auprès de couples hétérosexuels présentant la particularité d'avoir eu recours à une adoption plénière et visible, en l'occurrence l'adoption d'un garçon d'origine éthiopienne, après la naissance de deux enfants biologiques.

Dans l'après coup, nous nous apercevons que notre intervention était accueillie avec bienveillance et avec un réel désir de communiquer et de partager une expérience, dans un climat de confiance, par les quatre premiers couples qui semblaient partager les mêmes croyances éducatives. Il en était tout autre pour le dernier couple, sur qui les adoptants précédents projetaient une rigidité éducative telle qu'elle pouvait expliquer la « mauvaise » qualité des liens adoptants/adopté. Étant nous-mêmes intolérantes à toute forme de « rigidité », ce n'est pas sans a priori et sans appréhension que nous nous rendîmes à leur domicile avec tel désir de ponctualité, que nous nous sommes vues patienter un quart d'heure dans notre voiture avant de sonner à leur porte à l'heure « H ». Car, si comme l'explique Bézille (1985), la représentation que se fait l'interviewé de l'interviewer est relative à celle qu'il a de la personne ayant joué le rôle d'intermédiaire dans la prise de contact, la représentation que se fait l'interviewer du couple d'interviewés est dépendante des éléments de personnalité que les intermédiaires ont laissés à entendre. À plus forte raison quand la relation établie avec ces derniers est positive.

I.3. LE DISPOSITIF DE RECHERCHE

I.3.1. Choix des entretiens

Nous avons choisi de réaliser trois entretiens pour chaque couple, un premier entretien collectif dans lequel nous tentons d'explorer le désir d'adoption dans la dynamique du couple puis un second à une semaine d'intervalle, avec chaque membre de ce couple où nous approchons la singularité de ce désir. Le but de cet intervalle étant de permettre un espace temporel pour la réalisation d'un travail psychique entre les rencontres, tant pour les participants que pour le chercheur (Gilbert, 2007) et de revenir sur la rencontre précédente, d'affiner des inférences et d'apporter des précisions ou un approfondissement sur certains

thèmes pertinents. La raison qui a présidé à ce choix méthodologique est de mettre en lumière l'« oscillation » entre le désir d'adoption « commun » et le désir d'adoption « privé », en offrant la possibilité d'endroits de parole différents.

« *L'adoption est un choix de couple* » nous diront certains adoptants. Partant de cette énonciation, il nous a paru cohérent de questionner au préalable l'objet de cette recherche à partir du discours du couple. Rencontrer prioritairement le couple c'est accorder symboliquement la même importance au désir d'adoption de chaque membre du couple. D'autre part, la relation intervieweur/interviewé étant dissymétrique compte tenu du savoir du chercheur qui est fantasmé, il s'agissait pour nous de rééquilibrer en quelque sorte la situation d'entretien, en leur offrant la possibilité d'être deux face à l'intervieweur et de leur permettre ainsi de « s'effacer » derrière le discours de l'autre en cas de difficulté ou de résistance, et/ou de faciliter la progression du discours.

Dans la situation de recherche, la demande, du moins celle qui est explicite, à l'origine de la rencontre, n'est pas du côté de celui qui est écouté mais de celui qui écoute. La poursuite de nos entretiens dépend donc de la qualité du transfert couple / chercheur, lors de cette première rencontre. L'entretien collectif va donc nous permettre d'instaurer une relation de confiance avec les deux membres de ce couple, simultanément. Comme le prônent Haas et Masson (2006) il faut que l'enquêteur réussisse à établir une relation de confiance avec les personnes interrogées, que « ses interventions facilitent leur expression sans l'infléchir, et que ce soit les enquêtés qui détiennent l'initiative de l'exploration de la thématique » (Mayer, 1995, p. 363). Dès lors, le problème principal de l'enquêteur est bien de créer les conditions nécessaires à l'établissement d'une relation de confiance dans le cadre de laquelle le sujet se sentira libre de se dévoiler, de se révéler.

En 1912 dans *Totem et Tabou* Freud décrivait les états amoureux comme les prototypes normaux des psychoses : « *L'homme, dans une certaine mesure, reste narcissique, même après avoir trouvé des objets externes pour sa libido ; les investissements d'objets auxquels il procède sont en quelque sorte des émanations de la libido qui reste attachée au moi et ils peuvent de nouveau être réintégrés en elle. Les états amoureux, psychologiquement si curieux, qui sont les prototypes normaux des psychoses, correspondent au niveau le plus élevé de ces émanations par rapport au niveau de l'amour de soi.* » (1947, p. 209). Cette remarque est à prendre dans le sens où la relation de couple tend à générer une confusion identitaire où l'individu s'aliénant à cet autre individu formant le couple, semble ne plus faire

qu'un avec lui. En 1921 dans *Massenpsychologie und Ich-Analyse*, Freud mettait l'accent dans l'état amoureux sur la « *formation de masse à deux* » (*Massenbildung*) caractérisée par les phénomènes d'indifférenciation psychique des relations d'objet narcissique. C'est donc à partir de *Totem et Tabou* et de *Psychologie des foules et analyse du moi* qu'une idée essentielle émerge : les phénomènes d'indifférenciation. Ainsi les phénomènes de masse sont à l'origine d'un corps commun imaginaire du couple, du groupe ou de la famille et d'une psyché commune imaginaire.

Un peu plus tard, dans son *Introduction à l'étude des fonctions du moi-peau dans le couple*, Anzieu (1986), étayait la thèse de Berenstein et Puget (1984) selon laquelle « l'illusion gémellaire fonde le couple ». Ce couple ajoutait –il est « *un couple de jumeaux imaginaires, unisexes et à la limite interchangeables* ». Le travail psychanalytique avec des couples en difficulté, rappelle Caillot (1989), fait souvent apparaître que chaque partenaire a été dans son enfance très dépendant, bien que de façon différente, de l'image maternelle et n'a pu se séparer de sa famille d'origine qu'en emportant avec lui la peau imaginaire de cette mère. Un des fantasmes de base du couple souligne Anzieu, est qu'il possède une peau commune, un corps commun et une psyché commune.

«Pourquoi vit-on en couple ? » demandait ce dernier. «... La raison originaire semble être la peur de la solitude, le besoin archaïque d'un étayage des fonctions psychiques sur un objet primordial, la nécessité de parer l'angoisse d'un retour à l'état de détresse lors des frustrations, des échecs, des stress de l'existence. L'objet primordial est celui qui a jadis protégé de cette détresse. L'énamouration apporte la révélation, au sens quasi religieux du terme, que cette personne-ci est une réincarnation de l'objet primordial. Dans l'état d'exaltation amoureuse, qui est généralement l'état fondateur du couple du moins dans la culture occidentale, s'instaure la double croyance que le partenaire est l'objet qui compte par-dessus tout pour moi et qu'il a lui-même le désir d'être cet objet primordial pour quelqu'un, moi en l'occurrence - comme la mère a voulu l'être autrefois pour son tout-petit qui, de son côté, la mettait en place d'être cet objet.»(1986, p.227)

L'auteur part de la description d'une illusion duelle, illusion qui peut se caractériser aussi comme gémellaire et qui prolonge son étude sur l'illusion groupale (1985b). Elle fonde le couple et le caractérise ; elle peut, en cas de difficulté, enfermer le couple dans une enveloppe psychique imaginaire, une enveloppe narcissique idéalisée. Les membres du couple n'ayant pas développé un Moi-peau suffisamment autonome, l'illusion duelle ou gémellaire alimente

la reproduction, la perpétuation de l'expérience spéculaire primitive issue de la relation mère / tout-petit.

« Dans ces couples en difficulté, les fonctions du Moi-peau sont défailiantes. Par conséquent, eu égard à la défaillance de la fonction de maintenance, chaque partenaire devient et reste pour l'autre son objet-support primordial, ce qui les enferme dans une bulle à l'abri de la réalité (avec dysfonctionnement de la fonction de pare-excitation) ; concernant la fonction de contenance, se produit un fantasme de psyché commune où les membres du couple se vivent comme ayant une seule psyché pour deux (Ruffiot, 1981) ; la fonction d'individuation sera elle-même subvertie, et le projet du couple sera de créer un couple idéal / idéalisé intolérant aux différences, ce qui orientera la fonction d'intersensorialité vers la recherche d'une identité des perceptions, des pensées, des sensations et des affects ; une diminution de l'importance accordée à la sexualité est généralement rencontrée dans ces couples . Enfin, l'enveloppe imaginaire du couple a pour tâche d'effacer les traces des histoires individuelles, voire des inscriptions généalogiques, ce qui met en défaut la fonction d'inscription des traces et peut donner lieu à des fantasmes d'auto-engendrement qui laissent le couple dans une temporalité circulaire et fermée » (Sommanico, 2008, p. 202-203).

Granjon (2006) propose elle aussi que le groupe familial a pour fonction de relier, articuler et organiser « les espaces psychiques différents, individuels et communs, dans une « enveloppe psychique », véritable peau du groupe » (p. 44) qui entoure l'espace familial en trouvant sa propre source dans le fondement généalogique du groupe familial. L'appareil psychique familial, cet « appareillage des liens », effectue un travail psychique de production, d'association et de transformation des éléments psychiques que les membres du groupe apportent dans l'« espace psychique commun et partagé » (Kaës, 2007) pour former le berceau psychique de la famille où peut naître et se développer le psychisme de l'enfant, son Moi-peau. Mais l'on peut dire aussi que grâce au travail de contenance et de transformation de l'enveloppe familiale les sujets peuvent progressivement mentaliser et différencier leurs parties moi / non-moi, développer les liens familiaux spécifiques.

Pour Granjon, l'enveloppe familiale entretient un rapport privilégié avec la transmission psychique : « Tenu par son enveloppe, l'espace psychique groupal-familial se construit et s'organise en rapport avec cette spécificité » (2005, p. 76). Elle approfondit cette notion en proposant la description d'une *enveloppe généalogique familiale* (2005), interface, structure

intermédiaire entre le généalogique et le groupal, et souligne son rôle dans la transmission psychique dans la famille : cet appareil « *participe au travail de transformation de ce qui est transmis, permettant que ce qui est reçu et imposé par ceux d'avant puisse être acquis et intégré psychiquement par ceux du groupe actuel* » (ibid., p. 77). Reprenant la théorisation d'Anzieu (1985 a) sur les deux feuillets de l'enveloppe psychique, elle fait l'hypothèse que le pare-excitation est un lieu de « *stockage du négatif de la transmission* », pour protéger le groupe familial de « *l'invasion transgénérationnelle* », et que sur la pellicule-interface vient s'inscrire « *ce qui a du sens* ».

I.3.1.1. L'entretien collectif

Nous postulons dans le cadre de cette recherche, que « *l'intersubjectivité⁴ rend possible l'accès au psychisme des sujets étudiés et que le psychisme du chercheur est son principal instrument* » (Revault d'Allonnes, 1989).

L'entretien dit « collectif » va ainsi nous permettre de nous introduire dans le « monde commun du couple » où les idéaux, les fantasmes et les interdits appartiennent à la fois à chacun et au couple, d'accéder à cet espace psychique que Jean-Pierre Caillot appelle « *espace inter psychique intermédiaire* »⁵.

A travers cet entretien, nous pensons donc atteindre une zone de mise en commun des fantasmes du couple, une co-construction imaginaire, inter subjectivement admissible pour *l'autrui généralisé* (Mead).

Mais si l'espace inter-psychique privé, discret est normalement, certes développé, il n'empêche cependant pas la constitution et la préservation d'un espace individuel, intra - psychique intime et secret (Carel, 1992). Il est vrai que le désir d'enfant relance les enjeux psychiques interpersonnels du couple, et l'enfant est fantasmé différemment pour chaque membre du couple, avec cette part d'indicible appartenant à la libido de chacun et reliée aux vécus de l'enfance.

⁴ Comme le formule A. Eiguer (2008), nous pouvons définir le lien intersubjectif comme une relation de réciprocité entre deux sujets, chez qui les inconscients s'influencent mutuellement [Il] est largement tributaire du fonctionnement inconscient et finit par configurer une nouvelle spatialité psychique » (p.28)

⁵ J-P Caillot définit l'espace inter- psychique comme « *le lieu psychique de la mise en commun des fantasmes. Dans cet espace, le fantasme est partagé ; il est commun. Cette mise en commun des idéaux et des interdits de cet espace psychique intermédiaire appartient, à la fois, à chacun et au couple.* »

C'est à partir des données recueillies dans l'entretien collectif et de ce que nous avons pu en comprendre à partir de nos propres mouvements psychiques (puisque c'est par eux que le matériel recueilli est traité), que nous allons tenter d'approfondir dans un second temps certaines thématiques jugées pertinentes pour la compréhension de notre objet de recherche. L'approche clinique postule que le psychisme du chercheur constitue un instrument de connaissance : « *son appareil psychique, sa psyché, son fonctionnement mental, sa capacité de ressentir, de comprendre, d'élaborer* » (Chiland, 1983). Car si, dans une recherche, « *le clinicien n'est pas au service de celui qu'il écoute, mais en quête d'un savoir sur ce dernier, pour lui-même et pour d'autres, dans la mesure où il cherche à approcher des aspects de la vie psychique, il est obligé d'en passer par son propre psychisme* » (Yelnick, 2005, p. 142).

I.3.1.2. L'entretien individuel

L'entretien individuel nous permet d'explorer la dimension transgénérationnelle qui agit au sein de chaque membre du couple et qui inscrit chacun dans une histoire singulière. Il nous semble que c'est à cet endroit que va se déployer toute la complexité du désir d'adoption, ou de cette demande, et que nous allons toucher à l'intime et à l'infantile de chaque sujet.

I.3.2. Relation avec le sujet de recherche

« *La subjectivité n'est pas, comme dans les sciences exactes, un bruit, un obstacle à la connaissance* », elle est « *un moyen, sa prise en compte une méthode* » (Revault d'Allonnes) ; elle « *fait partie de l'instrumentation de la recherche* » (Filloux, 1996) ; l'implication du chercheur, dit encore Barus-Michel (1996), est « *accès à l'analyse* ».

Nous sommes nous-même fille de, sœur de, et mère de. Cette recherche qui réinterroge la filiation, la place de chacun dans « la famille » et le désir d'enfant, nous conduit à revisiter des éléments de notre histoire familiale personnelle passée et présente.

La narration de la configuration de la fratrie de Monsieur B, de ses difficultés à se distancier de ses parents et à accepter sa place de cadet dans sa fratrie fait écho à une problématique infantile personnelle, comme nous le laissons entendre dans la relance suivante :

Père : je pense que cet éloignement, c'était plus pour me protéger, parce que je pense

que j'aurai pu rester très dépendant [...] ma sœur justement je la voyais beaucoup plus indépendante de ce côté-là et c'est elle qui est restée très proche de mes parents

P : ça résonne...je suis moi aussi la cadette

Père : c'est toujours cette position de cadet [....]

D'autre part, cette investigation entre inévitablement en résonnance avec notre propre perception de la parentalité et de la filiation nous imposant ainsi une réflexion sur les projections inconscientes vis-à-vis de notre objet de recherche et sur les affects éprouvés au moment de l'interview et de l'analyse des données.

Nous ne pouvons parler ni de proximité avec ce sujet de recherche, ni véritablement de distance. En effet nous ne connaissons pas dans notre environnement proche, de personnes ayant adopté dans les conditions définies dans cette recherche. L'acte d'adopter ne nous a jamais interrogées avant sa médiatisation outrancière, lorsqu'il est produit par des personnes en manque d'enfant du fait de leur incapacité à procréer. C'est bien l'adoption plénière et internationale, par des couples ayant déjà une filiation biologique qui nous interpelle et engendre des ressentis de colère et d'incompréhension.

L'adoption plénière crée pour l'adopté une nouvelle filiation qui lui confère les mêmes droits que s'il était né de parents adoptifs. Et conjointement, en situant la filiation adoptive comme unique référence de filiation, elle efface la filiation biologique. Elle apparaît ainsi comme la « *volonté d'instituer le simulacre d'une filiation naturelle comme une thérapie sociale et juridique* », pour reprendre la formulation de Dahoun « *elle ne donne donc aucun statut à un lien qui ne s'est pas engagé selon elle, celui de l'enfant avec sa famille biologique* ». Or l'enfant adopté a déjà une identité, un passé, un groupe d'appartenance. Et bien souvent les parents, les grands-parents, les oncles, les tantes, les frères et sœurs sont connus. En arrivant en France, il subit un changement radical d'identité, il change toujours de nom, parfois de prénom, de famille, de groupe ethnoculturels et de références et doit ainsi effectuer un travail de deuil dans lequel il élabore sa nostalgie, ses pertes et se déconnectera de ses objets transitionnels.

Dans notre système de représentation, l'adoption plénière et internationale constitue une violence inouïe faite à l'enfant.

Pourquoi infliger de tels deuils à un enfant qui n'a pas demandé à venir, lorsqu'on n'est pas en « *manque d'enfant* », ce que nous supposons au moment du projet de cette recherche ?

D'autre part, les circonstances dans lesquelles se font certaines adoptions, le choix de l'enfant

en fonction du pays d'origine, de son âge, de son état physique et/ou mental pourraient laisser penser que l'enfant est d'avantage assimilé à un bien de consommation, un objet dont on dispose et que l'on s'attribue, qu'à un sujet pensant et désirant. Or « *l'enfant n'est pas un bien social* » contrairement aux clichés actuels, véhiculés par les médias et dans certains discours politiques (Flavigny, 2000). Par ailleurs, certains parents adoptants en laissant entendre leurs fantasmes péjoratifs concernant les hypothétiques géniteurs de leur enfant, visent à valoriser leur acte d'adoption. Tout se passe comme s'il y avait une sur évaluation de leurs compétences parentales, validées par les organismes agréés ; ils construisent le mythe de l'enfant sauveur –sauvé, où ils font figure de parents idéaux, dans une contre identification défensive. Alors que leur relation s'organise dans une économie psychique qui vise avant tout la sauvegarde de leur narcissisme.

*Parce que les gens » ah oui, vous êtes formidables » quelqu'un qui vous a jamais vu
« vous êtes quelqu'un de formidable »*

Tout cela vient récuser la déclaration qui fonde actuellement l'adoption « *l'adoption est faite pour donner une famille à un enfant qui n'en a pas* ». Compte tenu de tels éprouvés, une question s'impose à nous : dans quelle mesure pouvons-nous encore évoquer la juste distance avec notre sujet de recherche ? Tous les chercheurs s'accordent à dire que « *le choix du sujet dans le travail de recherche est rarement neutre* ». D'autre part, ce thème qui invite à une réflexion, se transforme par la suite au fil des recherches en objet construit, élaboré et problématisé, et ce processus même entraîne un rapport changeant au sujet choisi à l'origine. C'est ainsi que le chercheur s'écarte d'un jugement pour faire émerger une objectivation de l'objet. (Hamisultane, 2014). En effet, de rencontre en rencontre, notre colère a laissé place à l'empathie, et notre incompréhension vis-à-vis de cette démarche s'est transformée en curiosité. Car derrière ce désir de faire sien, à tout prix, le fils d'autres, se cache des histoires de vie passionnantes et émouvantes où l'on oscille ainsi entre parents « sauveurs » et « enfant réparateur ».

I.3.3. Formulation de la consigne

La consigne de départ « *pouvez- vous me parler de votre désir d'adopter* » est invariable pour tous les couples, et pour les deux types d'entretiens. La durée des entretiens n'est pas fixée au départ, nous constatons cependant qu'elle est approximativement la même (60

minutes) pour tous.

Dans l'après coup, nous nous sommes interrogées sur la formulation de cette consigne. D'une part elle découle du postulat qu'il y a, chez tous les adoptants de notre étude, un désir d'adopter. Or, nous le verrons dans l'analyse des entretiens et notamment dans celle de Monsieur B, que ce n'est pas toujours le cas. L'énonciation de ce signifiant a ainsi pu freiner l'émergence du discours de l'un ou l'autre des sujets interviewés. D'autre part, elle fait appel à l'évocation d'un désir appartenant au passé, un désir « comblé » par l'arrivée de l'enfant dans la famille, et dont la présence au moment de la recherche n'est plus actuelle, comme en témoigne l'énoncé suivant de **Madame B** :

Et heu vous auriez d'mander avant qu'il arrive on était déjà dans un état d'esprit et là deux ans et demi après heu la vie elle a bien repris son cours quoi...

La consigne suivante: « *est-ce que vous voulez bien qu'on parle de l'adoption de votre enfant ?* » nous paraît ainsi plus appropriée.

I.4. OUTILS METHODOLOGIQUES

I.4.1. L'entretien de recherche

Les connaissances sur ces adoptants en particulier étant rares, il nous a fallu privilégier une démarche exploratoire pour tenter de comprendre leurs motivations « inconscientes »⁶. D'autre part, compte tenu de notre formation initiale de psychologue clinicienne et de notre pratique professionnelle de psychothérapeute, nous avons choisi d'aborder ce thème à partir d'entretiens cliniques non directifs. Yelnick (2005) rappelle que : « *L'approche clinique vise une compréhension en profondeur du sens que prennent, pour des sujets singuliers, les situations, les évènements. Le caractère clinique d'une recherche indique que celle-ci ne porte pas sur des faits en extériorité mais sur un « vécu », des points de vue subjectifs, des ressentis, un « rapport » à quelque chose* » (p.134). Pour Michelat (1975), il existe une relation entre le degré de liberté laissé à l'enquêté et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir. La liberté souligne Magioglou (2008), permet justement la production

⁶ C'est-à-dire celles qui ne sont pas présentes dans le champs actuel de la conscience et sont donc inconscients au sens descriptif du terme et non topique à savoir sans qu'une discrimination soit faite entre les contenus des systèmes préconscients et inconscients

d'informations symptomatiques qui risqueraient d'être censurées dans un autre type d'entretien. « *L'entretien non directif permet ainsi d'accéder aux savoirs de l'interviewé* » (Simonot, 1979, p.53).

Si l'on admet que le langage et la parole sont les moyens les plus adéquats pour un sujet de représenter son expérience, il est logique comme l'écrit Jacobi (2007) que « *tous ceux qui se préoccupent du fonctionnement psychique, social et collectif des sujets soient avides de leur discours* ». En effet, le langage est un outil précieux, propre à l'espèce humaine, à partir duquel nous pouvons communiquer verbalement et partager des croyances, émotions, idées, pensées, etc... (Reboul et Moeschler, 1998). Il permet d'exprimer des connaissances, des significations, de manifester des intentions et constitue le mode de communication le plus utilisé par l'être humain. Toute production langagière traduit donc l'activité psychique d'un sujet (Blanchet, 2003). Dans cette optique, Vanderveken (1988, p. 10) souligne que « *le langage exerce une fonction médiatrice essentielle dans l'expression des pensées. Toute pensée conçue par un sujet humain est en principe exprimable par les moyens de son langage lors de l'accomplissement d'actes de discours* ». C'est donc grâce à la conversation qu'il est possible de saisir les états mentaux des sujets. Il semble donc important d'orienter l'analyse sur le discours car les mots contiennent la vie psychique du locuteur et permettent donc la transmission de celle-ci (Georgieff, 2008).

La particularité de la situation d'entretien consiste en une interaction provoquée entre un « chercheur » et un sujet à propos d'un objet.

Le choix de l'entretien non directif sous-tend le projet d'une relation visant à faire jouer un rôle particulièrement actif à l'interviewé(e) reconnu(e) capable de s'exprimer valablement sur le thème proposé. Non seulement considère-t-on sa capacité de parole, mais aussi sa compétence concernant les différentes facettes du problème qui lui est soumis. Bien plus, le chercheur juge le sujet plus en mesure que toute autre personne de mettre au jour les données importantes requises. En ce sens il partage sa tâche d'investigation avec l'interviewé(e) et il lui en confie une large partie, lui-même se donne un rôle de déclencheur des communications, de facilitateur et de soutien de l'expression, grâce au maintien d'un niveau élevé de motivation chez le sujet.

L'entretien de recherche est l'outil de l'étude qualitative et exploratoire. Les vertus heuristiques de l'approche qualitative sont attestées par de nombreux auteurs rappelle Blanchet (2003). Cependant il nous a paru important d'enrichir et de soutenir les résultats de notre analyse clinique, issus d'une approche interprétative, avec des données mesurables.

Par le choix de notre méthodologie, nous avons voulu mettre en lumière le degré d'implication de chacun des deux membres du couple dans le thème de cette recherche, et par là même dans la démarche d'adoption.

I.4.2. Analyse de l'organisation du discours

La façon dont s'organise le discours commun nous paraît être un indicateur intéressant de l'identité collective du couple et de sa cohésion.

Pour ce faire, nous avons procédé à plusieurs mesures : ⁷

- la première mesure utilisée est le *nombre de mots produits* par chaque interlocuteur pour toute la durée de l'entretien commun. Cet indicateur donne une idée de « *qui occupe l'espace de parole* ».
- l'autre mesure est le *nombre de tours de parole*, il nous informe sur la façon dont s'organise le discours commun, et sur l'existence ou non, d'une construction collaborative du discours.

Nous avons procédé de la même façon pour les entretiens individuels.

Les résultats de ce codage devraient nous permettre d'analyser la pertinence de notre choix méthodologique, à savoir si la rencontre première avec le couple a bien permis, comme nous le postulions, la mise en place d'une relation de confiance, avec chacun des membres de ce couple.

Nous inférons dans cette recherche que le nombre de mots exprimés par chaque adoptant dans l'entretien individuel témoigne de la capacité de celui-ci à se révéler et à libérer sa parole ou non, et par conséquent de la qualité du cadre construit antérieurement.

D'autre part, nous avons comptabilisé le nombre de « on » et le nombre de « je » dans chaque entretien. Nous nous intéressons au pronom « on » utilisé au sens de « nous » et au pronom « je » dont l'utilisation atteste l'affirmation et l'implication du sujet dans le discours, sa particularité et sa présence en tant que « moi ».

Ces mesures nous renseignent sur le degré d'implication de chaque sujet dans la démarche d'adoption, sur la capacité à s'individualiser et à se distancier du discours du conjoint dans le sens où, comme le prétend Freud (1921) la relation de couple tend à générer une confusion

⁷ Ces mesures ont été restituées sous forme d'histogrammes que nous avons joints à nos annexes.

identitaire où l'individu s'aliénant à cet autre individu formant le couple, semble ne plus faire qu'un avec lui, avec une seule psyché.

Nous nous attendons donc à une prépondérance du nombre de « on » dans les entretiens collectifs et à une suprématie du nombre de « je » dans les entretiens individuels puisque c'est à cet endroit que nous devrions toucher à l'intime et à l'infantile de chaque sujet. Or en illustrant nos résultats dans le tableau 6, nous constatons que les résultats obtenus ne sont significatifs que pour deux individus : **Madame D et Madame E**. Nous avons donc étudié à quel moment de l'entretien, et à l'abord de quels thèmes chacun de ces deux pronoms étaient utilisés.

I.4.3. Le corpus

Les quinze discours ainsi recueillis et enregistrés ont été transcrits intégralement, le plus fidèlement possible, en incluant les répétitions de mots, de syllabes, les silences, etc... sans aucune ponctuation. Les réponses transcrites des interviewés ont donc conservé les caractéristiques de l'oral, avec ses hésitations et ses redites. C'est dans un état d'attention flottante que nous avons écouté ces enregistrements, que nous les avons retranscrits non sans éprouver tantôt des affects positifs, de la compassion pour certains interviewés (**couples A et D**) et tantôt des sentiments négatifs, sentiments qui étaient déjà apparus pendant les entretiens, notamment concernant le comportement « défensif » de **Madame E**. Il est surprenant de constater comme la qualité de la relation avec certains couples a pu modifier notre perception des corollaires de l'adoption. Il nous a ainsi fallu analyser notre propre contre transfert dans la qualité de la production du discours des interviewés.

Ni la communication kinésique (qu'il s'agisse de la mimique, du regard, ou des postures) ni la rythmique de la parole animant le discours n'ont été observées.

Par contre, nous avons transcrit :

Les jeux de voix

- voix forte
- voix basse ou chuchotée
- voix montante (↑)

Nous avons volontairement transformé certains détails et indices (patronymes, noms des

villes...) qui auraient pu permettre d'identifier les sujets interviewés, nous leur avons garanti l'anonymat.

Identification des locuteurs

Pour chaque entretien, nous identifions les interlocuteurs comme suit :

Mère

Père

Les lettres alphabétiques (**A, B, C, D, E**) utilisées pour identifier les couples d'adoptants correspondent à la chronologie de nos interviews.

P = nous-mêmes

Caractéristiques formelles de l'énoncé

/.../ : signifie une période inaudible ;

Silence x : indique un silence d'une durée de x secondes ;

(Rire) : indique une expression paraverbale de rire ;

Les répétitions sont toujours notées. L'orthographe standard est respectée (cependant nous avons transcrit les propos de ces couples tels qu'ils ont été exprimés), la ponctuation n'est pas marquée.

Certains **événements** sont rapportés et écrits en italique (par exemple : *va ouvrir au chien, prépare le café...*)

Tours de parole :

La mise en évidence de l'ordonnement des tours de paroles, décrite sous sa forme générale par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), nous renseigne sur la gestion locale de l'alternance conversationnelle. Nous ainsi avons numéroté chaque tour de parole, celui-ci étant délimité par la présence de l'un et/ou l'autre des critères suivants : changement de locuteur et silence de plus de deux secondes. D'autre part, nous postulons que le nombre de mots prononcés par chacun de nos interviewés nous informe de « *qui occupe l'espace de parole* ». Aussi avons-nous choisi de numéroté chaque ligne.

En voici un exemple :

36. **14. P :** *donc trois enfants biologiques mais de toute façon un enfant adopté*
37. **15. Mère :** *oui de toute façon sur le deuxième ou le troisième ou le quatrième oui*
38. *c'est un projet qu'on avait tout jeunes*
39. **16. Père :** *oui enfin après on sait jamais*
40. **17. Mère :** *oui un projet qu'on avait ados quand on discute quand on est ados voilà*
41. *on fait des projets ados après quand on a vingt trente ans de plus on dit ça on l'a*
42. *fait ça on l'a pas fait y a des choses qui bifurquent complètement en tout cas*

Les entretiens sont présentés en annexe dans leur totalité.

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS

I. ANALYSE DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS

I.1. DANS LES ENTRETIENS COLLECTIFS

Nous constatons qu'il y a des éléments de procédure qui se sont organisés spontanément mais de façon convergente chez plusieurs couples : c'est l'épouse qui débute le discours dans l'entretien collectif, sauf en ce qui concerne **Madame E**.

En effet, on assiste à une absence de temps de latence pour ne pas dire un « démarrage » immédiat du discours de celles-ci, après l'énonciation de la consigne.

Dans l'après coup, nous observons pour l'ensemble de ces couples, une prise de parole imminente de celui ou celle avec qui le premier contact (téléphonique) fut pris. Rappelons que les rendez-vous furent contractés avec **Mesdames A, B, C et D** et avec **Monsieur E**. Tout se passe comme si ce premier contact signait l'accord de cette rencontre entre les deux interlocuteurs (l'interviewer et l'interviewé). Cet accord peut être perçu comme un premier gage d'investissement dans la relation. Le membre du couple acceptant cette interaction s'engage et engage le couple qu'il forme avec son conjoint à donner les éléments d'information nécessaires à la progression du travail de l'interviewer. Il engage ainsi sa responsabilité dans le bon déroulement de l'entretien. Le désir d'un bon déroulé de l'interview, tout comme le désir de donner une image valorisante et légitimante de lui-même et de son couple, peut expliquer cette monopolisation de la parole à l'énonciation de la consigne. D'autre part, le sujet de notre étude ayant été abordé lors de notre appel téléphonique, nous avons supposé que celui-ci ait pu être préparé, pensé et élaboré antérieurement, par certains membres de ces couples comme le laissent supposer certains fragments de discours particulièrement structurés et organisés.

Mère : on a eu un cheminement assez long comme tous les parents qui sont partis sur l'adoption il a fallu trois ans et demi entre la première lettre au Conseil Général et le moment où notre petit gars est arrivé on a mis à profit ce temps-là que pour rencontrer des gens des groupes de paroles on n'a pas rencontré beaucoup de couples qui avaient déjà des enfants qui étaient dans notre situation

Entretien mère A lignes 2-6

Partant de cette observation, il ne paraît donc pas surprenant que les mères (4/5) s'accaparent de la narration de la « naissance » de ce désir d'adoption, et/ou des circonstances et des conditions de cet acte. Parfois elles invitent leur conjoint à prendre la parole, à donner son point de vue comme l'illustre l'extrait suivant tiré de **l'entretien du couple D (lignes 2-22)**.

*Mère : on va peut-être un peu vous raconter notre parcours parce que heu c'est forcément lié donc heu nous on s'est mariés en 96 et donc nous avons souhaité fonder une famille donc après le mariage j'étais en dernière année de fac d'ailleurs et puis il s'est avéré que ça heu c'était un petit peu plus compliqué que prévu que d'avoir des enfants donc on a eu un parcours de PMA et il s'est avéré que bah nous avons eu des jumeaux Matthieu et Pierre par FIV hein parce que c'était y'avait que ce moyen là y'avait pas de solution à ce moment-là de toute façon y'a eu deux ans de parcours PMA et donc Matthieu ben c'est vrai qu'après avoir eu les jumeaux on aurait pu voilà s'arrêter entre guillemet ou se contenter d'avoir juste Matthieu et Pierre on a essayé d'avoir le troisième enfant par embryon cryogénisé à la première FIV y'a trois embryons qui avaient été cryogénisés donc ça n'a pas marché donc on s'est posé la question « qu'est-ce qu'on fait est-ce qu'on s'arrête , est-ce qu'on a toujours ce désir de troisième enfant est ce que... » et puis je pense que mon l'adoption moi je l'avais déjà en tête depuis un moment je pense certainement même avant de connaître mon mari à mon avis parce que j'ai essayé un peu de réfléchir à la question et heu quand on a appris parce que on a une stérilité mixte quand on a appris qu'y'avait ce souci-là **moi j'**pensais **j'**avais tout de suite dit à mon mari que » si on peut pas biologiquement on adoptera » donc c'est quelque chose que qu'on avait déjà en tête **enfin** notamment **moi j'**l'avais depuis le début **je** sais pas (s'adressant à son mari) **est-ce que tu veux compléter ?***

Père : avec moi c'est plus au jour le jour en fait heu je commence à me poser des problèmes quand ils se présentent.

L'adverbe « *enfin* » utilisé par Laurine sert ici à récapituler une autocorrection : elle ne parle plus de quelque chose de commun au couple comme le laissait supposer le début de son assertion, mais bien au contraire d'une idée, d'une pensée personnelle. L'expression « *je ne*

sais pas » pourrait être entendue comme un « *pour toi, je ne sais pas* » destiné à son époux. La réponse de ce dernier semble confirmer les dires de son épouse, puisqu'elle présuppose toute absence d'anticipation pour un tel projet, en même temps Rémi indique ici qu'il s'est adapté. La demande de Laurine à l'adresse de son époux nous semble spontanée, à aucun moment nous n'avons perçu d'indices d'impatience chez le conjoint qui aurait pu laisser penser qu'il souhaitait prendre la parole.

Mais le plus souvent le conjoint n'attend pas cette « autorisation ». Profitant d'un silence ou d'une hésitation de son épouse, il s'empare de la parole pour alimenter le discours de cette dernière, le compléter et/ou le rectifier.

Mère : moi je pense quand même qu'y a heu y'a quand même une histoire c'est que bon Alain il a une sœur adoptive enfin une enfant qu'avait

Père : c'est pas vraiment une sœur adoptive en fait enfin, mes parents étaient famille d'accueil de la DDASS heu ...

(Entretien couple B, lignes 2-5)

En utilisant l'adverbe « *enfin* » Lucie et Alain expriment tous deux une autocorrection. Tout se passe comme si, ni l'un ni l'autre ne savait réellement comment nommer cette enfant accueillie il y a plusieurs années par les parents d'Alain, ou plutôt comment qualifier les liens qui unissent cette enfant à la famille. Nous verrons ultérieurement, dans l'analyse qualitative de l'entretien de ce couple, le sens que peut prendre cette difficulté à nommer ce « lien ».

Généralement, père et mère poursuivent alternativement et spontanément le discours de l'autre en approuvant, rebondissant ou nuancant les paroles de leur conjoint, lorsqu'ils abordent leur « long » cheminement jusqu'à l'apparement avec son lot de démarches administratives, l'attente de l'enfant, la naissance de leurs enfants biologiques et cette parentalité particulière. Ainsi, chaque locuteur s'appuie sur le discours de son partenaire pour construire son propre discours et agit sur le discours de l'autre.

Mère : [...] on se rendait compte que les parents qui adoptaient leur premier enfant étaient plus dans leurs interrogations de nouveaux parents avec l'adoption qui était quelque chose de supplémentaire

Père : leurs interrogations, ils le ramenaient à l'adoption et on se rendait compte, nous pour avoir déjà vécu une parentalité, que c'étaient des questions que l'on se

posait et du coup on était pas toujours sur la même problématique et surtout la première chose pour nous c'est que c'est une adoption choisie et non pas « subie » on se rend compte que les couples qui adoptent c'est après avoir essayé pendant plusieurs années d'avoir des enfants, soit par procréation médicalement assistée

Mère : du coup c'était parfois inconfortable pour nous de dire « nous on a essayé d'être parents de cette façon-là aussi » et donc le chemin a été difficile comme pour tout chemin vers l'adoption mais parfois on se sentait pas trop le droit de l'exprimer [.....] pour nous c'était difficile mais quelque part on l'avait voulu on aurait pu faire un troisième enfant. (Entretien couple A, lignes 8-23).

Nous observons donc une construction collective du discours dans l'approche de ces thèmes, marquée par des énonciations conjointes et des phénomènes de reprise confirmant ainsi l'identité du collectif et sa cohérence. Les tours de parole Mère/Père se succèdent, comme nous pouvons le constater dans la figure 2 (Annexes).

Si l'on se réfère à l'article d'André (2010), on peut parler d'énonciations conjointes lorsqu'un locuteur commence une énonciation et qu'un second complète cette même énonciation. L'auteure appelle « énonciations conjointes » ces constructions discursives constituées d'un enchaînement de deux interventions, la seconde, la complétion, s'inscrivant dans le prolongement syntaxique et /ou discursif de la première.

Dans l'exemple suivant, la complétion met au jour un processus interactionnel permettant au locuteur – compléteur (**Mère E**) de reprendre la parole

Père : au début c'est vrai nous on regardait pas la notion d'âge ou ces choses-là donc il a fallu faire un peu plus de démarches parce que à priori il fallait que ce soit un enfant d'un âge inférieur à celui de notre dernière

Mère : ce qu'on nous avait confirmé, nous on s'est toujours dit qu'on voulait un enfant entre les deux de manière à avoir un peu un tir groupé quoi pour pouvoir faire en sorte qu'ils puissent se rencontrer interagir faire des choses ensemble

Père: sans trop de décalage

Mère: sans trop de décalage et quand on a fait des réunions pour l'agrément on nous a dit « ah ce s'rait quand même mieux vous savez patati patata » [.....]

(Entretien couple E, lignes 30-38) :

« Les énonciations conjointes sont des traces de la construction collective du discours, elles

sont d'ailleurs plus fréquentes lorsque les locuteurs se connaissent bien et qu'ils ont l'habitude d'interagir ensemble. Ces constructions peuvent avoir des valeurs pragmatiques spécifiques comme marquer l'accord entre les locuteurs. » (André, 2010, p. 4). Elles servent donc à marquer l'identité du collectif, sa cohérence, son harmonie comme en témoignent les exemples suivants :

Mère : on est descendu de l'avion à Charles de Gaulle là on est restés on a pris tout de suite le TGV pour arriver en Lorraine donc on s'est promenés dans l'aéroport avec le petit Léo et on a regardé les avions on trouvait ça fantastique, merveilleux
Père : émouvant

Mère : émouvant et ensuite on est allés sur le quai du TGV et là Léo il a soufflé y'a un truc bizarre qui est sorti de sa bouche et là ça m'a scotché...

(Entretien couple B, lignes 312-317).

Mère : pour nous oui c'était bien d'en avoir trois

Père : ou plus mais après il faut pouvoir aussi

Mère : après c'est qui fait qu'on en a pas eu plus c'est des raisons financières des raisons de temps des raisons de les éduquer les élever de

Père : dans des conditions favorables ...

(Entretien couple E, Lignes 11-15).

D'autre part, le nombre conséquent de pronoms « on » à valeur de « nous » utilisés par les deux membres des couples, renforce encore cette identité du collectif dans l'entretien commun et plus particulièrement lors de la narration des démarches liées à l'adoption et à la naissance physique et psychique des enfants. Ce rapport *on/je* est significatif notamment dans le discours des **mères A et B et E** où l'utilisation du « on » est cinq à dix fois plus élevée que celle du « je » (Figure 3, volume 2). Ce pronom a, d'une part, valeur de « nous » et son utilisation prononcée nous conforte ainsi dans nos présupposés de départ. D'autre part, il a une valeur défensive puisqu'il est employé massivement par **Mesdames A, B et E** dans l'évocation d'évènements douloureux tels que leur relation problématique avec l'enfant adopté (**Mesdames A et E**), et les circonstances de la naissance de leurs enfants biologiques, comme le laisse transparaître l'extrait de **l'entretien du couple B (lignes 677-683)**

Mère : pas faciles voilà et sans compter qu'on était jeunes Lionel est né on avait

*vingt-cinq ans **on** était quand même relativement jeunes avec le recul **on** étaient tout seuls en région parisienne ouais vingt-cinq ans maintenant je me dis qu'**on** est vraiment jeunes pour assumer enfin des jeunes adultes **on** était quand même pas très démerde quoi maintenant **on** habite en B déjà les hôpitaux ici ben sont quand même plus simples à gérer ben quand y a un enfant malade les mamans peuvent aller avec y a plein de choses et y a sa maman qui est tout près ça facilite quand même la vie quand y a euh un souci enfin*

Ainsi, le « je » est essentiellement employé pour évoquer des ressentis.

***Mère :** pour **moi** y avait un manque hein **j'**avais **j'**pouvais pas avoir de troisième enfant y' avait vraiment un manque alors **je** sais pas si on est à la hauteur de quelqu'un qui peut pas avoir un enfant mais un moment quand même quand **je** voyais les femmes enceintes dans la rue il **me** manquait quand même cet enfant et j'pense qu'y a une grosse part d'égoïsme de toute façon on l'a fait avant tout pour nous pour construire notre famille **j'**suis pas persuadée qu'on puisse enfin tout le monde nous dit c'est fantastique ce que vous avez fait etc. **j'**suis pas persuadée qu'on puisse faire ça juste parce que c'est merveilleux c'est fantastique faut quand même reconnaître qu'avant tout ça correspondait à un besoin cet enfant là **j'**avais envie qu'il soit là et il **me** manquait et d'ailleurs c'est rigolo depuis qu'il est là c'est terminé **j'**ai plus du tout ce manque voilà...*

(Entretien couple B, lignes 499-508)

En considérant le nombre de mots produits par les mères et par les pères dans les entretiens communs, nous constatons que les **mères A, B, D et E** occupent plus amplement l'espace de parole (entre 30% et 60%), que les pères (Figure 1, volume 2). La prépondérance du nombre de mots chez **Monsieur C** est principalement due à la longue narration de son séjour en solitaire, en Ethiopie. L'énonciation de la consigne provoque, chez quatre couples sur cinq, un déferlement de paroles chez la mère. Nous pourrions ainsi inférer que celles-ci s'impliquent davantage dans l'entretien et/ou qu'elles ont une meilleure connaissance du sujet abordé. Or l'analyse du nombre de tours de parole, qui met en lumière une très légère supériorité (entre 10 et 20%) chez les adoptantes (sauf pour le **couple A** où le nombre de tours de parole excède les 25% chez **Madame A**), vient infirmer cette hypothèse (Figure 2, volume 2). En effet, si

les mères ont tendance à produire des énoncés plus longs, notamment dans les premières minutes de l'entretien, il y a une réelle co construction du discours qui témoigne d'un intérêt équivalent pour ce sujet, pour chaque membre du couple. D'autre part, la prédominance du nombre de mots chez les mères peut aussi s'expliquer par une tendance à se distancier plus librement de la consigne de départ pour aborder dès l'entretien commun des thématiques plus personnelles comme l'illustre l'exemple suivant :

Mère : y a eu 'fin un cas très éloigné parce-que je connais pas la personne mais je crois que ça m'avait marquée petite c'est la filleule de ma mère qui a été adoptée et à l'âge de quatre cinq ans donc une petite fille en France adoptée pupille d'état et ma mère me racontait l'histoire puisque ça l'avait elle-même marquée elle savait pas trop comment gérer ça elle a été adoptée on lui a jamais dit qu'elle était adoptée elle s'appelait Martine je crois et ils l'ont appelé Geneviève et donc et ma mère se souvient que la petite à quatre ans disait mais moi pas Geneviève moi Matine moi Matine et elle me racontait cette histoire en disant en m'expliquant que c'était lourd et quelque part que nous quand on était dans ce projet d'adoption on était vraiment préparés à raconter son histoire à l'enfant qu'il soit français enfin soit d'origine française ou d'un pays étranger et je me souviens que toute petite ça m'avait marquée cette histoire-là qu'on ait pas pu enfin qu'on ait pas dit à cette enfant qu'elle était adoptée et qu'elle débarque dans une famille comme ça et que elle l'a su à l'âge adulte quoi à une trentaine d'années donc je connais pas directement cette personne c'était une filleule très éloignée qui n'habite pas dans la région j'ai dû la voir qu'une fois quand j'étais gamine mais l'histoire m'avait marquée donc j'me suis dit mais comment on peut faire ça et ça m'avait perturbée qu'on puisse cacher heu l'adoption quoi et heu après heu pff j'suis née en Afrique j'suis née au Sénégal heu et quand on s'est lancés dans l'adoption c'est vrai que j'ai vite visualisé l'enfant comme noir alors moi j'pense (Entretien couple D, lignes 66-84) .

Laurine, tout en inscrivant l'autre (son mari) dans son discours, se pose ici comme sujet, en renvoyant à elle-même comme « je » dans son monologue (Kaës, 2010, p. 24)).

Le questionnement du désir d'adoption met en lumière, dans trois de ces entretiens communs, des divergences qui prennent la forme de rectifications et/ou d'interruptions du discours de l'autre, de tentatives de justifications principalement initiées par les pères, comme le montre

l'exemple suivant, extrait de l'entretien du couple B, (lignes 88-108)

*Mère : donc après avec le recul avec **notre** projet d'avoir trois enfants **on** pouvait en avoir que deux **on** s'est dit **on** va mettre notre projet d'adoption en route quand Pierre notre deuxième est né l'oncle d'Alain a adopté deux petites filles en Ethiopie*

Père : en Namibie

*Mère : pardon en Namibie donc ça **nous** a fait aussi repensé à tout ça **on** voyait que ça se passait bien que c'était pas inaccessible **on** s'est rapidement lancés dans cette démarche d'adoption quoi et puis aussi c'est aussi avec l'expérience qu'y avait autour d'eux **j**'pense qu'est-ce que **t**'en penses (en direction de son mari)*

*Père : oui **moi j**'suis pas sûr que ça ait eu*

Mère : dans ma tête

Père : peut-être dans ta tête (rires)

*Mère : si si dans **ma** tête*

Père : non mais voilà tu parles de plein de choses quand t'es jeune on voulait aller en Australie

*Mère : ben oui tu sais bien comment **je** suis (incompréhensible) (sourire)*

*Père : **on** a dit qu'on voulait partir dans le sud qu'**on** n'achèterait jamais de maison à W (rires*

*Mère : c'est pour ça que **je** dis*

*Père : on avait dit plein de choses mais voilà c'est sûr que ça a pu influencer un peu mais **je** suis pas sûr que ces discussions d'adolescents*

*Mère : ouais **je** sais pas*

La confrontation des points de vue oblige chaque locuteur à se poser comme sujet de son énoncé. Il nous semble qu'à partir du moment où Laurine ne reçoit plus l'étayage de son époux qui rectifie et pondère non sans un certain cynisme chacune de ses assertions, celle-ci se différencie du discours de ce dernier, et choisit de donner un tour subjectif à ses propos. Elle abandonne le pronom « on » à valeur de « nous » utilisé en début d'assertion. Elle se situe à la fois comme locuteur et comme énonciateur de ses propos en utilisant l'indice personnel « je ». Alain quant à lui « démonte » l'argumentation de Lucie, il se différencie des propos de son épouse sans toutefois parvenir à affirmer clairement son point de vue comme en témoigne l'expression « j'suis pas sûr ».

L'évocation par trois de ces **mères (B, C et D)** de la préexistence de ce désir d'adoption dans

l'adolescence, voire la préadolescence, fait basculer ce discours convenu et « understandable » vers une expression de leurs éprouvés singuliers et de ceux de leurs conjoints.

Mère : oui alors moi dans ma tête c'est plus y'avait une logique qu'on aurait un enfant en plus qui arriverait comme ça euh si j'avais pu faire trois enfants biologiques je pense on aurait fait trois enfants biologiques mais l'idée serait venue pour le quatrième on a fait deux enfants biologiques et c'était logique dans notre tête que le troisième ben y'en aurait un et si on pouvait pas le faire ce serait un enfant adopté
(Entretien couple B, lignes 24-28).

Deux d'entre elles décrivent un désir d'enfant indépendant de leur capacité de procréation, et de leur rencontre avec leur conjoint, qui finalement fait fi du désir de ce dernier.

Mère : ah oui moi depuis que je suis jeune depuis que j'ai quand j'étais jeune j'avais des idéaux (rires) et j'ai l'impression d'avoir toujours eu cette idée là un jour j'aurai des enfants heu naturellement mais que j'en adopterai alors allez savoir pourquoi alors en fait on peut remonter à la p'tite enfance hein y'a certainement des choses assez anciennes **(entretien couple C, lignes 2-5)**

Mère : c'est quelque chose que qu'on avait déjà en tête enfin notamment moi j'l'avais depuis le début.

(Entretien couple D, lignes 18-19).

Ici l'adverbe « enfin » rectifie l'assertion de départ : le « on » n'a pas valeur de « nous », il s'agit bien d'une idée personnelle de Laurine.

Tout se passe comme si l'exploration du désir d'adopter, en réactivant des vécus, des ressentis, les « autorisait » à se distancier du discours de leur conjoint. L'emploi du pronom « je », tout comme certains indices énonciatifs et co-énonciatifs (la pondération du discours de l'épouse par l'époux) viennent confirmer ces capacités de distanciation et d'affirmation de leurs propres désirs.

Ainsi, en investiguant le désir d'enfant dans l'entretien collectif, nous re-questionnons la dimension psychique subjective du sujet, qui implique l'affectif et l'imaginaire en distinguant le désir de l'un du désir de l'autre.

En effet, nous assistons à cet endroit à la fois chez la mère et chez le père, et pour trois de ces couples, à un véritable monologue de chacun des partenaires tant le discours du (de la)

conjoint (e) est négligé comme nous le constatons dans les extraits suivants :

Mère : on s'est connus assez jeunes tous les deux quand même alors voilà quand j'allais chez lui et qu'on était ados y avait sa sœur qui était là elle est repartie vivre chez ses parents elle est revenue plus tard quand elle a eu dix-huit ans et qu'elle a eu l'occasion de reliaer des liens enfin de reliaer des liens et donc dans notre tête c'était logique qu'on aurait un enfant adopté ou qu'on aurait un enfant issu euh de la DDASS à la maison pour un placement ou une adoption y avait vraiment déjà c'était logique ce serait pas forcément le troisième enfant ça aurait pu être le quatrième ça aurait pu être enfin on avait cette idée-là euh

Père : on l'avait évoqué mais voilà y a aussi eu la naissance des deux enfants biologiques

Mère : oui après

Père : qui s'est pas aussi bien passée que ça enfin t'as quand même eu euh des problèmes de santé avec les deux enfants euh les médecins ont dit euh si vous en faites un troisième on peut pas garantir la vie des enfants ni la vôtre bon

Père et mère (simultanément) : tu je faisais de l'hypertension

Mère : oui alors moi dans ma tête c'est plus y avait une logique qu'on aurait un enfant en plus qui arriverait comme ça euh si j'avais pu faire trois enfants biologiques je pense on aurait fait trois enfants biologiques mais l'idée serait venue pour le quatrième on a fait deux enfants biologiques et c'était logique dans notre tête que le troisième ben y'en aurait un et si on pouvait pas le faire ce serait un enfant adopté

P : d'accord

Mère : puisque les deux étaient imbriqués l'un dans l'autre les deux histoires voilà la question s'est même pas posée quand on a su que qu'on pouvait pas avoir de troisième enfant très rapidement on s'est rapidement tournés vers l'adoption.

(Entretien couple B, lignes 10-32).

Nous nous apercevons dans l'entretien commun d'une utilisation généralisée du pronom « on » par tous les membres du couple, essentiellement pour évoquer les étapes de la procédure d'adoption, depuis son projet, jusqu'à l'accueil de l'enfant, comme si ce projet d'adoption se devait d'être un projet conjugal avec agrément des deux conjoints. En effet, pour qu'une adoption en Ethiopie se concrétise il est nécessaire que les deux époux y consentent. Tout se passe comme si l'adoption était vécue comme une « conception »

conjugale qui ne peut prendre corps que si l'on est deux.

« Et pis au mois d'janvier on a donc déjà je lui en ai parlé hein voilà je t'en parle heu voilà moi j'aimerais bien concrétiser ça mais heu bon ben libre à toi hein on est deux hein j'peux pas être toute seule hein on peut pas plonger comme ça faut bien qu'l'autre adhère heu » (Entretien couple C, lignes 66-68)

Conception comparable à celle des enfants biologiques dont la narration est, elle aussi parsemée de pronoms « on » à valeur de « nous ».

Au regard de la figure 3 (volume 2), il existe chez **Monsieur A** et chez **Monsieur E**, une propension à éviter les pronoms, quels qu'ils soient, ce que l'on pourrait lire comme une réticence à parler de soi en tant que sujet ou en tant que membre du couple. Cette réticence laisse supposer une non appropriation subjective et intersubjective chez ces deux pères.

« Il est d'usage de considérer que l'emploi fréquent des déictiques de locution (je, tu) caractérise une appropriation ou une prise en charge du discours (Benveniste, 1974), mais ces termes d'appropriation et de neutralisation discursives n'indiquent pas pour autant la relation forte ou faible que le locuteur établit dans son discours, l'importance que certains contenus revêtent à ses yeux » (Blanchet, 2003, p. 46).

En effet, les énonciations de **Monsieur A** démontrent des capacités de grande empathie à l'égard de Mattéo dont il tente d'expliquer les attitudes, tout comme à l'égard de ses propres parents comme nous pouvons le voir dans l'extrait suivant :

« C'est pour cela qu'on comprenait nos parents qui n'adhéraient pas au projet ils ont évolué plus lentement mais on les a accompagnés au moment de l'apparement et ils ont vécu pleinement d'être grands-parents » (entretien couple A, lignes 337-339)

Il tente dans ces propos de rassurer, de partager sa propre analyse et/ou interprétation des comportements de Mattéo, et /ou de ses filles biologiques.

« Il y a tellement de bouleversements on ne peut pas lui en vouloir de devoir sauter la soupape de temps en temps » (Entretien couple A, lignes 580-581).

« On répond on sait que ce n'est pas contre nous (qu'il dirige son agressivité) on essaie de dédramatiser que c'est normal qu'on en a parlé avec d'autres gens qui

vivent la même chose voilà qu'on ne s'inquiète pas pour ne pas qu'elles (ses filles) s'inquiètent non plus » (Entretien couple A, lignes 605-607).

Ainsi la propension à inférer à autrui des ressentis et des sentiments, réduit considérablement l'utilisation du pronom personnel dans son discours, pour autant nous ne pouvons pas conclure à une faible implication de **Monsieur A** dans son discours.

Par ailleurs, les propos de **Monsieur E** à valeur essentiellement référentielle, parfois explicatives et /ou descriptives, témoignent d'une faible relation de celui-ci avec son discours.

Père E : c'est une institution qui essaie d'apporter des règles des repères des habitudes heu et la perception d'un enfant de règles établies par l'institution est complètement différente de celle donnée par une famille ou des personnes

(Entretien couple E, lignes 115-117),

En conclusion, nous assistons dans les entretiens communs à une prise de possession de l'espace de parole par toutes les adoptantes. Celles-ci se montrent en effet plus prolixes que leurs conjoints hormis pour le **couple C** où nous observons un équilibre, une symétrie dans la prise de parole (Figure 1, volume 2). Les mères prennent plus fréquemment la parole, mais pas de manière significative, sauf pour le **couple A** (Figure 2, volume 2). Nous observons une utilisation massive du pronom « on » à défaut du « je » dans tous les entretiens communs (Figure 3, volume 2). Globalement nous pouvons dire que le « on » est employé dans l'entretien commun par tous les membres du couple et essentiellement dans un objectif narratif pour évoquer les étapes de la mise en acte de l'adoption, et plus généralement leur parentalité.

I.2. DANS LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Dans la séquence des entretiens individuels, nous retrouvons les mêmes places (spatiales) occupées lors de notre première rencontre. C'est encore l'épouse qui débute sans référence à une préparation qu'ils auraient pu faire avant mon arrivée. Le conjoint quitte la pièce. Certains sujets, comme **Madame D**, évoquent le travail de réflexion entrepris depuis cette rencontre :

« Non je pense que c'était une de mes idées ça parce que j'ai réfléchi avant de faire l'entretien le désir d'adoption c'est moi qui ai verbalisé assez rapidement avant même la FIV... ».

(Entretien mère D, lignes 36-38).

Le discours est bien souvent moins spontané, comme si l'entretien précédent avait donné lieu à une discussion autour d'une censure exercée par le conjoint ou si la réflexion avait amené à une autocensure. D'autre part, l'entretien et la situation duelle « oblige » à une plus grande implication de l'interviewé, celui-ci ne pouvant plus étayer sa parole sur celle du conjoint, ni s'effacer derrière son discours.

C'est aussi dans ce cadre que nous avons tenté d'approfondir des thématiques abordées lors de l'entretien commun, et en lien avec l'histoire infantile particulière de chaque sujet. Celles-ci nous paraissaient « incontournables » pour la compréhension de notre objet de recherche ; il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans cette situation, de nombreuses résistances se manifestant par des ruptures dans le processus de parole (hésitations, langage confus...).

Et puis au bout de plusieurs tours de parole, nous observons que la parole se libère, et plus particulièrement dans le cadre de la relation duelle père /intervieweur. **Monsieur E** occupe trois fois plus l'espace de parole que dans l'entretien commun, tout comme **Monsieur B**, **Monsieur A** et **Monsieur D** se montrent approximativement deux fois plus loquaces que dans la situation précédente (Figure 4, volume 2). Nous constatons cependant encore une supériorité du nombre de mots dans les discours des mères en comparaison des discours des pères, sauf chez les couples B et C.

Tout se passe comme si la situation individuelle permettait à chaque sujet d'évoquer librement son histoire ou sa préhistoire, les souffrances passées et toujours présentes, la fragilité des liens tissés avec l'ascendance et parfois même avec la descendance ; comme si l'intervieweur re-prendait une place de thérapeute dans cette situation particulière, dans les fantasmes de l'autre, tout au moins. Qu'il s'agisse d'abandon, de décès brutaux, de sentiments d'injustice et de « non-valeur », de rivalités fraternelles toujours sensibles, et malgré le poids d'une certaine résistance, chaque individu interviewé s'est autorisé et/ou nous a autorisé à explorer un aspect de son histoire originale.

C'est ainsi que nous constatons dans l'entretien individuel, et chez la plupart des

interviewé(e)s la prédominance d'un thème particulier : celui d'une relation intime et d'une histoire douloureuse avec un membre de leur propre famille d'origine. La durée de l'évocation et de la description de cette relation ainsi que sa place dans le discours du sujet, nous semble être un indicateur d'importance d'une problématique toujours actuelle et démontre le besoin de soulager une tension liée à l'affect qui le traverse à ce moment-là. Kanfer, Philipps, Matarazzo et Saslow (1960) confirment que les thématiques à forte implication augmentent la durée du discours par rapport aux thématiques à faible implication. C'est comme si l'interviewé s'enfonçait à ce moment précis dans « *un dialogue avec lui-même* » oubliant le rôle de l'intervieweur qui devient en quelque sorte un « confident », un complice qui se fonde dans son discours, comme en témoigne l'utilisation du pronom « tu » (indiquant une intimité suffisante) lorsque **Madame B** évoque le décès de sa mère par autolyse.

Mère : pis que moi je vois aussi avec heu plus de recul et de pis y a forcément moins d'douleur au début d'l'histoire 'fin cette femme-là on lui reproche rien la première dans la situation elle était pas facile heu donc heu c'est c'qui fait aussi que j'étais très indépendante pas' que heu à quinze ans y a une partie d'ta vie qui s'écroule et pis

P : mm

Mère : tu pars sur aut'chose ou tu t'arrêtes moi j'suis partie du principe que fallait continuer dans la vie et que ...

(Entretien Mère B, lignes 503-509)

Selon le postulat de Trognon, si le « tu » est mis à la place de « je », il brise le rapport allocuteur – allocuté. En parlant comme elle le fait, **Madame B** prend « *une maîtrise sur les fantasmes de l'interviewer, inversant les rôles classiques de la situation d'entretien* » (1980, p. 38). Ce fonctionnement pourrait être analysé selon l'auteur comme « *une résistance à l'interlocution d'entretien dans la mesure où il dissout la dichotomie des pôles interlocutoires caractérisant cette situation* ».

L'utilisation du « je » dans les entretiens individuels est ainsi surestimée : chez tous les interviewés, le nombre de « je » est deux à trois fois plus important que dans les entretiens communs (Figure 6, volume 2). Le « je » est majoritairement employé pour exprimer des ressentis, pour évoquer des souvenirs personnels et/ou analyser certains événements du passé

ou du présent.

*« [...] ce que **je** dirais est assez caricatural mais c'est un peu les les les le profil des hommes qui sont en qui frappent leur femme bien qu'il soit pas **je** pense mais **j'ai** quand même un doute spécialement violent ». (Entretien père D, lignes 231-234)*

Il reste cependant nettement inférieur au nombre de « on », et cela y compris dans les entretiens individuels pour cinq de nos adoptants : **Madame A et Monsieur A, Madame et Monsieur B et Monsieur E** (Figure 6, volume 2).

Cette difficulté à assumer leur énoncé matérialiserait-elle une difficulté à se situer en tant que sujet, en tant que personne « différenciée ». Y aurait-il une relation avec leur état antérieur de dépendance aux imagos parentaux, puis à celui du conjoint ?

Ou bien indiquerait-elle une résistance à s'impliquer d'avantage dans le thème proposé ?

En effet, nous constatons l'usage du pronom indéterminé « on » dans la narration d'évènements douloureux (conditions des naissances, conflits relationnels ...) participant ainsi à une mise à distance de ces épisodes pénibles, protégeant les énonciateurs d'affects désagréables.

*« [...] pouf les rôles se sont inversés heu cette situation où **on** doit être la fille d'son papa pendant très longtemps c'est terminé »*

(Entretien Mère B, lignes 433-434).

Le cadre de la relation duelle Père-Intervieweur a généré chez **Madame A et Madame E** des attitudes que l'on pourrait interpréter comme des attitudes de contrôle et/ou de vérification, matérialisées par leur irruption volontaire et physique dans la situation d'entretien.

Madame A venant proposer une tisane au moment même où je questionnais l'auteur(e) de l'initiative de l'adoption ; ce qui lui a permis de rectifier le discours de son époux et de se repositionner par rapport à son propre désir d'adoption.

***P** : et je crois me souvenir que c'est vous qui aviez eu cette idée c'était votre idée à vous d'adopter un enfant au départ*

(Madame nous rejoint dans la pièce pour nous servir une tisane)

***Père** : non pas forcément c'est vraiment une idée qui est venue à mûri tous les deux à*

vrai dire je ne sais plus vraiment

Mère : je me souviens d'un soir où c'est toi qui a dit et pourquoi pas

Père : ouais pas sûr peut-être sur le projet mais moi j'ai le souvenir que tout vient d'une émission qu'on avait regardé ensemble et on en avait parlé déjà là

Mère : et suite à l'émission c'est toi qui as dit et si on essayait.

(Entretien père A, lignes 35-43).

Quant à l'entretien individuel avec **Monsieur E**, il a été perturbé à cinq reprises par des bruits volontairement commis, par l'épouse et par la fille, depuis la pièce contiguë, au moment où il évoque son enfance avec un père inconnu, et plus précisément lorsqu'il évoque la composition « hétéroclite » de sa fratrie et les circonstances d'accueil d'un « frère » algérien. Tout se passe comme s'il fallait brouiller la qualité de l'écoute et/ou parasiter le cours de la pensée du locuteur. La fille interrompt l'entretien en tendant le téléphone à son père. Puis **Madame E** fait irruption à deux reprises pour demander un jeu à son époux lorsqu'il aborde sa relation avec l'enfant adopté et enfin pour clore l'entretien alors que nous sommes en train d'investiguer sa relation avec le frère « accueilli » et la place de Monsieur E par rapport à ce frère. L'intrusion physique de **Madame E**, dans la situation d'entretien a, nous semble-t-il, vocation de contrôler, et de limiter le discours de son conjoint.

Le rapport *nombre de mots dans les entretiens communs / nombre de mots dans les entretiens individuels* (Figure1 / Figure 4, volume 2), rend compte de son désir de maîtrise (c'est elle, en effet, qui occupe toute la place dans l'entretien commun), voire même de son emprise sur la parole de son conjoint. D'autre part, l'utilisation parcimonieuse du pronom « je » rend compte de la difficulté de **Monsieur E** à se situer comme sujet « désirant » voire comme sujet tout court. Tout mouvement de différenciation est rendu impossible dans la relation intersubjective avec son épouse.

I.3. CONDUITE DES ENTRETIENS

I.3.1. Dans les entretiens communs

La réalisation de nos histogrammes met en lumière la grande proportion de relances de

l'interviewer dans les entretiens communs et précisément dans ceux du **couple A, C et E**, donnant ainsi une impression de polylogue (Figure 2, volume 2).

Goffman, Trognon et Larrue, soulignent que : « *Lorsque le dialogue se déroule en présence d'un tiers, même s'il n'est pas intervenant, le locuteur dédouble potentiellement ses destinataires* ». (Cité par Kaës, 2010, p.26). Ils précisent que lorsque le nombre d'auditeurs est supérieur à l'unité, et que tous sont susceptibles d'intervenir dans la conversation à partir de l'énoncé du locuteur, le destinataire n'est plus une constante mais une variable parcourant l'ensemble des auditeurs : « *La reprise du discours d'un autre participant engendre, dans un polylogue, une négociation se développant en réseau* » (loc.cit.).

Nous évoquerons ultérieurement notre difficulté à conduire l'entretien avec **Madame E et Monsieur E**. Quant au **couple A**, il fut le premier couple à être investigué. Mue par la crainte que les interviewés ne se distancient trop de la consigne de départ, nous avons tenté de les recentrer sur des thèmes que nous jugions impérieux d'étudier. Nous retrouvons ainsi des relances thématiques, interrogatives et répétitives. Il nous est arrivé, d'autre part, lors du premier entretien de notre recherche, de faire référence à notre expérience et à nos connaissances théoriques, à propos des craintes d'une possible transgression de l'inceste évoquée par l'ascendance du couple.

En approfondissant le rapport *nombre de mots / nombre de relances*, nous constatons cependant que chaque relance est constituée en moyenne de six mots. Elles ont essentiellement fonction d'acquiescement (oui, mmm...), de rappel ou encore de reprise pour relancer le discours (Figure 4, volume 2).

Père : on est plusieurs là on était plusieurs heu y'a un p'tit salon d'accueil dans l'orphelinat pour vu l'pays c'était pas trop mal fait quand même avec des p'tits fauteuils des on pouvait être heu y'avait trois ou quatre couples plus [...] heu les tous les autres personnes étaient en couple c'étaient fin des voyages que j'ai fait c'était tous des gens c'était la première le premier enfant

P : Premier enfant

(Entretien couple C, lignes 240-246).

Nous remarquons des interventions plus fréquentes en fin d'entretien, et ceci pour la majorité des entretiens communs, le discours des interviewés devenant de moins en moins

prolixes avec un taux de modalisateurs de négations élevé, comme le laisse transparaître l'extrait suivant :

P : Il a gardé son prénom heu éthiopien

Mère : en deuxième

P : en deuxième

Mère : ouais

(3s)

P : Il s'appelle comment

Mère : /.../ (rit)... donc voilà ça explique pourquoi on a

Père : et en amharique ça veut dire «par ton Dieu» parce qu'il est heu orthodoxe

Mère : mm

P : «par ton Dieu»

Père : «par ton Dieu»...

P : il est il est orthodoxe y il est croyant mm non non pas forcément j'suppose

Père : non heu non non donc heu en plus nous on est pas du tout non plus heu croyants... donc voilà donc lui heu c'est pareil des fois ça arrive qu'on lui dise t'es orthodoxe mais y s'en fout heu

(15secondes)

P : vous même vous étiez un un enfant un peu opposant ou

Père : oh non

P : non

Père : non non ... j'ai voulu avoir heu heu de l'indépendance assez tôt à l'époque on pouvait donc heu mais rebelle non

P : non

Père : non

(Entretien couple C, lignes 996-1017)

Par ailleurs, nous constatons une plus faible intervention en début d'entretien au moment de la narration du parcours et de la mise en acte de l'adoption ainsi qu'en milieu d'entretien lors de l'évocation des circonstances de la naissance physique et psychique des enfants biologiques et de l'enfant adopté, les énonciations se déroulant de manière vivante et spontanée.

Nous avons clôturé l'entretien en nous référant au cadre temporel que nous nous étions fixé, vu que ces entretiens se déroulaient en soirée et surtout par crainte de tomber dans une conversation banale, au vu des thèmes abordés.

Père : je sens pas ce conflit de non on regarde les mêmes films bon sans tomber dans le côté papa copain mais y'a quand même que si on se mate un film finalement on aime les mêmes trucs on partage les mêmes films

Mère : c'est moi qui aime pas les mêmes choses que vous parce que ils aiment les trucs de super héros moi pas du tout c'est moi qui joue un peu le côté vieille France

c'est bien aussi c'est intéressant aussi non mais si j'ai j'suis une maman je pousse vers l'extérieur ouais vraiment les deux grands enfin les trois on leur a dit « passez votre BAFA à dix-sept ans faites des colos » c'est aussi un enseignement de la vie les colos prendre en charge des petits c'est quand même une grande responsabilité là Matthieu m'a fait rire l'année dernière c'est des gamins qui sont très scolaires et très bons voilà le prof de maths qui les a eu l'année dernière donc ils avaient quatorze ouais en fin d'année l'année dernière le prof de maths fait des colos aussi l'été les appelle « bon les H. si à dix-sept ans vous avez votre BAFA je vous embauche » Matthieu m'a dit « maman j'ai trouvé du boulot dans trois ans je bosse » c'était mignon quoi non voilà y'a pas de souci.

(Entretien coupe D, lignes 1041-1054)

I.3.2. Dans les entretiens individuels

En considérant notre conduite de l'entretien dans l'après-coup et notamment au moment de la retranscription, nous relevons de nombreuses relances de notre part, notamment dans les premières minutes des entretiens individuels où l'entrée dans le discours pour l'interviewé nous semblait difficile, comme l'illustre l'extrait suivant :

P : pouvez-vous me parler de votre désir d'adoption

Mère B : et heu vous auriez d'mandé avant qu'il arrive on était déjà dans un état d'esprit et là deux ans et demi après heu la vie elle a bien r'pris son cours quoi

P : oui oui

Mère B : c't'à dire que on a l'impression qu'il est là d'puis toujours Léo et que on s'est jamais posé la question de on arrive à s'dire «mais il était là au baptême de... voilà on s'appelle plus

P : mm

Mère B : c'est logique qu'il soit là qu'il soit pas là heu et donc les motivations elles disparaissent un peu

P : oui oui

Mère B : j'espère que j'vais m'rappeler heu quelle était l'idée de départ quelles quelles étaient les idées ouais (silence 5s)

P : parce qu'au départ en fait ça s'origine quand même heu enfin dans dans comment c'est lors de la rencontre heu avec votre heu futur mari que

Mère B : oui

P : ça s'origine dans dans

Mère B : mm

P : tout au début d'la relation

Mère B : oui

P : j'ai l'impression

Mère B : oui oui

P : dans

Mère B : c'est l'idée qu'on a eu dès l'début 'fin on adopterait un enfant heu

P : alors

Mère B : quand on quand on c'est vraiment heu quand on sera grand on s'mariera et on aura des enfants et on aura un enfant adopté...

P : et et voilà c'est c'est ça

Mère B : c'est une histoire d'adolescents

P : oui (Entretien Mère B, lignes 1-19) :

Nous constatons dans cet extrait de l'entretien individuel de **Madame B**, une entrée dans le discours très hésitante, nécessitant de nombreuses interventions de l'interviewer pour soutenir et encourager la progression du discours. La plupart de ces interventions se présente sous la forme d'acquiescements, d'autres reformulent le contenu de l'entretien précédent.

D'une manière générale, nous observons que nous sommes plus souvent intervenues dans le cadre des entretiens individuels, comme le met en évidence la figure 5 : la progression du discours se faisant plus aisément dans un contexte de co-élaboration, avec une personne connue. Nous notons ainsi une quasi symétrie dans les tours de parole sauf en ce qui concerne les **couples B et D** (Figure 2), donnant ainsi à l'ensemble de ces interactions verbales, une illusion de conversation. En effet, plus la courbe de production discursive chutait, plus le nombre de nos consignes augmentait et le mode interrogatoire remplaçait peu à peu le mode entretien de recherche. Nous pouvons ainsi mettre en évidence l'importance de l'étayage de la parole du conjoint sur la progression du discours de chaque membre du couple.

Si certaines de nos relances sont reprises en écho d'intervention pour inciter le locuteur à développer davantage ses idées, d'autres ont pour objectif des demandes de précision sur des thématiques ou des idées que l'interviewé(e) évoquait précédemment dans l'entretien collectif et pour lesquelles nous souhaitons un étayage :

P : Il a toujours sa maman alors

Père : non

P : non

Père : elle est décédée

P : D'accord

Père : les deux parents sont décédés... c'est pas il a pas été abandonné pour heu hein comme beaucoup heu par exemple

(Entretien couple C, lignes 274-280).

D'autres encore nous permettaient de vérifier notre propre compréhension de leur discours. Comme l'affirme Blanchet, l'activité d'écoute de l'interviewer « *met en œuvre des opérations de sélection, inférences, comparaison par rapport aux objectifs de l'entretien... L'écoute étant ainsi dirigée par des objectifs, elle se trouve guidée par des hypothèses préalables de l'interviewer liées ou non à un cadre de référence* » (2003, p. 152), et c'est donc ce processus selon cet auteur, qui est au cœur de la problématique des effets de biais. En effet, après certains silences que nous interprétions comme « vides » et mues par la crainte que l'interviewé ne bascule dans des propos trop généraux, il nous arrivait de relancer le discours en introduisant des thématiques nouvelles comme par exemple l'implication des grands-parents dans l'adoption, par la formulation de questions directes dérogeant ainsi à la règle de la « *non directivité* ». Mais comme l'évoque Sophie Duchesne (1996), les guillemets sont là pour rappeler que l'expression « non directif » désigne l'idéal vers lequel doit tendre la pratique de l'intervieweur, et non une réalité. Elle qualifie une attitude et non la nature de la relation effectivement établie entre interviewé et intervieweur puisqu'il est acquis que la non directivité est un mythe.

Enfin, nous avons clôturé l'entretien individuel après une longue série de silences « vides » suivis de relances, considérant que l'interviewé nous signifiait par cette attitude, qu'il n'avait plus rien à dire ou ne souhaitait plus rien dire de pertinent sur le sujet. Et pourtant c'est bien souvent après l'arrêt du magnétophone, une fois que nous quittions notre habit d'intervieweur, que l'entretien reprenait sous la forme d'une conversation animée et libérée.

II. ANALYSE QUALITATIVE DES DISCOURS

II.1. ANALYSES DES ENTRETIENS COMMUNS

II.1.1. L'adoption de MATTEO

L'interview de ce couple eut lieu deux mois et demi après l'adoption de Mattéo.

Au moment de notre rencontre, **Monsieur et Madame A** semblent encore dans une phase d'observation, d'adaptation de leurs comportements à ceux de cet enfant, et d'accordage affectif. Tout se passe comme si Muriel et Laurent s'essayaient encore à cette « nouvelle parentalité ».

C'est la mère qui s'empare de la narration des démarches et de l'attente. Elle énumère longuement toutes les difficultés rencontrées jusqu' à l'apparement, les entretiens avec les travailleurs sociaux... Toutes ces démarches couronnées de succès, semblent avoir conforté Muriel et Laurent dans leurs compétences parentales, éducatives et psychologiques dont ils semblaient douter : *« savoir qu'on est capables de cette parentalité-là ... qui n'est pas donnée à tout le monde... on se sent les épaules pour le faire... »*. Tout se passe comme si cette démarche d'adoption considérée dans un premier temps comme un « défi », une « aventure » serait recherchée dans un but de réassurance de leurs aptitudes à être de bons parents, comme l'illustrent les propos suivants : *« on est plus les mêmes parents avec elles (les filles)... parce qu'il y a eu l'arrivée du petit frère », « on s'est posés des questions qu'on ne se serait jamais posées si on avait pas choisi l'adoption... »*. Cette démarche leur a permis de recevoir, selon l'expression de Delaisi de Perceval (2010), *« un tampon de bons parents »*. D'autre part, les expressions empruntées par Laurent telles que : *« faire le pari », « prendre le risque »* qui se définissent comme suit : *« convenir d'un enjeu que remportera la personne qui aura raison sur la question »*, laisse sous-entendre le besoin de ce dernier, non seulement de prouver à ses parents qu'ils pouvaient le faire, mais aussi de leur faire prendre conscience de leur tort d'avoir pu en douter : *« ils se demandaient si on allait être capables », « après ils (nos parents) n'y croyaient plus »*.

Le père se manifeste au cinquième tour de parole pour évoquer une adoption choisie et non pas subie, en d'autres termes, il nous informe qu'ils ne souffrent ni l'un, ni l'autre de stérilité. La proximité des échanges avec des parents « privés » d'enfants biologiques semble engendrer chez ces parents un sentiment d'« usurpation », ressenti par l'interviewer et formulé dans sa relance.

Mère : et donc le chemin a été difficile comme pour tout chemin vers l'adoption mais parfois on ne sentait pas trop le droit de l'exprimer parce que finalement par rapport à d'autres parents qui discutaient avec nous qui avaient eu un vécu douloureux par rapport au PMA par rapport au deuil de l'enfant biologique bon pour nous c'était difficile mais quelque part on

l'avait bien voulu on aurait pu faire un troisième enfant

P : vous vous sentiez un peu privilégiés

Mère et Père : c'était notre ressenti jamais on nous l'a fait sentir qu'on était privilégiés et qu'on prenait la place de quelqu'un on se sentait dans une situation inconfortable

(Entretien couple A, lignes 18-26).

Père et mère acceptent donc l'interprétation de l'interviewer.

Compte-tenu de la suite de l'entretien, nous nous autorisons à interpréter cette dernière expression comme une difficulté à se sentir « à sa place » pour l'un et l'autre des membres de ce couple. En effet, le thème de « la place » et plus précisément celui de « la place dans la fratrie » est récurrent dans le discours des deux parents, cependant il est principalement abordé par la mère dans l'entretien commun.

« Il fallait respecter l'ordre de la fratrie » (X2),

« On avait peur pour la place de chacun, toujours dans l'ordre de la fratrie »

« On pouvait se permettre un enfant qui avait cinq ans à son arrivée et rester toujours dans l'ordre de la fratrie ».

Le père intervient pour compléter et argumenter le discours de son épouse. Il faut que cet enfant occupe la « place du troisième » dans la descendance de Muriel et Laurent. Or les mesures anthropométriques réalisées au C.O.C.A. (Consultation d'Orientation et de Conseil en Adoption) sur le poignet de Mattéo désigneraient un âge plus avancé que celui indiqué « sur le papier », qui le situerait en deuxième position dans la descendance. Cette éventualité est cependant déniée par la mère comme le laissent entendre les propos suivants : « ... *sur le papier, sa date de naissance c'est 2006, on ne fera pas de démarche pour la changer quand bien même on nous dirait que avec la radio du poignet qu'on a faite , il est plus grand qu'on nous l'avait dit... et puis parce que c'est le petit frère et puis c'est tout* », « *cela dit, il n'y a pas d'état civil en Ethiopie donc on est pas sûr que cet âge soit le bon, il est plus grand que sa sœur aînée, voilà y a plein de choses dans son développement qui nous font penser qu'ils ont le même âge* ». Ce mécanisme de défense n'étant pas opérant, elle trouve un compromis : « *c'est vrai que comme dit Justine, c'est de faux jumeaux* ». **(Lignes 67-76).**

Respecter l'ordre de la fratrie correspond à un désir de respecter la place chronologique de chaque enfant, mais c'est aussi faire comme si le dernier arrivé aurait pu naître de l'union des

deux conjoints comme le laisse entendre Laurent : « *cela nous paraissait logique que ce soit un petit frère ou une petite sœur qui arrive en troisième et que ce ne soit pas un enfant qui s'intercale entre eux deux* » (**lignes 56-57**).

Nous nous devons de faire le lien entre le « désir de devenir grande sœur », « prêté » et projeté par Laurent sur sa fille Justine, qui comme lui occupe la place de seconde et de puinée dans la famille, et le désir propre et revendiqué de Laurent, dans l'entretien individuel, d'« être grand frère » : « *...très vite, surtout de la part de Justine, la deuxième, c'était un désir de devenir grande sœur à son tour...* », nous dit-il (**lignes 55-56**).

Il paraît impérieux pour l'un et pour l'autre que cette position de troisième soit occupée, aussi faut-il un nouveau « venu ». Et comme le souligne Muriel : « *on a eu cette préoccupation-là tout au long du chemin* » (**ligne 65**).

L'adoption de cet enfant viendrait-elle réparer la perte d'un frère ou d'une sœur puiné(e) dans la fratrie de Laurent ?

On assiste à une co-construction du discours par les deux parents sans aucune rupture ni coupure du discours de l'autre. Les interventions du père ont le plus souvent pour objectif de rassurer son épouse en tentant de donner une explication aux comportements de Mattéo, et/ou pour adoucir les propos de son épouse vis-à-vis de l'interviewer. Lorsque Muriel évoque les débordements de Mattéo, son agressivité vis-à-vis d'elle et sa difficulté à les gérer : « *...et puis hier la journée a été difficile, beaucoup d'opposition, la moindre chose "non, non, non" ... et puis ça a explosé cet après-midi...* » (**lignes 156-157**). Le père tente un commentaire dont l'objectif premier est de minimiser la portée des actes de Mattéo : « *c'est vrai qu'il exprime son malaise ses peurs, son mal-être* » (**ligne 159**) « *...on ne peut pas lui en vouloir de devoir sauter la soupape de temps en temps* » (**ligne 580**). Par ailleurs, ses propos ont pour effet de museler la souffrance de Muriel face à ces situations qui viennent raviver une image maternelle entachée : « *...pourtant aujourd'hui il m'a craché au visage, voilà il était très en colère, mais non je ne le prends pas pour moi* » (**lignes 163-163**), « *l'après-midi a été très violente mais on peut en trouver la raison* » (**ligne 179**).

Tout se passe comme si en acceptant l'adoption d'un petit garçon, Muriel s'acquittait de sa dette vis-à-vis de Laurent, qui rappelons-le est l'initiateur de cette démarche. En effet, le désir de garçon n'existe pas chez Muriel : elle attendait préférentiellement une fille comme en

témoigne la mention de la couleur rose du papier peint de la chambre qui devait l'accueillir.

La comparaison du comportement de Mattéo par Muriel avec « le petit copain », issu du même village que lui, et arrivé en France avec lui, qui « *ne manifestait pas du tout les choses de la même façon, très introverti, parfait, jamais pleuré, jamais dire « non », ça commence à venir...* », (**lignes 582-583**) ne semble pas trouver d'écho chez son époux, qui une fois de plus tente de « normaliser » et de « repositiver » les comportements de son fils : « *quand il a vu que cela t'avait vraiment marqué, lui tout de suite, il a fait des câlins, des bisous, il fallait consoler maman... tu lui as expliqué que c'était normal cette colère... et surtout qu'il ne culpabilise pas parce qu'il a fait pleurer sa maman* » (**lignes 585-586**). Tout se passe comme si Laurent niait le désarroi de son épouse, son ressenti, que nous pouvons imaginer douloureux.

Sa tendance à l'intellectualisation lui permettrait de maîtriser ses propres émotions, son « *refus de pactiser avec la logique particulière des émotions* » pour reprendre l'expression de Fenichel lui éviterait ainsi l'émergence et la reconnaissance d'affects négatifs. Les interventions de Laurent dans cet entretien commun sont assez rares, concises et ont surtout pour objectif d'explicitier, d'analyser, un peu comme le ferait un observateur qui refuserait de s'impliquer par crainte de se laisser envahir par ses propres émotions. Il laisse cependant émerger des sentiments anxieux en fin d'entretien comme nous pouvons l'entendre dans le propos suivant : « *on répond, on essaie de dédramatiser voilà qu'on ne s'inquiète pas pour ne pas qu'elles (les filles) s'inquiètent non plus* » (**lignes 605-607**) qu'il projette sur son fils et ses filles de sorte à pouvoir rester maître de cette situation qu'il a instiguée.

II.1.2. L'Adoption de LEO

On assiste ici encore à un démarrage immédiat du discours de l'épouse qui en réponse à la consigne, met en parallèle la mise en acte de l'adoption avec l'« adoption » de la sœur de son époux : « *moi je pense qu'y a quand même une histoire c'est que bon Alain a une sœur adoptive enfin une enfant qu'avait...* » (**lignes 2-3**).

Le discours est brutalement interrompu par le père, avec une rectification concernant le statut de cette « sœur ». Les nombreuses hésitations, contradictions d'Alain mettent en lumière l'état de surprise, voire de confusion psychologique dans lequel se trouve Alain à l'évocation de la mise en lien de ces deux situations d'adoption : « *...Caro enfin ma sœur maintenant qui*

enfin non, n'est pas ma sœur qui légalement n'est pas ma sœur... c'est ma sœur mais légalement ça ne l'est pas... » (lignes 5-6).

Lucie poursuit son discours sans tenir compte de l'explication nébuleuse de son époux, pour expliciter son précédent propos et évoquer la certitude d'une mise en acte de ce type, dans le futur : « *dans notre tête c'était logique qu'on aurait un enfant adopté ou qu'on aurait un enfant issu euh de la DDASS à la maison pour un placement ou une adoption...c'était logique... ce serait pas forcément le troisième enfant... ça aurait pu être le quatrième... » (lignes 13-16).*

L'intervention d'Alain tente de moduler l'allégation de son épouse, en évoquant les problèmes de santé de Lucie lors de ses deux gestations, pour expliquer les motifs de leur ou plutôt de son projet d'adoption, mais il ne rencontre pas d'écho. Celle-ci continue sa narration, persévère dans l'idée d'une cohérence de cette démarche dans leur histoire conjugale, ou plutôt dans la sienne comme le laisse entendre le propos suivant : « *moi dans ma tête c'est plus y avait une logique qu'on aurait un enfant en plus qui arriverait comme ça ... » (ligne 24-25).* Elle nous confirme que l'adoption d'un enfant, quelle que soit sa place dans la fratrie, est indépendante de sa capacité à procréer : « *le deuxième, le troisième ou le quatrième c'est un projet qu'on avait tout jeunes »* et que ce projet s'origine dans l'adolescence : « *c'est un projet qu'on avait tout jeunes...cette idée-là on l'avait tout jeunes » (lignes 37-38).*

Chacun, père et mère, explicite à son tour les circonstances de l'ancrage de ce projet. Puis face à la détermination de son épouse, qui indépendamment de ses sollicitations verbales, maintient son idée : « *non mais même dans notre projet de vie on fera des enfants et on aura un enfant adopté » (lignes 50-51),* Alain abandonne toute résistance pour « épouser » le discours de son épouse : « *et nous pareil... » (lignes 54).*

L'accueil de Caro dans la famille d'Alain semble constituer un élément majeur voire moteur pour Lucie, dans son projet d'adoption d'un enfant issu d'une autre lignée : « *puisque les deux étaient imbriqués l'un dans l'autre, les deux histoires, voilà la question s'est même pas posée quand on a su que qu'on pouvait pas avoir de troisième enfant, très rapidement on s'est tournés vers l'adoption » (Lignes 31-32).* Elle ne tient pas compte du discours de son époux : « *donc avec notre projet d'avoir trois enfants... »*, qui tente de poursuivre son intervention pour clarifier, vainement, les motivations de ses propres parents concernant l'accueil d'un autre enfant. Nous notons des traces d'agacement chez ce dernier qui se traduisent par des interruptions, des rectifications ironiques, et des disqualifications du

discours de son épouse. Pour échapper à cette situation de tension, l'interviewer tente une relance thématique. Elle devient à son tour la cible de son ironie, comme le prouvent les séquences suivantes :

P : c'est un p'tit éthiopien, c'est bien ça

Mère : c'est ça

Père : c'est un p'tit français, on a sa carte d'identité... mais c'est un p'tit éthiopien

(lignes 115-120).

Le choix de la couleur de l'enfant est nié par la mère par loyauté envers la philosophie de l'association qui consiste à « *donner une famille à un enfant, quel que soit son pays d'origine, son âge ou son sexe, et non l'inverse* ». « *On avait pas dans l'idée d'adopter un enfant de couleur, maintenant...* ». Le père s'empresse de rectifier l'allégation de son épouse par un énoncé ambigu : « *et pas non plus de ne pas adopter* » **(lignes 411-41)**. En adoptant avec cette OAA, la probabilité d'accueillir un ou une éthiopien(ne) était presque évidente comme le confirme Alain : « *après c'est un secret de polichinelle puisque 99% des enfants viennent d'Ethiopie* ». La question du pays d'origine de Léo et /ou plutôt de sa couleur ne semble pas aussi clairement assumée par Lucie comme le prouve l'utilisation de nombreuses négations : « *ça nous posait pas de souci particulier... ça nous gênait pas spécialement... enfin ça pose pas de souci...* ». Lucie semble sensible au regard des autres sur Léo « *une fois y a eu une petite mamie qui devait avoir quatre-vingt-dix ans qui a dit " ben dis donc qu'est-ce qu'il est noir, oh là là qu'est-ce qu'il est noir " mais voilà c'était...mais sinon y a pas eu de réflexions puis à l'école, y a ...* » **(lignes 450-452).**

Lucie exprime un sentiment d'incomplétude qui semble avoir disparu avec l'arrivée de Léo. C'est cet enfant-là qui lui manquait : « *pour moi y avait un manque... y avait vraiment un manque... Il me manquait quand même cet enfant-là... faut quand même reconnaître qu'avant tout ça correspondait à un besoin... cet enfant-là j'avais envie qu'il soit là et il me manquait et d'ailleurs depuis qu'il est là il c'est terminé j'ai plus du tout ce manque...* » **(lignes 499-508).**

De quel enfant parle-t-elle ? D'un enfant venant occuper la place de troisième dans la descendance ou d'un enfant issu d'une autre lignée comme le laissent sous-entendre ces précédents propos. S'agit-il d'un désir d'enfant ou d'un besoin d'enfant ?

Dans le langage commun, nous disons aussi bien que « *nous désirons cet objet* » ou que « *nous en avons besoin* » : autrement dit, nous considérons ces deux notions comme identiques. Toutes deux marquent le manque ou l'absence. Rappelons que le besoin ne se confond pas avec le désir. Il subordonne à leur utilisation les objets dont on manque, au point qu'ils se réfèrent presque uniquement à la jouissance qu'on peut en avoir.

L'intervention de Lucie concernant la nécessaire prise en compte de la préhistoire de Léo, ressemble d'avantage à un discours convenu, puisque seul l'assouvissement de ce besoin, sa satisfaction lui importe : « *on ne va pas se dire c'est un pauvre gamin... non maintenant il est là oui c'est difficile à dire mais moi je pense que c'était avant tout un besoin* » (**lignes 527-529**), « *on m'a dit que je pouvais pas en avoir un troisième et du jour où on m'a dit que je pouvais pas en avoir un troisième, y avait plus que ça qui comptait* » (**lignes 532-533**).

Le désir, en revanche, reconnaît l'autre comme se plaçant au-delà d'un simple moyen, au-delà d'un objet qu'on peut posséder : autrui ne se réduit pas à une chose dont le statut serait simplement celui d'un *avoir*. Il est, selon Aristote, l'appétit qui nous meut. Le désir entretient une relation ambiguë et paradoxale avec son objet. La privation l'exacerbe, la possession l'affaiblit. Le désir n'est donc pas, comme le besoin, un simple manque : il est ce qui permet de combler ce manque, puisqu'il est à la fois conscience du besoin, et élan vers la satisfaction. Or dans le cas qui nous intéresse, le manque est comblé par l'« acquisition » de cet enfant. Nous pouvons inférer que cet enfant est pensé comme un objet narcissique encore plus précieux et plus idéal que ses enfants biologiques, puisque l'adoption est une filiation « choisie » par Lucie.

Quand le besoin d'un enfant se veut indépendant de l'existence d'un partenaire, il répondrait selon J. Arès (2013) à « *un manque à être, à un vœu d'accomplissement de soi, à un appel d'un lien puissant avec ce qui est imaginé d'un futur bébé* ». Ce puissant désir s'ordonne alors à un enjeu de survie narcissique et d'étayage à soi-même.

Père et mère semblent enfin trouver un accordage de leur discours à l'évocation du quotidien de Léo, qui reste factuelle. Lucie ne laisse pas transparaître beaucoup d'empathie envers cet enfant déraciné. En effet son arrivée dans la famille ne doit provoquer aucun changement dans leur quotidien : « *ça n'a jamais été une attente absolue... le soir on avait nos enfants* » (**ligne 579**), « *le rythme il change pas vraiment...avec un petit certainement que ça change énormément, mais nous voilà, on mettait une assiette de plus à table, on lave plus de linge*

mais sinon... si maintenant y a le sport mais sinon au début le rythme de la famille c'est la même chose. » (Lignes 593-596).

C'est toujours Lucie qui répond la première aux relances interrogatives de l'interviewer. Puis Alain prend la parole, pour évoquer l'implication de sa mère à contrario de son beau-père, par une réponse indirecte à la question suivante : « *et vos parents comment ont-ils accueilli votre désir d'adopter ? [...] ma maman elle était impliquée assez dans le projet puisque déjà il fallait des gens pour garder quelqu'un pour garder les enfants quand on était en Ethiopie... » (lignes 386-387).* L'inscription « symbolique » des enfants dans la lignée générationnelle de Lucie paraît complexe compte-tenu du peu d'intérêt manifesté par son père pour ses petits-enfants. Cette absence d'intérêt est confirmée par Alain non sans un certain cynisme : « *il est concerné par personne » (ligne 374),* donnant à voir ainsi une image peu valorisante de ce beau-père. Il y a d'une part une lignée maternelle que l'on peut qualifier d'absente (mère décédée, père indifférent) et d'autre part une lignée paternelle contenante et aimante comme le rappelle Alain : « *...ma maman elle était impliquée assez dans le projet.... »*, « *C'était un papi gâteau, il voulait jouer au sévère mais il en pensait pas moins »*.

Or, dans l'adoption plénière, l'enfant entre dans la famille toute entière avec les mêmes droits et devoirs à l'égard de ses grands-parents que ses cousins et cousines, que ses frères et sœurs. Léo comme ses frères adoptifs semble ainsi légitimé par la seule lignée de son père adoptif.

La déclaration suivante de Lucie : « *on voulait un enfant, il est là » (ligne 520),* nous interpelle dans la mesure où le couple a déjà deux enfants biologiques au moment de l'adoption. Nous trouverons des éléments de compréhension de cette assertion dans la narration des conditions de naissance de ces derniers. C'est encore Lucie qui s'empare du récit, Alain se contente de compléter le discours de son épouse, il exprime une seule fois son ressenti face à la situation à laquelle il se trouvait confronté : « *bon, c'était quand même chaud rétrospectivement » (ligne 645).* Leurs enfants biologiques sont tous deux nés lors d'une mutation de madame en région parisienne, sans l'entourage de la famille élargie : « *on était tout seuls, la région parisienne c'est de la folie, la folie... » (ligne 630).* Leur prématurité a nécessité des soins intensifs néonataux et donc un éloignement d'avec leur mère.

Laura insiste sur leur « jeunesse » au moment de la naissance de Lionel pour tenter de justifier leur « inexpérience », voire de leur « sidération » lors de la naissance des enfants : « *on était jeunes, on avait vingt-cinq ans , on était relativement jeunes avec le recul on était tout seuls en région parisienne, ouais, vingt-cinq ans maintenant je me dis qu'on est vraiment jeunes*

pour assumer enfin des jeunes adultes on était quand même pas démerde quoi » (lignes 678-681). Ils nous relatent l'éloignement familial et la situation d'urgence à laquelle ils ont dû faire face, les difficultés liées à l'accouchement qui mettaient en danger, non seulement la vie de la mère mais aussi celle de l'enfant, par deux fois, pour Lionel et pour Pierre.

Dans le cas d'un accouchement prématuré, les parents n'ont en effet pas le temps de se préparer à cette naissance qui intervient de façon soudaine et qui se déroule dans une « atmosphère d'urgence et d'alarme » comme l'illustre le propos suivant : *« j'ai fait une très forte hémorragie à sa naissance, à sept mois, il fallait faire vite, vite agir quoi... »*. Kreisler et Soulé (1995) parlent d' « une grossesse amputée et écourtée ». *« Il y a inévitablement une rupture dans l'élaboration fantasmatique de l'enfant né prématuré. Cette grossesse n'étant pas menée à terme, conduit à des sentiments d'insatisfaction, d'incomplétude chez les deux parents. La mère peut se sentir frustrée par un sentiment de perte lié au statut particulier de la femme enceinte. Le père endossera le rôle de médiateur en assurant le lien entre la mère et l'enfant séparés dans des structures hospitalières différentes »* (Recchia et Lemétayer, 2005, p. 304) : *« moi je faisais Paris /maternité »* nous dira ce père.

D'autres contraintes viennent amplifier le phénomène de frustration, notamment le fait que les parents ne peuvent pas entrer en contact avec leur enfant, le toucher, le porter sans qu'ils n'aient à demander l'autorisation médicale. Toutes ces épreuves constituent une sommation d'événements qui bouleversent les parents sur le plan psychologique. Les résultats montrent que la même crainte quant aux risques de décès et d'éventuel handicap est présente chez le père autant que chez la mère. Cependant après l'accouchement, les parents réagissent différemment. Si le père a longtemps été le parent oublié dans la littérature de la périnatalité, des études de plus en plus nombreuses tentent de rendre compte de la situation du père lors d'une naissance prématurée. Le vécu du père est en effet d'autant plus intéressant à étudier dans le cas de la prématurité, qu'il occupe une place particulière face à la naissance arrivée trop tôt.

Miles, Funk, et Kasper (1992) révèlent que si les mères et les pères sont autant stressés par l'admission de leur enfant prématuré en soins intensifs néonataux, les mères peuvent être davantage stressées par certains aspects de l'expérience, notamment par la perte de rôle parental, considérée comme significativement plus stressante pour les mères que pour les pères.

Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une rupture précoce du contact avec les enfants

biologiques a mis à mal le lien mère/enfant.

D'autre part, lorsque la responsabilité, le stress et l'impuissance dominent l'expérience du père et coïncident avec un bas niveau de bonheur, de soutien et de sécurité, les études montrent que les pères ne réussissant pas à gérer le stress, expérimentent le non-contrôle de la situation. La naissance des enfants biologiques avec les conditions difficiles qui les ont entourées, ont certainement contribué à l'élaboration d'un doute concernant leurs compétences parentales comme le prouve leur appréhension de la décision du conseil général pour l'attribution de l'agrément. *« si on ne peut pas l'avoir (l'agrément), ça remet en question tout ce qu'on a fait avec nos enfants depuis le début... »*, *« on se remettait en question en tant que parents, enfin c'est pas tout simple tout ça, et puis non, on s'est remis en question tout seuls »* (**lignes 551-552, 571-572**). L'anxiété reste palpable chez Alain comme l'illustrent ses propos accompagnés de rires contraphobiques : *« ils peuvent pas me dire qu'on ne peut pas avoir d'enfants, on en a déjà deux... ils vont me retirer les deux que qu'on a déjà, j'supporte pas tout ça »* (**lignes 543-544**). L'éventualité d'un refus d'agrément aggraverait singulièrement la faille narcissique de chaque membre du couple, et leur signifierait leur incompetence parentale. Comme le laisse supposer l'emploi du verbe « supporter » utilisé par le père, tout se passe comme si Alain subissait cette épreuve-là, aussi : *« c'est trop compliqué »*. On peut supposer que l'intervention de l'interviewer vienne raviver les expériences douloureuses rencontrées avec les travailleurs sociaux du conseil général, compte tenu de sa fonction, comme en témoigne son propos : *« j'suis pas fan des assistantes sociales, des gens qui, des psychologues », « j'voulais pas vous voir... »* (**lignes 539-542**). Le ton humoristique employé adoucit quelque peu ses propos agressifs dirigés contre le psychologue qui témoignent d'une réelle appréhension de cette situation d'entretien. Les investigations de cette dernière, risquerait de mettre en lumière d'autres souffrances, ou de raviver des blessures encore vives : *« son papa était décédé trois ans avant, ils auraient pu nous dire « ben non, vous n'êtes pas assez stables »... quelque part y avait une blessure qui était encore là »* (**lignes 556-559**). L'utilisation de l'imparfait, a pour but de mettre à distance des sentiments douloureux qui semblent cependant toujours présents, comme en rend compte l'attitude d'Alain. En effet, celui-ci rompt physiquement le dialogue (il se lève pour préparer des cafés). Peut-être tente-t-il d'échapper et/ou de se protéger d'une irruption de sentiments négatifs, provoquée par l'évocation du décès de son père. Cet interlude nous semble-t-il, lui permet de « récupérer » un état émotionnel plus stable comme le prouve la poursuite de ses

attitudes d'opposition systématique, à l'égard du discours de son épouse comme de celui de l'interviewer. Il tente ainsi de mettre en lumière, avec une espèce de délectation, les propres contradictions de son épouse, de rendre compte de l'abandon de certains de leurs projets ou de leur adaptation : « *c'est un truc qu'on a dit quand on était jeunes, on viendrait pas habiter à W... et puis deux ans après on achetait une maison à W* » (**lignes 716-722**). Ce discours donne naissance à une véritable joute verbale dont l'interviewer devient le témoin. Lucie se désolidarise du discours de son époux pour revendiquer son esprit de décision, sa ténacité pour obtenir ce qu'elle décide d'obtenir, comme nous pouvons l'entendre dans ses propos : « *y a quand même pas mal de choses que j'ai décidé de faire, que j'ai faites* » (**ligne 724**). Face à ce discours Alain lâche prise et avoue sa soumission au désir de son épouse, non sans ironie : « *oui, c'est toi qui décides, je viens de le comprendre, je viens de m'en rendre compte* » (**ligne 726**). Lucie persévère dans la provocation en énumérant sur la mélodie d'une chanson de Brel intitulée « Vesoul », tous ses désirs propres qui se sont réalisés : être prof, avoir trois enfants, avoir une grande maison... non sans un certain sentiment d'autosatisfaction. Alain semble subitement comprendre que dans sa détermination, Lucie ne tient compte que de ses propres besoins, et/ou désirs sans se soucier des siens, comme en témoignent la remarque suivante : « *je réfléchissais à ce que je voulais, j'ai jamais rien voulu* », « *pas de projet, je fais ce qu'on me dit* » (**lignes 733-736**). Cette dernière ne semble pas prendre en considération le ressenti de son époux, elle persévère dans ce thème, désireuse de donner l'image d'une femme déterminée et volontaire : « *oui moi je fonctionne assez comme ça j'ai des projets et j'essaie de les mener à terme...* » (**lignes 734-735**). Lucie laisse ainsi sous-entendre à son interlocuteur qu'elle est à la fois l'initiatrice du projet d'adoption et sa réalisatrice.

II.1.3. L'Adoption de TOM

A notre arrivée au domicile de Bernard et Laura, cette dernière nous explique que son époux ne devrait pas tarder à arriver. Nous nous installons dans le salon pour l'attendre et nous en profitons pour lui rappeler le sujet de notre recherche et les difficultés à constituer un corpus d'adoptants avec une descendance biologique.

Après une bonne demi-heure de « bavardages », Laura nous propose de commencer l'entretien.

Elle évoque spontanément, sans aucun temps de latence, son désir d'adopter, émergeant au

moment de l'adolescence, et qu'elle qualifie d'idéal à atteindre : « *ah oui moi depuis que je suis jeune depuis que j'ai quand j'étais jeune j'avais des idéaux et j'ai l'impression d'avoir toujours eu cette idée là un jour j'aurai des enfants heu naturellement mais que j'en adopterai...* » (lignes 2-4).

Dans son livre *Les idéaux fondamentaux* Gérard Bonnet montre comment les idéaux, quels qu'ils soient, naissent dans la psyché à partir d'un processus certes précoce mais néanmoins contingent, l'idéalisation. « *A travers l'éducation, poursuit l'auteur, l'enfant intègre des idéaux plus courants, partiels ou narcissiques, tandis qu'il refoule les idéaux fondamentaux [...] jusqu'à l'adolescence. Ce moment de crise, parfois très violent, est celui du conflit entre les idéaux sociaux chers à ses parents et ses idéaux fondamentaux, plus radicaux, qui resurgissent avec une nécessité sans pareille. C'est, à plusieurs titres, un passage indispensable. D'abord parce que, dans cette révolte, l'adolescent trouve la force de se confronter à l'autorité, notamment à son père. Ensuite parce que, en faisant tomber ses parents de leur piédestal, il renonce à les idéaliser, passage obligé pour faire la différence entre l'idéal et les personnes qui les incarnent. Ainsi, il reprend ses idéaux à son compte et ne laisse personne en disposer à sa place* » (2010, p. 18).

Cette volonté d'adopter s'origine chez Laura dans un moment singulier de son adolescence où séparée de sa propre famille (dans le cadre d'une rééducation post-opératoire), elle est en quelque sorte amenée à choisir un autre système d'appartenance. Elle découvre une autre famille, celle des enfants malades : « *on crée des liens très très forts avec surtout à c't'âge-là hein c'est un peu comme une deuxième famille* », à qui elle peut s'identifier. C'est à ce moment-là que s'opère une différenciation vis-à-vis de son identité antérieure dans un processus conjoint de création de nouveaux repères identitaires liés à une culture jeune et à un groupe spécifique : celui des enfants malades. Cependant, de cette période, il semble subsister un sentiment de culpabilité, et/ou de dette, que Freud désignerait par le signifiant « *Schuld* » : « *chaque fois que mes parents venaient me voir le dimanche tous les jeunes « ah t'as de la chance t'as de la chance* » (lignes 16-17). Tout se passe comme si Laura, bien que mieux armée que ses camarades, puisque plus « valide » et soutenue par ses parents, se sentait en quelque sorte responsable et peut-être coupable de ne pas pouvoir alléger leur souffrance psychologique et combler leurs carences affectives : « *là moi j'étais déjà beaucoup plus valide que la plupart des autres...* » (ligne 12). Cette expérience semble avoir été déterminante dans le choix de son métier ultérieur : « *et je pense le fait d'avoir côtoyé comme ça cette pauvreté affective quoi heu des gamins ça a dû comme ça faire son p'tit chemin dans*

ma tête quoi ces gamins ils auraient pu être heu dans des familles pour être choyés y a plein de gens qui n'ont pas d'enfants et qui voudraient bien en avoir et puis d'autres qui ont des parents mais qui s'occupent pas d'eux heu c'est tout après j'ai fait mon ch'min j'suis passée par éducatrice de jeunes enfants », (lignes 18-25) ,« c'est là qu'est née ma vocation entre guillemets de m'occuper de gamins handicapés » (lignes 13-14).

Les métiers pour lesquels on peut parler de vocation sont généralement ceux où l'on porte aide et secours à autrui. Il y a dans ce choix, un désir de réparation. Yolande Tisseron, dans *Du deuil à la réparation*, a tenté d'explorer comment le désir d'aider naît chez une femme et comment ce désir détermine son engagement dans une activité ou une profession sociale ou paramédicale. Chez les travailleurs sociaux, ajoute-t-elle, la motivation incitant à la réparation ne serait elle-même souvent que l'effet d'une « maladie du deuil », vécue en silence par le travailleur social. Il y aurait eu en lui « incorporation » d'un parent perdu, objet logé en soi qui gêne le processus de deuil et ses remaniements pulsionnels. Selon l'auteure, l'explication du mécanisme repose sur 3 concepts : deuil - introjection - incorporation. « *Mais si le deuil se trouve ainsi dénié, le défunt n'est pas pour autant absent du survivant dans son fonctionnement psychique... il y a un acteur en coulisse qui dynamise tout ce travail (soigner les autres)... Cet acteur, ce défunt est caché dans le survivant sur le mode fantasmatique de l'incorporation* (1986, p. 123). *Lorsque le processus d'introjection échoue, l'incorporation vient produire, comme par magie, son illusion : à défaut d'élaborer la perte de l'objet perdu, celui-ci sera conservé et placé dans le moi c'est-à-dire incorporé* (ibid., p. 126). *Ainsi dans l'urgence à soigner ou à aider l'autre, une problématique interne se trouve liée à une difficulté à accepter et à élaborer un deuil ou une séparation. Et c'est l'objet incorporé, chéri, qui mobilise l'essentiel de l'énergie psychique présente dans la relation d'aide* » (ibid., p. 132).

Si nous nous référons à cette thèse, nous pouvons émettre le postulat suivant : l'impétuosité chez Laura à aider un enfant sans famille, que l'on imagine en grande souffrance affective, s'inscrirait dans une difficulté à accepter un deuil ou une séparation et à l'élaborer.

C'est juste après cette première interaction qu'arrive Bernard. L'interviewer lui résume brièvement les propos précédents tenus par Laura.

Laura tout en poursuivant son discours, revendique l'initiative de la démarche d'adoption qui

jusque-là était « restée dans un coin de sa tête » : « *on a donc déjà je lui en ai parlé hein voilà je t'en parle heu voilà moi j'aimerais bien concrétiser ça mais heu bon ben libre à toi hein on est deux hein j'peux pas être toute seule hein on peut pas plonger comme ça faut bien qu'l'autre adhère heu...* » (lignes 66-69).

L'idée de l'adoption se concrétise suite une émission consacrée à la vie d'orphelins dans une crèche haïtienne ou plutôt à la découverte de la faisabilité d'une telle démarche. « '*ben voyez les enfants là ben y sont tous à adopter* ' ' *qu'elle disait ah j'me suis dit ben c'est pas vrai tous y sont tous à adopter ben moi j'crois que c'était tellement difficile qu'y avait plus d'enfants à adopter heu 'fin bon pour moi heu donc ç'a été vraiment le déclic c'est marrant quand même, et puis heu après en plus y a eu le tsunami l'année-là fin 2004 ouais y a eu le tsunami ça c'était au mois d'novembre j'me rappelle du tsunami [...]*y a beaucoup de gens qui disaient heu ' ' *ah y a dû avoir pleins d'enfants orphelins on va pouvoir adopter* » (lignes 51-65).

Cette remarque « *plein d'enfants orphelins* » entre en résonance avec la précédente utilisée lors de l'évocation de son séjour à F., « *plein d'enfants qui étaient là* ». La vue de ces enfants orphelins facilite l'émergence de traces mnésiques « qui trottaient quelque part au coin de [sa] tête mais sans vraiment y penser ». L'intonation de sa voix laisse transparaître une certaine excitation. Tout se passe comme si cette découverte suivie de l'opportunité de pouvoir venir en aide à ces enfants, engendrait chez elle un sentiment que l'on pourrait assimiler à une forme de jouissance. Ionescu, Jacquet et Lhote considèrent l'altruisme « *comme une jouissance par procuration où le conflit s'attache à un plaisir qu'on se refuse à soi-même, mais qu'on aide les autres à obtenir. Le sujet altruiste en retire une satisfaction, grâce à son identification à la personne comblée* ». (*Le conflit*, 21 mars 2011, s.p.).

Cependant cette propension à se « réjouir » de l'accessibilité à ces enfants, n'est pas sans nous rappeler les propos de Cyril Vecken dans un article de la clinique lacanienne *Mon père est tailleur* à savoir « *l'émergence d'un phénomène récent dans l'histoire de l'humanité, l'émergence d'une demande de la part de personnes intéressées, non par la prise en charge de tel enfant singulier que les circonstances auraient mis sur leur chemin, mais par le fait d'avoir accès à des enfants qui seraient en quelque sorte disponibles pour satisfaire ce qu'ils nomment le plus souvent leur désir d'enfant. Autrement dit, intéressés par le fait que des circonstances aient pu conduire des enfants à être accessibles à leur demande. [.....] Cette demande d'enfant s'exprime bien souvent aujourd'hui sous la forme d'une demande d'adoption plénière. C'est-à-dire que la possibilité de s'occuper d'un enfant (privé de ses*

parents) semble s'être orientée vers une sorte de réparation du fait que du côté des candidats se soit produit un dommage [...]. Il y a donc rencontre entre l'histoire (ou la préhistoire) de l'enfant « adoptable » (un désir suivi d'un accident : le décès des parents) et l'histoire des adoptants (un désir non abouti), dont il nous faudra identifier la nature. L'accident devient pour ces parents ce qui fait que l'enfant a pu être mis à leur disposition, offrant une possibilité de son entrée dans sa nouvelle famille. La satisfaction de leur demande suppose qu'ils soient amenés à bénéficier d'une catastrophe, ce qui les met dans une position qui n'est pas sans parenté avec quelque chose de l'ordre du rapt » (2004, p. 54).

Face à « l'exaltation » de son épouse, Bernard manifeste une sorte de gêne qui s'exprime sous forme de rectification « *j crois pas que ça a joué* » sans parvenir toutefois à rompre la linéarité du discours de l'épouse (p. 2-3). Celle-ci poursuit son monologue sans se préoccuper de la présence de ses interlocuteurs, soutenue par la conviction de pouvoir « sauver » cet enfant : « *...ça vaut pt 'être le coup de donner sa chance à quelqu'un...* ».

L'altruisme en tant que mécanisme de défense réapparaît dans les listes de Valenstein et de Vaillant, de même que dans le DSM-IV, dans la rubrique des défenses les mieux adaptées, avec une définition très positive, très loin de la lecture freudienne : *La personne gère son conflit en se dévouant à satisfaire les besoins d'autrui. Contrairement au sacrifice de soi-même qui caractérise parfois la formation réactionnelle, la personne reçoit, soit une satisfaction vicariante, soit une satisfaction tirée des réactions d'autrui.*

Dans son propos « *Toi t'as le droit de penser ça quoi voilà te dire ben j'sers....* », Laura laisse ainsi sous-entendre un besoin de se « rendre utile », ou d'être considérée comme « utile » à quelque chose ou à quelqu'un. Tout se passe comme si son investissement professionnel auprès d'enfants en difficulté ne suffisait pas à satisfaire ses « idéaux ».

Michel Terestchenko rappelle dans son article *Égoïsme ou altruisme ? Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines ?*, que « *L'altruisme n'exclut pas tout bénéfice ou conséquence heureuse et profitable pour soi* » (2004, p. 312) : « *c'est enrichissant, en tout cas pour moi* » nous confie Laura. « *Il n'exige pas que le bien d'autrui soit la seule et unique fin désirée* » (loc. cit.). L'altruisme admet une pluralité de motivations là où l'égoïsme s'en tient à une seule. Un comportement n'a pas besoin de procéder d'un altruisme « pur », entièrement désintéressé et sacrificiel, pour être réellement altruiste. Les intentions bienveillantes envers autrui peuvent prendre deux formes : soit vouloir le bien que les autres veulent pour eux-mêmes, soit vouloir un bien qu'ils ne désirent pas actuellement –

et que même, ils peuvent rejeter– mais qu'on estime devoir leur être bénéfique ajoute-t-il.

Cette deuxième lecture se rapproche davantage des intentions de Laura qui se persuade qu'une vie meilleure attend Tom en France « *on gagne chacun notre vie on a deux filles un certain confort heu heu heu une grande maison y a d'la place heu on a du temps libre j'suis instit enfin heu on s'disait qu'on avait tout pour pouvoir accueillir heu un enfant* » (**lignes 98-101**). En offrant à cet enfant des conditions de vie favorables, Laura tenterait de réparer d'une certaine façon l'histoire de Tom qui symbolise les enfants handicapés et/ou abandonnés rencontrés dans son passé.

Il semble en effet que dans le système de représentation interne des deux membres du couple, l'enfant adopté est forcément un enfant « handicapé » affectivement, puisque privé de sa famille d'origine et donc « difficile » : « *Pff par expérience même si on sait un p'tit peu que les enfants adoptés c'est difficile à gérer* » (**lignes 77-78**). Cette description se rapproche étonnamment de celle utilisée par Laura pour décrire les pairs fréquentés durant son séjour de rééducation.

Dans leur esprit, adopter un enfant, c'est donc forcément adopter un enfant à problème, validant ainsi le postulat suivant de D.W. Winnicott : « *lorsqu'une mère adopte, elle ne se charge pas d'un enfant, mais d'un problème* ». Elle devient ainsi « *thérapeute d'un enfant carencé* ».

Les motivations exprimées par Laura sont en quelque sorte réfutées par Bernard.

En effet pour Bernard, les valeurs évoquées par son épouse telles que l'humanisme, l'altruisme ne suffisent pas à « justifier » la mise en acte de l'adoption « *j'crois pas trop qu'ça a joué* ».

Il revendique lui aussi sa part de responsabilité dans ce projet, d'autant que c'est lui qui a ramené l'enfant en France. Cependant le désir d'adoption ne se manifeste pas dans son discours. Les nombreuses hésitations et ruptures discursives témoignent de son incertitude, de ses doutes quant au bien-fondé d'une telle démarche : « *ben disons que pff j'sais pas sur l'coup c'est vrai que honnêtement j'me disais p't'être un peu lié à mes antécédents familiaux heu mais vraiment un côté un p'tit peu se dire heu 'oh pourquoi faire on est bien comme ça' c'est aller quand même heu vers l'inconnu et pis source quand même de 'fin heu pff par expérience même si on sait un p'tit peu que les enfants adoptés c'est difficile à gérer...* » (**lignes 73-78**). Les allégations de Bernard laissent sous-entendre que le projet d'adoption serait en quelque sorte motivé par des éléments de son histoire familiale qui échappent à sa conscience puisqu'ils seraient liés à « ses antécédents familiaux ».

Après avoir énuméré les conditions physiques et matérielles permettant l'accueil d'un troisième enfant, « *c'qui a pesé pas mal dans la décision c'est que ben j'faisais un travail heu où je pouvais avoir la retraite de bonne heure... bon nos filles ça f'sait bien on avait pas d'gros soucis avec elles à l'époque heu* » (**lignes 78-79**), Bernard nous dévoile l'existence d'un élément qui nous semble déterminant dans ce projet. En effet nous apprendrons, après quelques demandes de précisions de Bernard à son épouse sur l'exactitude de certaines dates, ralentissant ainsi l'avancée de son discours, ce qui semble pour lui, être en lien direct avec l'idée de cette adoption « *...et pis aussi dans mon enfance mon meilleur ami enfant c'était un enfant adopté* » (**ligne 95**).

Cette information qui nous semble pertinente pour la compréhension de notre problématique, a fait l'objet de relances explicites de la part de l'interviewer en fin d'entretien, au moment où le couple évoque avec désaccord, l'hypothétique demande de recherche des origines de Tom.

Mère : ...maintenant sa famille c'est nous et puis ben peut être que dans quelques années y cheminera et pis qu'il aura envie de retrouver ses racines

Père : heu moi j'y crois pas trop... j'pense pas mais on peut pas savoir... (lignes 739-742).

Tout se passe comme si une telle recherche avait, pour Bernard, valeur de destitution de la famille d'adoption.

Aussi cherche-t-il une réassurance en s'appuyant sur l'expérience, les ressentis et réactions de son ami d'enfance : « *il (l'ami d'enfance) disait t'façon heu ses parents biologiques sa mère heu voilà quoi il cherchait pas quoi... pis bon c'est vrai qu'on demande '' pourquoi tu veux pas essayer d'savoir heu qui étaient tes parents'', mais lui il a rejeté complètement.* » (**Lignes 924-949**).

L'adoption de Tom, permettrait à Bernard de comprendre le fonctionnement psychique d'un enfant adopté, et plus particulièrement celui de son ami d'enfance, clivé entre une famille d'origine abandonnante et une famille d'adoption et ainsi de répondre à certaines de ses questions « *c'est vrai qu'c'était quelque chose qui m'a qui m'questionnait[...]* ben savoir ses origines tout ça de dire heu parc'que je sais pas quand on est gamins on a un peu tous des questions sur nos origines... » (**lignes 920-944**).

La question des origines interroge la scène primitive, et s'inaugure avec la curiosité sexuelle

infantile. En effet, comme nous l'explique Freud (1908) « *Les enfants après avoir été la première fois trompés (théorie de la cigogne) viennent à soupçonner qu'il y a quelque chose d'interdit, que les grandes personnes gardent pour elles, pour cette raison. Ils enveloppent de secret leurs recherches ultérieures* ». Aussi, le secret des origines renvoie l'enfant au secret de la sexualité de ses parents, aux différentes interrogations sur la naissance des bébés. Cette question semble encore l'animer à ce jour puisque « ... *j'ai encore l'occasion d'le r'voir un jour 'fin ça viendra faudra p't'être qu'on discute plus de ça je sais pas...* ».

« *Si nous nous posons des questions à propos de nos origines, nous dit Françoise Peille (1976) c'est parce que nous n'y étions pas, ou nous y étions sans y être c'est-à-dire que nous sommes d'emblée confrontés à l'absence de soi, par rapport à soi et aux deux grandes questions qui hantent notre existence : l'absence et la mort* » (cité par Tendron & Vallée, 2007, p. 384).

Les propos de Bernard viennent confirmer le postulat suivant : « *Dans le cas d'une adoption ou d'une naissance, l'enfant réel démarque l'homme et la femme dans la mesure où il réactualise, met en jeu pour chacun, les fantasmes en rapport avec les scénarii sexuels infantiles.*» (Hamad, 2004, p. 33).

Cette prise de conscience va lui permettre de se désolidariser du discours de sa conjointe « *pourquoi refaire un enfant alors que y a plein d'enfants heu à adopter dans l'monde c'était un peu* » (**lignes 102-103**), allant jusqu'à disqualifier son raisonnement « *enfin bon oui c'est un peu enfin bon comme... c'est pas ça qui va résoudre la misère heu* » (**lignes 104-106**). Ce qui provoque à la fois, chez Laura, la nécessité de réaffirmer son altérité « *...t'as l'droit de penser ça quoi voilà de t'dire ben que j'sers* » (**lignes 109-110**) et de justifier son raisonnement en s'appuyant sur des concepts tel que celui de « résilience » et sur des lectures psychologiques « *pis moi j'crois beaucoup aussi à tout c'qui est résilience à j'ai lu que bon y a pas vraiment d'destin les choses des fois heu les choses elles sont jamais heu figées et...* » (**lignes 112-114**).

Puis le couple « se réconcilie » sur la base d'un souhait partagé : celui de ne pas accueillir un enfant en bas âge.

C'est Bernard qui s'empare de la narration de la rencontre avec Tom, c'est d'ailleurs à lui que s'adresse cette relance puisque c'est lui qui a choisi de partir en Ethiopie pour ramener l'enfant. On perçoit dans son discours quelque chose de l'ordre du grief adressé à son épouse « *heu les tous les autres personnes étaient en couple (ligne 243)... toi t'es pas trop avion*»

(ligne 219). A cet éprouvé de solitude s'ajoute un sentiment d'appréhension à l'idée de rencontrer l'enfant réel « *pour un premier contact bon c'est assez heu... impressionnant... par rapport à nous c'est assez assez c'est vrai que c'est on a beau avoir vu la photo tout heu quand j'y r'pense heu 'fin j'y r'pense même assez souvent d'ailleurs c'est émouvant et c'était un moment heu...* » **(lignes 229-234).** En effet, l'enfant de la rencontre donne à voir par la seule force de sa présence soudaine une « épaisseur réelle » à sa personne que Bernard, fort d'avoir regardé sa photo, n'a pas pu lui donner.

L'impression de malaise semble venir aussi d'un ressenti que tout va trop vite, face à une situation qui le bouleverse « *donc heu première visite assez rapide* », et avec la frustration de ne pouvoir partager ses émotions et ses éprouvés.

Son mal-être, voire son anxiété, « *ça me mettait déjà un peu mal à l'aise...* » se manifeste une nouvelle fois dans l'expression trébuchante du récit du départ de Tom pour la France : « *c'est sûr que bon ça fait un pis un moment quelque part heu cette situation où on sent moi j'étais content vachement ému mais en même temps j'sais pas y a un peu que quelque chose de de... ça fait un peu drôle quoi c'est quand même un déracinement[...] ça faisait un p'tit peu j'sais pas heu dire ben voilà c'est des blancs qui ...c'est vrai on s'dit pourquoi un pays comme ça y peuvent pas nous en France on s'occupe pas des hein des pays pour heu s'occuper d'nos orphelins heu enfin bon... voilà c'était tous des ressentis un peu comme ça hein mais bon...* » **(lignes 319-335).**

Tout se passe comme s'il prenait ou avait pris conscience au moment de « l'arrachement » de Tom à son pays d'origine, que cette démarche n'était pas réellement désintéressée et qu'elle s'inscrivait davantage dans un projet égoïste : celui de satisfaire le désir du couple, et plus particulièrement celui de son épouse, sans tenir compte du désir de l'enfant comme en témoigne les assertions suivantes : « *c'est une expérience heu que j'regrette pas ç'aurait été dommage de pas y aller j'pense mais pour lui pour nous pour lui... moi j'étais content vach'ment ému mais en même temps j'sais pas y a un peu quelque chose de de... ça fait un peu drôle quoi ça pour lui c'est quand même un déracinement y a pas à faire...* » **(lignes 324-335).**

Si, du point de vue de Laura, l'adoption de cet enfant est vécue comme une action humaniste « *donner sa chance heu à quelqu'un qui n'a pas eu heu qu'en a pas eu au départ quoi heu ben heu [...] et que heu un enfant y peut avoir heu plus vécu des choses où y a un risque hein à cause ou pas d'ses parents et que ben si on lui donne si on lui tend la main on peut hop repartir du bon pied et...* » **(lignes 11-117),** le fantasme du rapt de l'enfant semble présent

dans la représentation que le père se fait de l'adoption plénière.

Adopter un enfant dont les parents seraient encore vivants accentuerait encore le sentiment de culpabilité de nos adoptants, et leur ressenti d'illégitimité et peut être même d'usurpation. Cet éprouvé semble partagé par les deux membres du couple comme le sous-entend l'interlocution suivante qui alterne les assertions de Laura et de Bernard, chacun s'appuyant sur le discours de l'autre:

Mère : heu j'aurais pas aimé hein ça s'est fait mais

Père : moi ça s'est fait hein

Mère : voilà ça s'est fait et la passation se fait au tribunal

Père : heu les les les parents

Mère : le jugement les parents heu la mère biologique peut être présente comme les parents adoptifs... et voilà c'est vraiment pour le coup heu...

Père : ah oui ça j'aurais pas aimé

Mère : nous on est riches heu on a les moyens on habite dans un pays riche

Père : d'un côté

Mère : toi t'es pauvre

Père : comme j'avais dit heu moi ça m'mettait déjà un peu mal à l'aise là alors en plus si les parents biologiques donnent l'enfant

Mère : ah ouais non

Père : ah non ça j'ai cru qu'il n'aurait pas pu... non ah non

Mère : c'est pour ça d'ailleurs qu'on a adhéré à l'association et qu'on est devenus délégués parce que j'ai l'impression que quelque part on a envie de participer à notre tout petit niveau heu à l'aide sur place hein puisque y font pas que de l'adoption y font beaucoup d'aide sur place... la plus grosse partie de ce que fait l'association et donc y a heu vraiment heu des actions» (lignes 370-388).

« Une relation fantasmatisée s'instaure entre les parents adoptifs et les géniteurs et principalement entre mère adoptive et biologique », soulignent les psychiatres Lamotte, Tourbez, Faure et Duverger dans leur article collectif *les achoppements de la construction identitaire*. « Les mères adoptives ressentent une forte ambivalence à l'égard des génitrices car dans leur imaginaire, elles sont de mauvaises mères pour avoir abandonné leur enfant » (2007, p.8). En même temps pourrions-nous ajouter, elles permettent aux adoptantes de

devenir mères à leur tour grâce à l'enfant que ces autres ont mis au monde.

Or dans le système de représentation de Laura la mère africaine est perçue comme « bonne » et accueillante comme en témoigne l'assertion suivante : « ...*moi dans ma tête j'avais l'idée que en Afrique s'il a pu de parents il y a toujours une mère heu une bonne mère africaine...*»

(lignes 604-605).

Aussi pouvons-nous nous interroger sur ses propos précédents. De quel jugement nous parle Laura ? Quel jugement craint-elle ? Est-ce le jugement qui officialise l'adoption, ou est-ce celui de la mère biologique qui lui fait don de son enfant ? Celui de celle qui pourrait évaluer ses compétences maternelles ? Le jugement de la mère légitime ?

Nizar rappelle dans un article (2005) comment Françoise-Romaine Ouellette après avoir analysé les représentations de l'adoption, du don, de l'enfant et de ses droits, conclut que l'adoption ne peut être conçue que comme « don à l'enfant » et non pas comme « un don d'enfant », car dans le contexte juridico-administratif québécois (qui, rappelons-le, est aussi celui des principaux pays receveurs d'enfants), l'intérêt de l'enfant semble être la seule justification légitime de l'adoption.

En ce qui concerne l'adoption de Tom, il semble moins culpabilisant pour Laura et Bernard « d'acheter » un enfant à un pays pauvre, plutôt que de bénéficier de ce qui se rapprocherait d'un « don » d'enfant et qui les laisserait dans un état de dette non remboursable. Dans la situation d'adoption, « *la dette que les parents contractent par rapport à leurs propres parents se déplace donc vers les parents effectifs de l'enfant adopté* » (Philippe Duverger, op.cit., p. 6).

Dans la situation qui nous intéresse, c'est plutôt vers le continent africain, la terre-mère, que la dette se déplace. Et pour diminuer l'importance de cette dette, il paraissait impérieux pour tous deux de « payer » leur dû à ce pays, en « *[aidant] les enfants à aller à l'école, équiper l'orphelinat heu plein de choses heu mises en place pour aider les femmes à travailler fin à créer leur entreprise là en donnant en leur offrant un micro crédit pour qu'elles puissent élever leurs enfants...* » **(lignes 390-395).** Par cette dernière assertion, ils confirment la primauté du biologique dans la filiation. Que l'enfant puisse grandir auprès de sa mère naturelle leur paraît fondamental. D'autre part, cette séquence pourrait être traduite de la manière suivante : « si les parents d'origine étaient en capacité « économique » de subvenir aux besoins de leurs enfants, ces derniers ne seraient pas susceptibles d'être « achetés », voire « donnés » à des étrangers tels que nous, et nous ne serions pas à ce jour, envahis par des

sentiments contradictoires, de rejet et de culpabilité ». En effet, « *bien des parents, confirme Duverger, gardent un malaise, une culpabilité à l'égard des parents biologiques comme si d'une certaine façon, ils avaient participé à un détournement ou à un vol d'enfants.* » (ibid. p. 8).

Thierry Vincent constate comme bon nombre de parents « adoptants » sont culpabilisés par leur désir d'adoption, au point que cette culpabilité peut entraver et provoquer l'échec du processus d'adoption lui-même. En effet comme nous le rappellent Harf, Taieb et Moro dans leur article, « *le processus de l'adoption entre dans un type de lien particulier : un contrat marchand* ». Le double sens « enfant à tout prix » met en lien le financier et le désir d'enfant. « *Les fantasmes de vol d'enfant de la part des parents adoptifs peuvent être amplifiés par cette apparence d'achat d'un enfant* » (2006, p. 543-572).

Il y a dans le discours du couple de nombreuses références à l'argent ou plutôt à la dichotomie riches /pauvres : « *nous on est riches on a les moyens on habite dans un pays riche... toi t'es pauvre* » (**lignes 377-379**). Ce sont, en effet, les pays riches qui adoptent les enfants des pays pauvres. C'est là une réalité sociologique qui est incontestable, rappelle le psychiatre Thierry Vincent.

« *Une chose est de déplorer le fait social, une autre, au nom de ce constat, de donner corps à ce fantasme : « mes parents adoptifs m'ont volé (m'ont acheté, m'ont enlevé) à ma vraie famille pour satisfaire leur caprice d'élever un enfant qu'ils n'ont pas été capables de concevoir ». Ce fantasme de vol ou de rapt d'enfant est de temps en temps mis en œuvre par les parents adoptifs eux-mêmes qui, directement ou par le biais d'associations, paient ou subventionnent les familles biologiques de leurs enfants. Pour généreuse et culpabilisée que soit cette mesure, elle n'en accrédite pas moins la thèse que leur fonction de parent adoptif n'est que supplétive, vicariante et à terme illégitime. Elle cautionne auprès de leurs enfants adoptifs la justesse de leur revendication en y apportant son poids de réalité. Mais elle ne facilite en rien l'élaboration nécessaire de la déception concernant leurs origines. Parfois même, elle l'entrave* » (publié dans le chant des Funambules, 18 octobre 2012).

Non seulement il leur faut rembourser leur dette au pays d'origine en s'investissant dans l'association qui leur a permis d'adopter, mais il leur faut également payer leur dette auprès de Tom. D'un côté l'argent permet à Bernard et Laura de régler leurs comptes avec leur propre culpabilité, et du point de vue de l'enfant, « *L'argent peut également devenir une*

modalité d'échange au sein du système familial, à travers laquelle se cristallisent et s'expriment les conflits dans les moments de crise, notamment au moment de l'adolescence. » (Harf, 2006, p. 565).

Cependant le montant du remboursement ne semble pas à la hauteur de la dette fantasmée, notamment pour Laura, comme le laisse transparaître les propositions suivantes « *je pense qu'il est trompé (...) il est trompé par par heu bon on est pas on est pas de super riches comme tu dis...* » (lignes 697-700).

Tout se passe comme si, pour reprendre l'expression de Julien (1992) « *la dette conçue comme faute (« Schuld ») entraîne alors un paiement sans fin* ».

En évoquant longuement le comportement problématique de Tom (*arrogant, rebelle, parfois agressif*), ils nous renseignent sur leurs propres difficultés à l'éduquer. Dans la démarche d'adoption, nous rappelle Vinay (2015), il y a toujours un processus de deuil ou de renoncement à réaliser pour faire coïncider l'enfant merveilleux qu'on attendait avec celui qu'on accueille, de même qu'il faut faire coïncider l'image idéale de soi comme parent avec celui qu'on devient réellement. La rencontre avec l'enfant réel semble douloureuse pour Bernard comme en témoignent ses propos teintés d'émotion « *c'est des moments où ça va d'autres plus difficiles [...] c'est pas idyllique hein non* » (lignes 168-173).

Les difficultés pour Bernard et Laura à instaurer une relation sereine avec cet adolescent, mettent à rude épreuve leurs compétences parentales et de ce fait fragilisent leurs assises narcissiques et identitaires. C'est donc dans un mouvement défensif projectif qu'ils attribuent à cet adolescent la responsabilité de la relation conflictuelle existante. La description qu'ils en donnent est en effet peu flatteuse : « *il est pas courageux, il a peur de se faire mal aux neurones, il a du mal à accepter l'autorité, il aime bien tout décider, il est très matérialiste..* », si bien qu'il devient nécessaire de l'emmener consulter un psychologue.

La confrontation avec sa propre impuissance face aux débordements de Tom engendre chez Bernard une souffrance qui s'exprime dans des rires contra phobiques et le tremblement de sa voix. Rappelons que dans le cadre de cette adoption les rôles parentaux sont inversés, c'est Bernard qui est allé chercher Tom en Ethiopie, et c'est lui qui a choisi de prendre un congé parental pour apprivoiser cet enfant, pour le materner.

Le renoncement au rêve de « l'enfant parfait » correspondrait en quelque sorte pour Bernard à un échec de leur relation, à une atteinte de son statut de père maternant et

ainsi à son idéal du moi.

Nous notons la reprise d'une co-construction du discours des deux parents lors de l'évocation de leur représentation du pays d'origine de Tom et /ou de ses valeurs culturelles. Dans leur discours, la couleur noire s'avère synonyme de misère, les systèmes de valeur et les coutumes de l'Éthiopie paraissent dévalorisés. On ne peut ignorer une mentalité coloniale avec dépréciation de la culture éthiopienne opposée à celle des « bons blancs » notamment par le père :

« j'avais dire que y a des choses quand même bon d'abord en Ethiopie là-bas c'est encore une p'tite société très machiste très patriarcale et les garçons d'ailleurs heu ses sœurs elles sont pas à leur orphelinat 'fin c'était plus grand et tout mais moi j'pense la raison pour laquelle elles sont restées là-bas c'est parce qu'elles les font travailler la famille les font travailler et heu les femmes c'est des bêtes de somme les corvées d'eau de bois tous les bonhommes y s'trimballent à côté les mains dans les poches c'est les femmes qui portent les gros fardeaux d'bois qui portent l'eau et tout et lui au début j'me souviens il était étonné que j'fasse la cuisine. » (lignes 540-552).

L'attitude et le comportement actuel de Tom sont donc interprétés comme le résultat d'une éducation « machiste », connotée négativement par Bernard. Tout se passe comme si le couple réduisait la psychologie de Tom à son statut d'adopté « *on sait que les enfants adoptés c'est difficile à gérer* » et à son appartenance culturelle « *même si on essaie de leur donner une éducation un peu différente, quelque part y reste quelque chose de là-bas quoi j'pense et ça heu à mon avis il le gardera...* » (lignes 557-559).

Le désir d'un enfant de couleur est abordé par Laura en fin d'entretien et en réponse à la relance interrogative de l'interviewer. Le renoncement à la possibilité d'une adoption par l'ASE, qui propose des pupilles de l'état, renforce encore l'idée de sa détermination à accueillir un enfant noir « *moi je j'a j'avais quand même une préférence pour un enfant heu africain mm* » (ligne 568). Par contre, les trébuchements du discours de Bernard reflètent une indécision quant au choix d'une adoption internationale « *on avait pas de non non on était pas* », cependant il ne parvient pas à se désolidariser du discours de son épouse comme en témoignent les propos ci-après « *ah oui oui moi aussi (j'avais une préférence pour un enfant africain)* ». Il nous semble que pour Bernard, l'adoption d'un enfant noir est un choix par « défaut ». Devant la résolution de son épouse à faire appel à l'adoption internationale, une

adoption africaine serait un « moindre mal » puisque Bernard est « *humainement... plus sensible à l'Afrique* ».

Laura et Bernard laissent à entendre des fantasmes très péjoratifs concernant les hypothétiques géniteurs d'enfants adoptables issus d'autres pays comme « *...des pays d'Est avec tous les problèmes heu d'alcoolisme... des pays peu recommandables...et pis des histoires de corruption...* » (**lignes 577-583**). Par ailleurs l'existence d'une « *bonne mère quelque part en Afrique* » protégerait l'enfant d'éventuelles tares liées à de graves négligences physiques et affectives.

Le sexe de l'enfant est abordé par l'interviewer. Seul Bernard y répond dans un premier temps, comme si ce thème avait fait l'objet d'une discussion préalable entre les membres du couple, et qu'il était convenu que c'était plutôt « l'affaire » du père. A nouveau, son discours décousu traduit toute son émotion, le débordement de ses affects « *oui ben c'est pareil j'préfère bon c'était pareil si ça avait été une fille heu 'fin on aurait pas non plus heu c'est pas l'critère heu déter principal j'veux dire hein mais bon... n'ayant pas eu de de garçon bon ben c'est bien d'en avoir un comme ça aussi* » (**lignes 619-622**). C'est non sans résistance que Bernard accepte d'avouer avoir satisfait son désir de garçon avec l'adoption de Tom. Mais cet aveu signifie aussi reconnaître, qu'antérieurement il y avait un manque à combler. D'autre part, Bernard évoque les difficultés auxquelles il est confronté dans sa paternité avec Tom « *même si c'est plus dur mais bon ah c'est plus c'est différent quoi voilà... Peut-être que enfin bon c'est une période pas facile mais peut-être que dans dans trois quatre ans ce s'ra différent hein heu j'sais pas* » (**lignes 624-626**).

Le travail psychique du père nécessaire à l'instauration de la filiation imaginaire, déjà sollicité au moment de l'adoption, est donc à nouveau mobilisé à l'adolescence de Tom. Il a devant lui un adulte en devenir, un être avec sa sexualité propre, un individu qui s'oppose à eux et qui, pendant cette période, a besoin d'être différent d'eux. Face à ce personnage étrange, aux mœurs étonnantes, il doit redéfinir sa paternité, mise à rude épreuve.

Il est soutenu éducativement dans cette mission par son épouse qui s'investit davantage comme une professionnelle auprès de Tom, que comme une maman. Les mécanismes de défense, tels que l'intellectualisation avec ses références à des spécialistes de l'adoption tels que Johanne Lemieux et Albert Ciccone et la banalisation, « *ça c'est l'problème de la plupart des enfants adoptés hein quand même hein quand on l'dispute heu beaucoup d'gens ont des difficultés avec leurs enfants adoptés hein...* » (**lignes 635-637**) utilisés par Laura pour mettre

à distance des affects trop douloureux, semblent opérants, et lui évitent une remise en cause de ses compétences maternelles et/ou éducatives qui l'anéantiraient.

II.1.4. L'adoption de JEAN

On observe un démarrage immédiat du discours de l'épouse, à l'énoncé de notre consigne, ce qui nous laisse supposer que celui-ci a été pensé et élaboré antérieurement. Tout se passe comme si, dans une espèce de consentement mutuel, l'histoire de l'adoption et plus particulièrement le désir d'enfant restait avant tout une histoire de femme, et surtout celle de Laurine.

Laurine aborde la question du désir de l'adoption avec une certaine logique chronologique. Elle commence par le début : l'origine de leur histoire conjugale suivie de leur désir de « fonder une famille ». Il s'agit d'une rencontre autour d'un désir commun, celui de « faire – famille » avec trois enfants, par loyauté envers la famille d'origine de chacun des conjoints. La fonction de l'enfant biologique dans le projet parental de Laurine serait donc plutôt à analyser comme « l'élément » indispensable à la création d'une famille. « *Nous avons souhaité fondre une famille...* » (**ligne 3**). Notons le lapsus concernant l'utilisation de l'infinitif « fondre » en lieu et place de « fonder ». S'agit-il pour elle de dissoudre une famille, de la créer et/ou de la recréer. Et de quelle famille s'agit-il ?

A l'utilisation du pronom indéterminé « on » que l'on peut lire comme un « nous » pour évoquer leur expérience commune de la parentalité biologique, elle oppose un « je » bien affirmé pour exprimer son désir d'adoption. La conception des enfants biologiques est bien une affaire de couple, qu'elle différencie de son désir propre et singulier, celui d'adopter : « *L'adoption moi je l'avais déjà en tête depuis un moment je pense certainement même avant de connaître mon mari [...] enfin moi j'l'avais depuis le début...* » (**ligne 14-15**). Celui –ci s'impose à l'intervieweur dès la première intervention de Laurine, dans les premières minutes de l'entretien commun comme si elle revendiquait la « maternité » de ce projet « *c'est moi qui en ai parlé la première de l'adoption ...* ».

Elle finit son intervention, en donnant la parole à son époux, comme si elle reprenait en main la situation d'entretien. Celui-ci confirme Laurine dans son illusion d'être à l'origine de la mise en place de l'adoption, puisque « *c'est vrai qu'au départ enfin* » il n' « *avait pas forcément comme projet d'adopter* ». Celle-ci approuve les propos de son époux .On assiste ainsi à une co-construction du discours faisant fi de la présence de l'intervieweur. Tout se

passé comme si ils mettaient à profit cet entretien médiatisé pour exprimer des ressentis qu'ils n'avaient peut-être pas pu mettre en mots auparavant. L'interviewer interviendra dans leur discours par le biais d'une relance en écho à propos d'une technique d'insémination appelée ICSI⁸, relance à laquelle Laurine ne semble pas pouvoir apporter de réponse scientifique. Aussi sollicite-t-elle l'aide de son mari : « *c'est quoi vas-y* ». Les compléments d'information qu'elle en donne par la suite apparaissent comme bâclés, peu précis, nécessitant certaines rectifications de la part de son mari : « *...et puis ça a marché donc ravis quoi ça a marché... la première a marché donc voilà très bien* ». Par ce comportement qui lui évite aussi de s'appesantir sur ce sujet, au demeurant encore « sensible », Laurine indique clairement que le désir d'adoption est indépendant de leur stérilité, des conditions de procréation des jumeaux, et qu'il s'imposait à elle depuis « *très très longtemps* ». Ce désir d'adopter que l'on pourrait qualifier d'obsédant semble tellement impérieux à satisfaire que le pacte d'alliance va se nouer avec la rencontre d'un partenaire masculin infertile : « *si on peut pas biologiquement on adoptera* » (**lignes 17-18**), comme si sa stérilité propre n'était pas un gage suffisant pour un projet d'adoption. En effet le choix du partenaire ne se laisse pas guider par le hasard, comme le souligne Veuillet (2004).

C'est l'homme qui évoque « *l'idée de vivre une grossesse* », idée qui est assez vite balayée par Laurine... « *J'avais envie de connaître ce plaisir là aussi* » (**lignes 33-36**). L'utilisation de cet adverbe dans son sens additionnel indique que de toute façon elle vivrait l'expérience de l'adoption. Laurine se rallie au discours de son mari mais sans grande conviction : « *...Mais voilà si ça se faisait pas de toute façon même si ce n'était pas en étant enceinte je serai maman* » (**lignes 38-39**). A qui devons-nous attribuer ce désir de grossesse, de quel désir de grossesse s'agit-il ? L'allégation suivante apporte une réponse à nos questions : « *oh oui j'aurai bien aimé être enceinte moi, j'aurai bien aimé c'est une expérience qui m'aurait tenté* » (**lignes 254-255**). On retrouve par ailleurs la trace de ce désir d'enfant

⁸ La technique de l'ICSI est une révolution dans le traitement de l'infertilité masculine. Désormais, lorsque les médecins décèlent une anomalie importante du sperme, ils peuvent proposer aux couples une **micro-injection ovocytaire**. L'atout principal de cette méthode est qu'elle peut être appliquée en cas de spermogramme très altéré, lorsqu'il y a peu de spermatozoïdes mobiles, ou dans des situations encore plus extrêmes, en l'absence totale de spermatozoïdes. Dans ce cas, l'urologue les prélève directement dans le testicule, en faisant une **biopsie testiculaire**. Les spermatozoïdes sont ensuite congelés par paillettes. Les plus mobiles sont récupérés après décongélation, puis un à un, micro-injectés dans chaque ovocyte fécondable.

dans la prise de poids de ce père au moment de l'apparement : « Rémi a pris dix kilos pendant qu'on attendait Jean... ».

Doris Vasconcellos (2014) , dans sa recherche pilote concernant le *devenir père*, affirme que la demande d'être présent à l'accouchement, expose l'homme à un contexte qui éveille les conflits psychiques par rapport : à la *position passive* que le père doit endurer face à la violence des événements hors du contrôle volontaire ; au *noyau d'identité féminine* provoqué par l'identification à l'épouse ; à la castration *préœdipienne* par son incapacité à enfanter ; à la *castration œdipienne* par la constatation de son impuissance face à la toute-puissance projetée sur le médecin. En effet, l'énoncé suivant « *quand ils m'ont amené et que j'ai dû assister à la césarienne* » (**ligne 224**) laisse entendre l'idée d'une contrainte, d'une soumission à la norme culturelle plutôt qu'un choix personnel, qui a provoqué chez Rémi « *un gros moment de panique* ». L'expérience de la paternité avec la naissance de ses enfants biologiques, semble lui arriver par surprise et le plonge dans un trouble profond : « *quand les gamins sont venus on peut être dans ce même désarroi...oh la vache est-ce-que ça va marcher ? [...] on est un peu désemparé...* » (**lignes 142-146**). Dans la mesure où Rémi ne « *se pose le problème que lorsqu'il est là* », nous pouvons supposer que le refus d'anticipation et l'absence d'élaboration de sa nouvelle fonction de père est venu amplifier le sentiment de crainte lié à la confrontation avec l'enfant réel. Ce vécu douloureux semble être réactivé dans un premier temps par l'arrivée de Jean dans la famille puis par celle du chien. La description de ses ressentis « *oui au point où quand on a eu le chien, moi j'ai replongé... je lui ai dit " tu rends le chien " [...] tu vois on est mal* » (**ligne 380-387**) laisse supposer l'existence d'un événement traumatique dans l'histoire de paternité de Rémi « *une grosse flippade* », « *le temps d'apprivoiser son gamin de comment dire je de s'adapter en fait enfin c'est un truc nouveau qui nous arrive, qui nous change oui* » (**lignes 153-154**). C'est à partir d'un moment précis, celui de l'arrivée de l'enfant dans son champ visuel qu'il devient père.

Alors que nous interpellons Rémi pour qu'il s'exprime sur l'existence d'un cas d'adoption dans son environnement proche, nous assistons pour la deuxième fois à un déni : « *moi j'avouais pas vraiment adopter moi* » (**ligne 134**) qui se poursuit par une longue déclamation concernant la filiation, la lignée, l'ADN.... Tout se passe comme s'il finissait de régler avec nous le différend qu'il a eu avec la psychologue du Conseil Général. Il poursuit son argumentation sur l'absurdité de faire cas de la lignée, sur la primauté du lien affectif, la naissance de l'attachement... avec un discours quelque peu désordonné qui reflète son état psychologique immédiat et traduit la confusion psychique que provoque l'évocation de ces

notions. Ce ressenti d'incohérence provient d'un amalgame entre la venue au monde des enfants biologiques et l'adoption de Jean considérée comme une véritable naissance, et d'une confusion entre généalogie et génétique.

Le Dénier de l'hérédité « *cette histoire de lignée moi j'm'en fous, j'y ai jamais cru ...* », atteste sa valeur défensive contre la représentation douloureuse de cet embryon cryogénisé, en état de vie suspendue. L'énonciation suivante : « *si on se ramène à l'ADN tout ça c'est y a un p'tit problème éthique ...on peut se dire " merde j'ai un gamin dans au congèle " voilà c'est des êtres humains , c'est des cellules sexuelles... une cellule ça a pas de cerveau ça a pas de machin c'est pas plus grand qu'une amibe donc les parcours PMA posent aussi une question d'éthique alors l'adoption aussi avec... cette histoire de lignée* » (**ligne 180-187**) met en lumière une sorte d'admission intellectuelle de ce qu'il tente de refouler : l'adoption n'est pas un mode de parentalité « moral », tout comme celle obtenue par PMA, elle pose une question d'éthique. La représentation pénible est teintée de dénégation tant elle engendre culpabilité et incohérence psychique.

La récurrence de cette thématique du « biologique », ainsi que la durée de ce discours rendent compte de l'état d'anxiété dans lequel se trouve Rémi à l'évocation de ces représentations.

La consigne de départ qui interroge Rémi et Laurine sur leur désir d'adoption, et par conséquent leur désir d'enfant vient réactiver la souffrance traumatique liée à leur stérilité, et plus particulièrement celle de Rémi, comme en prouve l'inopérance des mécanismes de défense mis en place.

Nous pouvons entendre la tentative de rationalisation de Rémi comme un procédé lui permettant à la fois de mettre à distance la culpabilité liée ici à l'abandon de cet embryon et aussi comme un besoin de convaincre Laurine, pour qui nous le verrons ultérieurement le destin de cet embryon reste problématique. Cette tentative ne paraît cependant pas vraiment opérante comme en témoigne l'embarras manifeste de Rémi et Laurine à la ré-évoation de ce thème (rires contra phobiques, raclements de gorge, intonation de voix changeante).

« *Ce n'est pas une exagération de dire que la sexualité stérile est vécue comme l'anomalie par excellence. Ces couples ne savent plus qui ils sont car ils ne correspondent plus à la réponse personnelle qu'ils se sont forgée depuis l'enfance : autant leur féminité ou leur virilité que leur appartenance à une lignée se retrouvent mises en question fondamentalement.* » (Quijano, Germont et Ansermet, 2008, p. 42).

Lorsque les couples décident de faire appel aux biotechnologies, nous rappellent ces auteurs,

ils arrivent avec une double demande : une grossesse, mais aussi la reconstitution de leur identité fissurée par leur face à face traumatique avec la stérilité. Au niveau psychique, la souffrance traumatique des couples stériles se rapproche de celle du traumatisme classique où l'angoisse de mort est omniprésente, mettant en question la place du sujet, son être même au monde : une dimension tragique sans survenue d'un événement tragique concernant directement les sujets. En cas de stérilité, c'est la lignée qui est menacée, menacée de mort ou plutôt de non-existence.

Les premières interventions du père et de la mère donnent l'illusion à l'interviewer d'une volonté commune de réassurance réciproque vis-à-vis de leur partenaire. Rémi tentant de minimiser « l'humanité » du troisième embryon le comparant à un amas cellulaire potentiellement humain « *c'est des êtres humains c'est des cellules sexuelles... mais dénuées de tout système de penser... une cellule ça a pas de cerveau ça a pas de machin* » (**lignes 182-184**) et Laurine tente de conforter et de confirmer son mari dans sa fonction paternelle.

La narration des premiers mois de vie des jumeaux dont s'accapare Laurine et que complète Rémi souligne la difficulté de ces jeunes parents à établir un lien d'attachement avec leurs enfants : « *je sentais bien que dans la relation c'était plus possible...* ». Elle met en lumière, un accordage affectif défectueux, un décodage inadéquat des besoins des enfants, des réponses inopérantes à leurs comportements « *... Chose que je déconseille mais moi j'ai pas pu faire autrement...* » (**ligne 323**), « *J'arrivais plus à stimuler...* ». Ils semblent avoir été tous les deux fragilisés par cette situation nouvelle qu'est la naissance de deux enfants et ont dû solliciter l'aide de la famille élargie pour « survivre » à ce tsunami : « *j'étais très fragile hein émotionnellement très fragile* » (**ligne 310**). Laurine et Rémi n'étaient plus en capacité de se soutenir mutuellement, ni d'établir une relation sécurisée avec leurs bébés tant ils étaient eux-mêmes déstabilisés et insécurisés par cette parentalité. Chacun trouve alors des stratégies pour survivre. Pour Laurine il va s'agir de prendre de la distance « physique » avec Matthieu en le confiant à sa mère pendant huit jours « *c'était vital, vraiment vital* » (**ligne 324**) « *j pense que si je l'avais eu tout le temps sur moi à mon avis il aurait pas pleuré mais c'était pas gérable c'était pas le but du jeu non plus et puis le prendre avec nous y avait des limites donc...* » (**lignes 382-385**). Quant à Rémi, connaissant la symbolique de la notion d'« héritage » dans son histoire, la volonté de déshériter son enfant équivaut à un véritable désaveu de sa paternité « *toi, tu l'avais déshérité de toute façon* ». Cette longue séquence relatant les difficultés rencontrées dans la genèse de leur parentalité est immédiatement mise en lien avec leur souhait d'adopter un enfant de plus de trois ans. « *L'avantage quand on*

adopte un enfant de quatre ans » c'est de pouvoir devenir père et mère d'un enfant sans passer par les premières étapes de soin, de « handing » et de « holding » « *on était pas du tout dans le désir de replonger dans les couches, les biberons..., on avait notre dose avec les jumeaux* » (**lignes 343-344**).

C'est aussi pour le père l'évitement d'un ressenti d'exclusion de la relation mère /nouveau-né « *non je reconnais plus ils grandissent plus j' préfère* » (**ligne 350**). L'adoption d'un enfant plus âgé leur permet d'échapper à ce rôle « *...bébé, voilà c'est un rôle...* » qui les renvoie à leur incompétence. L'attachement de cet enfant, à cet enfant, les parentalise, les répare dans leur fonction parentale éducative et protectrice. Grâce à leur bienveillance, ils sauvent cet enfant porteur de syphilis non seulement de la précarité mais aussi d'un destin funeste.

Les propos précédents de Rémi mettent en lumière un doute quant à ses compétences paternelles, doutes qui déclenchent chez lui de fortes angoisses : « *est-ce que ça va prendre, est-ce qu'on est à la hauteur?* ». Doutes réactivés par la « naissance » de Jean. L'hétérogénéité physique de Jean liée notamment à sa couleur de peau comme témoin d'une rupture de lignée, accentue encore ce doute quant à un possible accès à la paternité de Rémi, et s'exprime à travers la dénégation suivante « *...oui y a rupture de lignée (...)moi j'm'en fous c'est sûr que le gamin me ressemble pas* » (**lignes 189-191**). Cette allégation est immédiatement suivie d'un désaveu de la différence de couleur de peau de Jean. Déni de la couleur noire qui correspondrait à un rejet défensif de cette perception chez Laurine, à un déni de la différence, qu'elle réitère à plusieurs reprises comme pour inscrire son mari dans cette paternité, et pour lui rendre une paternité. D'autre part, la description de Laurine des manifestations somatiques de l'un et l'autre parent durant l'attente et le rappel de leurs ressentis émotionnels et corporels au moment de son arrivée auraient pour objectif d'aider Rémi à se redéfinir comme père: « *on est passés par tous les stades Rémi a pris dix kilos moi j'avais mal tout le temps...* » (**lignes 193-194**) « *la rencontre avec Jean, une naissance réellement, il est arrivé le 2 juillet 2005, ça a été une naissance...* » (**lignes 203-204**).

Tout se passe comme si le travail de reconnaissance adoptif induisait une internalisation du lien « comme si » c'était un lien de filiation. Il ne s'agit pas d'un pacte de déni tel que le décrit Kaës. Le lien d'adoption est là, connu et re-connu comme le laissent sous-entendre les assertions suivantes qui distinguent « la naissance biologique » de la naissance « de l'adoption ». La narration de l'arrivée de Jean, par Laurine, son attachement premier à la figure paternelle, opère comme un pansement sur les blessures narcissiques de son époux : « *le gamin a préférentiellement le gamin adopté a un parent puis l'autre, il peut pas faire les*

deux en même temps... affectivement c'est tombé sur moi ». La tentative de restauration fonctionne, Rémi se réapproprie son rôle de père : «dans le schéma familial... j pense (je suis) la garantie quoi », « c'est plus rassurant d'être bien avec le le c qui pensait être le chef de famille » (**lignes 839-845**).

L'homme et la femme en devenant parents construisent chacun une identité « filio-parentale », élaborée vis-à-vis de la génération précédente et vis-à-vis de la génération suivante. La problématique psychique en jeu dans la stérilité aborderait ainsi la construction, le maintien et/ou le développement d'une identité filio-parentale. Lebovici postule qu' « *Avoir un enfant ne signifie pas qu'on en est le parent : le chemin qui mène à la parentalité suppose qu'on ait « co-construit » avec son enfant et les grands-parents de ce dernier un « arbre de vie » qui témoigne de la transmission intergénérationnelle et de l'existence d'un double processus de parentalisation-filiation grâce auquel les parents peuvent devenir père et mère* » (Cité par Solis-Ponton, 2001, p. 135).

La relance interrogative de l'interviewer demandant la confirmation du choix d'adoption par les deux familles maternelles et paternelles, n'obtient pas de réponse directe, mais plutôt un discours décousu, hésitant de la part de Laurine.

Le recours à ce mode de procréation médicalement assistée n'a pas reçu l'assentiment de leur famille respective comme en témoignent les propos de Rémi, reprenant ceux de la mère de Laurine « *la FIV y a quand même eu c'était ' ' ce s'ra **quand même** vos enfants ' ' » (**ligne 408**). L'utilisation de cet adverbe sous-entend comme un doute quant à légitimité de cette filiation dans l'esprit du locuteur, à savoir la grand-mère maternelle. Tout comme l'autre mode de filiation est attaqué par les deux mères des conjoints : « *Ouais elle est très axée sur les liens du sang sa mère... bon c'est tout c'est comme ça sa maman est particulière donc... »* (**lignes 139-140**) « *Ma mère était inquiète elle avait peur que le lien se fasse pas... »* (**ligne 592**).*

Les mères de chaque lignée subissent une condamnation croisée de chacun des conjoints « *elle est spéciale...elle est raciste...* ». Ce processus met par ailleurs en évidence la difficulté pour l'un et l'autre des membres de ce couple d'attaquer et/ou de remettre en cause le mode de pensée de leurs ascendantes respectives.

Dans l'adoption, « *la dette se déplace : elle sera moins due aux parents de ceux qui adoptent qu'aux parents effectifs de l'enfant adopté* » (Pommier, 2004, p. 73-89). Dans le cas qui nous intéresse, tout se passe comme si Rémi avait contracté cette dette à l'égard des AEM, ce qui expliquerait son adhésion à tout prix à la « philosophie » de cet OAA qui exclut tout choix

possible, et de sexe et de nationalité pour l'enfant à venir. Comme s'il se devait d'être loyal vis-à-vis de cette association qui lui a permis de s'inscrire dans une autre famille, la « famille des adoptants » : « *l'association par laquelle on est passés les AEM à laquelle on **appartient aussi** on choisit pas le pays de l'enfant on veut un enfant point on choisit ni le sexe ni l'origine* » (**lignes 83-84**), « *Jean quelque part il nous doit rien, heu et nous on doit un truc aux AEM qui nous ont mis en relation, c'est vachement confortable* » (**lignes 744-746**).

A quel confort fait-il allusion ? Au sien, au leur ou à celui de Jean ?

Ici encore on assiste à un déni « *on a pas décidé d'avoir un gamin qui venait d'Afrique* » (**ligne 88**), cette déclaration a valeur de rappel à l'ordre et de réduire au silence l'évocation du désir de son épouse par rapport à un enfant de cette origine : « *quand j'l'imaginais, quand j'imaginais, il venait d'Afrique* » (**ligne 87**). L'évocation par Laurine d'une similitude possible entre prise en charge charitable et adoption est immédiatement reformulée par Rémi et corrigée par sa femme ; tout se passe comme si Monsieur D était en alerte permanente pour contrôler le discours de son épouse et/ou le rectifier.

L'intervention de Laurine met alors en évidence le lien étroit entre le mode de procréation des jumeaux et la mise en acte de l'adoption de Jean, lien qu'elle déniait jusqu'alors.

Il ne nous paraît pas impertinent de faire le lien entre le « rejet » de ce mode de parentalité de la part des familles respectives et l'adoption de Jean qui, par la visibilité de la rupture de lignée, peut être interprétée comme une provocation vis-à-vis de leur famille respective « *y a un black dans une famille de blancs* » qui pourrait se traduire de la manière suivante : « si vous ne considérez pas nos jumeaux comme étant nés de nous, et bien on va vous montrer ce que c'est que des enfants nés hors lignée.... ».

Comme le souligne Pierron (2004), le lien filial dans l'adoption, dénonce le lien du sang. Et d'ajouter : « *...la figure adoptive est une figure de la contestation politique et sociale qui tord le cou aux « orpailleurs du sang »...».*

L'adoption peut ici se révéler être un véritable mécanisme de défense familial que Grange-Ségéral traduirait « *comme l'importation au sein de la famille à travers ce qui est projeté dans l'enfant adopté de matériel destiné à lutter contre les fantasmes originaires. L'enfant importé ne sera pas de « souche » mais témoin de la rupture avec le biologique, la fameuse « voix du sang » qui fait cadre dans la filiation ordinaire. Il viendrait ainsi polariser, voire permettre l'évacuation et la non-reconnaissance de ce qui dans la famille adoptive ne peut se penser* » (2005, p. 92). Et ce qui semble être impensable dans cette famille, c'est l'abandon d'un embryon, en état de vie suspendue pendant des mois, voire des années.

« Parfois on a l'impression que ce sont des triplés, ils fonctionnent bien à trois, ils font les mêmes choses » (lignes 980-981) « il a fait tout tout de suite comme les deux autres donc même là quand les deux grands ont fêté leur quinze ans avec leurs copains et Jean ben est avec eux il est à l'aise et puis il a la même taille que ses frères » (lignes 978-979).

Nous faisons l'hypothèse suivante : dans le système de représentation interne de Monsieur et Madame D, l'enfant adopté viendrait occuper la place vacante, laissée par cet embryon cryogénisé. Il viendrait ainsi annuler la douleur des circonstances de la procréation et de la naissance des enfants biologiques, restaurer une paternité inachevée et panser la culpabilité du couple.

Les aménagements fantasmatiques qui accompagnent un projet conjugal d'adoption renvoient à des accords inconscients, à des « impensés » partagés nous rappelle Veuillet (2002).

Ainsi en se situant dans une deuxième filiation qui exclut l'engagement de leur sexualité, de la grossesse, de l'accouchement, Rémi et Laurine se protègent de la question de la violence originelle, et se réparent mutuellement de leurs blessures narcissiques.

II.1.5. L'Adoption de MAXIME

La prise de rendez-vous initiale s'est faite avec Daniel. Lorsqu'il nous a fallu modifier cette date, en raison d'un contretemps professionnel, c'est encore lui qui a décroché le téléphone, en présence de son épouse dont nous pouvions entendre les commentaires acerbes. C'est à Daniel que nous devons la réalisation de ces entretiens, Martine ayant exprimé très ouvertement ses réticences pour une rencontre lors de ce deuxième appel.

Daniel vient à ma rencontre. Puis Martine nous rejoint autour d'une table quelques minutes plus tard, affichant un visage fermé. Après avoir en quelques mots évoqué l'objet de notre recherche, nous avons débuté l'entretien.

Immédiatement Daniel s'empare de la consigne, avec une voix posée, monocorde, choisissant précieusement ses mots, donnant ainsi une impression de lenteur à son discours. Daniel ne rebondit pas sur le signifiant « désir ». Ses propos nous informent qu'il n'y a pas réellement « désir » d'enfant mais volonté d'agrandir la famille avec un troisième enfant « *qui vient de l'extérieur peu importe d'où* » « *c'est pas forcément la volonté d'adopter pour adopter mais*

on voulait d'abord avoir un troisième enfant » (lignes 263).

Ni Martine, ni Daniel ne parlent en leur nom propre, utilisant tour à tour soit le « nous » soit le pronom neutre « on », lorsqu'ils évoquent la démarche d'adoption.

Si nous nous référons à Emile Benveniste (1976) « *la personne verbale au pluriel exprime, d'une manière générale, une personne amplifiée et diffuse. Le « nous » annexe au « je » une globalité indistincte d'autres personnes. « Nous » n'est alors pas une multiplication de plusieurs « je » identiques mais une jonction entre le « je » et le « non-je »* (p. 235).

La formule utilisée par Martine « *on aurait accouché d'un enfant...* » entre en résonance avec le fantasme d'indifférenciation du couple tel qu'il est décrit par J-M. Blassel. Selon l'auteur, les fantasmes d'indifférenciation concernent la réduction de différences, généralement par la figure du double. Dans ce fantasme, les partenaires se représentent en tous points semblables. Tels des jumeaux, ils pensent avoir la même histoire « *on a chacun beaucoup de frères et sœurs* », les mêmes pensées, « *ça a été une idée conjointe* » les mêmes aspirations « *on le voulait (ce troisième enfant) de cette manière-là* ».

« *Ils se vivent dans le même ventre-couple conçu comme une bulle protectrice qui ne doit rien perdre de son enveloppe protectrice de la conflictualité psychique.* » (Blassel, 2001, p. 85- 88).

L'indifférenciation deviendrait ainsi une tentative de « résolution » de certains conflits psychiques. Et dans cette perspective, « *indifférencier sera donc considéré comme un processus défensif* ». Cette description rejoint les concepts du Moi-peau du couple et du Moi-peau groupal et familial décrit par Anzieu respectivement en 1986 et 1993. En effet, celui-ci part de la description d'une illusion duelle, illusion qui peut se caractériser aussi comme gémellaire et qui fonde le couple et le caractérise. Il postule que « *cette illusion peut en cas de difficulté, enfermer le couple dans une enveloppe psychique imaginaire, une enveloppe narcissique idéalisée* », c'est ce qu'il nomme la « *peau psychique de couple* ». Selon lui, pour « *les membres du couple n'ayant pas développé un Moi-peau suffisamment autonome, l'illusion duelle ou gémellaire alimente la reproduction, la perpétuation de l'expérience spéculaire primitive issue de la relation mère / tout-petit. Dans ces couples en difficulté, les fonctions du Moi-peau sont défailtantes. Par conséquent, eu égard à la défaillance de la fonction de maintenance, chaque partenaire devient et reste pour l'autre son objet-support primordial, ce qui les enferme dans une bulle à l'abri de la réalité (avec dysfonctionnement de la fonction de pare-excitation)* » (Cité par Sommantico, 2008, p. 199-216). Il se produit

selon Ruffiot (1981) « *un fantasme de psyché commune où les membres du couple se vivent comme ayant une seule psyché pour deux* ». La fonction d'individuation sera elle-même subvertie, et le projet du couple sera de créer un couple idéal / idéalisé intolérant aux différences, ce qui orientera la fonction d'inter sensorialité vers la recherche d'une identité des perceptions, des pensées, des sensations et des affects. Cette intolérance aux différences se trouve élargie chez Daniel à la famille nucléaire, comme en témoignent les propos suivants « *il (Maxime) a eu le même régime, entre guillemets, le même menu, c'est ce qui est important c'est qu'il y ait les mêmes règles pour tous qu'il n'y ait pas de règles particulières parce qu'il n'y a pas de particularités... Même bêtise, même punition* » (lignes 306-308), tout comme chez Martine « *on s'est toujours dit qu'on voulait un enfant entre les deux de manière à avoir un tir groupé...* » (lignes 33-34). L'altérité de la personne n'est pas reconnue, ce qui est d'autant plus déconcertant dans le cadre d'une adoption aussi visible que celle d'un éthiopien.

Dans ce couple il semble y avoir un déséquilibre dans ce qu'Eiguer (1984) nomme le lien d'alliance, entre les liens narcissiques et les liens libidinaux. Les premiers prenant une importance significative sur les seconds. Les liens narcissiques nous rappelle l'auteur sont « *dominés par l'investissement narcissique commun à toute liaison humaine et à laquelle contribuent mari et femme* ». Mais le narcissisme tend au syncrétisme (Bleger, 1981), à la fusion effaçant la limite entre les individus « *on a pas été un qui tout d'un coup a eu cette lumière* » (ligne 59-60). Il est le résidu du narcissisme primaire, toujours en quête du semblable. Les liens libidinaux, sont quant à eux dominés par l'investissement libidinal d'objet qui contiennent les « *avatars de l'interaction de la sexualité conjointe et de la loi* ». Ce couple pourrait correspondre à la description du couple anaclitique faite par Eiguer. En effet, il est fondé inconsciemment essentiellement sur la crainte de la perte (la détresse de l'un peut provoquer des mésententes), l'étayage réciproque est très important et le mythe dominant pourrait être : « **ensemble, nous sommes forts** ». Comme le souligne Daniel « *il faut ni vouloir anticiper, ni vouloir regretter, il faut s'accrocher...* » (lignes 328-329). Vallon (2006) désigne la famille comme « *une matrice, un utérus collectif, d'où sortirait chacun de ses membres* ». L'introduction d'un enfant « *venu de l'extérieur* » est appréhendée par la mère comme une menace potentielle à cette intégrité « *pour nous c'était important que le nid qui était là ne se fissure pas parce que quand on accueille quelqu'un de l'extérieur il faut une certaine solidité...* » (lignes 176-177). La prédiction tant redoutée se réalise quelques années plus tard : les comportements, le mal-être de Maxime mettant en grand danger

l'équilibre familial jusque-là maintenu « *ah ben quand on change ça veut dire quelque part qu'on fait tout exploser donc après il faut ramer derrière pour que ça se passe pour reconstruire* » (**lignes 409-410**).

L'introduction de cet enfant dans la famille a-t-il pour objectif de vérifier la solidité de cette matrice familiale ? L'investigation de l'adoption au détriment d'un enfant biologique nous emmène dans une explication labyrinthique ayant pour but de déstabiliser l'interviewer comme l'illustrent les interactions suivantes (**lignes 261-271**) :

P : et pourquoi pas un troisième enfant biologique ?

Mère : parce qu'on avait décidé de l'avoir de cette façon-là c'est tout

Père : parce qu'on en voulait un troisième peu importe la façon

P : oui mais ça aurait pu être un enfant biologique

Mère : ben on se s'rait pas posé la question de l'adoption

Père : hein hein

Père et mère (simultanément) : l'agrément va plus vite que l'enfant biologique

Père : neuf mois pour l'agrément

Mère : on a mis deux ans et demi

Père : ça a été rapide, très rapide

Par ailleurs, l'adoption internationale n'était pas privilégiée initialement comme le soulignent les propos de Martine « *au départ quand on a pensé à l'adoption, on avait pensé adopter en France on avait pas imaginé l'étranger sauf quand on a eu notre agrément on a compris qu'en France les enfants ne sont pas adoptables [...] Nous au départ on imaginait pas une adoption internationale, on voyait pas pourquoi on irait voir ailleurs* » (**lignes 232-256**). Leur objectif était « *d'ouvrir leur porte* » à un troisième enfant, qu'ils n'auraient pas engendré. Daniel fait le lien entre leur résolution à agrandir la famille avec la composition de sa propre fratrie d'origine et de celle de son épouse « *on a chacun beaucoup de frères et sœurs* », se trompant même dans le nombre de frères et sœurs de son épouse. Nous en verrons peut être ultérieurement la raison. En investiguant le désir des grands parents à légitimer cet enfant, nous apprenons abruptement le décès des parents de Martine « *moi j'ai plus de parents le problème est réglé* » (**ligne 203**). La mère de Daniel semble ne pas s'investir dans cette situation d'adoption. La description qu'en fait Martine met en lumière une femme impartiale « *sa maman est très neutre* », description validée par Daniel qui poursuit le discours de son épouse « *très neutre faut dire qu'avec dix enfants elle en a aussi adopté un elle travaille encore... elle va pas s'encombrer avec des polémiques ou ces choses-là* » (**lignes 207-210**). Une fois de plus l'information qu'il nous donne sur l'accueil de Maxime, ou plutôt sur la

perception de la concrétisation de leur projet d'adoption par sa propre mère, reste floue et difficilement interprétable. Elle renseigne cependant l'interviewer sur la présence d'une adoption, ou plutôt de l'accueil d'un jeune algérien dans son histoire familiale « ...à cette époque on parlait pas d'adoption c'était pas aussi bien formalisé mais il est venu un jour et... est resté toujours » (**lignes 219-220**). L'apparition de ce thème dans le discours de Daniel aiguise la curiosité de l'interviewer dont le mode interrogatoire remplace peu à peu l'entretien de recherche, conduisant à diminuer, chez Daniel la prolixité de son discours. Martine complémente le discours de son époux qui reste très évasif sur cette question. La description de la situation de cet enfant étranger accueilli dans une famille en France, alors que sa mère est restée au pays, rappelle étrangement celle de Maxime. Ces similitudes sont encore soulignées par les formulations des deux membres du couple, utilisées à la fois dans la narration des circonstances d'accueil de Maxime « ouvrir les portes à un enfant qui vient de l'extérieur peu importe d'où... » (**lignes 4-5**) et de celle de ce « frère », « il fallait bien qu'il arrive chez quelqu'un, que quelqu'un l'accueille... il est arrivé là et n'est jamais reparti... » (**lignes 224-225**).

L'atmosphère est tendue durant les vingt premières minutes, Martine parvient difficilement à feindre son irritation et son agacement vis-à-vis de l'interviewer et répond à ses relances non sans une certaine agressivité à peine voilée « c'est quelque chose, qui a été réfléchi, c'est pas quelque chose 'j'me lève le matin, on va s'y mettre ' » (**lignes 66-67**). Nous essayons tant bien que mal de maîtriser nos émotions et notre propre agressivité. Son attitude et la perception de notre malaise oblige d'ailleurs Daniel à intervenir dans l'échange pour alléger la tension. C'est à partir de ce moment que Martine accepte de lâcher prise, et qu'elle parvient à évoquer toute sa rancœur vis-à-vis des organismes à l'origine de cette adoption « le Conseil Général, [...] moi je trouve que c'est des gens qui ont beaucoup d'idées préconçues [...] après ben c'est le système D, il n'y a pas suffisamment de questionnements sur l'après... » (**lignes 75-90**). Le discours critique, voire cynique de Martine « ...y vont tous de leur grandes théories mais je suis pas certaine que les gens qu'on a rencontré dans les institutions se soient beaucoup posés de questions et la grand-chose... » (**lignes 581-582**) témoigne d'une déception immense vis-à-vis des AEM, de l'ASE et de toutes ces institutions qui lui ont permis d'être mère de cette façon-là.

Cette rage semble cacher une grande douleur morale associée au sentiment d'avoir été laissée pour compte par le « service après-vente », voire flouée « c'est simple hein vous allez le chercher à l'aéroport, vous le voyez sortir, on vous donne le gosse, on vous donne les papiers

puis vous rentrez chez vous » (lignes 159-160). A cela se surajoutent des ressentis de dépréciation, générés par les jugements de professionnels sur leurs capacités parentales « c'est pas parce que vous les matez à l'école que vous devez faire la même chose avec votre enfant... ils sont sûrs de leur bon droit... et nous on est les méchants parents... A chaque fois qu'il change de collège il a fallu qu'on montre qu'on existait qu'on était là ... et qu'on soit costaud parce que quand vous envoyez un courrier et qu'on vous convoque, le détail , médecin scolaire, infirmière scolaire, prof principal, proviseur et conseillère d'éducation...» (lignes 588- 636). Ce sentiment de dépréciation est renforcé par les difficultés réelles de prise en charge de cet adolescent qui ne font que valider leur incompetence à être de bons parents pour Maxime. Ces propos nous informent sur les raisons de sa défiance et de son acerbité à notre égard et nous permettent de mieux comprendre son appréhension pour notre intervention. Elle suspecte chez l'interviewer des intentions d'évaluation de leur mission parentale. Une ébauche d'alliance avec Martine semble cependant s'installer suite à l'un de ses commentaires provoquant nos rires et celui de son conjoint. Cette mise en confiance va lui permettre de libérer une hargne jusque-là contenue, d'expulser avec une certaine logorrhée tous les éprouvés d'injustice, son ressentiment vis-à-vis des professionnels entourant Maxime « on a entendu des paroles heu qui pour moi sont inacceptables en tant que parents... ah moi ça m'a quand même mis un coup... ». L'allégation qui suit ses précédents propos « y a des choses que je ne dirais pas à tout le monde...» (lignes 570-571), et qui sous-entend les comportements « délictueux » de Maxime, nous confirme son affiliation. Contrairement à notre idée première, à nos présupposés, c'est Martine qui se livre avec le plus de spontanéité et de « parler vrai » comme en témoigne l'utilisation du « je » pour affirmer ses convictions et ses déceptions. Daniel reste quant à lui bien plus défensif, choisissant la fuite dans l'intellectualisation et la rhétorique sans laisser paraître le moindre ressenti, se contentant souvent de rassurer son épouse « ça s'appelle de la bêtise », ou d'expliquer « théoriquement » les comportements de Maxime. Nous repérons dans son discours une utilisation du « je » très restreinte qui lui évite de s'engager et de s'impliquer réellement dans l'entretien. C'est seulement lorsqu'il est confronté à une relance qui lui est adressée personnellement, qu'il emploie le pronom personnel, mais la réponse reste cependant très évasive, voire factuelle et dénuée de tout ressenti comme le montrent les interactions suivantes (lignes 687-697) :

P : le lien s'est fait rapidement

Père : je me pose pas la question, si il vient il vient... J'pense

P : vous vous souvenez pas

Père : non c'est pas la même relation qu'avec Louis il avait 2kg800 j'l'avais sur moi elles sont complètement différentes à sept ans j'le prenais pas sur moi

Père : ... j'l'emmenais faire des courses

Daniel utilise fréquemment l'humour pour introduire un peu de légèreté dans la narration des difficultés rencontrées avec Maxime, ou pour éviter une réponse qui pourrait l'embarrasser comme la demande d'évocation des premiers mois de vie commune avec cet enfant. Relance à laquelle il ne donne qu'une réponse factuelle « *on allait en forêt...* ». La narration des premiers mois passés avec cet enfant se résume par une platitude évidente qui laisse transparaître une relation vidée de tout affect « *on vivait* ». Nous apprenons l'absence de corps à corps « *j'le prenais pas sur moi* » qui aurait pu contribuer à tisser un lien affectif qui ne s'est, semble-t-il, pas construit comme le laisse supposer Daniel « *c'est pas la même relation qu'avec Louis, il avait 2kg800, j'l'avais sur moi, elles sont complètement différentes* ». C'est pourtant Daniel qui a pris son congé parental, c'est lui qui a été choisi pour passer les premiers mois avec cet enfant « *c'était mieux que ce soit lui qui soit en congé comme je suis plus structurante* » (**lignes 339-340**) dira Martine.

Que veut-elle nous dire par là ? Avoue-t-elle une difficulté, une inquiétude à établir des liens maternants avec un enfant de sept ans, comme peuvent le laisser supposer l'énonciation suivante : « *je pense que des gens qui n'ont pas jamais eu d'enfant ont certainement besoin de ce maternage, nous ce maternage on l'a eu on a pris le temps de l'avoir donc je pense qu'on est pas parents de la même manière que ceux qui n'ont jamais eu d'enfant c'est peut-être ça qui nous a moins effrayé dans le fait d'accueillir un enfant de sept ans...* » (**lignes 282-288**).

Elle évoque en demi-teinte son angoisse à être mère de cet enfant. Pour Martine, l'écart entre enfant imaginaire et enfant réel, selon l'expression de Lebovici, semble particulièrement important du fait de l'âge de l'enfant, de sa couleur de peau, de son passé, et entraverait le travail de filiation affective. Les propos suivants mettent en lumière le peu d'empathie qu'elle témoigne à cet enfant qui, à son arrivée en France découvre un univers totalement inconnu « *il a pleuré quand il a vu les deux autres partir à l'école, après il voulait plus y aller, il nous a fait chier pendant longtemps* » (**lignes 345-346**). Ses assises narcissiques sont mises à mal par le comportement rejetant de Maxime pour qui « *...il n'y a de la place que pour les hommes il n'y a pas de place pour les femmes* » (**lignes 134-135**), « *Je pense que y a que toi*

qui existe » (**ligne 660**). Elle nous informe par ailleurs qu'il continue à nier le décès de sa mère, persuadé que celle-ci « *était encore là-bas* ».

Maxime ne l'autorise pas à prendre la place d'une mère fut-elle celle d'une mère adoptive, « *...je sais pas ce que le Maxime a raconté ou pas raconté... mais ça l'a interpellé (la prof) ça c'est clair ou alors elle imaginait une femme noire...* » (**lignes 657-659**). Les difficultés accumulées ont gravement mis en péril le processus de la filiation adoptive pour cette mère comme elle le laisse entendre, non sans culpabilité, dans cette énonciation « *j'étais tellement en colère j'ai dit "écoute Michel maintenant ça suffit tu le gardes, moi je sais plus quoi en faire" j'me rappelle encore j'ai dit plusieurs fois j'étais tellement inquiète, j'avais été tellement inquiète que c'est vraiment pas des paroles à dire mais j pense c'est vraiment sorti sur le coup de l'inquiétude...* » (**lignes 720-721**). Nous assistons à un phénomène de déception mutuelle où chacun, dans un mouvement défensif refuse de reconnaître l'autre.

Ce n'est qu'en fin d'entretien que Martine et Daniel nous livrent l'importance des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne avec Maxime. Lors de notre recherche, Maxime est âgé de dix-sept ans. Les parents adoptifs le décrivent comme un adolescent peu communicatif, imprévisible qui n'investit pas sa scolarité, fugueur, présentant des troubles du comportement et des troubles psychologiques avérés qui ont nécessité une hospitalisation avec un suivi psychiatrique toujours actuel. A cette occasion, ils nous révèlent un épisode récent « *il est parti voir un juge pour changer de famille* », qui a particulièrement bouleversé la famille « *...ça m'a quand même mis un coup parce que oui franchement ... Il a pas réalisé le mal que ça avait fait à son frère et à ses sœurs* » (lignes 405-407)

De nombreux cliniciens s'accordent à penser l'adolescence des enfants adoptés comme une période clé au cours de laquelle on observe parfois une irruption symptomatique brutale, polymorphe, souvent à type de passages à l'acte. Brutalement, à l'adolescence, les questions de l'adoption et des origines reviennent au premier plan dans le discours de l'adolescent, des parents et des soignants. « *Les questionnements propres à l'adolescence nous rappelle M-R. Moro (1998), semblent acquérir une dimension fantasmatique amplifiée par la rencontre avec la réalité de l'adoption* ». D. Marcelli et A. Braconnier (2001) ont d'ailleurs parlé, à propos de la situation adoptive, d'« *amplificateur fantasmatique* ».

La demande que fait Maxime à ses parents d'aller retrouver « une autre famille » et peut-être sa mère biologique, peut se comprendre alors comme une expression particulière du conflit. « *Le rapport de l'adolescent avec son pays d'origine témoigne d'une difficulté à trouver sa place dans la filiation [...]. Et inversement, pour que les affiliations soient possibles et non*

menaçantes, notamment les liens avec la culture d'origine, il faut que l'adolescent soit inscrit irrévocablement dans la filiation avec sa famille adoptive » (Moro M.R., 1998, op. cit., p. 557). Or comme le soulignent M. Soulé et P. Lévy-Soussan (1968) il est extrêmement difficile d'inscrire un enfant dans le mandat transgénérationnel, dans l'histoire familiale, s'il n'existe pas de reconnaissance mutuelle et d'identifications réciproques comme cela semble être le cas dans la situation présente, puisque selon Martine « *on est tout sauf ça* ». Le risque d'un clivage comme mécanisme de défense pour les parents s'exprimerait de la façon suivante, pour ces auteurs : « Je sais bien que je suis son père, que je suis ta mère mais quand même, il nous en fait tellement voir que je me demande si cela peut être dû à ses origines. À quel point est-ce mon enfant ? » (Clément R., 1996).

II.2. ANALYSE DES ENRETIENS INDIVIDUELS

II.2.1. L'Adoption de MATTEO

II.2.1.1. Analyse de l'entretien de Madame A

Muriel rappelle d'emblée le cadre par lequel cette adoption a été rendue possible, les garanties prises pour éviter les risques liés à cette expérience.

Le désir d'enfant est abordé au dixième tour de parole : « *il y a désir d'enfant d'une autre façon, par adoption, un petit enfant de couleur* » (**ligne 29**). L'importation d'un enfant d'une autre lignée, d'une autre couleur dans la famille correspondrait chez elle à un désir de faire-famille « autrement » : « *voilà on va avoir une famille un peu spéciale* », « *au départ l'idée c'était d'avoir une famille différente, voilà qu'on était pas comme tout le monde...* » (**ligne 151**). « *L'adoption d'un enfant de couleur est un choix insu nous rappelle C. Mestre, non explicable mais reposant sur un désir exprimant un « soi-même comme un autre » et un projet de faire famille par un lien très singulier.* » (2014, p. 183). En effet, « *L'enfant adopté noir ouvre au métissage. Parfois, le ou les parents adoptifs adoptent un enfant et aussi un pays ; inversement, le parent peut se sentir adopté par le pays d'origine, il devient « l'enfant » de ce pays. Pour les parents, l'enfant est français, il a une culture française avec des « traces et des empreintes » du pays. C'est une ouverture au métissage de soi pour les parents, être soi-même un peu noir, un peu autre, haïtien, africain..., et créer une forme familiale originale ...* » (Ibid., 182).

D'autre part, comme l'écrit Clément (1986), l'adoption est une réorganisation significative qui incorpore un enfant dans une structure familiale donnée, lui assignant une place précise et le chargeant d'attentes en fonction d'histoires transgénérationnelles croisées. Il est donc prévisible que « l'ordre des choses », dont Muriel se veut la garante, soit bouleversé par l'arrivée de cet enfant dans cette famille, du fait même de son sexe (seul garçon dans la fratrie), et de son âge approximatif (plus âgé ou plus jeune que la puinée). L'expression « *cela chamboule tout* » utilisée à de nombreuses reprises dans l'entretien par Muriel semble rendre compte de la réactivation de conflits intra psychiques et d'expériences douloureuses enfouies, qu'implique l'arrivée de Mattéo. En effet celle-ci l'interroge une fois de plus sur sa capacité à être mère, et cette fois-ci d'un garçon : « *j'avoue, je ne savais pas trop comment élever un petit garçon* » (**lignes 279-280**), « *c'était une angoisse de ne pas savoir* » (**ligne 282**) alors que cette inquiétude concernant ses compétences, semblait avoir disparue avec la naissance de Justine. En effet, pour Muriel, le désir d'être mère ne suffit pas à lui donner la capacité de le devenir. « *Pour développer un sentiment maternel valable, nous dit Rappaport (1994), la future mère peut avoir à différencier sa propre image des représentations inconscientes inacceptables de sa propre mère, à qui elle est liée, et à résoudre ses ambivalences concernant la séparation* » (Cité par Abdel-Baki et Poulain, 2004 p. 5). Ce n'est qu'avec la naissance de sa deuxième fille, qu'elle est parvenue à allaiter, que Muriel a pu se reconnaître « mère » : « *j'ai fait (ma crise d'adolescence) à la naissance de Justine* » (**ligne 83**), « *et Justine, j'ai réussi à l'allaiter sans souci et c'était comme une prise de pouvoir...* » (**ligne 203**). Tout se passe comme si jusqu'à cet acte symbolique de l'allaitement, Muriel était restée sous l'emprise d'un conflit de loyauté envers sa mère qui ne l'autorisait pas, par crainte de la fragiliser davantage, à « faire mieux qu'elle », et donc à « être meilleure mère » qu'elle. Le lait humain est considéré depuis tout temps comme la nourriture des nouveaux-nés. « *Donner son lait équivaut à donner son sang.* » (Douze Barkaoui, 2011). Selon l'auteure, le lait, substance autre qu'un simple aliment, intervient dans le processus de filiation. Le langage populaire parle de « frère et sœur de lait ». Les éjaculations lactées et phalliques sont associées. « *Tout comme la semence masculine, le lait transmet un patrimoine héréditaire* » (Blin, Soulé, & Thouaille, 2003). Pour Winnicott, l'allaitement est « *la mise en pratique d'une relation d'amour entre deux êtres humains. Mais ce lien affectif doit se développer d'une manière satisfaisante, pour que l'allaitement se passe bien* » (1968, p.45-55). Compte tenu de son échec chez la mère de Muriel, on peut émettre l'hypothèse d'une perturbation des liens mère-enfant durant la petite enfance de celle-ci, hypothèse confirmée par les propos de cette

dernière : « *elle m'a dit plusieurs fois que quand j'étais née, et bien elle voulait un garçon donc elle ne me voulait pas ...* », (lignes 228-229) « *ils (ses parents) n'avaient pas de place pour me garder* » (lignes 232).

Conjointement, Muriel nous décrit une mère dépressive et donc peu disponible, peu encline aux manifestations affectueuses, l'obligeant à délaissier sa place d'enfant pour la « parentaliser » trop précocement comme le souligne l'allégation suivante : « *je n'ai pas fait ma crise d'adolescence à ce moment-là, parce que ce n'était pas possible que je mette trop de choses en question ...* » (ligne 82), « *...Je culpabilisais plutôt de ne pas pouvoir l'aider* » (ligne 87). Dans la réparation en fonction de la dépression maternelle organisée contre la dépression, Winnicott (1948) écrit que « *l'enfant en s'identifiant à sa mère dépressive se sert de la dépression de celle-ci pour échapper à la sienne. L'enfant opère ainsi une fausse réparation en relation avec la mère. L'enfant étant resté dépendant de celle-ci, ne réussit pas à établir sa propre identité.* » (p. 83-90).

Nous pouvons inférer à partir des énoncés de Muriel, des sentiments maternels de rejet vis-à-vis d'elle-même, compte tenu du décalage entre l'enfant rêvé de sexe masculin et cette enfant réelle abandonnée nuit et jour chez une nounou au motif d'un logement trop exigü. Pour Muriel cette capacité à nourrir son enfant avec une « substance » émanant de son propre corps, lui a permis de se différencier de sa mère, de se situer au-delà de celle-ci, d'être meilleure qu'elle. L'acte d'allaitement accomplit la séparation symbolique qui lui permet de rompre avec les liens de dépendance infantile qu'elle entretenait avec celle-ci : « *je me suis sentie maman et puis adulte presque... du moins dans le sens de couper, sans que ce soit forcément violent, mais couper avec ses parents, vivre sa vie par soi-même, pour soi-même et puis pour la famille qu'on s'est construite, sans faire en fonction de tel ou tel parce qu'on marche sur des œufs* » (lignes 208-211).

Blum (1976) explique la maternité « *comme un idéal maternel basé sur les identifications précoces de la femme enceinte avec sa propre mère* » (Cité par Abdel-Baki et al. 2004, p. 4). « *Enfanter, c'est reconnaître la mère qui est en elle* » rappelle Groddeck (1921). La maternité est donc, selon ces auteurs, l'aspect le plus convoité de l'idéal du moi féminin. Laplanche et Pontalis (1967) décrivent la définition freudienne de l'idéal du moi comme un modèle auquel le sujet tente de se conformer, une combinaison du narcissisme, idéalisation du moi et de l'identification avec les parents, leurs substituts et les idéaux collectifs. Ainsi un travail au niveau des anciennes identifications peut être nécessaire à la future mère, puisque les mauvais introjectes maternels peuvent faire obstacle à la réalisation des idéaux maternels et à la

construction d'une image de soi en tant que femme apte à accomplir. En procréant une première fois, Muriel « accepte » de se reconnaître identique à sa mère et règle sa dette d'existence envers la « terre mère » (Bydlowski, 1997). Puis à la naissance de Justine, elle réussit à se différencier de celle-ci. Cette différenciation qui lui a permis de se sentir « presque » adulte, a ouvert la voie à l'affirmation de soi comme sujet et adulte à part entière, sentiment qu'elle matérialise en posant un acte fort : celui de l'adoption d'un enfant de couleur.

L'adoption d'un enfant abandonné par sa mère, semble réactiver chez Muriel un sentiment d'abandon douloureusement éprouvé dans l'après-coup. D'autre part, le décalage entre l'enfant imaginaire « *un p'tit noir à croquer* » et l'enfant réel, agressif, turbulent et plus âgé que ce qu'elle souhaitait, n'est pas sans lui rappeler la déception de sa propre mère lors de « son arrivée » dans sa famille. Sa mère voulait un garçon pour se différencier de sa propre sœur qui venait de mettre au monde une fille, quant à elle, elle n'a « *pas réussi à avoir ce qu'on voulait* ».

Nous notons l'ambivalence des sentiments de Muriel autour du désir d'un troisième enfant, et plus particulièrement d'un enfant de sexe masculin. L'énoncé de départ « *il y a désir d'un enfant d'une autre façon* », est abrogé en fin d'entretien par l'acceptation de la relance interprétative de l'interviewer : « *y avait pas d'envie d'un petit garçon de votre côté alors ?* », « *non pas de mon côté de celui de Laurent, si...* » (**ligne 285**). Notons que l'intrusion de Muriel dans le cadre de la relation duelle père /interviewer, (pour proposer une tisane) au moment où je questionnais l'identité de l'auteur de l'initiative de l'adoption, a imposé à Laurent une rectification de ses propos comme l'illustre cet extrait :

P : je crois me souvenir que c'est vous qui aviez eu cette idée

Père : non pas forcément, c'est vraiment une idée qui...est venue, a mûri tous les deux à vrai dire, je ne sais plus vraiment...

Mère : je me souviens d'un soir, où c'est toi qui a dit « et pourquoi pas »

Père : ouais pas sûr peut-être sur le projet, mais moi j'ai le souvenir que tout vient d'une émission qu'on avait regardé ensemble...et on avait déjà parlé là

Mère : et suite à l'émission, c'est toi qui a dit « et si on essayait »

(Entretien père A, lignes 35-43) :

Ainsi elle le contraint à se réapproprier l'origine de cette démarche.

Dans les fantasmes entourant l'adoption nous rappelle Flavigny (1998), il existe la peur d'une transgression des interdits (question abordée par les deux grands-mères), des pulsions

incestueuses du fait de l'absence d'une conviction de filiation. Or cette conviction s'appuie sur des traits physiques ou de caractères identiques d'une génération à l'autre. Dans le cas de cette adoption internationale et donc « visible », la ressemblance est absente pour soutenir cette absence de conviction de filiation : le fantasme serait que les interdits demeurent flottants et qu'une relation incestueuse survienne.

« *Plutôt que de rester dans l'ordre des choses, on se demande comment va se passer la première douche, (lignes 288-289)... lui apprendre à faire pipi..* » (ligne 292). Tout se passe comme si l'intimité avec cet enfant de cinq ans et demi (officiellement), issu d'une autre lignée, la mettait en danger. Or, la notion du « corps à corps », du toucher, est primordiale pour permettre l'appropriation de cet enfant comme le souligne Muriel dans les propos suivants : « *c'était aussi une interrogation d'adopter un enfant plus grand, on se demandait ce qu'on pourrait mettre en place pour qu'il y ait quelque chose de physique qui se crée* » (lignes 297-298), « *je trouvais cela extrêmement important de pouvoir se toucher pour créer un lien* » (ligne 299). Cette représentation d'une possible transgression des interdits, du fait de l'incorporation d'un enfant « étranger à soi » (Mestre, 2004) dans sa famille, est immédiatement balayée par une tentative de rationalisation qui a pour effet de la rassurer : « *c'est évident, qu'il soit un petit garçon ou une petite fille, c'est mon enfant* » (lignes 289-290).

Ce mécanisme de défense paraît cependant peu opérant comme en témoigne sa confusion et son embarras lors de la demande de Mattéo d'être allaité, comme si une telle demande ne s'inscrivait plus dans une relation intime mère-enfant, mais plutôt dans une relation sexualisée, avec un enfant qui n'était pas encore le sien. Or, dans certaines adoptions tardives souligne Ozoux-Teffaine (1987), il est intéressant de noter une capacité étonnante de l'enfant à régresser dans les premiers temps de la rencontre avec la famille adoptante. « *Tout se passe dit-il, comme si le processus de parentalisation ne pouvait reprendre qu'à partir d'une position plus infantile, plus immature où il (l'enfant) doit être comme leur bébé, le seul et unique objet d'attention.* » (Cité par Soulé et Lévy-Soussan, 2002, p. 99).

« *Dans les deux parties contractantes de cette alliance, qu'est l'adoption, c'est le corporel en continuité du biologique qui se dérobe au profit d'une relation de départ à créer dans un registre purement psychique nécessitant une réélaboration imaginaire encore plus intense que pour les parents 'par le sang'* » nous rappelle Grange-Ségéral (2004, p. 28).

C'est peut-être ce que tente de formuler Muriel, lorsqu'elle évoque l'adoption comme quelque

chose de « *très enrichissant, parce que le chemin de la parentalité adoptive enrichissait aussi les choses auxquelles on a pas pensé pour les deux premières* » (**lignes 188-190**).

Lors de cet entretien individuel, Muriel parvient à se désolidariser du discours de son conjoint et laisse émerger toute l'ambivalence de ses sentiments à l'égard de l'adoption d'un petit garçon de couleur.

L'analyse de ce discours, nous permet d'émettre les hypothèses suivantes :

Il semblerait que dans le fantasme de Muriel, l'adoption plénière de Mattéo vienne réparer son histoire familiale, en lui permettant d'inscrire dans sa lignée générationnelle « le petit garçon » que sa mère n'a jamais réussi à enfanter.

D'autre part, cette mise en acte entraverait une possible répétition des « emprises familiales » inconscientes. En mélangeant, en métissant les origines, Muriel pense modifier l'histoire intergénérationnelle et transgénérationnelle familiale, celle-ci n'étant pas « *une histoire familiale facile à vivre, mais bon générations après générations, ça va bien, donc...* ».

II.2.1.2. Analyse de l'entretien de Monsieur A

L'accueil de cet enfant noir et de la place qui lui sera donnée par ses propres parents est à nouveau abordé par Laurent dès les premiers tours de parole. On perçoit son désir d'inclure son enfant dans la lignée générationnelle de ses ascendants.

Il est vrai que dans l'adoption plénière, l'enfant entre dans la famille toute entière avec les mêmes droits et devoirs à l'égard de ses grands-parents que ses cousines et cousins, que ses frères et sœurs par le sang. Pour notre « adoptant », l'enfant ne sera légitimé que si ses propres parents l'ont eux aussi véritablement adopté : « *un moment c'est devenu vraiment évident de les impliquer (mes parents) dans le projet* » (**ligne 6**), « *oui, je voulais qu'il soit accepté de la même façon que ses petits-fils l'étaient....* » (**lignes 192-193**).

En matière de filiation humaine, nous rappelle Lévy-Soussan (2002) une dette de vie inconsciente enchaîne les sujets à leurs parents, à leurs ascendants. Pour les futurs pères et mères, la reconnaissance de ce désir de gratitude, de cette dette d'existence est le pivot de l'aptitude à transmettre la vie.

« *Le désir d'avoir un enfant prend naissance à partir, d'une part de la dette que chacun des conjoints a contractée à l'égard de sa propre filiation et d'autre part par amour pour ce*

conjoint. Mais au moment de le mettre en acte, il cherche à réaliser un idéal de parent. En effet dans le premier mouvement, il faut faire payer aux parents les souffrances de l'enfance, même lorsque l'enfance paraît sans nuage » (Pommier, 2004, p. 80), comme c'est le cas semble-t-il pour Laurent : *« j'ai jamais eu le sentiment d'avoir vraiment vécu des choses difficiles avec eux (mes parents) »* (lignes 2-3).

« Elle engendre une aliénation d'autant plus violente qu'elle n'a aucun lieu de se plaindre. L'enfant a servi de gage, de don, de refuge pour les espoirs déçus. Il le sait sans savoir formuler ce grief » (loc. cit.). Et tout se passe comme si Laurent avait le sentiment de n'avoir pas réussi à s'acquitter de sa dette en donnant deux filles biologiques à ses parents. S'il est parvenu à procréer, il n'a cependant pas pu transmettre, en l'absence d'un fils, le nom de ses ascendants : *« C'est vrai on a eu que des filles, eux, ça leur paraissait pas important, mais en tout cas ça signifiait quelque chose de pouvoir transmettre le nom à quelqu'un. »* (lignes 15-16) *«ça allait peut être les déstabiliser un moment de savoir que c'était pas un enfant biologique qui aurait ce rôle entre guillemets... »* (lignes 18-19).

Cet acte d'adoption illustre toute l'ambivalence de ses sentiments vis à vis de ses parents : d'une part, l'adoption d'un petit garçon peut être considérée comme un cadeau qu'il offre à ses parents, et d'autre part l'adoption de cet enfant de couleur, qui de surcroît transmettra leur nom, pourrait être prise comme un acte d'hostilité ou de provocation contre ces derniers, intention partiellement ressentie par sa mère comme en témoigne l'allégation suivante : *« le premier petit T. (nom de famille qui désigne le nom d'une région française) sera un Noir »* (lignes 14-15). L'assertion suivante résume toute la conflictualité des affects de Laurent : *« oui alors pourquoi pas par provocation c'était leur donner un garçon en même temps on va peut-être un peu bouleverser les choses en allant chercher oui ça pourrait très vite moi avec mes parents j'ai eu besoin de mettre de la distance et puis voilà par moments y a des choses qui resurgissent ... »* (lignes 114-117).

Le sentiment d'avoir une dette trop élevée semble avoir entraîné chez lui une incapacité à se séparer ou à aborder le conflit ambivalenciel envers ses parents : *« j'étais un enfant très sage, très calme, y a pas eu de crise d'adolescence ... »* (ligne 119). *« Je n'avais pas non plus de conflit avec mes parents à régler... »* (ligne 120). En raison de la trop forte idéalisation de ceux-ci, il s'est efforcé d'être un enfant « parfait » se condamnant ainsi à un « faux-self ». A l'adolescence, il existe un désir d'altérité inhérent à tout être vivant, qui ne se laisse jamais phagocyter entièrement par ceux qui l'aiment. Pour se sentir exister, pour actualiser le sentiment de son identité, l'adolescent a besoin de se différencier. S'il est question de rupture

à l'adolescence, ça n'est pas du côté de la réalité. Il est question de s'affranchir de la tutelle parentale sans se sentir abandonné, de se penser soi-même à distance des attentes parentales sans culpabiliser. Laurent a bien rêvé de prendre de la distance, géographiquement en imaginant s'installer quelques temps en Afrique, mais cette tentative a échoué, tout comme celle, semble-t-il de se penser à distance des attentes parentales sans culpabilité, sans peur de décevoir comme il nous le laissait entrevoir dans l'entretien commun : « *nous voulions nous installer en Afrique... mais c'était dangereux....* » Le danger venait-il de cette terre lointaine ou bien de ce qu'il fantasmait de la réaction de ses parents vis-à-vis de sa velléité d'indépendance ? Il semblerait que la peur d'un « abandon affectif » soit l'une des raisons majeures à l'abandon de ce projet. Et plus encore que la peur d'un abandon, celle de perdre sa place au sein du milieu familial.

Nous retrouvons dans les séquences de cet entretien une rivalité fraternelle tenace ravivée par l'arrivée de ce petit garçon de couleur dont l'âge reste incertain et par conséquent dont la place dans la famille élargie n'est pas clairement définie : « *de le voir arriver en p'tit dernier pour mes parents c'est pas le p'tit dernier parce que le deuxième de ma sœur il est plus petit que Mattéo et il est arrivé avant mais il est plus petit...* » (lignes 163-165) « *Mattéo arrive petit dernier et en même temps ce sera pas le petit dernier et est-ce que Rafael ne pas lui voler cette place-là...* » (lignes 178-179). Puis il tente une persuasion peu opérante : « *ils sont pas en compétition, y a pas de raison de l'être* » (ligne 180). Or l'importance qu'il semble accorder à l'ordre de la fratrie est dépendante du comportement de sa mère vis-à-vis des puinés « *oui quand les p'tits derniers arrivent on sent qu'il y a un intérêt plus important dans les premières années en tout cas pour eux même si les grandes ne sont pas laissées pour autant de côté mais euh oui ils prennent beaucoup de place les p'tits derniers Justine a eu aussi cette place-là et ben elle l'a perdue quand Charles est arrivé c'était tout à fait normal et puis voilà les garçons prennent beaucoup de place dans la vie de mes parents parce que ils sont très proches et très souvent chez eux...* » (lignes 186-191) « *oui je voulais qu'il soit accepté de la même manière que ses petits-fils l'étaient...* » (lignes 192-193). Ces propos illustrent à merveille la conjugaison entre rivalité et jalousie. Les liens fraternels s'inscrivent dans ce que René Girard appelle la « relation mimétique ». « *Le désir ne se construit pas seulement à partir de l'expérience du manque, mais dans le miroir de ce que désire l'autre* » (Cité par Héfez, 2011) et pourrait-on ajouter, de ce que possède l'autre. Ce qui est dénié chez Laurent « *Oui une sœur qui a deux garçons... oui c'est rigolo parce que j'entendais bien le discours de mes parents qui de ce côté-là...et moi c'était pas du tout dans cet esprit-là que le*

désir de garçon se manifestait » (lignes 111-112).

Le passage de la rivalité à la jalousie permet la différenciation de soi et de l'autre écrit Hefez (2011). Il est donc fondamental car il permet de reconnaître et de vivre son propre désir. La jalousie ne se joue pas à deux mais à trois, c'est une situation triangulaire où intervient un tiers, ici la mère.

Pour devenir adultes, les enfants ont à devenir indépendants de leurs parents, mais aussi de leurs frères et sœurs. Si ces liens se maintiennent dans une fusion ou une dépendance trop importante, frères et sœurs deviennent alors des freins à l'évolution individuelle. La fratrie peut alors rester enfermante et les racines horizontales devenir des liens qui étouffent. Quelle que soit la fratrie et quelle que soit la place qu'il y occupe, chacun des enfants va avoir un défi à relever : celui de se constituer en tant qu'individu au sein de ce groupe d'appartenance, individu original et différent des autres membres de sa fratrie. « L'adoption c'est *un peu un défi* » lance Laurent, qui ajoute « *c'est peut-être une façon de se démarquer...* » (ligne 82). On assiste chez Laurent à un va-et-vient entre identification et différenciation. Il s'agit pour lui d'avoir un garçon comme sa sœur, mais la couleur de peau de ce garçon symbolisera son altérité. Car, comme l'écrit Samira Bourhaba « *se construire comme différent tout en appartenant à un groupe de semblables est le défi à relever pour chacun des germains qui expérimente à la fois l'altérité et la similitude au sein de ce groupe* » (2004, p. 27).

A travers l'identification à cet enfant, évoquée dans l'assertion suivante : « *oui parce que par rapport aux filles j'ai jamais pu m'identifier entre guillemets dans mon enfance qu'avec Mattéo peut être un peu plus...* » (ligne 201), Laurent semble revivre sa propre difficulté à « trouver » sa place dans sa famille d'origine : « *c'est toujours cette position de cadet... et puis le fait d'être un garçon* » (ligne 132). Chaque enfant souffre de sa place dans la famille, écrit Hefez (2011) « *J'aurai voulu être un grand frère...* » nous confie Laurent : « *ben oui j'me souviens j'avais cette place de deuxième et en même temps de dernier, en même temps il faut bien un dernier ...* » (lignes 59-60). Non seulement il revit cette difficulté, mais il la matérialise en important Mattéo dans sa filiation. Mattéo se doit de rester le plus jeune de la fratrie malgré un examen anthropomorphique qui prouve le contraire. Il est ainsi à la fois, comme lui, le deuxième et le dernier. Laurent est le puiné de la fratrie, il aurait donc dû faire l'objet d'une « dévotion » de son environnement proche et bénéficier d'une relation « privilégiée » avec sa mère puisque « *le p'tit dernier, voilà c'est le chouchou, celui qui fait craquer tout le monde...* » (lignes 167-168). Or les propos tenus sur sa place dans la fratrie décrivent une situation peu enviable. Tout se passe comme si dans l'après-coup, il réalisait

qu'il n'a jamais eu la place enviée de ses neveux. N'a-t-il pas été suffisamment « aimable », voire « craquant » pour réussir à attirer et à détourner l'affection de sa mère sur sa propre personne puisque « *y a pas eu vraiment de différence avec ma sœur... par rapport à ma maman...* » (ligne 133).

Le thème de « la place » et de « l'ordre dans la fratrie » est un thème majeur dans l'entretien individuel de Laurent comme en témoigne la durée de son évocation, et exprime une préoccupation toujours actuelle. Il existe un lien entre le désir d'adoption de Laurent et son envie d'être grand frère comme l'illustre le propos suivant : «... *que dans mon subconscient y avait l'envie d'être grand-frère moi un jour aussi d'avoir été le dernier je me souviens pendant longtemps avoir demandé à mes parents d'avoir un petit frère ou une petite sœur...* » (lignes 56-58).

Nous faisons l'hypothèse de l'existence « écourtée » et « passée sous silence » d'un dernier né dans la fratrie de Laurent, qui serait re-questionné par l'importation dans la chaîne générationnelle, de cet enfant venu d'ailleurs.

En effet, cet enfant porteur d'étrangeté, comme le souligne Grange-Segeral (2004) sollicite particulièrement les fantasmes transgénérationnels familiaux où énigmes et non-sus dominant. Tout enfant a son mystère, sa part d'inconnu nous rappelle Granjon (2004). Chaque enfant adoptif ou non aura à faire avec les attentes conscientes et inconscientes, réparatrices et idéales, vengeresses et sublimatoires des personnages parentaux et grands-parentaux. Ces tensions conflictuelles, créatrices ou pathogènes en rapport avec ces points de nouage inter-narcissiques, recouvrent ce que l'on appelle travail du négatif. « *Il figure l'inconnu. Et c'est sur cet attrait réciproque, cette « rencontre de négatifs », sur ce mystère des origines que se noue le pacte dénégatif, le pacte « des négatifs », que s'établit le contrat d'adoption, que se fonde l'inscription généalogique et que va s'organiser le tissage mythique familial* » (Kaës, 1993).

Soulé (2002) écrit que dans toutes les familles, « *on est bon père ou bonne mère seulement si on se reconnaît dans un être qu'on aime et qu'on peut tirer du plaisir de cette identification spéculaire* » (cité par Lamotte, 2007, p. 7), or nous savons que Laurent n'a pas réussi à s'identifier à ses filles biologiques, selon ses dires. Rappelons que la filiation biologique ne peut à elle seule assurer une filiation psychique. La naissance d'un enfant n'est pas une condition suffisante pour naître parent mais peut permettre de le devenir. Il semblerait que Laurent n'ait pas eu le sentiment d'avoir été un bon père pour ses filles, ou tout simplement

un père. Tout au long du développement libidinal de l'enfant, nous rappelle cet auteur, se développe à l'intérieur de lui, un enfant imaginaire : « *au fond de moi le désir de garçon était toujours là...* » (**ligne 90**), « *C'est vrai que dans ma tête je l'ai toujours imaginé noir* » (**ligne 93**). C'est un enfant idéal, parfait, qui a toutes les qualités. C'est l'enfant qu'on aimerait avoir, la nostalgie de celui qu'on a été, et/ou qu'on aurait aimé être. Ici la rencontre entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel est glorifiée, aussi il n'y a pas à faire le deuil de l'enfant réel, et donc il n'y a pas non plus le deuil à faire de son infailibilité. » *C'était presque trop beau...*», « *...la rencontre ça a été magique* », « *je suis comblé* ».

Nous retrouvons dans le discours de Laurent, l'importance du regard lors de la rencontre avec l'enfant adopté telle qu'elle est décrite dans l'article de Michel Arnaud. « *Ce qui est remarquable note ce dernier, c'est d'observer que le premier contact visuel revêt une intensité extraordinaire, qui n'est pas sans rappeler le phénomène d'empreinte décrit par K. Lorenz* » (2004, p. 67). « *On les a vus (les enfants) dehors et j'ai tout de suite dit : « il est là, il est là »... et quand ses yeux ont rencontré mon regard ça a été....* » (**lignes 222-223**). Les mots employés revêtent toute l'intensité de ce premier contact visuel. Comme si « *l'attachement se nouait dans le regard vecteur du désir* » (ibid, p. 69). L'enfant lui est sidéré, on peut lire dans son regard une inquiétante étrangeté, observe l'auteur. « *Alors lui avait forcément plus d'angoisse dans le regard, mais il nous a reconnus, ça c'est sûr* » (**lignes 225-226**). « *C'était d'abord les yeux, je le regardais* » (**ligne 246**). « *Je l'avais reconnu et que ...ouais, c'était lui, c'était mon fils* » (**ligne 213**). Tout se passe comme « *si ce moment inaugural fait l'enfant ' fils de ', dans une co-reconnaissance mutuelle et par une « reconnaissance sociale » par les autres parents et enfants qui assistent à la scène* » (Arnaud, 2004, p. 69). Ainsi Mattéo devint le fils de Laurent.

Le projet et l'acte d'adoption semble réveiller chez Laurent le roman familial par la possibilité de le réaliser grâce à cet enfant de couleur : « *ces regrets ont peut-être surgi à ce moment-là, l'idée qu'on pouvait peut être boucler la boucle* » (**ligne 96**), « *c'est sûr, ça a été aussi très fort finalement de poser les pieds sur le continent africain à ce moment -là* » (**ligne 99**).

Mestre postule que l'enfant adopté noir ouvre au métissage. Parfois, le ou les parents adoptifs adoptent un enfant et aussi un pays ; inversement, le parent peut se sentir adopté par le pays d'origine, il devient « l'enfant » de ce pays. L'adoption de Mattéo serait ainsi une tentative de réalisation du roman familial élaboré durant l'adolescence, pour tenter de le rencontrer dans le réel, par identification à l'enfant adopté, comme en témoigne le propos suivant « *il y a aussi un peu de nous là-bas* ».

Par ailleurs la relation idéalisée avec cet enfant, restaurera son image de père. S'il n'est pas parvenu à se sentir « bon père » avec ses enfants biologiques, il prouvera ses compétences paternelles en assumant une paternité « différente », souvent décrite comme difficile et donc courageuse : « *on y arrivera...on se sent des épaules* » (ligne 72).

On distingue trois niveaux de lecture dans l'entretien de Laurent :

- **Un niveau conscient, où l'acte d'adoption traduirait un désir de faire famille différemment pour se distinguer des couples d'un « même niveau socio-professionnel ».**
- **Un niveau préconscient où le recours à l'adoption internationale pour transmettre le patronyme pourrait être interprété comme un acte d'hostilité vis-à-vis de ses propres parents : « donner une claque par moment... ».**
- **A un niveau inconscient, l'adoption de cet enfant, dont l'âge et donc la place dans l'ordre de la fratrie reste incertaine pourrait être assimilée, selon le postulat de Grange-Ségéral (2005), à une tentative d'importation dans la famille, d'un enfant susceptible d'incarner un support concret, pour le dépôt de données familiales constituant un matériel transgénérationnel. Dans notre hypothèse, il matérialiserait le germain de Laurent, dernier né de la fratrie, dont l'existence ou plutôt la disparition n'a pas été parlée.**

II.2.2. L'Adoption de LEO

II.2.2.1. Analyse de l'entretien de Madame B

“Pour la femme, l'homme n'est qu'un moment, le but est toujours l'enfant.” Nietzsche

Contrairement à l'entretien précédent et commun, où Lucie s'emparait d'emblée de la narration avec affirmation et détermination : « *moi je pense...* », l'entrée dans le discours se fait hésitant et nécessite de nombreuses relances de l'interviewer pour enfin obtenir une réponse à la consigne.

Celle-ci évite d'y répondre en invoquant une mémoire défaillante : « *j'espère que j'vais m'rappeler heu quelle était l'idée de départ quelles quelles étaient les idées ouais...* » (ligne 11) que l'on pourrait lire comme une forme d'opposition passive, une tentative de protection

contre une intrusion du psychologue. Nous avons quitté une femme volontaire pour retrouver une femme défensive, dans le cadre de cette relation duelle.

Ce n'est qu'au vingt-troisième tour de parole, qu'elle aborde l'objet de la recherche non sans réticence comme l'illustre son propos : « *Quand on quand on heu quand on sera grands on se mariera et on aura des enfants et on aura un enfant adopté* » (**ligne 23**).

Peut-on faire l'hypothèse que l'entretien précédent ait donné lieu à une discussion, à une remise en cause de ses propos ou de son attitude trop « spontanée » par son conjoint ?

D'autre part, comme nous sommes arrivées en retard à ce rendez-vous, est-ce sa façon de nous signifier son mécontentement ?

Son discours précédent était-il principalement destiné à son époux ?

L'entretien individuel n'offre pas la possibilité pour l'interviewé d'étayer ses propos à partir de celui du conjoint, mais il oblige celui-ci à se positionner, à se différencier de l'autre pour aborder la préhistoire de **son propre** désir d'adoption. Ce qui semble lui poser quelque difficulté comme en témoigne l'utilisation à maintes reprises, du pronom neutre « on » : « *on s'est jamais posés la question... on s'appelle plus* » (**lignes 5-6**).

Lucie aborde la mise en acte de l'adoption comme une évidence, « *en tout cas pour moi* », sous-entendu : peu importe l'avis de son époux sur cette question. Celle-ci semble indépendante de sa capacité à avoir un troisième enfant biologique, puisque « *l'idée on l'avait eue avant* » c'est-à-dire avant même l'idée de la conception des enfants biologiques, de plus « *on avait dit on aura trois enfants et on en adoptera un quatrième... ou on en aura deux et on adoptera l troisième mais je pense plus sûr on adoptera un quatrième puisque Caro est la quatrième...* » (**lignes 62-65**). Cette allégation, tout comme la suivante : « *Alain m'avait raconté les démarches que ses parents avaient fait et c'était dans la **logique** qu'on ferait cette démarche-là heu avoir un enfant placé ou adopté* » (**lignes 43-44**), confirment l'identification au couple parental d'Alain, évoqué précédemment, dès les premières minutes de l'entretien conjugal. Il existe en effet, une similitude entre leur histoire et celle de ses beaux-parents puisque Léo arrive dans leur famille à l'âge où Caro a été accueillie dans celle d'Alain. Le couple parental d'Alain constitue un modèle identificatoire, par opposition à celui de ses propres parents, dont nous verrons ultérieurement les défaillances.

Ionescu, Jacquet et Lhote (2003) définissent l'identification comme l'« *assimilation inconsciente sous l'effet du plaisir libidinal et/ou de l'angoisse d'un aspect, d'une propriété,*

d'un attribut de l'autre, qui conduit le sujet, par similitude réelle ou imaginaire, à une transformation totale ou partielle sur le modèle de celui auquel il s'identifie ». Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit d'« être parent d'un enfant issu d'une autre lignée », par similitude et imitation du couple parental d'Alain. « *L'identification est un mode de relation au monde constitutif de l'identité* ». En effet, selon les auteurs, « *le fait que le moi cherche à se rendre semblable au modèle ne constitue pas seulement une modalité défensive mais plus généralement une façon d'entrer en contact avec l'autre* ». Les deux sens du terme, relevés par Laplanche et Pontalis pourraient, selon eux, faire penser que l'identification relève davantage d'activités conscientes qu'inconscientes.

Reprenant l'étude de Widlöcher sur les Mécanismes de défense (1971), Ionescu et al. (2003) estiment que l'identification est « *une action relevant des processus primaires, qui représente un travail psychique destiné à réaliser dans le fantasme le but inconsciemment recherché, celui d'être l'autre. Cet objectif est porté par une activité défensive, que ce soit pour lutter contre l'angoisse de perte d'objet ou pour assurer une emprise sur le monde extérieur* ».

Il semblerait que, la persistance de Lucie à vouloir « faire comme eux » (ses beaux-parents), pour « être comme eux » constituerait, une protection contre l'éventualité d'un abandon par son époux, ce que laissent sous-entendre les déclarations suivantes : « *Quand j'ai eu dix-sept ans j'ai rencontré Alain, ses parents très stables aussi avec un noyau familial... il existe un autre modèle à suivre et heu des gens qui peuvent s'aimer toute la vie* » (lignes 529-531), « *on en a discuté parce que ce n'est pas quelque chose que l'on fait seul... et puis j'avais besoin d'être sûre que Alain y se sente prêt j'veux qu'y soit* » (ligne 122) ; « *parce que heu quand il dit quelque chose il le fait il va jusqu'au bout* » (ligne 130); « *Voilà, ça m'a rassurée...* », « *...Moi (Alain) je suis là et j'serai là sur du long terme* »... » (ligne 134). Ces propos corroborent un besoin d'étayage, qu'illustre sa difficulté à entrer dans le discours, dans le cadre d'une relation duelle avec l'interviewer.

La question suivante s'est alors posée : « Pourquoi s'être lancée dans cette aventure laborieuse qu'est l'adoption ? Pourquoi ne pas se « contenter », comme les parents d'Alain, d'accueillir un enfant placé ? ». A cette question, Lucie répond par un poncif, témoin de son besoin de « posséder » l'enfant à venir : « *C'était pas envisageable parce qu'y aurait pas cet enfant qui arriverait heu et donc c'était un manque énorme...* » (ligne 720).

D'autre part, les parents d'Alain eux, n'ont pas eu l'agrément pour adopter, comme en témoignent les propos de ce dernier, dans l'entretien individuel: « *Au départ... ils étaient partis dans un démarche d'adoption... mais Caro a toujours été en contact avec ses parents...*

Ils voulaient qu'elle soit plus présente à la maison, après ça n'a pas pu se faire pour x et y raisons je sais pas au niveau de l'agrément enfin je sais que ça avait été compliqué... ». Ils ont échoué dans cette démarche. **(lignes 100-105).**

L'identification est portée par un désir d'assimilation et opère dans un mouvement objectal, qui est donc tourné vers l'extérieur. Selon Laplanche et Pontalis (1967), la notion d'identification fait jouer deux principes apparemment contradictoires et pourtant complémentaires pour la logique de l'inconscient : celui de l'équivalence (le même) et celui de la distinction (l'autre). C'est à la fois, le sujet et l'objet, l'unicité et la pluralité, que le processus d'identification met en œuvre à des fins de protection et d'enrichissement du moi.

Il s'agirait donc de « *faire comme, mais différemment* », et pourquoi pas de « *faire mieux* » en **adoptant** un enfant et de surcroît un enfant de couleur.

La naissance des enfants biologiques semble avoir déclenché la « percée » de ce besoin impérieux d'adoption qui sommeillait en elle depuis l'adolescence : « *ouais c'est quand même un élément déclencheur...* » **(ligne 81)**, « *On a fait nos enfants ...c'était quelque chose qu'on avait dit et puis qu'a été oublié quand même et qui est revenu comme une évidence* » **(lignes 50, 56,75)**, « *...J'avais effectivement **oublié** aussi qu'on voulait adopter un enfant heu et **pouf c'est revenu....*** » **(lignes 86-87)**, « *...comme ça **tout d'un coup*** », « *...et cette idée d'enfant adopté c'est un peu la même chose on en a discuté à l'adolescence **puis pouf*** » **(ligne 114).**

La redondance de l'expression « ***pouf c'est revenu*** » laisse fantasmer une irruption soudaine des représentations refoulées. En effet si l'on se réfère à Freud (1939), un affaiblissement du contre-investissement, un renforcement de la poussée pulsionnelle (sous l'influence biologique par exemple de la puberté ou de la grossesse), ou la survenue d'événements actuels qui évoquent le matériel refoulé, indiqueraient les conditions générales du retour du refoulé.

Lucie fait le lien, qu'elle dénie immédiatement, entre l'irruption soudaine de ce besoin d'adopter et son projet resté inachevé, de faire de la recherche en génétique.

*« Ouais mais j'ai en fin j'ai envie de vous dire c'est quand même un é un évènement déclencheur parce que j'veis vous donner un autre exemple **qu'a aucun rapport** mais heu c'était à l'époque là où on parlait d'nos rêves etc. etc. j'm'étais dit que c'que j'voulais faire comme métier c'était de la recherche en génétique et j'me suis rappelée **pareil** y a dix ans que c'était c'que j'voulais faire et j'l'avais complètement oublié et pourtant j'ai pas fait demi-tour dans mes études etc. etc. mais j'ai l'impression que j'avais effectivement oublié aussi qu'on voulait adopter un enfant*

et pouf c'est revenu ah oui mais évidemment on voulait faire ça donc y a des choses qu'on réalise et y en a qu'on laisse un peu de côté ».(Entretien Mère B, lignes 81-88).

Ce souvenir refait surface au même moment que la décision d'adoption (il y a dix ans). C'est donc bien l'enfantement d'une descendance biologique qui déclenche le souvenir de son désir d'adoption enfoui depuis l'adolescence.

En effet, le désir d'enfant relance les enjeux psychiques interpersonnels du couple autour de la place que va occuper cet être nouveau, projeté, rêvé. Malgré une co-construction imaginaire, l'enfant est fantasmé différemment dans le couple, avec cette part d'indicible appartenant à la libido de chacun et reliée aux vécus de l'enfance.

Or, « *la naissance brutale et violente des enfants prématurés vient bousculer les futurs parents en devenir. Alors que les parents commencent à peine à penser leur bébé en chair et en os, alors que la chambre n'est pas prête, on annonce que le bébé est là, des enfants imaginés, les parents passent brutalement aux enfants réels* » (Pinto Da Rocha et al., 2007, p. 61). Ces ressentis de « sidération » s'expriment clairement dans les extraits suivants :

Mère : ...il est né à sept mois et demi

P : mm

Mère : oui

P : et comment heu ça s'passait

Mère : oh ben on était un peu perdus parce qu'on était en région parisienne tous les deux

P : mm mm

Mère : moi j'avais vingt-quatre ans Alain en avait vingt-cinq donc avec le recul des grands ados quand même heu donc complètement coupés de la famille qu'était ici et puis Lionel a été heu donc nous on habitait dans le 93 à A. et Lionel a été heu envoyé dans l'95 à B. donc c'est heu à plus d'trente minutes de route entre les deux moi j'conduisais pas heu Alain travaillait il avait com il travaillait dans un relais H donc y travaillait ou l'matin ou l'après-midi donc heu ben quand même une sorte d'épuisement 'fin c'était pas simple quoi et heu le souvenir que j'en ai c'est que on était vraiment des des gamins quoi

P : mm

Mère : un peu perdus un peu pis après on s'est pris en mains j'pense qu'on a grandi

aussi et heu voilà quoi... (Lignes 210-225).

*Mère : j'ai plus le sentiment que **on était perdus** et qu'on écoutait beaucoup les conseils heu du milieu médical et de c'qui fallait faire et de c'qui fallait pas faire **on était vraiment en demande ... (Lignes 230-231).***

*Mère : ...il est resté quinze jours de plus pas' **qu'on était perdus** et en plus moi j'ai fait une phlébite donc j'étais fatiguée etc. 'fin bon pis on était heu voilà on avait encore **besoin des conseils on avait encore besoin... d'aide ... (Lignes 262-266).***

L'utilisation soutenue de l'adjectif « *perdu* », dans le discours commun puis dans celui de la mère illustre la détresse vécue par ce jeune couple « immigré » en région parisienne, isolé de leur famille respective.

Que cette prématurité ait été parlée et envisagée ou qu'elle soit inattendue, elle vient toujours faire violence, nous rappelle Moulin : « *Ben oui ben Lionel la fin ç'a été difficile pas' que j'ai été hospitalisée quasiment un mois donc c'était pas facile facile* » (lignes 693-694), « *pis Pierre heu ben avant d'accoucher dans des circonstances un peu difficiles heu ça s'est bien passé aussi heu* » (lignes 696-697).

Très souvent le père va faire le lien entre la mère et le nouveau-né : il va le découvrir le premier, il deviendra le porte-parole médical auprès de la mère, il lui apportera les premières photos du bébé. La mère hospitalisée en maternité peut vivre un profond sentiment d'impuissance et d'inutilité ; certaines d'entre elles vont jusqu'à exprimer qu'on leur a volé leur accouchement puis leur enfant. *Elles craignent ne jamais parvenir à réparer ce lien, cette rupture initiale* (Pinto da Rocha, op. cit., p. 63) « *...Et puis **peut être que j'invente** aussi mais heu c'est un enfant qui est né à terme les miens y sont nés prémas y a quand même des difficultés qui viennent de la prématurité que lui n'a pas* » (lignes 891-893), « *...il a pas eu non plus de rupture de quinze jours dans un hôpital' fin je sais pas je sais pas* » (ligne 898).

Il y a comme un sentiment de déception à l'égard de cette filiation biologique comme l'illustre le propos suivant :

Mère : que ce sont des enfants qu'ont quand même des difficultés que heu on est souvent déçus quand on a un enfant moi j'étais allée à des conférences aussi où y disent qu'y faut arrêter de rêver l'enfant et le laisser comme il est pas' que souvent

quand on rêve l'enfant heu on est déçus et l'enfant sent qu'on est déçus donc heu y s'sent encore plus introverti donc on est forcément encore plus déçus et voilà 'fin c'est un cercle vicieux (Lignes 865-869).

Avec le deuil de l'enfant parfait biologique, la mère (Lucie) a dû faire le deuil de son infaillibilité (Candilis, 1995). « *Le bébé prématuré peut « réifie[r] tous les fantasmes de mutilation : l'anomalie, l'infirmité, l'arriération tout l'imaginaire de la mort* » (Kreisler, 1997, p. 47). Nous retrouvons cette appréhension, en creux, dans les propos de Lucie (**lignes 780-781**) « *heu y a tout qui fonctionne c'est un beau gamin il est en bonne santé...* », « *Un enfant né à terme, n'a pas les mêmes difficultés (que les miens)* ». Tout se passe comme si ses enfants biologiques n'ont pas suffi à la rendre « mère », en tout cas elle ne s'est pas sentie reconnue dans cette maternalité : « *ben le premier enfant on est un peu **perdus** et puis le deuxième on est **vraiment adultes*** » (**ligne 304**). L'utilisation de ce terme qui définit un « majeur, responsable » évince toute notion de lien maternel ou parental. Comme le souligne Lebovici (1992), les liens du sang sont incapables à eux seuls de créer une parentalité, une filiation psychique. De même, « *...il ne suffit pas d'être géniteur, ni d'être désigné comme parent pour en remplir toutes les conditions, encore faut-il « devenir parent », ce qui se fait à travers un processus complexe impliquant des niveaux conscients et inconscients de fonctionnement mental* » (Houzel, 2002, p. 62).

Nous pouvons supposer que les circonstances qui ont entouré les naissances des enfants (séparations brutales, éloignement) ne lui ont pas permis d'établir une relation maternelle idéale puisque « *...Lionel est relativement facile à vivre aussi sauf... **c'est un petit peu dur à vivre*** », « *donc ça au quotidien **c'est quand même un peu lourd** heu il a douze ans... donc ça s'accroît un petit peu* », « ***c'est frustrant...*** », « *Pierre, **il est plus difficile à vivre au quotidien mais heu c'est qui le sauve...*** », « *Donc il fait tout et n'importe quoi... c'est délicat à dire mais heu voilà **mais ça passe mieux qu'son frère (Lionel)*** » (**lignes 658-679**), et qu'elles ont constitué une entrave sérieuse au processus de la maternalité.

Selon Moulin, un accouchement prématuré se déroule la plupart du temps en urgence.

« Il faut faire vite ». « En l'espace de quelques minutes, le corps maternel devenu jusqu'alors un « corps pour deux » (Mac Dougall, 1985), protecteur, accueillant le temps de la grossesse, devient menaçant. Afin de préserver la vie de l'enfant et celle de la mère, il faut séparer ces corps, qui ne parviennent plus à se rencontrer sur un

terrain pacifié. La mère est anesthésiée. Elle se réveille le ventre vide. Leur accouchement ne leur appartient pas. La cicatrice de la césarienne n'est pas reliée sensoriellement à la naissance de leur enfant. Une continuité a été rompue. Un être était dans leur ventre. Il a été retiré sans qu'elle puisse faire le lien entre leur corps et l'enfant qui y logeait » (Moulin, 2010, p.35).

L'auteure considère qu'il manque un temps, celui de la reconnaissance par la mère de « ce corps étranger » soudainement retiré et la conscience de ce retrait. « *La césure impressionnante de la naissance* » (Freud, 1926) se résume pour ces femmes à un geste médical qui incise et libère le fœtus. « *Après un accouchement prématuré, le temps du corps à corps entre la femme et son enfant semble n'avoir jamais existé, comme si la séparation brutale, l'arrachement des corps ne laissaient que du vide, une béance dans le perceptif, doublée d'une béance dans le représentationnel* » (Botella, 2001, p. 57). Lucie illustre le ressenti de cette béance à travers la redondance de l'expression suivante : « *en manque énorme d'enfant* » (**lignes 705, 707, 720**).

On assiste par ailleurs à une idéalisation de Léo, comme le prouvent les propos suivants : « *puisque cet enfant ...il est incroyable quoi 'fin une adaptation incroyable heu tout l'intéresse tout lui plait (contrairement à Lionel) y a tout qui fonctionne c'est un beau gamin il est en bonne santé* » (**lignes 780-781**), « *C'est l'enfant rêvé heu le troisième enfant, ... je pense pas qu'on pourrait avoir mieux alors qu'est-ce qu'on risquerait qu'est-ce qu'on risquerait* » (**lignes 774-775**). D'autre part, « *il a été élevé par son papa et sa maman jusqu'à trois ans et demi* » (**ligne 879**), « *Ces trois ans-là c'est vraiment un contact avec la maman tout le temps* » (**lignes 882-883**), « *Le contact il l'a eu* » (**ligne 885**), contrairement à ses enfants biologiques qui ont été éloignés durant les premiers jours de leur vie : « *il a pas eu non plus une rupture de quinze jours dans un hôpital que (incompréhensible) 'fin je sais pas je sais pas* »... » (**lignes 898-899**).

Elle ne peut l'imaginer carencé, privé de soin ou même de nourriture. En idéalisant cet enfant, elle idéalise le lien mère/enfant, puisque si nous nous référons à Mijolla-Mellor, « *l'enfant idéal n'existe pas comme un contenu préétabli de perfections, mais comme celui grâce auquel une relation parentale idéale pourrait s'établir. Le manque d'enfant répond à cette quête incessante d'une relation idéale avec une mère elle-même idéale* » (2009, p. 226).

Lucie projette de grandes compétences maternelles sur la mère biologique qui a, non seulement su donner vie à un enfant, « fini », en bonne santé, mais qui lui a donné les bases

d'une bonne éducation : « *il est quand même très bien élevé cet enfant c'est pas moi qui l'ai élevé* » (**ligne 902**). On peut inférer l'existence d'une grande dette à l'égard de cette femme : « *c'est un don...* ». C'est effectivement la mère biologique de Léo qui, en lui « donnant » cet enfant lui permet d'être une mère « suffisamment bonne » pour reprendre l'expression de Winnicott, ou plutôt de « devenir mère », puisque le fantasme d'une relation antérieure, idéale entre Léo et sa mère biologique serait l'assurance d'une relation future idéale entre elle et lui (contrairement à celle établie avec ses propres enfants, et contrairement à celle établie avec sa propre mère) ».

Les difficultés liées aux naissances des deux enfants biologiques semblent avoir renforcé ses doutes quant à ses compétences parentales : « *on a déjà fait des erreurs avec les grands* » (**ligne 852**), « *j'avais qu'une crainte c'est qu'ils nous disent que c'qu'on avait fait c'était...c'était quand même pas simple c'était est-ce qu'ils vont nous dire heu et si y nous disent « non » pour une raison... et si y nous disent « non vous ne pouvez pas adopter d'enfant ça voudrait dire que les enfants qu'on a déjà heu on s'y est mal pris ou heu c'était ma grande crainte (lignes 157-165)... c'était vraiment une angoisse de me dire... que la façon dont on élevait nos enfants n'était pas la bonne et ça pourrait blesser certainement (lignes 177-183)... j'suis à peu près persuadée qu'toute façon quoi qu'il arrive on s'trompe quand même dans la façon dont on va élever nos enfants* » (**lignes 189-190**).

De ce fait, à faire porter un enfant jusqu'à son terme par une autre femme, puis à le faire élever par une « meilleure mère » qu'elle, Lucie s'assure la bonne santé physique et psychologique du nouvel arrivant, auquel elle pourra s'identifier (**lignes 826-828**) : « *bon ça reste quelqu'un de très heu droit un peu comme m il a exactement le caractère alors ça c'est quand même fou hein parce qu'on a quand même des caractères assez proches avec mon mari en tout cas là-dessus sur heu sur la façon d'fonctionner et Léo est rent' dedans...* ». La décision de la mise en acte de l'adoption, lui redonne confiance en ses compétences cognitives (**lignes 307-311**) : « *...fin moi en tant qu'femme j'ai eu le temps d'étudier les choses et c'que j'voulais et heu et quand on est allés chercher Léo en Ethiopie on a vu aussi la différence entre heu ben nous on avait déjà des enfants et on était sûrs de sûrs de nous sûrs de notre démarche pas trop paumés pour aller l'rencontrer heu et on avait réfléchi à des choses sur comment jouer avec un p'tit garçon d'quatre ans et d'mi et heu...* ». Cependant l'incertitude concernant son inaptitude maternelle n'a pas disparu comme le laisse sous-entendre son appréhension à ne pas pouvoir mener à bien la « mission » que lui a confié implicitement la mère biologique de Léo (**lignes 988-991**) : « *...en tout cas et que j'lui*

d'manderai si on a pas tout gâché et que voilà moi j'ai qu'une peur c'est de de pas réussir à l'emmener sur le droit chemin et qu'se soit pas un garçon heureux quand y s'ra grand etc... parce que c'est une sacrée responsabilité quand même de prendre le relais heu... »

Nous constatons par ailleurs, qu'à aucun moment, elle ne se situe en tant que mère, à aucun moment elle ne laisse transparaître un affect à l'évocation de l'un ou l'autre de ses enfants. La grossesse est un évènement étrange, puisqu'elle « *constitue pour les biologistes un paradoxe immunologique : c'est la seule greffe semi-allogénique rejetée seulement après neuf mois* » (Soulé, 1999a, p. 59). D'un point de vue biologique, l'enfant est un parasite pour le corps maternel. Ainsi, la grossesse nous rappelle Moulin, nécessite pour la femme d'accepter l'intrusion de son corps par un autre, a priori hostile. Pendant la grossesse, nous rappelle-t-elle :

« L'enfant in utéro fait revivre aux femmes enceintes l'expérience primaire de fusion /défusion avec leur propre mère. La grossesse est une expérience psychosomatique susceptible de réveiller la dimension traumatique de cette expérience originarie. Les somatisations qui jalonnent la grossesse ou la précèdent sont autant de représentations de ce traumatisme primaire. En effet, non élaboré, le trauma se rejoue sur la scène de son inscription : le corps, la scène somatique. Le fœtus associé à l'objet maternel archaïque (leur propre mère), devient l'objet d'une haine inconsciente adressée à la mère ». (2010, p. 15)

L'auteur émet l'hypothèse selon laquelle :

« La présence d'un autre en soi différent de soi est impensable, irreprésentable pour ces femmes et l'excitation produite par la présence du fœtus, la collision entre réalité interne et réalité externe conduit à une somatisation. La naissance prématurée vise à rétablir l'équilibre psychosomatique de ces femmes. Elles sont contraintes de rétablir leur intégrité corporelle pour penser, pour se représenter par le « voir » l'objet-fœtus. La présence d'un autre au-dedans brouille les limites soi/autre et nécessite au plus vite, un rétablissement de ces limites. Ainsi l'expulsion prématurée du fœtus viserait le rétablissement d'un espace qui leur permettrait de se différencier de l'autre et de se retrouver elle-même » (loc. cit.).

La confusion des propos suivants reflète à la fois ce « désordre interne », cette confusion des limites dedans /dehors et le désir d'expulsion qui s'y rattache : « *on est **sortis** un peu du côté bébé etc., **retourner dans dans** un bébé , heu pff **j'étais plus d'dans** quoi »* (lignes 738-

739), « Léo a six ans donc ça y est **c'est sorti** d'puis un certain temps, Pierre a neuf ans donc on va dire heu ça fait bientôt dix ans **qu'j'en suis sortie** ben c'est bien... » (lignes 747-750), « c'est bien chez les autres (les bébés) » (ligne 752). La grossesse ravive des questions identitaires et mobilise la femme enceinte sur le chemin régressif qui la conduit auprès de l'objet primaire maternel, dont elle a dû s'arracher pour devenir femme. Moulin postule que chez les femmes accouchant prématurément, « la construction de l'objet interne est défaillante du fait d'une relation carencielle à l'objet primaire maternel. Ce dernier n'a pas joué son rôle structurant dans sa présence, son mode d'être, sa continuité, altérant alors le processus de la différenciation intra psychique. Les carences dans le lien avec l'objet primaire ont conduit ces femmes à effectuer une différenciation trop précoce du Moi » (Moulin, 2010, p. 16).

Lucie mentionnait le décès de sa propre mère lors de l'entretien commun « **ma maman est décédée** », « j'avais 15 ans... j'suis partie à l'internat **un an après elle est donc oui c'est c'qu'y a fait aussi heu bon après** » (ligne 387). Ainsi, l'interviewer interprète le départ de Lucie pour l'internat et ce ressenti d'indépendance « j'étais heu très vite grande », comme une prise d'autonomie **subie** plutôt que recherchée, compte tenu de l'âge de Lucie au moment du « départ » de sa mère « elle voulait qu'on soit indépendantes débrouillardes dans la vie pas soumises » (ligne 400). Cette injonction maternelle correspondrait-elle à une construction venant dans l'après-coup apaiser le sentiment de n'avoir pas été suffisamment aimée par sa mère et/ou de ne pas l'avoir suffisamment aimée ?

L'utilisation de l'adjectif « soumise » est assez surprenant dans ce contexte dans la mesure où il définit quelqu'un d'*assujetti*, de *dépendant*. Tout se passe donc comme si la mère de Lucie intimait à ses filles de se préserver d'une dépendance affective. Celle-ci pouvant avoir des conséquences dramatiques puisque c'est la rupture du couple parental qui a provoqué le suicide de la mère de Lucie. « Maman s'est suicidée pas que pas 'que mon père voulait divorcer (ligne 486) ...Il voulait divorcer pour se **mettre une femme** » (ligne 487).

La divulgation des raisons du décès de sa mère après 314 tours de parole, engendre chez Lucie une vive émotion, que traduisent la nature des termes employés à forte teneur dépressive et la difficulté à les mettre en mots : « ...heu à quinze ans y a une partie de **tu** vie qui s'écroule... » (lignes 504-505), le sujet évoqué est particulièrement bouleversant, douloureux puisque c'est de son propre désir de mourir, dont elle nous parle : « ...**tu** pars sur autre chose ou **tu** t'arrêtes... » ou plutôt de son dilemme : « continuer à vivre ou mourir ». Les ruptures dans son discours témoignent d'une émotion manifeste, envahissante, toujours

présente. Cependant, elle se « ressaisit » rapidement en faisant appel à ses capacités d'intellectualisation et d'analyse de la situation : « moi je suis partie du **principe** que fallait continuer dans la vie et que... » (**ligne 508**), « Voilà...mon i mon i mon idée de alors après heu j'pense que j'avais heu quinze ans **d'éducation** derrière qui ont fait qu'j'ai réussi à m'dire ça pas 'que maintenant je suis enseignante heu j'vois des enfants qui vivent des choses pas faciles et pis j'essaye de leur faire passer le message mais heu y en a qui doivent se prendre en main tout seul et qui essayent quand même de construire sa vie heu **c'est la deuxième décision que j'ai prise** maintenant j'veux bien croire que c'est parce qu'au départ **j'avais une éducation** qui faisait que cette décision était possible » (**lignes 511-516**).

L'interviewer est surpris par la soudaineté de la révélation du suicide de sa mère, qui surgit après la narration de sa découverte du « non désir » d'enfant de son père : « mais vous savez, moi j'ai découvert très tard que mon père en fait il voulait pas d'enfants c't'à dire que moi j'l'avais idéalisé mais ça a été un père formidable hein » (**lignes 466-467**). Tout se passe comme si le sentiment d'abandon, lié au décès intentionnel de sa mère, était réactivé par ce souvenir, et avec lui la peur d'être abandonnée, une nouvelle fois, par son père.

Lucie suggère une relation mère/fille sans grande proximité : « ben une relation mère/fille oui moi j'avais une relation plus fusionnelle avec mon père énormément » (**ligne 392**). Dans chacune de ses interventions, elle semble contrebalancer la « médiocrité » de cette relation mère/fille, avec une relation fille/père « idéalisée » : « ...et moi j'étais la fille à mon papa euh voilà la première de mon père » « c'était quand même une relation qu'était assez forte » (**ligne 461**), « voilà et puis très admirative heu de mon père mon père fait des sciences 'fin il était électricien pis y fait des sciences derrière.... Alain mon mari il est toujours heu oh mais mon père mon père mon père ça le fait rigoler » (**lignes 406-408**), « ...de temps en temps heu j'lui dit « oh ben papa faisait comme ça » ou heu y m'dit « ah ton père, ton père », c'est un peu devenu une fable donc du coup je sais plus si c'est heu encore d'actualité ou si c'est » (**ligne 408**).

Cette admiration sans limite est-elle toujours actuelle ? L'emploi de l'imparfait laisserait à penser que cette idéalisation appartient au passé : « [...] j'idéalisais tellement que la question s'est même pas posée » (**lignes 524-525**). C'est pour lui, qu'elle a choisi de continuer à vivre. Or « ...heu un jour on a discuté pis y m'a dit « oh moi non moi j'voulais pas d'enfants » donc heu j'vous le dis si déjà il voulait pas d'enfants j'comprends sa démarche de pas » (**lignes 466-467**), « ...y prendrait pas les enfants pendant les vacances y heu... », « ...j' j' je honnêtement j'ai pas trop cru pas 'que il était très présent quand heu quand on

était gamins, donc heu j'ai pas cru quoi mais heu oui quelque part ça m'a un peu surpris pas 'que c'était pas du tout l'idée que j'me faisais heu alors après bon j'veieillis un peu donc j'me dis euh enfin à vingt ans j'pense que t'es blessée » (lignes 477-478). Les propos de Lucie mettent en lumière toute sa douloureuse désillusion : elle qui avait imaginé vivre une relation idéale avec un père idéal, pour laquelle elle a choisi de continuer à vivre : *« on a continué not' chemin ensemble » (ligne 527)*, ne peut accepter de reconnaître la véracité des révélations de celui-ci *« j'l'ai pas cru »*.

Les propos suivants laissent sous-entendre une prise de distance par rapport à ce père, notamment au moment de la naissance des enfants : *« Ca fait heu ça fait dix ans dix ans qu'on s'voit très peu » (ligne 425).*

Selon Pommier,

« Au moment de passage vers l'exogamie, il existe du côté féminin un vœu de rompre le charme du traumatisme sexuel causé par l'amour du père. Pour que la belle aux bois s'éveille, il ne suffit pas que le prince arrive. Il faut qu'il supplante l'amour de ce père et comme l'amour ne souffre pas de partage, l'issue exogamique vaut comme un meurtre fantasmatique. Dans la plupart des sociétés le meurtre du père est symbolisé par le mariage ; à l'occasion duquel le nom du père s'échange contre celui du mari... [...] une dette est ainsi contractée à l'égard du père, tué par cet assassin fantasmatique qu'est le mari : le prix de l'acte consiste à avoir un enfant, certes avec ce dernier mais aussi pour payer cette dette à l'égard du père. Paradoxalement, c'est la violence de la pulsion de mort qui habite une femme lorsqu'elle désire avoir un enfant » (2004, p. 80-81).

Car de qui est-elle grosse au moment où le désir se réalise selon des voies qui peuvent l'angoisser ? L'expulsion prématurée de ces deux enfants aurait-elle un rapport avec cette culpabilité ? Les propos suivants *« mais c'est pas, enfin j'me suis jamais posée la question « est-ce que je vais lui donner ou pas lui donner (les enfants) », c'est voilà il est comme ça » (lignes 474-475)* laissent à entendre toute l'ambivalence d'une problématique œdipienne.

Lucie nous dépeint l'auto-portrait d'une adolescente docile, voire soumise, ne pouvant s'opposer à son père, qui a développé un faux-self pour répondre aux attentes de celui-ci (professeure de sciences), et dont l'ambition se résumait à se faire aimer de ce père, à tout accepter afin qu'il ne l'abandonne pas. Tout se passe comme si Lucie prêtait à son père un *« droit de vie ou de mort »* sur ses proches, en fonction de l'intérêt qu'il leur témoignait :

« Maintenant y a on va dire y a trois, quatre ans (donc avant l'adoption) c'était pas envisageable de s'opposer à c'que disait mon père c't'à dire que heu **il avait raison (lignes 423-424)**, « **J'étais restée dans l'idéal de c'qu'était mon père quand il était jeune** »(lignes 426-427).

« En première approximation, nous dit A. Beine, le père idéal désigne cette image, que peut entretenir l'adolescent à l'égard de son père ou d'un autre représentant de l'autorité, de détenteur d'une toute-puissance indiscutable. Cette toute-puissance projetée sur le père s'appuie sur un acte de privation réelle, posé par celui-ci. C'est cet acte qui constitue l'amorce de l'idéalisation du pouvoir paternel. Sa capacité interdictrice, conjuguée à l'absence de reconnaissance de sa propre castration, le dote au regard de l'adolescent d'un pouvoir de satisfaction réelle, désormais virtuellement atteignable » (2011, p. 95).

Mère : ...et là j'lui ai répondu mais heu j'sais oh y fait n'importe quoi tu d'vrais être plus sévère ou j'sais pas quoi et j'lui ai répondu heu j'élève comme je veux mes enfants au moment où j'ai dit ça j'me suis dit comment j'peux dire un truc pareil c'pas possible **j'peux pas remettre en question c'que dit mon père etc. etc. etc.** et mon père a répondu ah oui oui j'comprends et là j'me suis dit pouf les rôles se sont inversés heu cette situation **où on doit être la fille d'son papa pendant très longtemps c'est terminé**

P : y a quatre ans un peu près

Mère : ah oui c'était y a très récemment et j'l'ai senti j'l'ai vraiment senti

P : mm

Mère : que c'était à c'moment-là que pour la première fois j'avais osé dire à mon père **non ce sera pas à toi de décider** quoi bon après j'dis pas qu'je l'refrais mais c'est tranché c'est fini... (lignes 429-439)

Cet épisode décrit la mise en acte d'une castration symbolique du père, qui prend sens avec le désir de rupture de la lignée biologique puisque cet « événement » se situe au moment de l'arrivée de Léo dans la famille.

« Pour la psychanalyse, l'adolescence désigne le processus psychique entamé par un sujet lorsqu'il se confronte à la déception de la promesse œdipienne, et ainsi à l'irréversible incomplétude de son être. À la sortie du complexe d'Œdipe, l'enfant s'est résolu à renoncer à ses désirs incestueux et parricide, intégrant les interdits énoncés par ses parents. Il a accepté de déplacer ses exigences vers des satisfactions sublimées, le temps de la période de latence. Lorsque l'assouvissement des pulsions

sexuelles devient envisageable, du fait notamment de la maturation pubertaire, cette puissance nouvelle lui donne la possibilité concrète d'accéder à la jouissance génitale. Une deuxième traversée de l'Œdipe s'avère alors nécessaire, pour confirmer son acceptation des contraintes symboliques structurant la relation du sujet à son désir. L'enjeu en est sa propre subjectivation et nécessite son émancipation des figures maternelle et paternelle » (Beine, 2011, p. 96-97).

Le surmoi doit s'acquérir, et la possibilité de castrer le père est une condition nécessaire pour la résolution du désir œdipien.

« Pour la fille, l'Œdipe est résolu non point par la menace de castration mais par la faculté de castrer. » (Girindrasekhar Bose, 1952).

Lucie semble à ce jour en capacité de s'opposer au père de la réalité pour se détacher du père idéal et se mettre en position d'avenir. Le père idéal a été castré, critiqué, écorné. Lucie quitte une position infantile, et parvient à s'affirmer en tant que sujet à part entière. D'autre part, en refusant de se soumettre à son père, elle parvient à s'identifier à sa mère, elle se libère d'un conflit de loyauté paradoxal et écrasant défini comme tel : *« sois soumise/ surtout ne sois pas soumise ».*

Nous pouvons, au travers de l'analyse du discours de Lucie, émettre les hypothèses suivantes :

- **A un niveau inconscient : l'acte d'adopter s'apparenterait à un passage à l'acte comparable à celui des adolescents : rompre avec la lignée biologique serait l'équivalent d'une « castration symbolique » du père.**
- **A un niveau préconscient, il réparerait la filiation « endommagée » par des circonstances périnatales douloureuses. L'adoption d'un enfant d'une autre lignée la protégerait d'un abandon conjugal.**

II.2.2.2. Analyse de l'entretien de Monsieur B

La situation duelle provoque un certain « malaise » comme en témoignent les nombreuses hésitations qui favorisent le retardement de la progression de son discours. Sa résistance à

entrer dans le discours va être « levée » par une relance de l'interviewer, relance qui réintroduit son épouse comme initiatrice de cette démarche. Sa difficulté à se positionner et à s'affirmer par rapport à la mise en acte de cette adoption est illustrée par l'utilisation récurrente du pronom neutre « on ». Il attribue la mise en acte de l'adoption à son épouse : « *c'est elle qui a impulsé l'idée...j pense pas que j'aurai impulsé la démarche...* » (ligne 7).

Et lui aussi, comme Lucie, fait le lien entre l'adoption de Léo et l'accueil de Caro dans sa famille d'origine : « *moi j viens d'une famille assez nombreuse heu voilà pis la démarche d'adoption heu même si c'est pas vraiment une adoption mes parents ont accueilli une petite de la Ddass...* » (lignes 17-19).

L'adoption de cet enfant s'inscrit dans ce que l'on pourrait lire comme une loyauté familiale à laquelle ils ne peuvent échapper ; « *là du coup on a pas eu **le choix** si on a eu **l'choix** on a pas eu **l'choix** entre refaire un autre enfant ou en adopter un* » (ligne 23). Tout comme pour son épouse, il y a une certaine logique « invisible » dans la mise en acte de l'adoption.

Ses parents ayant échoué dans leur démarche d'adoption, tout se passe comme si Alain se sentait en devoir d'accomplir ce qu'ils n'ont pu réaliser eux-mêmes (lignes 97-104) : « *[...] heu au départ ils étaient partis dans une enfin je crois , faudrait que j'en reparle à ma mère, mais ils étaient partis dans une démarche d'adoption ça heu ça n'a pas été heu...Ils voulaient qu'elle (Caro) soit plus présente à la maison pour x et y raisons heu je sais pas au niveau de l'agrément heu ça a pas pu se faire enfin je sais que ça avait été compliqué...* » Alain perd la maîtrise du discours. Son désir de démonstration, de justification du comportement de ses parents échoue dans l'argumentation, ce dont il semble se rendre compte « *c'est très très mal dit* » (ligne 112). Il tente de donner du sens à cette mise en acte, de comprendre les motivations de ses parents, sans vraiment y parvenir. Il s'agirait ici « *d'imiter l'ancêtre, d'essayer de reproduire le même acte pour comprendre ce qui s'est passé* » (Eiguer, 2007, p. 787).

La narration logorrhéique des conditions de la naissance des enfants biologiques nous évoque la précipitation dans laquelle se sont déroulés ces deux accouchements prématurés. Elle traduit l'atmosphère d'urgence et d'inquiétude des services de néonatalogie. « *ça ça ça s'enchaînait assez vite... [...] y avait de quoi être inquiet [...]* ». Muller Nix, Forcada-Guex, Borghini, Humbert, et Ansermet nous rappellent que lors d'une naissance prématurée,

« *Tout va trop vite et de manière trop inattendue. L'enfant n'est pas vraiment né mais est déjà à risque de mourir. Les angoisses de séparation, de mort ou de handicap sont*

alors au premier plan, prises dans un impensable de la conjonction de représentations de vie et de mort dans le même temps. Lorsque le risque de mort est dépassé, c'est l'incertitude quant au devenir de l'enfant qui peut mettre les parents en souffrance. Cette incertitude peut être très difficile à vivre et représenter, pendant les semaines ou mois d'hospitalisation et même bien au-delà, une forme de traumatisme à répétition. » (2009, p. 426).

Il apparaît dans le discours d'Alain que le moment de la naissance est source de confusion et générateur de chaos. En effet, celui-ci est décousu et illustre sa confusion psychologique du moment : « [...] le chirurgien était un peu, pas le chirurgien l'obstétricien était un peu paniqué... » (**lignes 309-310**). L'opposition entre « j'ai pas eu le temps d'être inquiet » (**ligne 294**) et « là j'étais plus inquiet encore » (**ligne 312**) qui vient nier ce qu'il a affirmé précédemment, montre qu'Alain est dépassé par sa parole, et submergé par ses affects.

L'anxiété d'Alain est palpable comme en témoignent la récurrence des mots suivants : *inquiet, panique, compliqué, peur*, indicateurs d'une angoisse manifeste. Tout se passe comme si l'évocation de ces naissances ravivait les sentiments d'impuissance passés. En effet, essentiellement spectateurs, les pères, nous dit Moulin (op. cit., 2011), restent souvent en retrait, sous le choc, face à la prise en charge du nouveau-né : « on a presque senti de la panique chez l'accoucheur au deuxième accouchement heu j'trouvais heu avec les pieds dans une mare de sang au milieu du truc 'fin y... » (**lignes 306-307**).

Comme Lucie est restée en maternité, éloignée de son deuxième bébé, nous pouvons supposer qu'Alain a été le premier à faire connaissance avec son enfant, sans la présence de la mère puisque celle-ci « était transférée dans un autre hôpital à Paris ». « J'étais vraiment tout seul... » (**ligne 342**).

Annabelle Vermeille rappelle que :

« Classiquement, le père a une fonction de soutien, d'étayage et de confirmation narcissique de la mère. En étant confirmée dans sa maternité et rassurée, la mère unie à son enfant se sent en sécurité d'être vue ainsi par le père. Elle fait alors un retour de ce regard sur le père et le paternalise à son tour. Ces deux états se complètent par résonnance. Dans cette situation, poursuit l'auteur, la mère n'a donc que partiellement les moyens d'exercer une influence positive sur le sentiment qu'a l'homme d'être père, et par conséquent sur un sentiment de compétence » (2007, p126.).

« L'effet de confirmation narcissique ne peut donc s'opérer. D'autre part, l'enfant immature est dans l'incapacité, pour un temps, de répondre aux sollicitations de ses

parents, et les parents ne sont pas soutenus dans la construction du lien par la réciprocité et la circularité des échanges même si ceux-ci sont bien sûr toujours asymétriques. Lors d'une naissance prématurée, tout ce qui pouvait porter la rencontre parent/bébé s'effondre. L'histoire d'une naissance prématurée est celle d'une rencontre hors du commun entre des parents en devenir et un être en survivance » (Muller Nix, 2009, p. 423).

Celle-ci questionne non seulement la faculté des géniteurs à donner la vie à un enfant à terme et en bonne santé, mais aussi la relation parents/enfant au cœur même de la construction du lien, poursuit l'auteur.

La répétition de la prématurité dans la situation qui nous préoccupe semble avoir considérablement, majoré les doutes en ses capacités paternelles, comme en témoignent les propos suivants :

*« heu imaginez bien que si en partant on vous dit on vous donne pas l'agrément vous êtes pas capables du tout de d'élever un enfant heu ça peut faire un p'tit peu bizarre quoi heu...et puis on et puis on s'pose toujours des questions on s'souvient des questions est-ce qu'on est-ce que j'suis un b un bon père une bonne mère heu et ça y a **dans la vie y a personne pour nous l'dire** enfin quand on voit certaines familles on s'dit eux c'est pas des bons parents c'est pas possible mais eux ils ont des enfants parce que parce qu'ils peuvent en avoir 'fin c'est physiquement y peut en y peuvent en avoir [...] ...après qu'ce soit des mauvais parents ou des bons parents personne ne leur dit jamais heu sauf sauf cas d'maltraitance etc. personne ne va leur dire heu on on vous êtes pas en capacité d'élever des enfants...Heu même si les enfants à à mes yeux hein 'tention sont mal élevés heu ils vont rester chez leurs parents et et tant mieux pour eux quoi mais heu voilà si on m'dit une fois qu'j'ai deux enfants vous êtes un mauvais parent vous n'pouvez pas avoir d'enfant confié à l'adoption ». (Entretien Père B, lignes 241-255).*

D'autre part l'emploi du présent dans son énoncé « *j'ai plus peur pour Pierre que pour Lionel* » (ligne 330) est un indicateur d'une angoisse toujours actuelle. Les effets du traumatisme, précisent Muller Nix et al. peuvent encore « *être perçus dans les représentations parentales à la fois idéalisées de l'enfant, de ses compétences, de sa destinée « héroïque » et, en même temps, dans des représentations de vulnérabilité particulière de l'enfant, que les parents peuvent continuer à imaginer à risque dans son évolution, sa santé,*

sa sécurité, voire même sa survie sans qu'il n'y ait plus de lien direct avec la prématurité » (ibid., p. 438). Ici c'est davantage la vulnérabilité et la fragilité de Lionel qui est mise en évidence à travers une description de ses capacités physiques, peu flatteuse : « *grand, tout sec, on a l'impression qu'il va se casser en deux heu..., il a vraiment pas le profil du sportif* » (**ligne 534**), alors que le sport est valorisé dans la lignée paternelle.

La mise en acte de l'adoption fait suite, nous l'avons vu, à la naissance de Pierre, enfant fragilisé par une naissance « compliquée », prématurée, et donc inattendue. Léo qui, par opposition, est perçu par son père et sa mère comme un enfant vivant, en bonne santé physique, et de surcroît né à terme, a-t-il été adopté pour remplacer Pierre, si celui-ci ne devait pas survivre ?

« *Voilà Pierre et Léo s'ils ont trois ans d'écart quand vous les regardez ils font la même taille, le même poids les mêmes habits donc heu...* » (**lignes 447-448**). Autrement dit, on peut les confondre.

L'interviewer relance Alain sur sa position dans la fratrie. Celui-ci semble prévenir les interventions de ce dernier, d'autant que la question de cette place avait déjà été abordée dans l'entretien commun. Il les anticipe et module son discours à ses « attentes » avec humour et excès : « *j'en ai atrocement souffert (d'être celui du milieu)* » (**ligne 574**). Cette exagération interprétée comme une provocation vis-à-vis de l'interviewer provoque le rire de ce dernier. L'interviewé se rend compte de son exagération et s'adonne à une confidence « *...mais j'ai survécu non c'est vrai on a toujours l'impression d'être à la mauvaise place quand on est enfant...* » (**lignes 576-577**).

Le choix entre « adoption » d'un enfant et « accueil » d'un enfant est abordé par l'interviewer et amène à un questionnement autour de l'altruisme et du désir d'enfant. Altruisme dont Alain se défend avec insistance et qui peut être le signe, si l'on se réfère à Laurence Harang (2013), du désir de se persuader de cette idée : « *on voulait vraiment un enfant j pense que y a plus d'égoïsme que de philanthropie après que les gens pensent qu'on est de bonnes personnes parce qu'on l'a fait ça nous arrange (rire) mais c'est pas le but premier hein* » (**lignes 639-641**), « *c'est fin, j'sais pas* », « *p't-être les deux faut être honnête mais voilà* » (**ligne 645**).

Tout se passe comme si la relance déclarative de l'interviewer « *pour vous c'est quand même dans un but un peu* » (**ligne 636**) était considérée comme une remise en question de la vérité de ses propos, et avait pour effet une modification de l'opinion de ce dernier. Dans le cas qui

nous intéresse, la démarche d'adoption « [...] *est pour soi et après heureusement qu'c'est beau aussi pour les autres que* » (**lignes 658-659**). Il y a dans cette énonciation à la fois le désir d'un bénéfice pour soi et le désir d'aider cet enfant, de l'extraire à des conditions de vie difficiles.

« La définition que donnent Sober et Wilson (1999) de l'altruisme, n'a rien de sacrificiel, elle ne présuppose pas l'idée d'un désintéressement total. L'égoïsme adopte une position « absolutiste » qui n'accepte pas d'autre mobile que le bénéfice propre, l'altruisme tel que le comprennent ces auteurs, est moins étroit : il admet une pluralité de mobiles, en sorte que la recherche du bien des autres n'est pas incompatible avec l'obtention de satisfactions personnelles... » (Cité par Terestchenko, 2004, p. 315).

Cette décision « [...] *d'aller sauver un pauvre petit garçon* », dans le but de se renarciser puisque « *les gens pensent qu'on est des bonnes personnes parce qu'on l'a fait ça nous arrange...* » (**lignes 640-641**) mobilise une réflexion existentielle que l'on pourrait qualifier d'éthique, et laisse subsister un doute sur la pertinence de cette mise en acte, comme le laisse entrevoir les propos suivants « *mais on saura jamais si heu si sa vie aurait été meilleure avec ou sans nous et voilà c'est comme ça* » (**lignes 660-661**).

D'autre part, à entendre le malaise d'Alain dès le premier entretien, voire son rejet à l'évocation du versement d'une rémunération en vertu de l'accueil d'un enfant (**lignes 625-627**)

« Même si c'était pas le cas pour mes parents y z' étaient quand même payés par la famille heu c'était le cas de mes parents ils étaient payés par la Ddass voilà moi c'est un truc que heu le fait d'être payé et tout c'est c'est c'est jamais notre enfant hein »

L'adoption de Léo qui est une aventure « coûteuse » comme le précisait Lucie, viendrait à la fois rembourser la dette laissée par la génération ascendante, redorer l'image entachée de ses parents et racheter leur dignité.

II.2.3. L'Adoption de TOM

II.2.3.1 Analyse de l'entretien de Madame C

« Derrière ce masque de souveraine indifférence se dissimule toujours un profond sentiment d'insécurité et de mépris de soi. ».

Rolland Jaccard

En réponse à la consigne, Laura reprend presque invariablement la narration des motivations de son désir d'adoption telles qu'elle nous les a présentées dans l'entretien commun (sa rencontre lors de sa rééducation, avec des enfants handicapés et abandonnés). Elle insiste encore sur son attirance pour les enfants en difficulté : *« j'me suis toujours heu sentie attirée par les voilà aussi les professions heu proches de l'enfance en difficulté enfin voilà heu à l'IME j'aime toujours bien les gamins qui sont heu le plus durs » (lignes 10-12)*, elle-même semble surprise par cette attirance. *« C'est drôle hein c'est je sais pas peut-être qu'il y a aussi un défi à relever pour les aider...à aller mieux, à les accompagner... » (lignes 12-13)*. C'est une question sur laquelle elle s'est semble-t-il penchée, et à laquelle elle trouve une ébauche de réponse. Sa prédilection pour ce type d'enfants entre en résonance avec son auto-description livrée dans l'entretien commun **(lignes 1039-1040)** : *« ben moi j'étais l'emmerdeuse... oui j'étais pas trop facile oui quand même mm un peu comment dire heu caractérielle quoi 'fin sur les bords ».*

En voulant aider des enfants difficiles ne cherche-t-elle pas à réparer l'enfant qu'elle a été, par un processus d'identification. Afin de valider cette hypothèse, l'interviewer propose une relance interrogative *« quel genre d'enfant étiez-vous ? » (ligne 19)*. La réponse est immédiate, spontanée et confirme ses propos précédents :

« Hou...j'étais pas facile moi (ligne 20) ...et j'm'en rappelle encore de l'enfance des situations comme ça où je faisais des colères et j'pouvais plus m'arrêter parce que si je m'arrêtais j'avais l'impression de perdre la face quoi c'est terrible hein (lignes 31-34) et justement j'crois qu'y faut avoir connu ça pour s'occuper des gamins coléreux ça permet de comprendre d'avoir un peu d'empathie on va dire mais... » (lignes 34-35).

L'expression employée par Laura *« perdre la face »*, renvoie à la notion de *« défi »*

précédemment citée. Le défi est défini dans son sens premier comme une provocation et implique l'idée d'un refus de se soumettre. D'autre part la colère, souligne Coyer (2012) est un mouvement constructif de reconnaissance ou d'édification de l'altérité. L'auto description de Laura entre en résonance avec la définition de « l'enfant qui pousse à bout » de Ciccone (1997). En effet, les comportements que Laura nous décrit dans les propos suivants « *déjà je f'sais des trucs comme ça ils me racontaient des trucs déjà trois ans je faisais des comédies j'allais en vacances alors il fallait faire tout plein de détours pour pas passer devant le manège, j'me roulais par terre oui oui moi et ma cousine on était réputées pour enfin ma cousine était encore pire, oui oui pour faire des colères à se rouler par terre quoi voilà...* » **(lignes 22-26)** nous évoquent ceux de l'enfant « tyran ».

Devant la privation de l'objet précise Coyer, l'enfant va réagir par la colère, donc l'agressivité ; mais cette agressivité n'est pas sans souffrance, ni sans culpabilité. La punition apaise la culpabilité et l'expérience de perte de l'objet, de perte de l'autre, confirme son sentiment de culpabilité d'avoir détruit l'objet qu'il aime : « Si maman est indifférente, c'est parce que je l'ai détruite. » Perdre son objet pousse l'enfant à se faire punir par son objet perdu. Il se sent responsable de cette perte, il se sent responsable d'avoir détruit l'amour de l'autre, d'avoir détruit l'autre : « *c'était vite insupportable pour elle* ». Aussi, « *lorsque l'enfant provoque, nous dit Ciccone, il pousse sa mère jusqu'au bout, parce qu'il ne sait pas ce qu'il y a au bout. Par son comportement tyrannique, omnipotent, l'enfant cherche à retrouver l'objet aimé, la mère aimante et consolatrice qu'il a perdue, pour échapper à un éprouvé de détresse catastrophique.* ». (2010, p. 46).

Laura nous décrit une relation mère-fille conflictuelle dans la petite enfance, « *J'étais la deuxième ma sœur aînée était très calme docile heu moi c'était tout l'inverse en fait j'étais j'étais assez coléreuse heu donc c'était souvent conflictuel avec... ma mère surtout toute petite...* » **(lignes 20-22)**, relation temporisée par un père patient et aimant « *mon père qui a le tempérament de sa mère qui est pff la gentillesse personnifiée la bonté personnifiée* » **(lignes 112-113)**, mais dont la bienveillance est plus particulièrement dirigée vers son épouse « *très gâtée (par mon père)* ». Elle nous dépeint une mère que l'on pourrait qualifier d'égoïste, voire d'égocentrique, peu rassurante voire anxigène. Trop parasitée et préoccupée par ses propres « démons » pour pouvoir se montrer disponible pour ses enfants comme le confirment les allégations suivantes **(lignes 94-104)** :

« *...soit elle était malade heu...c'est quand même quelqu'un qui quand même fait des des...crises de nerf un p'tit peu oui et...des crises de foie oui des crises de foie. Elle a*

fait des cauchemars toute mon enfance j'ai entendu ma mère faire des cauchemars presque toutes les nuits et des cauchemars à hurler hein attention hein une fois je me rappelle elle m'a fichu la trouille parce qu'elle s'est levée je croyais qu'on tuait quelqu'un quoi... ah oui oui et des trucs impressionnants oui oui moi j'avais peur ça m'impressionnait quand même j'me disais ça va pas oui ça fait drôle quand on est gosse... ».

L'évocation de cet épisode réactive chez Laura une vive émotion que trahit l'intonation de sa voix. Ciccone (op.cit.) explique la tyrannie de beaucoup d'enfants par la rencontre avec un environnement effondré, blessé, et par la nécessité, entre autres, de réanimer l'objet. Dans le cas qui nous intéresse il s'agit de réanimer la mère malade, fragilisée psychologiquement par des expériences traumatiques « *elle disait que ça venait de la guerre ça après c'est difficile hein et à c't'époque-là on s'faisait pas soigner donc c'est resté comme ça...* » (**lignes 100-101**).

« ...donc elle a un peu gardé ce côté bon elle a un côté quand même gentil généreux vraiment heu....elle heu elle adore ses p'tits enfants heu mais à côté heu... la p'tite fille gâtée de son papa quoi gâtée par son papa elle avait deux frères et même aujourd'hui à plus de quatre-vingt balais ils lui disent encore « toi t'es la p'tite » hein vous vous rendez compte c'est drôle d'entendre ça et gâtée par mon père... » (**lignes 108-112**).

Ce passage nous renseigne sur la nature des sentiments éprouvés à l'égard de cette mère, des sentiments puissants, d'envie, de jalousie, et de rage meurtrière « *je croyais qu'on tuait quelqu'un* » (**ligne 98**). Nous décelons dans ces propos, une rivalité œdipienne toujours actuelle pour celle qui la maintenait à distance de son père, pour celle qui a toujours su attirer et séduire, contrairement à elle, les hommes de sa vie.

Dans ce contexte familial, de quels moyens dispose cette enfant pour attirer l'amour et l'attention des figures parentales ? Comment leur exprimer la souffrance que provoque cette indifférence, cette négligence affective ?

Dans certains cas, rappelle Ciccone (1997) le despotisme peut être une réaction de défi face à des parents indifférents ou « rejetants ». Ce sont ces situations perçues comme telles qui généreront de l'anxiété et qui inciteront l'enfant à se montrer tyrannique. L'enfant n'étant pas en capacité d'exprimer ses ressentis, manifestera ses difficultés par des comportements exigeant une attention permanente de l'adulte, un contact direct avec ceux-ci, voire un affrontement.

Cependant, la gravité de la scoliose de Madame C, son hospitalisation puis son séjour de six

mois en rééducation ont modifié ses relations avec ses parents comme le souligne Laura « ...après ça fait des rapports différents avec les parents parce que on est un peu l'enfant malade... » (lignes 42-43). En effet, un enfant malade nécessite de l'attention d'autant plus lorsque la pathologie est sévère. En captant, par son statut d'enfant « handicapé », la bienveillance de ses parents, elle a pu abandonner ses « colères » : « donc heu comme ça ça a un peu calmé les choses oui c'était mieux après et après on grandit... » (lignes 45-46).

La culpabilité liée à ses comportements excessifs et « incontrôlables » va générer un besoin de faire du bien pour « effacer » toute cette haine, cette pulsion mortifère. **L'altruisme de Laura pourrait donc être lu comme un exutoire à l'agressivité dirigée contre sa mère, source de conflit, qui au lieu d'être refoulée, sera déplacée vers des buts « nobles » à savoir l'adoption d'un enfant difficile de surcroît.**

Cependant, le sentiment de culpabilité ressurgit chez Laura au décès de son père et avec le « devoir » filial de prendre en charge sa propre mère. En effet, l'état de dépendance de celle-ci impose à Laura une inversion des rôles, l'enfant devenant mère de sa propre mère : « elle compte tout le temps sur nous, moi et ma sœur (lignes 53-54) ...ma mère elle était jamais habituée à se débrouiller toute seule (lignes 55-56) ...pis elle est assez exigeante quoi si on veut (y a des choses qui ressortent qui sont pas forcément faciles en ce moment (lignes 57-58) ...elle nous fait un sketch, on la laisse, elle est abandonnée, on culpabilise (lignes 63-64), c'est insupportable...c'est vraiment pour nous enquiquiner (ligne 120) ». La pression qu'exerce le père de Laura sur ses filles semble être une source de culpabilité supplémentaire puisqu'elles n'en font jamais assez ou qu'elles le font mal : « j'lui dit « ben j'peux pas t'emmener j'peux pas sortir de l'école à 16h45 te chercher et être chez le chirurgien à 16h45, si personne peut t'emmener tu peux toujours prendre un taxi, qu'est-ce que j'ai pas dit là » tu as pas honte de me dire ça »... enfin voilà et le soir à 23h08 elle a téléphoné parce qu'elle était constipée.... » (lignes 116-119). Les manquements dont l'accuse sa mère « de la laisser, de l'abandonner » entrent en résonance avec sa propre histoire d'enfant « abandonnée » et génèrent un sentiment de grande injustice : en effet celle-ci lui reproche ce qu'elle-même n'a jamais su lui apporter, à savoir : la sécurité affective.

Cette prise en charge chronophage entame d'autre part sa disponibilité pour Tom : « Et puis Tom faut quand même être là parce que sinon ça va vite être le si on le laisse tout seul ça va pas aller non plus il est pas facile hein » (lignes 127-128) et accentue son sentiment d'incompétence maternelle, la plongeant dans une grande détresse psychologique : « j'en aurai pleuré (ligne 87) ...on s'rend compte qu'on en peut plus quoi » (ligne 89).

Tout se passe comme si, pour réduire ce sentiment douloureux qu'est la culpabilité, pour expier sa « faute », il lui fallait payer le prix fort, quitte à payer de sa personne « ...*donc on va essayer de ne pas tomber dans le ...* » (**lignes 89-90**).

La formule de P. Julien (1992) pourrait résumer ainsi le ressenti de dette de Laura :

« Avec quoi payer (cette dette) ? Qu'elle est la monnaie de la dette ? Essentiellement de la souffrance... payer de sa personne. Ce qui n'exclut pas l'argent mais « à condition que cela fasse vraiment mal de le perdre, de le lâcher » » (cité par Bucher, 2009, p. 16).

Il est ainsi plus aisé de comprendre en quoi il est essentiel pour Laura, que cet enfant adopté soit « *difficile* », rebelle, et très exigeant « *niveau matériel* ».

II.2.3.2. Analyse de l'entretien de Monsieur C

Bernard attribue immédiatement l'initiative de l'acte d'adoption à son épouse « *en fait l'idée elle vient plus de Laura, ma femme ... j'me suis quand même décidé rapidement* » (**lignes 2-3**). Les nombreuses hésitations et ruptures discursives, ainsi que les termes employés témoignent de son incertitude, de ses doutes quant au bien-fondé d'une telle démarche (**lignes 7-12**) « *...j'étais quand même un peu heu comment dire heu pas enfin hésitant je sais pas si c'est le mot qui convient mais j'avais quand même des inquiétudes sur la façon comment ça allait se dérouler parce que ben c'est quand même pas pareil que d'avoir un faire un enfant biologique heu bon ben là je sais que un enfant adopté le parcours est plus compliqué quoi y a beaucoup d'inconnues...* »

La narration de la rencontre avec Tom est parsemée de contradictions « *c'est pas pareil qu'une naissance et c'est un p'tit peu une naissance...* » (**ligne 32**), « *c'est quand même pas pareil que d'avoir un faire un enfant biologique heu bon ben là* » (**lignes 10-11**). Celles-ci traduisent toute l'ambivalence de ses sentiments et la confusion de ses ressentis. Il évoque d'autre part la « prédiction » du couple référent « *vous allez voir, c'est vous qui allez accoucher c'est vrai...* » (**ligne 34**). Si l'aboutissement du projet a apporté son lot de satisfactions « *j'étais content parce qu'y avait quand même un cheminement qui a duré deux ans* » (**lignes 52-53**), les questionnements de ce père indiquent sa difficulté à établir des liens d'attachement et donc une filiation affective avec cet enfant « *y a pas tout de suite d'atomes crochus qui vont se décréter d'un coup de baguette magique* (**lignes 45-46**), *c'était émouvant mais en même temps y avaient toutes ces interrogations* » (**lignes 50-51**). Tout se passe comme si la rencontre avec l'enfant réel ne s'est pas faite, la désillusion est grande « *Tom*

c'est l'enfant qu'on vous a attribué ». La « greffe mythique » n'a pas pris « ... y a des gens qui ont adopté des p'tits ben ils sont peut-être plus le lien affectif est pt' être plus fort » **(lignes 62-63)**. Selon Ozoux-Teffaine (2004) « *la confrontation des parents adoptants avec un individu déjà quelque peu différencié réclame de ceux-ci des capacités d'adaptation que seul un mouvement interne du type de grossesse psychique peut éventuellement permettre* » (s.p.). Or dans le cas qui nous intéresse, ce mouvement interne n'a semble-t-il pas été opérant comme le montre l'absence d'ajustement, chez Bernard, entre l'enfant imaginaire et le enfant réel. L'élaboration du lien est lente, douloureuse, problématique, et pourtant Bernard y a mis toute son énergie ; c'est lui qui est allé le chercher seul : « *c'était important d'aller dans le pays et lui d'ailleurs il s'en souvient et il y a eu une certaine progressivité dans le ...* » **(lignes 346-347)**, c'est lui qui a pris le congé parental de six mois.

Six années ont passé depuis l'arrivée de Tom dans sa famille d'adoption. Alors que les premières années de la vie commune semblent s'être déroulées dans d'assez bonnes conditions : « *la première année j'ai un très bon souvenir parce qu'il était curieux de tout* **(lignes 318-319)** *...on a fait beaucoup de choses ensemble et tout et ça a progressé très vite pis on a jamais eu de problème de de communication même au début quand il comprenait pas bien la langue hein* », au moment de notre rencontre, Tom aborde une adolescence quelque peu tumultueuse. Ce temps est décrit par ses parents comme un moment de crise pour l'enfant, et aussi pour ses parents et la fratrie « *l'comportement il est assez dur ...il a du mal oui, il aime pas qu'on lui impose des des contraintes, des fois Julie elle... supporte mal les tensions qu'y a....* » **(lignes 377-378)**.

D'autre part des personnages de son anté-adoption refont surface dans sa vie par l'intermédiaire des réseaux sociaux « *y a deux sœurs biologiques là-bas ... y en a une qui a dix-huit ans passés elle a le droit d'accéder à son dossier donc elle l'a retrouvé facilement avec le nom d'adoption...* » **(lignes 68-71)**. Il semblerait que Bernard soit parasité par les premières figures d'attachement de Tom comme nous l'avons d'ailleurs constaté dans l'entretien commun, et bouleversé par le début d'une histoire de cet enfant, qui lui échappe en partie « *il a même vu des photos que nous ont avait pas vu de Tom bébé* » **(ligne 73)**. Les contacts récents que Tom entretient avec ses sœurs biologiques en laissent présager d'autres, peut-être plus étroits et restent une éventualité qu'il est préférable de dénier « *pt' être qu'ils pourraient aussi p' t'être pas débarquer ici mais demander de l'argent* » **(ligne 91)**.

Cet épisode semble avoir encore un peu plus ébranlé le narcissisme de ce père comme nous le supposions déjà lors de notre première entrevue. L'équilibre acquis au cours des ans paraît

tellement mis à mal que Bernard semble remettre en cause son désir d'adopter non sans lui faire éprouver un fort sentiment de culpabilité.

Tout se passe comme si Bernard n'a pas pu suffisamment élaborer sa culpabilité à devenir père de cet enfant, culpabilité ancrée dans des vécus de rivalité et de transgression, et qu'il n'a pas su la dépasser : « *c'est un traumatisme de quitter le pays et là pof de s'retrouver balancé comme ça sur le pas sur le tarmac (rires) sur le[...]* » (**lignes 348-349**).

L'adolescence d'un enfant adopté, comme celle d'un enfant biologique, est toujours unique. Dans son article « *L'adoption, les deux faces du miroir. Témoignage d'une mère adoptive* », Delannoy explique que « *l'enfant né d'un couple est d'abord perçu comme confortant ce dernier dans son identité. Il est de la famille et la question de l'appartenance, de l'intégration, est dépourvue de sens. Sa place est désignée de fait, de droit. Très vite, l'entourage note les ressemblances physiques avec tel ou tel, mais si l'enfant montre bientôt des traits de caractère qui lui sont propres, tous l'encouragent à marquer sa différence (...)* » (2006, p. 47), comme le souligne Bernard « *Marie était très coléreuse et capricieuse (ligne 458) ...y a le caractère de chacun on peut pas tout maitriser hein* » (**lignes 460-461**). Or en ce qui concerne Tom, ses traits de caractère sont interprétés comme persécutifs : « *il a de la personnalité c'est pourquoi on est un peu en conflit* » (**ligne 30**), « *on est obligés de pas être tout le temps dans le conflit parce qu'après ça monte et on gère plus rien...* » (**lignes 380-381**).

Si Marie introduit une altérité dans la famille elle reste « frappée » du sceau de l'identité commune. « *Aussi son évolution vers l'âge adulte, comme celui de tout autre enfant biologique, en dépit des ruptures et des secousses de l'adolescence, se fait toujours dans le même sens : de la ressemblance et de l'appartenance primordiale à la différenciation et à l'autonomie, incluant au passage de nombreuses références à la culture familiale commune. Mais pour un enfant adopté, nous rappelle l'auteure, il en va tout autrement. Et les choses sont plus difficiles encore s'il arrive dans sa nouvelle famille après l'âge de six ou sept ans, déjà marqué par son appartenance antérieure à une culture autre* » (loc.cit.) ce qui s'avère être le cas de Tom. Sa venue apporte d'emblée l'altérité dans la famille comme en témoignent les propos suivants « *[...] elles étaient fières quelque part de s'dire ben on est pas une famille un peu comme tout le monde on est une famille un peu différente* » (**lignes 330-331**). Mais ce qui est attendu de lui, ce n'est pas qu'il accentue ses différences, qu'il s'autonomise, mais qu'il s'intègre « *...c'est assez surprenant même on nous on nous l'avait dit au départ hein que question d'apprentissage de la langue tout ça y fallait pas s'inquiéter que mais c'est*

d'une rapidité surprenante l'adaptation j'veux dire nous adultes on serait plongés comme ça j'pense pas qu'on s'adapterait comme ça quoi c'est vrai ouais c'est c'est il était d'mandeur en plus de tout » (lignes 473-479, Entretien couple C) .

« La quête d'identité et d'autonomie qui va de pair avec la crise d'adolescence produit alors chez l'enfant adopté non pas l'accélération d'une différenciation déjà à l'œuvre, mais un véritable retournement de la posture intérieure. Autrement dit, l'enfant biologique, né dans l'appartenance, effectue un parcours que l'on pourrait qualifier de centrifuge, qui l'autonomise sans toutefois le rendre étranger à sa famille, alors que l'enfant adopté, né étranger, effectue un parcours centripète d'intégration à la famille, avec l'idée plus ou moins consciente d'être un jour « le même qu'eux »... Mais voilà qu'à l'adolescence il faut inverser la dynamique ! Exister, pour l'adolescent adopté, c'est, comme pour tous les autres, devenir autonome, mais avec l'angoisse d'être rendu à son étrangeté initiale. Angoisse proche de celle de désaffiliation qui, selon Jacques Lévine (2007), est commune à tous les humains » (Delannoy, 2006, p.46).

Le désir d'autonomie de Tom semble être vécu par Bernard comme un dés-amour ; ce père qui a tant donné, se sent à présent quelque peu abandonné par ce dernier « *et maintenant c'est plus le pré-ado, c'est un peu que le foot et ses copains qui comptent* » (lignes 319-320). « *L'adolescent qui "prend le large", nous rappelle Colbère peut être perçu comme infidèle, voire parjure. L'adoption, de ce point de vue, est une expérience où la fidélité à l'ensemble est particulièrement mise en question avec la quête des origines, et la différence culturelle notamment lorsqu'il s'agit d'une adoption internationale* » (2001, p. 92). Bernard s'éprouve insuffisamment aimant et aimé, il se vit comme défaillant. Il n'atteint pas le but qu'il s'était fixé : rendre l'enfant heureux. Et en définitive, c'est Tom qui est perçu comme un « mauvais objet ». En effet, l'intéressé ne permet ni à son père ni à sa mère de s'expérimenter comme un parent « suffisamment bon ». Il ne leur donne pas l'occasion de vivre ce qu'ils avaient rêvé d'être pour lui. Bernard devient un « mauvais » père pour Tom. Le message qu'émet cet adolescent fait écho à ce que le parent éprouve lui-même. « *Dans [ce] jeu de miroirs, chacun se vit et vit l'autre comme mauvais objet. On peut alors se trouver dans une dimension de rejet de l'autre, de soi-même, de haine et de culpabilité.* » (Ibid., p. 91). Le désir d'une adoption internationale est à nouveau investigué par l'interviewer. La réponse du père fuse immédiatement « *ah non* », et ne diverge pas tout au long de nos réitérations. A cette adoption

internationale, il oppose une adoption ASE et l'argument sur lequel il s'appuie est une fois encore l'argument du temps qui s'écoule « *l'ASE c'est très long* » et donc l'argument de l'âge pour être parent d'un troisième enfant « *c'est quand même important l'âge des parents pour un enfant, à l'époque où on a adopté, faire un enfant biologique c'était trop tard* » (**lignes 153-155**), « *...Laura avait quarante ans en plus... je connais des femmes qui en ont eu après quarante et qui ont eu des soucis même avec des suivis ...là aussi y a des risques, même à vingt-cinq ans y a toujours une part de risque* » (**lignes 156-159**).

Nous avons souhaité approfondir cette question d'une grossesse, et/ou d'une naissance à risque avec une relance certainement trop précise, puisque interrogeant les conditions des naissances de ses deux filles biologiques. En réponse à celle-ci, Bernard nous informe de sa bonne santé physique « *j'suis en forme, j'ai pas de souci* », et plus particulièrement de sa santé sexuelle, comme si l'interviewer pouvait mettre en doute sa virilité « *ça a pas été une adoption pour un problème de conception* » (lignes 162-163). D'emblée il nous signifie que cette adoption pour agrandir la famille n'est nullement un choix par défaut puisque le couple avait les capacités physiques pour concevoir un troisième enfant biologique, mais qu'elle permettait d'éviter l'introduction dans la famille d'un enfant porteur de « tares ». Il nous semble par ailleurs, que le choix d'une adoption en Ethiopie leur certifiait la venue d'un garçon puisque l'Ethiopie garde préférentiellement ses filles. L'adoption de Tom devait combler le manque de garçon du couple et plus précisément celui de Bernard : « *...c'est vrai que je préfèrerais avoir un garçon on a déjà deux filles...* » (**lignes 387-388**), en même temps qu'il venait compenser ce qui pour le père est vécu comme un handicap, à savoir l'incapacité à faire un garçon « *... j'ai pas su faire les garçons* » (**ligne 396**).

En adoptant ce garçon auquel il peut s'identifier, il pensait réparer la relation « insatisfaisante » qu'il avait tenté de tisser avec son propre père : « *mon père ouais j'avais trente-cinq ans quand il est décédé c'est dommage j'trouve que c'est dommage qu'on ait pas heu ouais j'aurais aimé avoir plus de relations* (**lignes 211-213**)... *y avait pas tellement d'échanges de discussion ça c'est quelque chose qui m'a manqué... j'trouve ça un peu dommage et moi j'essaie justement avec nos enfants de s'intéresser à ce qu'ils font... je pense que c'est important...* » (**lignes 215-220**). Ces propos traduisent tous les regrets et toute la frustration liée à une relation avec un père distant et peu enclin à des manifestations affectives, et mettent en lumière une quête toujours actuelle d'une relation idéale avec un père lui-même idéal. Tom aurait pu être l'enfant « idéal » grâce auquel une relation paternelle idéale aurait pu s'établir « *il était très très souriant et c'était un des seuls qui souriait on l'a*

filmé des fois on repasse le film... » (lignes 353-354). La notion d'idéalisation est cependant déniée « j'l'ai pas idéalisé il est arrivé c'est bien...c'est pas l'enfant c'est pas le cadeau... faut pas trop l'idéaliser » (lignes 442-445).

Nous avons constaté à maintes reprises la loyauté dont Bernard se doit de faire preuve vis à vis des AEM qui ont rendu possible la venue de cet enfant. Or sa motivation pour cette adoption entre en contradiction avec la philosophie de l'association « une famille pour un enfant », générant un « conflit psychique », qui transparait à travers la grande confusion de ses propos « *et puis de toute façon quand on adopte on dit c'est un « y a un enfant pour une famille » enfin c'est pas la c'est pas l'enfant c'est pas le cadeau j'sais pas comment dire... » (lignes 444-446). On perçoit dans le discours de Bernard toute la nostalgie d'une époque heureuse révolue avec ce petit garçon dont il était le père : « on a de bons souvenirs d'enfants » (lignes 293-294). On retrouve ce ressenti dans la narration de sa relation d'enfance avec un ami adopté lui aussi. Cependant l'« étrangeté » de ce dernier qui avait des « comportements un peu... des attitudes un peu bizarres par... assez lunatiques...comme si des fois il était pas bien dans sa peau » (lignes 295-299) a peut-être contribué à un désir d'éloignement de Bernard « on s'est un peu perdus de vue...c'est vrai qu'on s'voit plus parce que la vie a évolué comme ça... » (lignes 277-279). Nous pouvons aisément admettre l'inquiétude et l'incompréhension que peuvent mobiliser de tels comportements chez un enfant. L'émergence du souvenir de son ami d'enfance au moment où les comportements de Tom remettent en cause le désir de son adoption majore ses sentiments de culpabilité « j'y ai repensé à ce moment-là (à mon ami d'enfance)... c'est vrai qu'c'était mon meilleur ami d'enfance ouais inconsciemment ça a pesé... J'l'ai pas rayé de ma mémoire non non il était... Enfin encore bien présent dans mon esprit » (lignes 278-281).*

Tout se passe comme si, par identification de Tom à cet ami, Bernard tentait à la fois de retrouver cette relation antérieure agréable, et peut-être de réparer ce qu'il a vécu dans l'après coup comme un acte de trahison, voire d'abandon. Il y aurait donc chez Bernard, à travers l'adoption de cet enfant, un désir de maîtrise de sa propre histoire.

La notion de l'argent est omniprésente dans le discours de Bernard « *l'avantage enfin l'avantage de l'ASE y a pas de frais parce que à l'international c'est payant alors que à l'ASE y a rien y a pas de frais quoi... » (lignes 116-117). Or comme nous l'avons inféré précédemment, l'acte de payer pour avoir un enfant atténuerait le sentiment de dette à l'égard*

de cet enfant, et de son pays d'origine, autrement dit, « *l'argent aurait le pouvoir de colmater ses angoisses primitives* » (Reiss-Schimmel, 2008). D'autre part donner de l'argent en échange d'un enfant c'est aussi lui confirmer une valeur. La reconnaissance sociale est également proportionnelle au montant dont on se sépare pour accueillir l'enfant. Le désir d'adoption exprime souvent une générosité, un altruisme qui le porte avec élan vers un enfant privé de soins et d'amour. En effet, le père, la mère de l'enfant adopté sont ceux qui lui permettent d'échapper à un destin difficile et le prennent en charge jusqu'à l'âge adulte. « *j pense que Tom il a une vie plus heureuse ici que s'il était resté en Ethiopie... comme c'est un pays pauvre à mon avis ça aurait été plus compliqué pour lui là-bas...* » (lignes 136-137). Mais cela n'empêche pas une face cachée du désir des parents. Puisque comme le suppose Colbère (op.cit.), le désir d'adoption des couples avec enfants coïncide parfois avec le besoin de nourrir une estime de soi par un acte qui s'inscrit dans le champ des valeurs reconnues de tous « *y a beaucoup de gens qui trouvent qui doivent penser qui sont très admiratifs...* » (lignes 372-373).

II.2.4. L'Adoption de Jean

II.2.4.1. Analyse de l'entretien de Madame D

« *L'on hait avec excès lorsque l'on hait un frère* ».

Racine

Nous isolons dans le discours de Laurine la prédominance de deux thèmes à savoir, la nécessité d'articuler son projet familial en continuité avec la génération précédente, et la relation à son frère. La durée de l'évocation du mythe, et celle de la description de cette relation, ainsi que leur place dans le discours du sujet, nous semble en effet être un indicateur d'importance d'une problématique toujours actuelle et démontre le besoin de soulager une tension liée à l'affect qui la traverse à ce moment-là.

On note une réponse immédiate et spontanée à la consigne. « *même ado oui ou pré-ado j me souviens m'être dit oh si un jour je **peux pas avoir d'enfant** je sais pas pourquoi j'adopterai* » (lignes 2-3). Laurine situe l'origine du désir d'adopter au moment de l'adolescence et même de la préadolescence, ce qui porte à croire que ce désir est indépendant d'un partenaire. Elle envisage très tôt l'impossibilité de pouvoir enfanter or sa stérilité fait

suite à une maladie physique contractée à l'âge adulte, rien ne laissait donc supposer une telle incapacité à l'adolescence. « *Elle (la stérilité) était due à un problème d'appendicite quand j'avais vingt et un ans j'ai fait une septicémie et un début de septicémie qui fait que tous les organes se sont collés et ça a bouché les trompes* » (**lignes 626-627**).

Le discours de Laurine laisse sous-entendre l'absence d'une conviction de filiation, sentiment renforcé par sa naissance non désirée et accentué par sa stérilité. « *C'est comme si y avait heu un je sais pas un chaînon manquant je comme si quelque part je et ben du coup je faisais pas forcément partie de ma famille... vous voyez j pense que y a quelque chose inconsciemment y a quelque chose de cet ordre-là heu* » (**lignes 53-54**). En effet comme le souligne Bentata « *sortir du ventre maternel, être le produit biologique de ses parents ne suffit pas à être le fils ou la fille de ; il y faut de l'imaginaire et du symbolique aussi. Que ce soit la signature de la reconnaissance à l'état civil ou ces multiples jeux, phrases, commentaires sur l'air qu'à ce nouveau-né qui ne coïncide pas forcément avec celui qu'on attendait. L'enfant du rêve, idéalisé doit faire place à l'enfant du réel, à un enfant à adopter, à faire sien* » (2007, p. 105-106).

Qu'en est-il alors de l'enfant dont on a dit qu'il n'était pas désiré ? Ce statut d'« indésirable » modèle son sentiment de non-valeur, son insuffisance narcissique confirmée par l'allégation suivante, qui relève du déni « *Je suis pas le vilain petit canard à qui voilà heu qui va pas pouvoir faire comme les autres* » (**ligne 629**) (celui qu'on rejette parce qu'il est différent et donc parce qu'il est étranger à la famille). Tout se passe comme si elle ne se sentait pas reconnue par ses parents et donc inscrite dans le réseau généalogique de cette famille. Ce qui explique ce besoin qu'on lui confirme son appartenance « *quand il (son père) m'appelait ma fille, ahhh c'était l'équivalent de mille petites chéries... ma fille c'était !!!!* » (**lignes 283-284**). Elle va ainsi tout mettre en place pour prouver dans l'après-coup qu'elle appartient à cette famille.

Neuburger (1995) considère la famille comme :

« un système qui cherche à protéger son intégrité en maintenant l'équilibre à tout prix. Cela implique l'existence de règles, de fonctionnements autorisés et d'autres interdits, et d'une hiérarchie interne où on trouve des valeurs dominantes et exclues [...]. Ces valeurs se transmettent et engendrent une profonde identification des uns et des autres ou au contraire, des ruptures violentes et radicales lorsque l'héritage est trop lourd à porter. Pour que le système fonctionne, il doit se fabriquer un ou des « mythes », ensemble de croyances auxquelles chacun adhère sans les remettre en question ; de

génération en génération, elles définissent un certain nombre de valeurs morales et de comportements autorisés et encouragés comme étant « les nôtres » » (cité par Allais, 2011, p. 113-114).

Les parents transmettent les mythes familiaux, dans leur façon d'être rappelle Allais.

« Dès la naissance, l'enfant enregistre cet ensemble de croyances, de préjugés, et de visions subjectives de la vie à travers le discours de son milieu ambiant, mais aussi dans toutes les situations de la vie familiale, où ils sont mis en pratique, de façon très concrète. Ces mythes ont pour fonction de rassembler entre eux les membres d'une famille sous la même bannière. Cela permet de créer ce fameux sentiment d'appartenance, de maintenir la cohérence interne du groupe et de constituer une vitrine vis-à-vis du monde extérieur » (loc. cit.).

Les déclarations suivantes : *« Comme s'il fallait que je fasse partie de la famille ou s'accrocher aux wagons en en ayant trois... » (lignes 22-23), « être bien la sœur de trois autres quoi faire comme papa et maman peut-être y a peut-être quelque chose de ça c'est possible » (lignes 62-63), « je savais qui était responsable de cette stérilité donc c'était important pour moi aussi parce que j'avais l'impression que quelque part il faut toujours que je me dise mais je fais bien partie de cette famille même si je suis la quatrième pas prévue faut que j fasse quand même partie de la famille » (lignes 630-633), « je s'rai maman de trois enfants différemment mais je serai maman moi aussi » (ligne 56) nous permettent d'inférer que dans sa famille, le Mythe s'énoncerait de la manière suivante : **« Chez nous, pour faire partie de la famille il faut avoir trois enfants ».***

« Il est frappant de constater la puissance avec laquelle une certaine vision de la vie s'impose comme une réalité définitive, fatale, immuable, à laquelle chacun se plie (les grands-parents, les parents, la sœur, le frère, les oncles, les tantes, ses beaux-parents) sans poser de question » (ibid., p. 116).

*« (...) d'un point de vue famille enfin au niveau familial on a **quatre ou trois** enfants mes parents en ont eu **quatre normalement c'était trois** puisque moi je suis arrivée heu onze ans après la dernière donc non prévue donc je pense que dans ma tête **c'était trois** heu mon oncle a trois enfants ma tante a **trois enfants** mes grands-parents maternels ont eu **trois enfants** mes grands-parents paternels en ont eu **quatre dont le dernier pas prévu** j'vais dire la répétition et c'était côté paternel chez mon*

*mari ils sont **trois garçons** heu voilà je sais pas j'ai l'impression que aboutir à une famille c'était avoir **trois enfants au moins** j'dirais et heu donc heu on comprend que ce chiffre allait de soi... » (lignes 13-20).*

Qu'advient-il alors à celui qui désobéit, ou qui refuse d'y croire et se démarque du système car ces croyances ne sont pas valides pour lui ? Ce qui est utile pour maintenir la cohésion du groupe ne va pas sans poser certains problèmes lorsque quelqu'un cherche à s'individualiser, c'est-à-dire à remettre en question les valeurs héritées pour en privilégier d'autres qu'il aura lui-même choisies. Très souvent, cela a comme conséquence pour lui l'exclusion et la marginalisation.

On se rend compte à travers le discours de Laurine, que la naissance d'un quatrième enfant est toujours accidentelle et donc non désirée et que pour respecter « l'ordre de transmission », on « évince » et/ou on éloigne un enfant de la famille pour n'en garder que trois : comme ce fut le cas pour son frère, éloigné au moment de sa naissance puis à leur retour en France, de sa tante, quatrième enfant de la fratrie, décédée lors de l'accouchement. On peut également noter les deux fausses couches de la femme de son frère après la naissance de *trois filles*, les trois embryons du couple qui resteront cryogénisés après la venue d'un troisième enfant par adoption.

L'utilisation du verbe « falloir » montre bien la nécessité d'adhérer à ces croyances sous peine d'un funeste destin, comme un risque d'exclusion familiale, un décès ou une pathologie psychique grave. Laurine choisira donc d'adhérer aux croyances familiales qui lui imposent d'articuler son projet familial en continuité avec la génération précédente pour leur démontrer son désir d'affiliation, mais en y ajoutant des « bémols », à savoir des enfants nés par FIV et un enfant issu de l'adoption internationale.

Ici le désir d'adoption de Laurine, désir d'importer un troisième enfant dans la famille serait donc plutôt à analyser comme un désir de « faire-famille comme » dans le but de prouver son affiliation et sa loyauté au groupe familial et générationnel.

Une autre conviction mythique semble subsister dans cette famille, véhiculée par sa propre mère : **chez nous quand on est une fille on est soit secrétaire soit infirmière** « ...parce que chez moi on est secrétaire ou infirmière donc vraiment j'ai une sœur qui est secrétaire et l'autre infirmière... » (lignes 116-117), « ma mère était mère au foyer, un peu secrétaire avant de rencontrer mon père... donc moi forcément secrétaire ... » (lignes 121-122) « elle

adore soigner ma mère franchement je comprends que mon frère soit devenu médecin » (lignes 512-513). Cette mère remplit la fonction de « mémoire familiale » selon l'expression de Neuburger en ce sens qu'elle délivre toutes les sources d'informations concernant la famille en sélectionnant ce qui lui semble opportun de transmettre afin d'assurer selon elle, la transmission d'une image familiale conforme à ses attentes, comme le confirme Laurine à travers les nombreuses répétitions de l'expression suivante « *c'est ma mère qui m'en a parlé* ». C'est en effet sa mère qui évoque la jalousie de son frère voire sa haine vis-à-vis de Laurine, le comportement maternel de la chienne à son égard « *c'est elle qui t'a appris à marcher* », « *elle était très proche de toi* », l'éducation maltraitante de sa belle-mère vis-à-vis de son époux contrebalancée par la tendresse d'une tante... C'est toujours elle qui véhicule les devises familiales et règles de fonctionnement au sein de la famille mais aussi les règles qui régissent les contacts entre un membre de la famille et le monde extérieur : « *c'est quelque chose qui a été transmis par ma mère qu'il y a des métiers d'hommes et des métiers pour femmes* » (lignes 117-118). C'est aussi cette mère qui entretient l'hostilité entre son fils aîné et sa fille puînée, voire la haine de celui-ci vis-à-vis de Laurine, par ses comportements d'exclusion. « *Quand je suis née lui est arrivé en France pour entrer au lycée... et donc je pense que lui l'a très très mal vécu il a été en internat en pensionnat même... et moi je suis née à ce moment-là* » (lignes 79-80). « *Et quand on est revenus en France moi j'avais trois ans lui en avait dix-neuf et très rapidement il râlait parce que j'étais dans ses jambes... alors mes parents ont dit « bon allez on va te prendre une chambre d'étudiant »* » (lignes 85-88). Tout se passe comme si cette mère réglait ses conflits avec sa propre fratrie à travers les relations de ses deux enfants.

L'évocation des « déviances » comportementales attribuées à son frère lui permettent dans un premier temps de « justifier » son désir de rompre la relation « problématique » qu'elle entretient avec celui-ci. Au fil de la narration, il passe de la place d'*enfant-roi (le roi soleil)* à celle de *tyran*, de *paria*, puis prend la fonction de *symptôme psychiatrique de la famille*. « *Quand il venait à la maison ma mère tremblait il il crée une ambiance familiale où tout le monde a peur de lui de ce qu'il va dire pas dire de sa présence physique de de de lui et d'ailleurs il était surnommé c'est d'ailleurs dramatique au sein d'une famille mais depuis très longtemps j'ai toujours entendu ça depuis que « ah voilà le roi soleil » il était surnommé comme ça et pas Michel... j'ai toujours entendu ça...* » (lignes 126-131). Terme employé par sa mère comme le laisse supposer la suite du discours de Laurine : « *j'ai un papa un peu*

soumis ... c'est ma mère qui prend les décisions... » (lignes 134-135). Rappelons que l'enfant roi, de l'expression populaire courante, est aussi un enfant roi selon la conception du tyran dans la Grèce antique. Selon Ciccone (op.cit.), c'est un roi illégitime puisqu'il est élu par le peuple. Il n'est pas de descendance royale : il usurpe donc le pouvoir et il l'exerce en maître absolu et tout-puissant. L'enfant tyran est un roi illégitime, puisqu'il règne de sa place d'enfant, frauduleusement adulte comme l'évoque Laurine : « À mon avis il a pris une place heu qui aurait pas dû être la sienne quand il était petit il a dû être l'enfant roi mais bon ma mère disait qu'effectivement c'était le premier p'tit fils de la famille tout le monde lui cédaient tout elle me dit ' même nous ' ». L'enfant roi est possessif nous dit De Becker (2005) : il veut la mère pour lui tout seul et les rivalités fraternelles sont souvent terribles : « ...je pense je pense il aurait été fils unique ça aurait été bon pour lui sauf qu'y a eu trois filles derrière alors il y a eu une haine des filles », « il m'a toujours dit « je voulais pas que tu naisses » ». Selon Rosolato , « les vœux de mort à l'égard des frères et sœurs dans la jalousie vis-à-vis de la mère s'entendent comme le désir de détruire le résultat de l'accouplement parental, les rivaux potentiels et par conséquent le désir qui l'a soutenu à l'origine de leur existence intra-utérine » (1978, p. 119). « L'enfant tyran exclut souvent le père qui, d'ailleurs, s'exclut lui-même, tout seul, avec la complicité de la mère, et il règne en maître absolu et tout-puissant. L'enfant tyran est donc plus qu'un roi. Les besoins narcissiques partagés entre le parent, ici la mère, et l'enfant vont infiltrer des conflictualités plus œdipiennes. Celles-ci aussi, celles du parent comme celles de l'enfant, étant entremêlées, se télescoperont et cela va produire une atmosphère fortement incestuelle, voire incestueuse, avec une faillite de la fonction paternelle » (Ciccone, 2010, s.p) telle qu'on peut le souligner dans le discours de Laurine : « mais je pense que c'est un papa qui a eu peur de son fils un fils qui... », « et je pense que mon père peut être d'avoir un p'tit fi un garçon heu il heu j'pense qu'il a été mieux en ayant trois filles mais un p'tit garçon j'crois qu'il a pas su gérer à mon avis... un papa adorable mais un peu soumis... c'est ma mère qui j'ai jamais entendu mon père prendre une décision ». Nous pouvons aisément comprendre, comment dans un tel contexte, l'arrivée d'un enfant, né de la sexualité de sa mère avec son père, puisse être vécue comme une trahison de celle-ci à son égard et engendrer ce sentiment de haine à leur attention.

« Pour Donald Meltzer (1968), le tyran est lui-même soumis à un tyran à l'intérieur de lui, à un tyran interne. Se soumettre à un tyran dans une relation inter subjective ou se soumettre à un tyran à l'intérieur de soi, c'est une manière de se soumettre à un objet. Cette soumission prend la place d'une relation de dépendance. C'est comme

cela que se vit la dépendance, lorsque la dépendance envers les objets secourables est impossible. Il n'y a pas de dépendance possible envers un objet secourable : on va donc se soumettre à un tyran. La tyrannie, que ce soit dans les peuples, dans le social ou que ce soit dans la relation familiale, est toujours une réponse à une situation dépressive, à une angoisse dépressive, à une crainte d'une situation dépressive catastrophique » (ibid., s.p.).

Progressivement Laurine semble prendre conscience, à travers la mise en mots de l'histoire de son frère, que les comportements et les ressentis de celui-ci sont les conséquences d'une faillite de la fonction parentale : d'enfant tyran, il va glisser vers la place de victime : « *Y a des choses à régler avec mes parents ça j'en suis convaincue qu'il a jamais dit moi heu j pense qu'y a des choses graves mais ou alors il nous fait croire que c'est grave et tout le monde est dans le suspense et puis un peu dans le secret » (lignes 166-168), « chez mon frère ouais ouais sincèrement j pense que qui y a quelque chose de grave mais il est dans une haine de ma mère mais qui est folle moi mais la haine c'est ma mère sa première épouse et moi » (lignes 179-181), autrement dit une haine pour toutes les femmes qui l'ont abandonné : sa mère, sa femme qui l'a quitté, et elle-même, puisque responsable indirectement de son exil à l'âge de seize ans, exil assimilable à un réel abandon, le laissant face à toutes sortes d'inconnues. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le lien entre son vécu et celui de l'enfant étranger abandonné, placé dans un orphelinat, puis adopté par une famille en France. En effet il est « expulsé » de son pays de naissance qui est l'Afrique, pour être placé dans un pensionnat puis, hébergé le week-end chez une tante en France.*

N'est-ce pas ce frère qu'elle adopte symboliquement en adoptant un enfant africain ?
«... On ne sait pas trop c'qu'y a moi j pense que alors est-ce que le temps où il était pensionnaire il lui est arrivé y a eu des choses un peu dérapantes quand il était en pension pour garçons peut-être est-ce que c'était en Afrique je sais pas moi j'ai l'impression que enfin c'est c'qu'il laisse un peu sous-entendre par son mais il a eu une période où il buvait et il régressait à l'âge d'un petit garçon un comportement heu comme si mes parents l'avaient pas protégé de quelque chose » (lignes 169-173).

Les énoncés précédents, l'utilisation et le choix de certains termes comme « grave », « choses dérapantes », « protégé », « pension pour garçons » laissent imaginer l'existence d'un trauma d'ordre sexuel. Elle semble attribuer l'origine des troubles comportementaux de son frère, de sa haine à l'égard des figures féminines et plus particulièrement de la figure maternelle, à

l'existence d'abus sexuels lors de son adolescence. A aucun moment elle ne peut imaginer le désarroi, la terreur de ce frère qui, adolescent, a été livré à un monde étranger, tout comme elle n'a pu reconnaître ces sentiments chez son fils adoptif.

Considérer ce bannissement, cet exil comme une immigration ne nous paraît pas incongru. Les comportements « dérapants » voire anti sociaux de ce frère, décrits par Laurine rejoignent ceux décrits dans certains travaux de recherche sur les comportements des immigrants : « *il peut être agressif il peut être très agressif pas que verbalement ...* » (**lignes 159-160**), « *il est capable d'être dans le mensonge, d'inventer des situations qui n'ont pas existé, il est capable de pff de faire énormément de choses dérapantes...* » (**lignes 151-153**), « *....on avait dû le placer à l'hôpital en placement d'office y a dix ans à deux fois on l'a hospitalisé d'office hein c'est ma sœur qui avait fait la avec sa deuxième épouse elle avait signé mais j'dirais c'est le symptôme psychiatrique psychologique de la famille chez mon frère ouais ouais...* » (**lignes 176-179**).

Berthelie, 1977 ; Diatkine, 1985 ; Jeria, 1985 ; Pechevis, 1985 ; Boucebc et Yaker, 1985 ; Benadiba, 1979, (2001), ont mis en évidence des troubles de l'humeur et des affects (anxiété généralisée, dépression, psychose maniaco-dépressive etc...), des troubles du comportement et des conduites (conduites addictives telles que prise de drogue, consommation excessive d'alcool, comportements violents et agressifs), des troubles psychotiques (schizophrénie, paranoïa, troubles délirants et hallucinatoires) chez les membres des familles africaines émigrées en France depuis longtemps. Chez les adolescents particulièrement, ils ont pu observer des comportements marginaux et antisociaux (incivilités, agressivité, violence et délinquance), consommation excessive d'alcool et prise des drogues. L'utilisation du terme « *symptôme psychiatrique de la famille* » par une psychologue laisse sous-entendre qu'elle considère les troubles psychologiques et comportementaux de son frère comme un symptôme du dysfonctionnement familial dans son ensemble et en rapport avec la souffrance de tous. Mais ce dysfonctionnement est plus particulièrement attribué à la lignée paternelle « *c'est une grand-mère (la grand-mère paternelle) heu qui disait « j'aime pas les filles, j'aime que les garçons », donc mon frère quand il allait là-bas il était le roi...* » (**lignes 304-305**), « *Une espèce de répétition ben j'me dis « c'est p't'être pas pour rien que mon frère est comme ça...* » (**lignes 309-310**), « *C'est vrai que chez mes parents le côté paternel c'est le côté noirâtre à l'ancienne* » (**lignes 311-312**). Au fur et à mesure de la progression de l'entretien, Laurine prend conscience de la portée de l'héritage transgénérationnel qui pourrait expliquer le comportement de son frère et ainsi en atténuer la responsabilité : « *Quand on dit « c'est*

bien un L., c'est pas le côté positif de la famille... et puis mon frère j'entendais souvent puisqu'il s'appelle L.... » (lignes 329-330). Dans ces allégations, la couleur noirâtre, noire, prendrait une valence négative : le noir renverrait au négatif. Laurine reconnaît l'existence de deux lignées bien distinctes : la noire et la blanche, celle de la famille paternelle à laquelle appartient son frère et la lignée maternelle dans laquelle elle s'inscrit.

D'autre part, l'utilisation d'une préposition indéfinie, pour désigner son frère témoigne d'un désir ou d'un besoin de mise à distance à la fois physique et symbolique : elle ne lui prête aucune parenté en le considérant comme une personne indéterminée, assimilable à un étranger, sans sexe défini. « *C'est quelqu'un de désagréable mais au possible c'est-à-dire quand on veut nouer des liens avec lui qu'on pense que ça va aller c'est la phrase qui tombe » (lignes 107-108), « C'est un frère qui s'est jamais occupé de moi, j'l'ai toujours perçu comme un étranger même si c'est quelqu'un que je recherchais » (lignes 83-85).* Par cette mise à distance symbolique, elle éloigne d'une certaine façon tout danger incestueux avec ce frère. Elle va ainsi pouvoir s'autoriser au fil de l'entretien à lui attribuer des sentiments plus positifs (lignes 220-222) « *...mais c'est sur un plan affectif il est déconcertant vraiment déconcertant très très déconcertant sur le plan affectif y a il est incapable de nous investir ou alors c'est trop d'amour qu'il arrive pas à gérer... ».* On ressent à travers ces énoncés toute l'ambivalence des sentiments éprouvés vis-à-vis de ce frère qui est à la fois craint et dont l'amour est recherché. En effet ils synthétisent bien les deux « dangers » qui menacent la relation fraternelle : « *d'un côté l'absence d'amour et de solidarité, qui peut aller jusqu'au désir d'exclure, voire de faire disparaître, et inversement, des liens qui n'ont plus rien de « fraternel », mais où le sexuel se dispute au passionnel, où l'excès d'amour peut mener à l'inceste » (Favard, 2007, p. 1).*

« *On a souvent considéré les relations fraternelles comme une reproduction des conflits œdipiens avec chacun des parents : comme si la relation d'amour-haine et la rivalité entre frères et sœurs se jouaient autour de la jalousie pour l'amour des parents. Cette idée est juste, rappelle Hefez (2011) mais elle ne suffit pas à résumer la complexité des liens fraternels, qui ne tournent pas uniquement autour du désir de possession exclusive de la mère. Il existe des relations spécifiques entre les enfants, relativement indépendantes du système adultes-enfants » (ibid., s.p).*

Les liens fraternels s'inscrivent dans ce que René Girard (1978) appelle la «*relation mimétique*», qui est à la base des liens sociaux : « *le désir ne se construit pas seulement à partir de l'expérience du manque, mais dans le miroir de ce que désire l'autre. Le parent est*

là pour combler le manque ; mais ce que désire le frère ou la sœur est toujours plus important que ce que l'on désire, soi ». L'apprentissage du « même » et de l'« autre » se joue donc directement dans la relation entre frères et sœurs sans qu'intervienne la relation avec les parents ».

D'autre part, ajoute Héféz :

« La rivalité n'est pas la jalousie. Il ne s'agit pas tant d'avoir ce que l'autre a, mais d'être qui il est, parce que je suis sûr qu'il est plus heureux que moi. La rivalité va à l'encontre de la différenciation progressive du « moi » et de « l'autre », elle s'appuie sur une confusion des désirs et un enchevêtrement entre moi et l'autre ». (...) Au contraire, la jalousie ne se joue pas à deux mais à trois : je suis jaloux de cette sœur, car je sais qu'elle est la préférée de mon père. C'est une situation triangulaire, où intervient un tiers – un parent, le plus souvent » (loc.cit.).

Le passage de la rivalité à la jalousie est donc fondamental, car non seulement il permet la différenciation de soi et l'autre mais il permet aussi d'identifier et de vivre son propre désir.

Il semblerait que Michel ait réussi ce passage mais qu'il reste dévoré par un sentiment de jalousie que l'on peut qualifier de pathologique tant il est source de souffrance : *« c'est un gamin jaloux, il a cinquante-neuf ans mais j'ai envie de dire c'est un gamin quelqu'un qui est jaloux de nous, de ses beaux-frères, de mon mari... parce que mes parents ils sont proches d'eux » (lignes 97-100).*

Laurine fait immédiatement le lien entre l'adoption de Jean et la relation que son frère entretient avec sa patrie de naissance. Ce lien est cependant induit par la relance de l'intervieweur qui tente dans ce second temps, d'approfondir le thème de la relation fraternelle, thème abordé spontanément et précédemment, dans l'entretien du couple. *« Y a une jalousie, le fait que j'adopte parce que heu l'Afrique pour lui c'est quelque chose à la fois de très une image très positive parce que lui a grandi jusque ses seize ans à Dakar, donc je pense s'il avait pu il aurait adopté aussi mais ça s'est pas fait peut-être qu'il était pas prêt à être père d'un enfant noir... » (lignes 66-70).* Pour elle, l'adoption internationale est une évidence *« ça me paraissait évident alors que mon mari pas du tout » (lignes 234-235), « j'ai toujours eu ça en tête peut-être que c'est le fait d'avoir vécu au Sénégal je sais pas d'où ça vient ce désir d'adoption... » (lignes 5-6).* Après plusieurs tours de parole, elle trouve une réponse à son questionnement, « non entendable » et « non avouable », puisque énoncé sous la forme d'un déni : *« j'ai jamais perçu de l'amour chez mon frère hein mais heu c'est ouais*

ouais alors je pense pas que j'ai pu adopter par provocation parce que j'avais vraiment en tête cette idée de l'adoption à l'adolescence » (lignes 222-225).

L'analyse du discours de Laurine met en lumière une confusion de ses propres désirs avec ceux de son frère. En adoptant un enfant Africain, Laurine réalise le désir ou ce qu'elle croit avoir perçu du désir de son frère. Elle le fait « sien ». Il s'agit donc non seulement d'avoir ce que Michel aurait voulu, mais aussi d'être ce qu'il est, comme en témoignent certains de ses énoncés : « *j'lui faisais concurrence quelque part en reprenant la fac...* » (lignes 112-113), « *C'est pas pour rien que je suis allée en psycho ça je le sais d'où ça vient c'était lié à mon frère c'est sûr, sûr sûr fallait que j'pense qui fallait que je prouve aussi que j'suis pas que secrétaire* » (lignes 113-116). L'utilisation et la répétition de l'adjectif « sûr » révèle une croyance sans réserve, la conviction d'un lien entre l'existence de son frère, sa relation à lui et son choix professionnel. « *J'avais envie de partir, besoin mais je c'était lié à mon frère...* » (lignes 125-126), « *...pour expliquer peut-être l'absence de lien que j'avais avec lui oui heu ou le fait que je sois devenue psychologue y a ça aussi tout est lié j'ai l'impression que tout est lié à ce lien que j'ai jamais eu quelque part comme si je le recherchais...* » (lignes 147-149).

Si l'on imagine que le fait de devenir parent ne va pas suffire, nous dit Ciccone (op.cit.), on devient psychologue, médecin, éducateur, puéricultrice : on va passer sa vie à réparer chez les autres ce qu'on a échoué à réparer chez soi ».

Nous pouvons supposer qu'il existe chez Laurine, à travers le choix et l'exercice de son métier de psychologue, le désir de réparer « son frère » et /ou l'histoire de ce dernier. D'autre part, en essayant de restaurer leur lien, elle tenterait de se réparer elle-même.

La formulation de l'énoncé suivant laisse transparaître un ressenti de déception chez Laurine : « *Bon le mail qu'il m'a envoyé à l'arrivée de Jean était était clair et net donc heu voilà c'était pour moi le moment de couper avec lui...* » (lignes 73-74). Comme si l'adoption de cet enfant qu'elle avait désirée **pour** son frère « *il rêvait d'avoir un garçon* », **à la place** de son frère, n'avait pas reçu l'approbation de ce dernier. Tout comme la sienne, la « naissance » de cet enfant n'a pas été désirée par celui-ci. Par ailleurs la réaction inattendue et négative de ce frère va contribuer à l'aider à se distancier et à se différencier de lui « *Mais là j'pense que j'ai déjà fait un peu le deuil mais là Jean ça a été mais là stop j'pourrais pas aller plus loin...* » (lignes 149-150). L'ultime tentative pour restaurer leurs liens ayant échoué, la

rupture est inexorable. Freud précise dans *le moi et le ça*, le mécanisme analysé précédemment dans *Totem et tabou* c'est-à-dire que l'hostilité qui persistait entre les membres de la jeune génération ne pouvant être satisfaite, tant la peur d'être tué et la culpabilité sont grandes, « *il se produit une identification avec celui qui était d'abord le rival* » (1923, p. 27). Cette identification suppose donc la transformation des sentiments de rivalité en amour pour l'objet précédemment haï. A la jalousie succèdent une rivalité surmontée et des pulsions agressives refoulées. Ici tout se passe comme si le refoulement avait échoué et permettait à nouveau à la haine de s'exprimer. D'autre part, il semblerait que le lien entretenu avec ce frère lui ait servi de support dans le mouvement de désidentification aux modèles parentaux, au moment où elle s'est progressivement séparée, distanciée de la famille. « *Il fallait que je prouve que je n'étais pas que secrétaire* » (lignes 115-116), « *Je suis partie aux Etats-Unis quand j'avais vingt ans oui...et j'avais envie de partir besoin mais je c'était lié à mon frère...* » (lignes 125-126).

Selon Pommier, « *Le fantasme d'avoir été adopté, puis corrélativement le fantasme d'adoption font partie de la structure comme la loi de l'inconscient. A l'adolescence, le jeune homme ou la jeune femme trouve subitement à quoi sert un père, sans vraiment comprendre son rôle sexuel* » (2004, p. 74).

Dans le cas qui nous intéresse le fantasme d'avoir été conçue « hors sexe de ses parents » se retrouve dans les propos suivants «... *des parents absolument pas démonstratifs je les ai jamais vu s'embrasser sur la bouche* » (lignes 291-292), « *j'ai tellement entendu ma mère dire alors elle était enceinte comme elle dit avec un coup de vent l'image est fabuleuse...* » (lignes 618-619), « *Avec ma sœur on s'est toujours demandé comment...* » (ligne 280). Ces énoncés laissent sous-entendre un questionnement par rapport à son, à leur origine. Tout se passe comme si le père était « étranger » à leur conception, comme si de ce fait, elles n'étaient, elles aussi que des enfants, d'une certaine façon adoptés.

Il y a, chez Laurine, à la fois identification à ce frère abandonné, exclu de la famille, et donc identification à l'enfant adopté, importé dans la famille et comme le souligne Pommier « susceptible d'incarner dans sa paradoxalité même, d'être dans la famille sans en être vraiment ». En effet, comme son frère, elle n'est « ni dedans, ni dehors » de la famille : ni dedans, par sa difficulté à procréer, par sa place de quatrième dans une famille où la « normalité » est d'en avoir trois, par son choix ultérieur d'une profession non « prescrite » par le mythe familial, ni dehors puisqu'elle a réussi à avoir trois

enfants, « *différemment, mais trois enfants tout de même* ».

D'autre part, on assiste ici, à travers le discours de Laurine, à une oscillation permanente entre identification et différenciation, entre affiliation et filiation, ainsi qu'à un mouvement dedans-dehors, notions qui évoquent les processus mobilisés lors de la construction identitaire.

II.2.4.2. Analyse de l'entretien de Monsieur D

Nous notons tout au cours du discours de Rémi une utilisation soutenue de la négation qui relèverait de la dénégation et du déni, venant annuler les propos précédents et donnant ainsi à son récit une impression de confusion, notamment lorsqu'on aborde la question du désir d'adoption. *La parole étant le miroir de la pensée*, nous pouvons faire l'hypothèse de l'existence d'un conflit psychique interne chez Rémi. Parallèlement, la tonalité de sa voix et la vélocité de son débit de parole accentue encore la difficulté de compréhension de l'interviewer. Il nous a fallu plusieurs écoutes de son discours pour parvenir à retranscrire au plus près cet entretien.

La réponse de Rémi à la consigne initiale, qui interroge son propre désir d'adopter, pourrait s'entendre dans un premier temps comme un « désengagement » de sa part dans le sens où il n'est pas acteur de cette décision : « *elle l'avait plus prémédité on va dire* » (**ligne 2**). L'utilisation du verbe *préméditer*, suppose qu'il attribue à son épouse une intention de complot, de manigances. Pour lui, Laurine avait cette intention depuis toujours, indépendamment de leur rencontre, indépendamment de son avis, indépendamment de la stérilité. « *Laurine se l'ait toujours dit qu'elle adopterait* » (**ligne 10**). Au désir de Laurine de devenir mère par l'adoption, il oppose une conception plus « entendable », normalisée de la parentalité qui pourrait se résumer en ces termes : « *enfants biologiques premier réflexe, puis adoption* » (**ligne 18**), puisque « *c'est vrai qu'c'est bizarre comme projet de pouvoir faire des enfants biologiques mais que pour des raisons diverses la charité y a pas que ça mais de se dire « tiens on va adopter pour faire le bien de l'humanité », comme projet parental j'pense que c'est un peu d'emblée c'est pas naturel quoi...* » (**lignes 22-25**). Il laisse ainsi sous-entendre que c'est Laurine qui est à l'origine de la mise en œuvre de ce projet, comme si, son « désir » propre « *était frappé de refoulement et de dénégation* » (Bydlowski, 2008).

Cette proposition semble aussi lui servir d'introduction pour ré-évoquer son incapacité à

anticiper. En effet, que ce soit dans l'entretien individuel ou dans l'entretien collectif, Rémi mentionne son incompetence à anticiper, à se projeter dans une situation ou dans une fonction nouvelle, notamment dans la fonction paternelle : « *comme je me pose le problème quand il se présente là il s'est présenté c'est là où j'ai pris le temps de me projeter un peu là-dedans et heu et puis quand on se projette en fait dans ce genre de choses en fait c'est un peu comme la paternité ben on arrive pas on s'lance...* » (**lignes 53-57**).

« *L'anticipation est définie par Sutter (1983) comme le mouvement par lequel l'homme se porte de tout son être au-delà du présent dans un avenir proche ou lointain, qui est essentiellement son avenir. L'anticipation correspondrait à la maturation d'un mécanisme de défense adaptatif (Vaillant, 1992) visant à prévenir les effets désorganisant des dangers réels ou imaginaires* » (Cité par Missonnier, 2006, p. 212).

L'incapacité ou plutôt « *la tentation du refus de toute anticipation, plonge dans l'ombre et paralyse à l'instar d'un principe de précaution poussée à l'extrême. Par ailleurs, l'anticipation et l'information mesurée négocient l'avenir* » (Ibid., p. 213). Ce refus d'anticiper, pourrait se lire, ici, comme la mise en place d'un procédé lui permettant de se défendre contre l'angoisse. Ce mécanisme ne semble cependant pas opérant chez Monsieur D puisque ce ressenti est toujours sous-jacent : « *ça m'a embêté cette angoisse-là de ne pas être capable de...* » (**ligne 142**). Malgré son désir d'enfant, et sa participation à sa réalisation, la paternité lui arrive par surprise et semble représenter une menace d'effraction dans son organisation psychique. « *...on devient père un peu brutalement...* » (**lignes 72-73**). Il semblerait qu'il ne puisse pas se préparer à rencontrer l'imprévu et « s'ouvrir à l'imprévisible ». « *J'avais pas envie de me poser ces questions-là sachant que je les ressentais un peu tant que c'était pas un projet quoi... De toute façon on pourrait voir que dans le fait accompli...* » (**lignes 83-87**). L'accès, la confrontation au réel par le regard, le rassure d'une certaine façon « *de voir une harmonie chez les autres ça ça m'a un peu enlevé ça (cette angoisse)* », « *j'avais besoin de voir ça concrètement...* » (**lignes 142-145**).

Dans l'adoption l'enfant est visible à l'œil nu, il s'agit d'un enfant réel, ce n'est plus un enfant imaginaire, or pour Rémi si « *ce qui ne se voit pas n'existe pas* », à contrario « *ce qui se voit existe* ». Le premier contact entre la mère et l'enfant adopté, et/ou le père et l'enfant adopté se fonde sur le regard, ou plutôt c'est par l'image que se noue l'attachement. C'est particulièrement remarquable dans les cas d'adoption internationale révèle Arnaud, où l'échange de photos constitue le premier lien « physique ». « *Dans les prémisses de la*

relation parentale adoptive, le regard qui engage le spéculaire organisateur de tout lien revêt une importance capitale. »(Arnaud, 2004, p. 69). Cette fondation sur l'image du lien filiatif, est une particularité de la maternité et pourrions-nous ajouter, de la paternalité adoptive. Pour Rémi, les caractéristiques physiques de l'enfant et donc son image revêtent une importance capitale dans sa capacité future à investir l'enfant et à créer des liens d'attachement avec cet enfant comme l'illustrent les énoncés suivants :

« J'ai craint ça aussi pour mes enfants biologiques même physiquement que savoir si j'allais le trouver mignon... savoir si du coup j'allais pas être heu heu fixé sur quelque chose qui m'empêcherait d'investir mais en fait c'est ce doute aussi pour mes enfants biologiques une fois que c'est sorti c'est un peu tête dans l'eau sauf que finalement pour les enfats biologiques c'est pas pareil pour la mère en tout cas pour le père on est un peu exclu pendant les neuf mois... » (lignes 64-70).

« L'homme contrairement à la femme n'a pas de satisfaction libidinale directe par l'enfant pendant la grossesse. Il est absent du corps à corps » comme nous le fait remarquer Rémi. *« La voie de l'appropriation de l'évènement que représente pour lui la grossesse d'une femme et la naissance d'un enfant relève d'un processus purement psychique, un processus de pensée comme le souligne Freud (1939) dans Moïse et le monothéisme. »* (Moreau, 2001, p. 11). Le passage à la paternité constitue une crise narcissique et identitaire qui présente certaines caractéristiques communes avec la crise d'adolescence. Cet aspect souligne la fonction de la crise d'adolescence comme préparant l'accès à la paternité, comme nous le rappelle Moreau : *« Il nous amène à considérer que la conflictualité psychique serait d'autant plus fortement exacerbée lors de l'accès à la paternité, que ces remaniements et ces transformations se sont insuffisamment effectués à l'adolescence »* (ibid., p. 10). Ceci semble être le cas pour Rémi qui, nous dit Laurine ne *« s'est jamais opposé à ses parents, n'a donc jamais fait sa crise d'adolescence »*, propos confirmés par l'intéressé. Il y aurait donc un fossé entre les représentations de sa paternité qu'il s'était forgé depuis son enfance et son vécu psychique au moment de l'avènement de la paternité. Depuis tout petit nous dit Rémi, il se projette dans la création d'une famille pour réparer sa propre famille et donc se réparer lui-même : *« oui j'me projette là-dedans depuis tout petit peut-être parce que chez moi du niveau familial c'était pas très stable et que de fonder une famille je pense que j'y pense enfin j'me souviens pas avoir vécu sans cette idée-là »* (lignes 461-463).

Que de frustrations à vivre, de remaniements narcissiques à mobiliser pour accepter à la fois

le contexte particulier de la conception de ses enfants « hors de leur sexe », dont il peut se sentir étranger, et son sentiment d'exclusion de ce corps à corps mère /fœtus.

« Selon Benedeck, la crise de la paternité culmine avec la naissance de l'enfant, tournant sans retour qui exige une nouvelle synthèse identitaire qui met en avant le besoin d'articuler et de satisfaire des désirs conscients et inconscients, pré-œdipiens et œdipiens, sans perdre de vue les contraintes de la réalité sociale. » (Cité par Vasconcellos, 2003, p. 195). La paternité peut parfois, selon cet auteur représenter un risque subjectif majeur pour certains hommes, notamment chez ceux dont les assises narcissiques sont fragiles, l'identité sexuelle insuffisamment stabilisée, et dont les identifications primaires et secondaires sont défectueuses.

Chez Rémi, la découverte de sa stérilité et sa réalité viennent encore accentuer la fragilité de ses assises narcissiques : « j'étais vraiment pas bien dans mes baskets heu en terme de confiance en moi » (lignes 242-243). Nous n'avons pas d'éléments concernant l'étiologie de la stérilité de Rémi, cependant certains éléments de son histoire évoqués dans cet entretien nous laissent à penser qu'il pourrait s'agir d'une stérilité psychogène. Témoignant de sa pratique psychanalytique auprès d'hommes infertiles, Nevjinski (1990) met l'accent sur le manque de contenance de la part des mères de ses patients. Ces derniers auraient souvent fait l'expérience de mères, à la fois froides et séductrices. D'un côté, elles se seraient montrées « abandonnantes », voire rejetantes, déprimées, dans l'incapacité d'investir narcissiquement leur fils, et de l'autre, elles auraient plongé leur fils dans un rapproché œdipien n'introduisant pas la loi du père. Lorsque les figures parentales de l'enfance se sont révélées trop « insécurisantes », elles ne permettent pas à l'homme de structurer une sécurité interne solide. « Les retrouvailles avec l'enfance et la reviviscence des liens parents-enfants d'autrefois sont difficiles, parfois impossibles » (Dollander, 2009, p. 470). Aussi l'ébauche du travail de paternité est stoppée. Ainsi que l'exprime Teboul (1995), cité par Dollander dans son article *Que sait-on de l'infertilité psychogène masculine*, le passé peut parfois « rester désespérément muet, à tel point que certains ne font jamais d'enfants, faute d'être parvenus à vaincre les fantômes, qui viennent hanter leur nuits et ne demandent qu'à se réincarner dans l'innocence d'un nouveau-né » (loc. cit.).

Le discours de Rémi comme nous l'avons vu précédemment laisse supposer « une instabilité familiale » insécurisante voire destructrice. D'autre part, la question d'un rapproché à la mère trop sexualisé et trop anxigène n'est pas à négliger. Les termes employés par celui-ci pour qualifier et décrire la relation mère/fils évoquent l'existence d'un climat incestuel :

« *Oui presque fusionnelle surtout avec moi... très fusionnelle au sens heu un peu œdipien quoi c'était un peu chaud pas que le cordon en particulier* » ; « *quand on s'est marié elle était assez possessive et puis pas complètement... elle avait coupé les ponts* » (lignes 309-311),

« *... Les autres disaient j'étais le chouchou quand on étaient gamins parce que ce côté cérébral que j'ai très intellectualisé machin c'était un moyen de fusion avec ma mère qui est prof et très très cérébrale elle m'a eu moi en tout cas c'est avec moi que se jouait ce truc là et du coup mon frère jumeau était un peu lésé dans l'histoire et avec le petit c'était carrément fusionnel au sens même ils dormaient ensemble heu d'ailleurs quand elle a rencontré mon beau-père un peu comme si elle avait plaquée cette relation un peu bizarre...* » (lignes 318-324).

« *Dans certains cas d'infertilité masculine rappellent Gonzalès et Nevjinsky (1992), des hommes se seraient vus investis comme enfant phallus, objet du désir de leur mère, ce qui pose une double question comme le souligne Dollander : celle de l'enfant incestueux et celle de la culpabilité à l'égard de la figure maternelle* » (2009, p. 472).

Serait-il alors question de trahison dans le fait de concevoir un enfant avec une autre femme ? « *D'autre part la méconnaissance d'une figure paternelle interdicière, en entretenant le fantasme œdipien, et /ou en transmettant à l'enfant des images négatives de ce père, interdit l'identification de l'adolescent à son père* » (loc. cit.).

Dans le cas qui nous intéresse, l'identification au père et plus précisément à la lignée patriarcale est source de dangers : « *mon père a toujours dit qu'il passerait pas les soixante ans et il les a pas passé il est mort d'un cancer du poumon à soixante ans comme son père, et heu ma mère aussi de son côté comme elle a perdu son père à onze ans heu...* » (lignes 294-296). D'autre part, la description qu'en fait Rémi à partir de qualificatifs essentiellement négatifs (*prolo, homophobe, raciste, destructeur...*) semble censurer toute tentative d'identification à ce père. L'identification à la mère en est donc facilitée et s'opère à travers un sur-investissement des compétences intellectuelles et surtout scientifiques, le choix d'une profession similaire : « *...ce côté cérébral c'est un moyen de fusion avec ma mère...* ».

La mère est le premier objet d'identification du garçon, selon Stoller (1976). « *Plus la mère fait durer la phase symbiotique, plus le noyau primaire d'identité va s'imprégner de cette identification féminine. L'acquisition de l'identité de genre masculine demande un effort de la part du garçon pour se dés-identifier de la mère et refouler l'attraction lié aux expériences*

de plaisir dans la passivité. Ce désir d'enfant prend donc racine chez l'homme, dans l'identification première aux deux parents et se construit à partir du désir de ses grands Autres dont la première incarnation est la mère. » (Cité par Vasconcellos, 2003, p. 192).

En proposant un père adoptif à ses enfants dans le cadre d'une adoption ré-intitulée « adoption fiscale », tout se passe comme si la mère de Rémi cherchait à déposséder son ex-mari et père biologique de ses enfants, de sa fonction paternelle. D'autre part en refusant de reconnaître la paternité adoptive de son nouveau mari, puisque « *pour elle la parenté c'est quand même la vraie parenté les liens du sang l'ADN quoi* » (**lignes 359-360**), elle prive symboliquement ses enfants de père, et cela par deux fois. En effet, en refusant de leur « reconnaître » le nom de leur père adoptif comme nous pouvons l'entendre dans l'énoncé suivant : « *maintenant on s'appelle X-F mais elle nous a souvent écrit en mettant juste X alors qu'elle s'appelle F, elle digère pas parce que elle digère pas l'adoption dans ce sens* » (**lignes 357-359**), elle renie cette filiation.

L'adoption même simple nous rappelle Martial (2006), implique un nouveau lien de filiation. Cela induit tout d'abord la transmission du nom : « *le bel-enfant doit ajouter à son nom d'origine, celui de son père, celui de son beau-père. Selon l'auteure, beaucoup d'entre eux ont l'impression, en acceptant cette filiation supplémentaire, de renier le lien qui les unit à leur père. Certains se font adopter très tardivement, d'autres le font parce qu'ils sont en conflit avec ce dernier et disent ne plus se considérer comme liés à lui par une filiation qu'ils ont en quelque sorte décidé de remplacer* » (p. 60), comme cela semble être le cas pour Rémi. Monsieur D explique la mise en œuvre de son adoption et de celle de sa fratrie par son beau-père, en évoquant la qualité des liens, et de l'attachement entre chaque membre de cette famille recomposée et « presque idyllique » : « *on a fait le bilan de c'que de c'qu'on éprouvait les uns pour les autres on a vu que c'était cohérent avec le fait de faire cette adoption...* » (**lignes 184-185**). D'autant plus, que son père biologique les « *avait un peu lâché, il s'était un peu autonomisé vis-à-vis de la famille. Il a laissé sa place vacante...* » (**lignes 224-227**) à un autre père qui « *a pris un rôle structurant de père quoi, rôle que mon père a un peu laissé tomber... il a comblé un manque d'un père dont on avait besoin* » (lignes 213-215). L'acceptation de cette adoption équivaldrait pourrait-on dire au meurtre symbolique de ce père tyran. « *Il fait partie de ces gens alors pour caricaturer c'est un peu je dirais est assez caricatural mais c'est un peu les les le profil des hommes qui ont en qui frappent leur femme...* » (**lignes 242-234**), « *C'est vrai qu'on soit sa femme ou ses gamins,*

on en sort complètement démolé... il est très destructeur... » (lignes 237-238). Il cherche ainsi à donner une explication cohérente à son consentement, une explication moralement acceptable pour autrui. Par ailleurs cette tentative de rationalisation lui permet de mettre à distance des affects « négatifs », comme par exemple la culpabilité, culpabilité d'avoir renié son père biologique en acceptant de devenir le fils de Monsieur F. Cependant ce mécanisme défensif reste inopérant comme on peut l'entendre dans les propos suivants : « *le seul problème qui était majeur c'est vis-à-vis de mon père biologique et c'est que j'ai peut-être moins mesuré parce que j'étais encore pas père à l'époque moi j'partais du principe à partir du moment où il perd pas sa paternité on l'aurait pas fait sinon heu c'était « un plus pour nous » j'voyais pas le souci mais symboliquement il l'a pris dans la tronche » (lignes 187-191).*

La parenté est le lien généalogique établi par l'institution qui inscrit juridiquement l'individu dans une lignée, tandis que la parentalité se rapporte au lien interpersonnel qui se construit entre l'enfant et ceux qui, au quotidien prennent en charge son éducation et font figure d'autorité. L'affiliation volontaire comme c'est ici le cas, est dans un premier temps fondée sur la représentation de ce lien, avant que ce lien devienne effectif avec sa propre adoption : « *on a fait le contraire de l'adoption... on a fait le bilan de c'qu'on éprouvait les uns pour les autres on a vu que c'était cohérent... c'était mettre un statut juridique sur ce qui existe déjà » (lignes 183-187).*

Nous pouvons postuler que, dans l'impossibilité d'assurer une descendance par les voies naturelles, Rémi se sente menacé dans son sentiment d'appartenance à sa lignée et fragilisé dans l'assise qui soutient son identité. Le déni du biologique ou plutôt son rejet permettrait donc à Rémi de donner du sens, de la cohérence à sa propre histoire. En exprimant avec violence : « *il fallait que je gère aussi ce machin-là (la lignée) alors que je j'en ai vraiment rien à foutre heu » (lignes 92-93),* il cherche à nous imposer et surtout à se convaincre de la suprématie du lien psychique et affectif sur le biologique : « *c'est c'qu'on appelle la greffe ».* La reconstitution familiale avec un beau-père structurant et aimant, adoptif de surcroît, a par ailleurs réparé l'image de la famille fortement endommagée dans son enfance par une pathologie des liens conjugaux et parentaux comme le souligne l'énoncé de Rémi : « *...le plan famille recomposée heu presque idyllique... » (ligne 217).* Rémi est réellement un enfant adopté. La possibilité d'une révocation de l'adoption, comme sanction aux conflits entretenus avec sa mère et son père d'adoption est fortement anxiogène : « *ce choix là une fois qu'il est fait moi je considère qu'il est irrévocable ».* Elle symboliserait un abandon et le laisserait sans

père, ni mère. Cette situation facilite son identification à Jean. En se battant pour la reconnaissance juridique de son fils adoptif, il se bat pour la sienne : « ...en tout cas tout n'est pas aussi pérenne qu'on pourrait le penser en tout cas dans ma tête aussi bien pour l'adoption de mon fils ou celle de mon père quand c'est fait c'est fait » (lignes 372-374).

Face à ce possible abandon symbolique, Rémi semble se réfugier dans un fantasme de ré-engendrement, à lire comme une stratégie d'adaptation psychique : « j'me sens pas heu le produit d'une lignée ou j'sais pas quoi... enfin j'ai autant de respect pour mes ancêtres que pour d'autres qui sont morts, j'ai pas cette notion de lignée » (lignes 111-113).

Comme le souligne Decerf, « l'imaginaire de l'auto-réengendrement tel que le définit la pensée psychanalytique est davantage une production **désaffiliante que réaffiliante**. Loin de remettre le sujet au monde, il met au contraire en scène sa désaffiliation. Il détricote l'histoire de ses origines pour lui donner l'illusion qu'elles pourraient ne pas être, qu'on peut vivre sans elles ou sans leur mystère » (2006, p. 110). Ainsi le fantasme d'auto-engendrement, qui dénie la scène primitive, peut être compris comme un refus du rapport des générations, qui échappent aux ordres de la sexualité comme le phénix renaissant de ses cendres.

Ce fantasme n'est-il pas conforté et lié à ce que réalisent les PMA ? A savoir une procréation hors sexualité, qui renforce le déni de la sexualité des parents propres aux théories infantiles. Car c'est bien le propre des enfants que de nier la sexualité des parents. Cela reste, nous rappellent Almeida, Muller-Nix, Germond et Ansermet, au noyau de l'être dans l'inconscient. « Ce secret reste un savoir insupportable à décrypter qui indique l'impossibilité de penser l'origine sexuelle, la dimension inadmissible de l'acte sexuel dans la production d'enfant » (2002, p. 61). Le déni de « l'originel » de cet enfant qui à en croire Rémi, arrive « de nulle part » fait écho à ses croyances singulières. Tout comme lui, il est né « hors sexe » et donc « hors lignée ». « Cette angoisse donc pour l'adoption je pensais que... ça se poserait de façon encore plus épineuse parce que le gamin est plus grand... ça aurait été un bébé ç'aurait été beaucoup moins angoissant oui c'est vrai avoir un gamin qui arrive comme ça qu'on connaît pas qui parle pas qui heu a sa propre autonomie qui a ses références... » (lignes 73-78). **L'adoption de cet enfant lui permet d'entériner son déni du biologique.**

Pour occuper la place de père et investir son enfant, l'homme doit accomplir un travail psychique très complexe. En effet l'accès à la paternité suppose des deuils successifs : deuil de ne pas être une femme « c'est frustrant », deuil de ne pouvoir enfanter « j'aurais voulu

être enceint », deuil de la bisexualité physique ; deuil de l'enfant qu'on a cru être, qu'on aurait aimé être ; deuil de la toute-puissance infantile et des parents idéalisés du roman familial. Tous ces deuils sont regroupés sous le terme proposé par Cramer et Palacio (1993) de « *deuil développemental lié à la paternité* ». Ces transformations internes sont constitutives du processus de paternité sur lequel se fonde l'aspect symbolique de la paternité. L'accès à la paternité pour l'homme est défini par Ebtinger (1978), comme : « *Un moment d'existence où sa structure est mise à la question par l'occasion d'un évènement désiré ou redouté qui l'assigne dans le réel de son histoire individuelle, de sa destinée mortelle et l'interpelle au niveau de sa relation fantasmatique à l'image de la femme-mère* ». Elle n'est ainsi « *souvent qu'un fait d'après-coup dont le désir est frappé de refoulement et de dénégation* » (Moreau, 2001, p. 10) et ce qui est refoulé, nous dit Bydlowski (2008) c'est la dimension féminine de la paternité, le versant homosexuel et féminin de l'homme.

On retrouve la trace du désir inconscient d'enfant notamment dans la prise de poids de Rémi qui l'a affecté durant la période de l'apparement. Le syndrome de couvade, évoqué par Laurine durant l'attente de Jean, équivalent d'une « *grossesse nerveuse* », peut trouver « *sa genèse dans ces tendances à satisfaire l'identification maternelle refoulée et tenter un dépassement imaginaire de cet impossible masculin concernant la procréation* » (de Neuter, 2001, p. 58).

Ansermet et al. interprètent la maternalisation de l'homme dans l'ICSI comme formation réactionnelle contre la stérilité : « *il devient un personnage complet, à la fois masculin et féminin, plus exactement à la fois paternel et maternel.* » (2002, p. 60).

L'existence de la stérilité et les conditions de procréation ne viendraient-elles pas renforcer « l'illusion » d'une bisexualité physique chez ce père ?

Ces derniers restent frappés par le fait que semble persister chez les pères qui recourent à l'ICSI un doute sur la paternité : « *on se retrouve avec heu un ou deux gamins sur les bras qui sont à nous parce qu'on nous dit qu'ils sont à nous et qu'on n'a pas investi encore...* » (**lignes 71-72**). Cette méthode ajoute-t-elle devrait cependant aboutir à l'idée d'un père certain, le spermatozoïde étant prélevé chez celui-ci pour être directement injecté dans l'ovule. « *Tout se passe donc comme si devait se rétablir le régime de la croyance pour que puisse se construire une fonction paternelle, comme si tout processus de filiation devait passer par l'incertitude quant au père respectant le précepte ' pater semper incertus est ' »*. (Ibid., p. 69). L'élaboration de ce doute nous dira Stryckman (1993), « *constituera le fondement de ce*

qu'il appelle le travail de paternité et qui permettra la mise en route des investissements libidinaux ».

Le désir d'adoption chez Rémi est évoqué au soixante-troisième tour de parole de l'entretien et fait suite à une relance incitative de l'intervieweur « *pour vous c'était un choix d'avoir un enfant noir ?* ». Nous assistons dans un premier temps à un refus catégorique « *non ah non non non* ». Cette négation porte-t-elle sur le refus de reconnaître la notion de « choix », notion qui est réprimée dans la philosophie de l'association dont il est membre actif, ou celui de la couleur ? Il semblerait que ce soit la notion de choix qui ne soit pas assumée, mais contournée comme cela apparaît dans les énoncés suivants « *on savait à l'époque que statistiquement y avait par an p' t'être une vingtaine d'éthiopiens et deux cambod deux philippins donc statistiquement ce sera un éthiopien quoi* » (**lignes 396-397**). Rappelons que Monsieur D. est statisticien. « *La couleur noire est, selon Mestre, rarement interrogée par le ou les parents adoptifs, même si elle est choisie. Elle a donc d'emblée une dimension insue* » (2014, p. 178). Avoir un enfant noir relève selon l'auteure du désir d'altérité, elle est conçue comme belle et enviable. La représentation de l'altérité contient la plupart du temps de l'admiration voire de l'érotisation. Nous retrouvons ces notions « esthétiques » dans le discours de Rémi : « *Ca fait con de le dire comme ça ça fait con de de dire ils sont mignons les p'tits blacks* » (**ligne 410**), qui vont venir ou faciliter ou compliquer son accès à la paternité. « *Quand on est animateur de colo on s'attache quand même aux gamins même si c'est pas une adoption ça n'a rien à voir mais ça commence surtout quand on a pas d'enfant à ressembler... ça tient aussi un peu de l'envie de paternité quelque part quand on est jeune... y a déjà cette couleur-là chez nous du fait d'avoir vécu ça ensemble* » (**lignes 411-415**), « *...c'était une expérience très colorée ? ...ça a certainement joué aussi là dans l'espèce d'apriori positif... sur les blacks* » (**lignes 456-457**). Il s'agit bien d'un désir d'adoption d'enfant de couleur noire, désir qui s'origine bien avant l'adolescence, dans l'enfance de Rémi : « *oui j'me projette là-dedans depuis que je suis tout petit peut-être parce que chez moi au niveau familial c'était pas très stable et heu le fait de fonder une famille je pense que j'y pense depuis enfin j'me souviens pas avoir vécu sans cette idée-là* » (**lignes 461-463**), « *c'est pour ça que depuis tout petit je pense j'ai misé là-dessus mais j'me souviens pas ouais le projet de parentalité à l'adoption est assez ancien ouais* » (**lignes 473-474**).

La paternité est tributaire du juridique : est père celui qui a épousé la mère devant la loi ou celui, qui publiquement reconnaît son enfant pour le sien dans des conditions prévues par la loi. La place du père, comme le dit Levy-Soussan (2001) est fragile en raison de la nécessité

de se définir à ses propres yeux comme père, ce qui est loin d'être évident et de passer par la mère pour l'aider à se définir comme tel. L'homme a donc nécessairement besoin d'une mère pour devenir père. La maternité, elle, est une évidence biologique : est mère celle qui porte et met au monde un enfant.

Certains énoncés laissent transparaître l'idée que la mère de Rémi contrôle l'accès direct à la relation fils/père, pour ne pas dire qu'elle empêche l'accès à la paternité de son conjoint : « *elle admet encore pas l'idée que si je me brouille avec elle ça implique pas qu'il faut passer par elle pour accéder entre guillemets à mon père qui est pas mon beau-père pour le coup ...* » (lignes 339-342) ce qui n'est pas sans provoquer colère et incompréhension chez son fils. Or, dans l'adoption, l'homme n'a pas besoin de passer par la mère pour devenir père. Ce dernier n'est plus exclu de la relation mère-enfant, c'est même lui qui devient la première figure d'attachement comme c'est ici le cas. Il y a symétrie de l'expérience de la maternité et de la paternité. Comme le rappelle Hamad (2004), dans l'adoption père et mère se mettent à attendre un enfant pareillement : « *on leur donne un enfant* ». La femme n'attend pas cet enfant de son homme et l'homme ne fait pas un enfant à sa femme. L'enfant se fait sans eux. L'enfant adopté, pour les parents est hors sexe. Hors le leur. C'est l'enfant de la réalité.

La mise en œuvre de cette adoption peut être interprétée comme une attaque contre la figure maternelle, qui célèbre la primauté du biologique, de la voie du sang, la primauté de la filiation biologique sur la filiation affective. L'introduction d'un enfant de couleur dans la lignée, permettrait ainsi à Rémi, non seulement de confronter sa mère à sa propre incohérence, mais surtout de s'affirmer, de se « dé-fusionner intellectuellement » de celle-ci. Il va pouvoir remettre en cause sa toute puissance et lui prouver qu'il n'a pas besoin d'une mère pour devenir père.

La différenciation semble devoir passer chez Rémi par le « pilage » de la filiation biologique.

A la relance de l'intervieweur : « *C'était une préoccupation que Jean soit accepté par vos parents ?* », Rémi évoque spontanément la réaction de sa mère et de son père biologique. En effet, « *lorsqu' advient le projet concret d'adoption le futur grand-père paternel biologique semble reprendre une place prépondérante en tant que modèle inconscient (conforme ou réactionnel)* » (Marianne Dollander, op.cit., p. 478).

Tout se passe comme si l'adoption d'un enfant issu d'une autre filiation, permettait à Rémi non seulement de restaurer un lien avec son père, et de lui restituer sa place, mais aussi de le reconnaître comme figure identificatoire possible. En effet, ils sont tous les deux pères d'un enfant qui a lui-même deux pères, l'un biologique, l'autre adoptif.

Par l'adoption visible de cet enfant Rémi exprimerait avec force sa différenciation avec son identité antérieure et signerait sa nouvelle identité.

II.2.5. L'adoption de MAXIME

II.2.5.1. Analyse de l'entretien de Madame E

Comme nous l'avons déjà observé dans l'entretien commun, Martine se positionne en tant que sujet de son énonciation, contrairement à son époux. En effet, nous notons une utilisation plus fréquente du pronom « *je* » par rapport au pronom indifférencié « *on* », qui s'impose cependant dans les premières minutes de l'entretien.

La réponse qu'elle donne à la consigne de départ est invariablement la même que celle énoncée lors du premier entretien (**lignes 2-3**): « *Ah ben c'est toujours la même chose on vous l'a dit on voulait ouvrir notre foyer qui fonctionnait bien à quelqu'un c'est tout* ».

Cette formulation a pour objectif de rappeler à son interlocutrice que son investigation est dès le départ, vouée à l'échec, qu'elle n'obtiendra rien de plus (« *c'est tout* ») que lors de la première rencontre, malgré la modification du cadre de l'entretien.

D'autre part, l'utilisation du verbe « fonctionner » à l'imparfait laisse entendre un état appartenant au passé. Nous avons supposé à partir d'un élément du discours de Martine dans l'entretien commun, une appréhension quant à l'introduction d'un enfant « venu de l'extérieur » qui pourrait représenter une menace à l'intégrité familiale. Cette énonciation laisserait ainsi transparaître un besoin de mettre « en danger » l'homéostasie familiale.

Roman (2004, p. 77) rappelle que :

« L'adoption d'un enfant à l'étranger confronte la famille à une mise en crise des liens que l'on pourrait poser dans les termes suivants : avec l'adoption à l'étranger, l'irruption de l'étrange-étranger dans l'intime de l'organisation familiale réelle et fantasmatisque met à l'épreuve la qualité de l'enveloppe familiale et engage la nécessité de réaménagements psychiques spécifiques au sein du groupe familial ».

Pourquoi vouloir « inviter quelqu'un », introduire un intrus, une personne « indéterminée », si

la situation familiale actuelle est satisfaisante ? A quel manque, à quelle insatisfaction doit-on attribuer une telle décision ? C'est au moment de l'évocation d'un désir d'un troisième enfant, que l'idée de l'adoption a fait irruption (**lignes 8-9**) : « *C'est ce que je vous disais hein quand on a envisagé le troisième on s'est dit « ma foi pourquoi pas de cette manière- là »* »

L'interviewer rebondit sur les circonstances de la naissance des enfants et se heurte immédiatement à un déni des difficultés rencontrées :

« Ben bien y a pas eu de soucis ben si moi mes enfants sont nés à huit mois donc on s'est beaucoup occupé de Louis parce qu'il était tout petit Sophie est née à huit mois aussi donc elle était un peu plus grosse mais ils n'ont pas eu d'ennuis de santé donc je répondrai que c'est pas c'était des petits gabarits des gosses nés à huit mois mais entièrement faits j'veux dire ». (**lignes 13-17**)

La négation porte sur l'existence de séquelles physiques des enfants, sur d'éventuelles malformations « *Y a pas eu de souci de poumons mal terminés* » mais non sur ses difficultés personnelles « *ben moi si* » (**ligne 13**).

Au travers de cette formulation, Martine nous parle-t-elle de son état psychologique du moment, de son état physique, de sa difficulté à trouver une place fonctionnelle vis-à-vis de ses enfants compte tenu de l'instrumentalisation de son corps (possibilité d'une césarienne) ? Son insistance sur la « finition » de ses enfants « *entièrement faits* » renvoie à des sentiments de culpabilité qui font écho à une image de « mauvaise mère » qui n'a pu porter son enfant jusqu'à son terme (Bydlowski, 1997 ; Mathelin, 1998). Conjointement à la prématurité de la descendance biologique, il y a incompatibilité sanguine fœto-maternelle, pour les deux enfants (**lignes 20-21**) : « *On a pas le même sang, donc ils ont fait une jaunisse donc je suis restée huit jours à la Mat pour Louis parce qu'en plus il était tout petit mais bon* »

Rappelons rapidement quels sont les mécanismes en jeu et les conséquences de cette incompatibilité sanguine mère-enfant. L'iso immunisation Rhésus correspond à la fabrication d'anticorps dirigés contre l'antigène RhD chez la femme RhD négatif. Si l'enfant est Rh+, c'est là que se situe le problème, car au cours de la première grossesse, le système immunitaire de la mère apprend à fabriquer des anticorps anti-rhésus puisqu'elle ne possède pas l'antigène rhésus que son enfant, lui, possède en revanche. Pour aboutir à cette situation, il faut que les deux sangs se mélangent. En principe, ils ne le font pas. Pour qu'il en soit ainsi, il faut qu'il se

déroule un processus pathologique durant la grossesse (saignement pour diverses raisons). Toutefois, lors de l'accouchement, le sang de la mère et de l'enfant ont de fortes chances d'être au contact l'un de l'autre. C'est à cette occasion que la mère va découvrir cet antigène Rhésus et qu'elle va immédiatement développer des anticorps contre cet antigène inconnu pour elle. Cette première grossesse se sera donc bien passée. Par contre, les choses se passeront mal pour le second enfant car au cours de la grossesse, ses globules rouges seront immédiatement agressés par les anticorps de la mère présents dans son sang depuis la précédente grossesse. Par conséquent, soit l'enfant meurt dans le ventre de sa mère ce qui provoque une fausse couche, soit il naît avec un ictère néonatal. Martine confirme l'existence d'un ictère pour ses deux enfants. Nous pouvons faire l'hypothèse, en référence à cette thèse, de l'existence d'une grossesse inachevée, connue ou méconnue, précédant la naissance de Louis, d'une ébauche d'enfant asexué qui renvoie à l'utilisation du pronom « *quelqu'un* » lors de l'évocation de son projet d'adoption. L'évocation de ce passé éprouvant, et plus particulièrement de ses éventuelles conséquences sur l'état de santé de ses enfants est rapidement « balayé » par Martine qui se lance dans une litanie concernant les capacités intellectuelles supérieures de sa fille. L'évocation des potentialités intellectuelles de Sophie minimise ainsi sa culpabilité de ne pas avoir réussi à mener sa grossesse à terme et coupe court à toute conjecture. Cependant cette rationalisation n'est pas vraiment opérante et ne la protège pas d'une culpabilité tenace, eu égard à la fragilité qu'elle perçoit chez ses enfants :

« *...De les encadrer ça les construit ils sont peut-être plus fragiles par rapport à d'autres mais j'me dis que dans leur vie future tout ce qui aura été construit maintenant ça sera une base pour pouvoir s'épanouir encore après parce que tous ces gamins qui sont toujours livrés à eux-mêmes qui se débrouillent tout seuls j'pense qu'ils se débrouilleront mais ce sera quand même toujours bancal hein* » (lignes 55-60).

D'autre part, cet extrait rend compte d'une indifférenciation de la descendance biologique (ligne 16) : « *C'étaient des p'tits gabarits, des gosses nés à huit mois* ».

Tout se passe comme si le contexte bio-psycho-familial des naissances était, pour chaque enfant similaire. La formulation suivante « *Louis a été hospitalisé avec Sophie...* » laisse transparaître une confusion temporelle dans la mesure où cette dernière est de trois ans la cadette de Louis. Tout se passe donc comme si, pour Martine, ces deux naissances étaient confondues en une seule dans un mouvement défensif. Il y a une condensation de ces deux naissances, tant la répétition de leurs circonstances est douloureuse et constitue une attaque de

ses assises narcissiques. Ici encore il n'y a pas de place pour l'individu, pour l'identité individuelle, mais nous en comprenons mieux la nécessité.

Martine nous fait part ultérieurement de l'existence d'une sœur jumelle hétérozygote. Selon Bours et Malchair :

« Le développement psychique des jumeaux est globalement similaire à celui des enfants singuliers mais il se révèle plus complexe en raison de la présence constante d'un double. Dès le plus jeune âge, les jumeaux vont vivre un processus d'inter-identification qui sera à l'origine d'une interdépendance. Cette dernière s'inscrit selon un continuum, de l'interdépendance mutuelle à l'individuation réussie. Dès lors, pendant la petite enfance, le processus de séparation-individuation, devra se dérouler vis-à-vis de la mère mais aussi du jumeau. Il existe donc un double processus. À l'adolescence, un second mécanisme d'individuation doit s'effectuer pour aboutir au sens de l'identité et à une autonomie psychique. En ce qui concerne les jumeaux, ce processus est à nouveau double : vis-à-vis des parents et à l'égard de leur pareil. En cas d'interdépendance trop importante et d'individuation insuffisante, l'apparition de la poussée pubertaire chez les jumeaux peut révéler une impossibilité à se séparer. Cette difficulté peut prolonger la période de latence, afficher un retard de maturité et un manque d'individuation ou, dans les cas les plus extrêmes, entraîner le développement d'états pathologiques » (2004, s.p).

Les études psychanalytiques sur la gémellité s'accordent en effet pour évoquer ou illustrer les risques intrinsèques à cette situation spécifique. Ceux-ci se cristallisent autour de l'indifférenciation du Moi de chaque jumeau, l'identification étant réciproque et aboutissant à des limites du Moi aux contours imprécis. « Selon Winestine (2005), la gémellité accentue donc la difficulté du travail d'individuation et de séparation qui concerne une double relation d'objet : la mère et le jumeau » (Cité par Houssier, 2005, p. 91). « La tension entre le désir d'indistinction et la recherche de la mise à distance de l'objet (double) est constante » (id., p. 94). Cette ambivalence transparait dans la formulation suivante (**lignes 122-124**) : « Pas très très proches mais toujours proches ça c'est sur on s'voit pas très souvent parce qu'elle est distante parce que proche mais quand j'ai des soucis avec Maxime hop il y va quinze jours »

Nous apprenons le décès de ses deux parents à un an d'intervalle à un moment critique de sa construction identitaire, puisqu'il advient au moment de son adolescence (**lignes 97-99**). « Et puis du coup mes parents sont morts, malades tous les deux, maman elle a toujours été

malade du pancréas et puis mon père a eu une leucémie ».

Rappelons par ailleurs, que Martine a contracté un cancer, il y a cinq ans, alors que Louis et Sophie étaient respectivement âgés de quinze et douze ans, c'est-à-dire approximativement à l'âge qu'elle avait au moment du décès de sa mère. Ces répétitions qui traduisent une similitude du contexte familial, font référence à la notion de « syndrome d'anniversaire » décrit par Ancelin-Schützenberger et s'inscrivent dans l'inconscient générationnel. « *Répéter les mêmes faits, les dates ou âges qui ont fait le roman familial est une manière pour nous d'honorer nos ancêtres et de vivre en loyauté avec eux.* » (Ancelin-Schützenberger, 2013). Martine subit la perte réelle de ses premiers objets d'amour et doit ainsi faire le deuil d'elle-même et de l'enfant qu'elle était (Fauré, 1995) « *à quinze ans on bascule dans le monde des adultes du jour au lendemain* » (lignes 164-165). Nous pouvons ainsi supposer un rabattement d'autant plus important de l'investissement primordial, sur l'objet sororal. Celui-ci viendra alors jouer non seulement un rôle de protection narcissique dans l'investissement de l'objet adéquat (Houssier, 2005), mais il aura fonction de la protéger d'un anéantissement psychique.

Nous savons que la naissance prématurée d'un enfant influe sur le processus de parentalité. Ainsi le vécu traumatique des parents d'enfants prématurés peut entraîner des mécanismes de surprotection et de surinvestissement qui mettent à mal les processus de séparation et d'individuation chez l'enfant (Pediñelli, 2015). « *On est assez proches oui on s'en est beaucoup occupé... on les entoure, on les encadre beaucoup par rapport à d'autres...* » (ligne 51)

Martine partage avec son époux, le mythe familial suivant : « **La famille nucléaire, c'est sacré, et elle se suffit à elle-même.** ». En effet, on relève chez Martine de nombreuses références au cadre familial protecteur et sécurisant, comme si l'environnement immédiat était une source inépuisable de « dangers » pour leurs enfants. Pour Neuburger,

« Un mythe familial va se révéler fonctionnel dans la mesure où il assume et transmet à la fois une distinction de la famille d'avec le monde extérieur, pour caractériser son identité propre, et à la fois une conformité avec le monde extérieur, pour une adaptation de la famille dans la société. Le mythe familial porte ainsi en lui deux messages paradoxaux « Sois différent » et « Sois conforme », messages qui, si la famille s'avère « saine », cohabitent sans trop d'encombres » (1995, p. 32-45).

Dans cette famille, seul le message suivant est à l'œuvre « sois **conforme, oublie tes**

différences ! » *Protegere*, en latin, signifie « couvrir en avant ». De Kernier nous rappelle qu'« à trop protéger, à trop couvrir, le sujet risque de ne pas trouver sa place, de ne pas se reconnaître comme détenteur d'une existence propre. Confortable à court terme mais risquée à long terme, la surprotection peut être un moyen de faire l'économie de la séparation » (2009/2, p. 194). Face à des parents hyper protecteurs qui prônent la sécurité de leur enfant, Louis éprouve le besoin d'explorer d'autres espaces, hors du milieu familial. Mais s'éloigner du refuge, du milieu familial, c'est prendre un risque, c'est se confronter à un univers inconnu. C'est aussi s'aventurer loin de ses racines, voire se couper de celles-ci, ne fût-ce que provisoirement. Or l'opportunité se présente pour Louis de partir quelques mois en Suède. Malheureusement ou heureusement pour lui, sommes-nous tentées de dire, cette possibilité d'aventure tourne court, suite à une escroquerie au logement qu'il devait occuper. D'un point de vue systémique, nous pourrions émettre le postulat suivant : par respect pour une injonction « non formulée » et par loyauté envers sa mère et son père, Louis doit s'employer à faire échouer cette prise de distanciation.

Aussi pourrions-nous nous questionner sur la signification « en creux » de cette surprotection, le fait de « couvrir en avant » excessivement, ne dériverait-elle pas, paradoxalement, de la non-reconnaissance de l'autre comme sujet à part entière ? Les propos suivants relevés dans l'entretien commun viennent confirmer cette hypothèse d'une absence de prise en compte de l'altérité des membres de la descendance et donc des désirs de l'autre.

« Sophie, c'est la seule des trois qui n'a jamais fait de voyage scolaire, le seul voyage scolaire je ne voulais pas qu'elle parte avec cette personne là et dans ces conditions-là... elle a essayé une fois après c'était bon elle a compris que mais à côté de ça elle aurait pu aller à d'autres voyages pis ça s'est pas fait elle savait qu'elle pouvait partir. » (lignes 471-477).

Il y a dans cette famille, comme dans les couples en difficulté décrits par Anzieu (1986), « une indifférenciation des membres du couple conjugal, dont le projet sera de créer un couple idéal /idéalisé intolérant aux différences, ce qui orientera la fonction d'inter sensorialité vers la recherche d'une identité des perceptions, des pensées, des sensations et des affects » (p.78) comme l'atteste les allégations suivantes :

« On est quand même un peu sur la même longueur d'ondes pas un peu c'est qu'on est sur la même longueur d'ondes » (lignes 275-276)

« On est issus tous les deux d'une famille nombreuse on était les deux dernières

moi j'ai perdu mes parents à quatorze et quinze ans » (lignes 84-85)

On assiste à un « brouillage » du discours à l'abord des sujets à forte connotation émotionnelle. De qui parle-t-elle ? Du couple Martine-Daniel, ou bien du couple gémellaire ? Et cet état d'indifférenciation, qui s'origine comme nous l'avons vu précédemment dans l'histoire réciproque de chaque membre du couple, se propage à la descendance biologique. Il y a ici blocage de la famille dans un stade homéostatique. La famille a « perdu de vue » ses capacités de transformation nécessaires à l'évolution des besoins des individus. Dès lors, ceux-ci viennent en compétition avec la tendance de cohésion et d'homéostasie de la famille (Onnis et al., 2001).

- **La volonté d'accueillir un troisième enfant dans cette famille pourrait ainsi correspondre à une nécessité d'introduire de l'altérité dans cette famille « amalgamée ». Il s'agirait d'introduire un « étranger » à double titre comme le rappelle Golse (2012), à la fois du fait de son étrangeté ethnique, et comme support des projections parentales inconscientes. Maxime devient ainsi le patient désigné, le symptôme de cette famille, dont les règles semblent tellement rigides qu'elles empêchent les changements adéquats à de nouvelles exigences d'évolution.**
- **D'autre part, il permettrait à cette famille de passer d'une relation au monde basée sur le lien, c'est-à-dire la dépendance, l'anaclitisme, à une relation dans le contact, c'est-à-dire la liberté et la responsabilité (Collin, 2001). Par ailleurs, il matérialiserait cet être asexué, premier né du couple, dont l'existence ou plutôt la disparition n'a pas pu être élaborée.**

II.2.5.2. Analyse de l'entretien de Monsieur E

Daniel observe un temps de latence de quelques secondes avant de répondre à la consigne, comme s'il nécessitait un temps de réflexion pour élaborer sa pensée. Nous remarquons qu'il s'approprie l'idée du « désir d'adoption » dont il se défendait dans l'entretien commun (lignes 2-10) :

Père : Oui on peut parler d'un désir d'adoption c'était un désir d'un troisième enfant

troisième enfant donc heu l'optique heu élargir la famille quitte à l'élargir autant pouvoir offrir un foyer ouvrir une famille à quelqu'un donc c'est pas forcément une volonté d'adoption précise dans un dans un pays précis heu c'était ça fonctionne ça fonctionne pas ben on passera

P : On passera

Père : Par la voie basse (rires) c'est pas forcément adopter pour adopter naturellement ça vient parce qu'au regard de la réflexion sachant qu'on en veut on en voulait un troisième quelles sont les possibilités y en a pas trente-six mille pas trente-six mille

Le qualificatif « *voie basse* » est utilisé pour désigner un accouchement naturel, vaginal. Rappelons ici que Daniel est cadre de santé. Cette formulation, séparée du contexte de l'accouchement, entre étrangeté en résonance avec un terme employé dans le règne animal « *mettre bas* ». Il y a quelque chose dans cette expression qui témoigne de la bestialité, qui nous suggère un acte « *sauvage* » et pulsionnel. On parle d'accouchement par voie basse or ici Daniel évoque l'acte qui précède toute naissance, à savoir l'accouplement. Le passage par voie basse évoquerait un passage « *obligé* », forcé, d'où la notion de désir pour le partenaire serait absente.

Le sourire « *entendu* » qu'il nous adresse, son hésitation à évoquer une possible procréation et à la nommer, nous laisse entendre quelque chose de l'ordre de la honte et entre en résonance avec l'intitulé de l'article de Bernard Juillerat (1995) *Du roman familial à la honte d'engendrer*. Dans cet article, l'auteur nous apprend qu'un peuple de Nouvelle-Bretagne, les Baining, conçoit la famille nucléaire comme un groupe naturel fondé sur la sexualité et qui, pour cette raison, suscite la « **honte** ». L'enfantement est dévalorisé par opposition à l'adoption, au don de nourriture et à la sociabilisation des enfants adoptés. La façon de neutraliser ce climat de tension et donc de honte est la pratique intensive de l'adoption. L'acte d'adopter renvoie chez Daniel à une parentalité dissociée de la sexualité génitale, où l'enfant engendré est remplacé par un enfant adopté à nourrir et à sociabiliser. Dans son système de représentation, agrandir la famille en accueillant un enfant conçu par d'autres éviterait d'avoir recours à la sexualité, et en serait un acte d'autant plus « *noble* ». L'idéologie de l'adoption chez les Baining nous apporte des éléments de compréhension sur ce type de parentalité qui privilégie l'adoption par rapport à l'engendrement.

Nous faisons l'hypothèse suite à l'entretien commun, d'un fonctionnement anaclitique chez ce couple où l'on retrouve, selon Eiguer (1985), une diminution de l'importance accordée à la sexualité, effet d'une inhibition de la fonction de soutien de l'excitation sexuelle.

Comme dans l'entretien commun, Daniel utilise le pronom personnel « *je* » avec beaucoup de parcimonie tout au long de cet entretien (vingt-huit fois) contrairement au pronom indéfini « *on* » que l'on rencontre quatre-vingt-dix-huit fois dans son discours. Ce dernier est privilégié dans la narration du processus d'adoption, de la rencontre avec Maxime, alors que le « *je* » est utilisé pour mettre en avant le cadre éducatif et les principes familiaux.

D'autre part, Daniel semble accorder une place première au « **nous-groupe** », à la dynamique collective, comme le laisse transparaître les propos suivants :

« C'est toujours nous, j' parle en tant que famille pas forcément en tant qu'individu... »

(ligne 14),

« La priorité c'est l'unité familiale pas l'individu c'est la famille, sans la famille non, si ça ne nuit pas à la famille c'est ok, si c'est péjoratif pour la famille, en quoi ça l'est et qu'est-ce que je peux faire pour... » (lignes 224-226).

Nous décelons là un mythe identique à celui de Martine : « **La famille nucléaire, c'est sacré, et elle se suffit à elle-même.** » En effet, cette famille nucléaire semble fort centrée sur elle-même « *...y a pas de grands parents, les frères et sœurs sont tous en activité, on a jamais eu l'occasion de laisser [les enfants]...* » (lignes 46-47). Ceci, rajouté au manque de lien avec la famille élargie, nous fait nous questionner sur son ancrage familial et transgénérationnel. Dans son ouvrage sur « le mythe familial » Neuburger (1995), considère le mythe familial tel « *un ciment qui unifie la famille et confère au groupe une identité qui le différencie du monde extérieur* ». Le mythe familial rappelle l'auteur, renvoie ainsi à la croyance en les caractéristiques propres et spécificités du groupe, constituant par là même « la personnalité de la famille » (son mythe). Il explique qu'une famille ne fonctionne jamais isolément. Dès lors, ses membres, au travers entre autre de la scolarité, des relations sociales, professionnelles, sont amenés à entretenir des contacts avec l'extérieur. Ces mêmes contacts peuvent être réellement enrichissants sur le versant mythique, mais ils peuvent être vécus comme inquiétants pour l'identité du groupe en tant que groupe « différencié » de l'extérieur. Le

mythe familial offre également selon Ferreira (1966) une « protection externe » au groupe, distinguant par-là les membres du dedans, de ceux du dehors. Le groupe familial obtient ainsi une protection par rapport à l'extérieur, renforçant le sentiment d'appartenance de ses membres et confirmant ainsi son identité. Lorsque la famille est en souffrance, comme c'est ici le cas, le mythe peut se rigidifier et ne plus assurer ses fonctions de liant (ciment de l'appartenance et de l'identité familiale) et de protection. Le mythe risque alors de nier l'individualité de ses membres « *la priorité c'est l'unité familiale, pas l'individu* ».

La sacralisation, l'idéalisation de la famille puise ses fondements dans l'histoire infantile de Daniel. Rappelons que l'idéalisation est une tendance chez ceux qui ont été carencés affectivement dans leur petite enfance. Daniel n'a semble-t-il pas bénéficié d'un modèle identificatoire paternel, il ne fait mention d'aucune figure paternelle au domicile familial puisque ses autres frères et sœurs sont eux aussi nés de pères inconnus, et que le père du "clan" précédent est décédé. Le Nom du père n'a jamais été évoqué dans cette famille matriarcale. Il s'agit d'un père secret, un père dont la mère ne parle jamais, comme s'il y avait quelque chose de honteux, de tellement honteux que Daniel ne s'est jamais autorisé à évoquer son identité avec sa mère, comme en témoignent les propos suivants (**lignes 86-92**) :

P : Vous n'avez pas de relation avec votre papa

Père : Ben j'sais pas qui il est

P : Votre maman ne vous en a pas parlé

Père : Rien c'est son choix et j'ai pas cherché à en parler avec elle non non pas de besoin de recherche

P : Pas de besoin

Père : Non

Daniel a donc dû s'élaborer avec une figure déficiente, avec toutes les conséquences que cela implique. Cette perte de l'imaginaire, nous dit Haesevoets (2010) fait éclater tous les repères, l'identité (sexuelle) vacille, les représentations psychiques s'appauvrissent, la marque des générations est rendue floue, les blessures psychologiques (parfois irréversibles) fragilisent le sujet et influencent son rapport au monde. On ne peut isoler les dommages induits par l'absence du père, le statut et le rôle de la mère et l'histoire familiale (transgénérationnelle et/ou intergénérationnelle), parfois complexe ou chaotique, que sous-tend cette absence. L'étude expérimentale de Lamb (1986) montre cependant que l'absence de père laisse des traces sur le devenir du jeune enfant. Bien que certains y parviennent, la plupart des garçons

sans père éprouvent d'énormes difficultés à se construire une forte identité sexuée. Toutefois d'autres critères intermédiaires entrent en ligne de compte. « *L'absence d'un père coïncide avec l'absence de soutien à la fois psychologique, domestique et économique, l'isolement social de la mère, voire une situation de rejet et, la souffrance de l'enfant relative au contexte de l'absence* » (Haesevoets, 2010 s.p).

P : *vous êtes très protecteur avec vos enfants est-ce que vous-même vous avez été protégé*

Père : *pas vraiment non je ne pense pas très libre*

P : *très libre*

Père : *très libre avec une mère qui a élevé dix enfants seule travaillant sept jours sur sept heu donc libre autonome par la force des choses depuis que je m'en souviens (lignes 64-68)*

Cette information nous renvoie l'image d'une horde d'enfants (dix) livrés à eux-mêmes, un groupe de frères et sœurs sans parents, un clan d'adolescents sans repères (**ligne 71**) :

« On allait de temps en temps les weekend end chez une sœur, chacun allait comme ça chez une sœur... ».

Ces conditions de « vie » nous rappellent incontestablement celles que peuvent rencontrer les enfants placés en orphelinat où, selon les éléments obtenus lors de l'entretien commun (**lignes 105-107**) :

« Y a pas de cadre dans l'orphelinat y a simplement le cadre des murs, le cadre de "je survis si je sais jouer des coudes" et c'est tout, après ils sont livrés à eux-mêmes... ».

Tout comme Maxime, Daniel n'a pas eu de cadre, d'unité familiale sécurisée (**lignes 94-98**).

*« J'ai trois frères biologiques et sur dix **grossièrement** la moitié, oui y a eu un premier couple au début où les trois fils et un deuxième mariage où y a eu le reste de la fratrie les aînés connaissent leur père... ».*

L'utilisation du terme « grossièrement » évoque de l'à-peu-près, une espèce de flou. Nous n'avons pas réussi à savoir si celui qu'il désigne comme son frère, d'origine algérienne, et qui est arrivé à huit ans dans la famille, fait partie des dix enfants, ou s'il vient se surajouter aux dix autres. Tout comme les raisons de sa venue en France nous paraissent troubles :

« *Il est arrivé un jour et n'est jamais reparti* ».

Daniel ne semble pas pouvoir se situer dans sa fratrie par rapport à cet enfant qui vient s'intercaler dans sa fratrie d'origine, comme en témoignent ses nombreuses hésitations
(lignes 240-250)

P : pour en revenir à votre histoire votre frère est arrivé à quel âge dans votre famille

Père : il avait sept huit ans

P : et vous aviez

Père : on a le même âge on a deux mois de différence

P : vous êtes l'aîné

Père : non heu

P : vous êtes le plus jeune

Père : oui

P : vous êtes plus jeune que lui

Père : oui non il a que quarante-cinq j'ai quarante- non il a (Rires)

Tout comme Maxime, cet enfant vient perturber l'ordre de la fratrie en prenant une place qui ne lui était pas dévolue. Rappelons qu'un enfant plus jeune que Sophie était initialement attendu.

La différenciation entre frère et sœur, nous rappelle Kaës, se pose dans toutes les fratries, mais en particulier lorsque l'écart d'âge entre enfants est faible (deux mois). Quelle que soit la place qu'il y occupe, chacun des enfants va avoir un défi à relever : celui de se constituer en tant qu'individu au sein de ce groupe d'appartenance, individu original et différent des autres membres de sa fratrie. Or dans cette fratrie l'individu importe peu, il y a deux groupes : celui des enfants reconnus par un père et les autres. La diversité des origines introduite par cet enfant venu d'un pays étranger, ne signifie donc pas pour autant une différenciation de ses membres.

A cette indifférenciation de la fratrie d'origine, s'ajoutent des confusions générationnelles

« *Dernièrement chez la grand-mère, enfin la grand-mère, ma mère* » **(lignes 106-107)**

Ainsi qu'une non différenciation de la descendance.

« *On fait exactement la même chose avec les trois parce que on ne veut absolument*

pas différencier si on différencie c'est bien ni pour Maxime ni pour les deux autres » (lignes 185-187).

Tout se passe comme si l'homéostasie familiale et son unité ne pouvaient être maintenues qu'à la condition que ses membres restent indifférenciés. Dans ce cas, l'indifférenciation est à considérer comme un processus défensif. Seul Maxime est identifié par son prénom, par opposition « aux deux autres », aux deux enfants biologiques qui forment une espèce de sous-groupe dans la famille.

Nous assistons d'autre part à des difficultés de séparation, qui s'apparentent à une angoisse de séparation pathologique chez Daniel, qui viendrait s'opposer au progrès de la différenciation et qui expliquerait cette restriction apportée aux échanges avec l'extérieur.

« C'était beaucoup plus complexe, il fallait aller dans le pays tout ça et ça non, il n'en était pas question, on peut pas créer de contraintes supplémentaires aux enfants, à nos enfants... par rapport au fait de les laisser tout seuls deux ou trois semaines... qu'on place un enfant pour aller en chercher un autre... c'est un contre sens... » (lignes 28-36).

Non seulement l'extérieur est vécu comme une menace pour le groupe, mais « *laisser les enfants* », les confier à la famille, s'apparenterait à un abandon (**ligne 39**) :

« Quand on les place trois semaines ailleurs ils sont plus écartés que protégés »

Rappelons que le père de Daniel a abandonné son épouse à sa naissance, qu'il a donc été abandonné par son père dès sa naissance. D'autre part, au vu de son récit, nous pouvons supposer une disponibilité physique et psychique toute relative de cette mère « *très professionnelle, travaillant sept jours sur sept avec dix enfants* », à l'égard de ses enfants.

Nous pouvons ainsi postuler que tout éloignement physique réactiverait des éprouvés douloureux d'abandon chez Daniel, qu'il tente de refouler, et/ou qu'il projette sur sa « progéniture » (**lignes 44-45**).

P : Vous n'avez jamais laissé les deux premiers

Père : Ah non il n'en est pas question jamais

Levy-Shiff (1982) qui a étudié les conséquences de l'absence du père sur l'équilibre émotionnel et l'adaptation sociale des jeunes enfants, constate que les enfants sans père sont plus dépendants sur le plan émotionnel, plus anxieux lors des séparations et plus perturbés

dans leur développement.

Ses difficultés de séparation émergent dans la narration de l'accouchement de son épouse, **(lignes 143-144)** :

« J'ai eu du mal à le lâcher (Louis), même la sage-femme a demandé de penser un peu à ma femme parce que forcément un peu égoïste ben oui on le lâche pas ... »

Et témoignent d'une appropriation immédiate de l'enfant dès la naissance **(ligne 128)**

« On voit son gosse, c'est son gosse... on se l'approprie dans l'esprit... »

Comme si les rôles parentaux étaient inversés, on assiste d'un côté à une dyade père–enfant et de l'autre à une mère exclue de la relation. Nous pouvons supposer à travers ce fragment de discours de l'utilisation d'une épouse pour donner vie à un enfant.

« En outre, contrairement à un accouchement à terme, où la mère préserve une certaine maîtrise physique et psychique, elle est soumise par la prématurité de son enfant à une instrumentalisation de son corps (césarienne, réanimation, etc.) qui la relègue dans une position totalement passive. Les conditions extrêmes ne permettent souvent pas à ces mères d'élaborer l'événement traumatique assez rapidement pour se dégager de la sidération et trouver une place fonctionnelle vis-à-vis de leur enfant. Du côté paternel, le premier moment de sidération est vécu comme un sentiment d'impuissance. Cependant, contrairement aux mères, les pères nous semblent dans des dispositions psychiques et physiques plus aisément mobilisables : ils peuvent activer leurs défenses habituelles, ils maintiennent une prise sur la réalité de leur enfant. Par leur regard extérieur, équivalent d'un processus psychique, leur observation et leur possibilité d'action (soins à leur enfant), ils assument immédiatement un rôle auprès de l'enfant. Si l'entrée dans l'événement traumatique est vécue conjointement par le couple comme un moment hors du temps, la sortie de la sidération est considérablement différente pour chacun d'entre eux. Leur emprise visuelle et leur mouvement, correspondant à des modes de défense plutôt masculins, permettent aux pères une prise sur la réalité qui peut aller jusqu'à l'appropriation de la naissance. Cette position active agirait comme une position de tiers pouvant s'impliquer aussi bien auprès de l'enfant, auprès de la mère, qu'entre la mère et l'enfant » (Herzog et al., 2003, p. 103).

Or dans la situation qui nous intéresse, Daniel ne joue pas ce rôle de tiers entre l'enfant et la

mère, il s’empare de l’enfant. Ici le « nous » est un « je »

« C’est le nôtre et on nous invite à aller voir la mère, oui ce côté fusionnel forcément très tactile et ça ça change pas c’est toujours un plaisir de prendre les petits bouts de chou contre soi de s’endormir avec... » (lignes 146-148).

La ténacité de Maxime à vouloir sortir de ce cadre enfermant met à mal la tentative acharnée de Daniel de maintenir l’unicité familiale et risque de mettre en danger le mythe familial. Nous assistons ainsi à une cristallisation du mythe, témoin d’une difficulté des membres à s’adapter aux changements survenus au sein du système. Daniel évoque les stratégies défensives pour supporter les attaques du cadre familial par Maxime :

« Je prends énormément de recul, beaucoup de barrières heu peu d’affects pour ne pas, heu je prends de la distance j’essaie de voir en objectivant ... » (lignes 220-222).

Cependant ces mécanismes semblent fragiles comme le laisse sous-entendre l’allégation suivante

« Enfin y a pas d’objectivité dans la subjectivité mais avec tous les éléments dont je dispose, j’essaie... » (lignes 222-223) :

Cet extrait nous apporte des éléments de compréhension sur sa difficulté ou plutôt sa résistance à parler en son nom propre et donc à s’engager dans une narration trop subjective de sa démarche d’adoption. Celle-ci pourrait en effet libérer des affects, des éprouvés qu’il n’est pas certain de pouvoir contenir et qui risquerait de le déstabiliser douloureusement. Daniel se défend de toute manifestation d’affects :

« C’est pas une question d’affection... »

Au vu de ce que nous avons pu observer, nous pouvons faire l’hypothèse chez Daniel, d’un besoin impérieux de maîtriser son langage, ses pulsions, ses affects en fait tout ce qui pourrait « sortir » de lui de manière incontrôlable, à tel point qu’existe à ce moment une interrogation sur le risque d’effondrement de ce père. Ces défenses se fissurent en fin d’entretien où il s’autorise à évoquer sa souffrance lié au refus d’affiliation de Maxime

« C’est plus que déstabilisé, quand ça peut faire trop mal. »

Nous percevons à quel point le refus d’appartenance de cet enfant peut affecter son narcissisme déjà fragilisé par une histoire familiale éprouvante. La demande d’amour qu’il

envoie à ce fils à travers le message suivant : « *je veux qu'il appelle, qu'il y ait une notion de besoin* » (**ligne 185**), traduit l'échec du lien affectif. En effet il n'a plus qu'un recours, celui d'envoyer à son fils une injonction exigeant un comportement déterminé qui, de par sa nature même ne saurait être que spontané, pour maintenir une illusion de lien avec ce dernier. Ce concept de « *besoin* » est déjà apparu dans discours antérieur, dans sa forme négative à propos de son père biologique

« *Pas de besoin de recherche* » (*de l'identité de son père*) (**ligne 90**).

Tout se passe comme si Daniel voulait incarner le père fantasmé pendant l'enfance, un idéal du père, avec la nécessité de faire mieux que son père. Il sera le bon père qu'il voulait avoir. Il est en train de rêver qu'il aurait lui aussi, voulu être adopté.

Ainsi, l'adoption de Maxime correspondrait à une tentative de réparation de son histoire familiale « *Je pense avoir compris sa problématique* » (**ligne 218**), où il serait en position d'identification à l'enfant abandonné, puis adopté, puis en position de parent adoptif et idéal.

Or le comportement de Maxime fait échouer ses rêveries, et vient fragiliser davantage ses assises narcissiques.

QUATRIEME PARTIE : SYNTHESE ET DISCUSSION

L'analyse du discours, à partir des entretiens communs, nous aura permis de réaliser les génogrammes de chaque couple, puisqu'ils nous auront renseigné à la fois sur la structure de la famille nucléaire et sur la composition de la famille d'origine des adoptants, passée et actuelle. Ceux-ci y auront évoqué les événements de vie de l'adopté et les conditions de son adoption. Ils nous auront apporté un éclairage et des éléments de compréhension du fonctionnement du couple et de la famille élargie (mythe conjugal et mythes familiaux). La nature des différents liens y a été abordée (liens d'alliance, de filiation, liens respectifs avec les familles d'origine, parentaux, fraternels et les liens du groupe par rapport à l'extérieur) même si ceux-ci auront été davantage investigués dans les entretiens individuels.

Si nous nous étions limitées à ce seul entretien pour chacun des couples de notre étude, le corpus recueilli ne nous aurait permis d'approfondir, ni les dimensions intra et intergénérationnelles qui agissent au sein des familles de chaque membre du couple, ni les éléments de l'histoire personnelle de chaque sujet qui aurait pu l'amener à poser un tel acte. Nous avons ainsi tenté, dans les entretiens individuels, d'explorer certaines thématiques dont notamment celle de l'histoire de la relation aux ascendants pour chaque sujet interviewé tout en suivant le fil conducteur intrinsèque au discours des sujets. La venue de l'enfant occasionne selon Veuillet (2004), une remise en cause des conditions d'inscription au sein de la lignée, et s'inscrit au sein d'un réseau fantasmatique, où la scène imaginaire du désir confronte chacun des membres du couple à la position qu'il occupe face à ses propres parents et autres ascendants. Il paraît donc indéniable que l'enfant adopté vienne introduire une nouvelle donnée dans l'équation généalogique et réinterroger l'exigence inconsciente de loyauté familiale. Par ailleurs interroger le lien mère/enfant, père/enfant, dans sa verticalité c'est inévitablement s'intéresser à celui de la génération suivante. C'est donc au travers de cet axe vertical, mais aussi de l'axe horizontal, celui de la fratrie et des pairs que nous avons réinterrogé l'objet de notre recherche. N'oublions pas, d'autre part, que si l'enfant à venir interroge la place de chacun dans sa lignée, il introduit inévitablement la question du contrat inconscient qui unit les conjoints. Car comme le rappelle l'auteure « *le choix du partenaire ne se laisse pas guider par le hasard, et les aménagements fantasmatiques qui accompagnent un projet conjugal d'adoption renvoient à des accords inconscients et à des « impensés »* »

partagés » (2002, p. 185).

C'est donc bien dans ces entretiens, que l'on a pu prendre toute la mesure de la complexité des enjeux intrapsychiques et intersubjectifs impliqués dans une démarche de ce type.

Si nous ne pouvons aspirer à la généralisation de nos résultats, il s'agit cependant de rendre compte de certaines constantes qui nous sont apparues à travers l'analyse de leur discours, dans l'exploration de leurs relations à leur environnement familial.

I. INVESTIGATIONS DES RELATIONS VERTICALES

I.1. EXPLORATIONS DES RELATIONS AVEC L'ASCENDANCE

I.1.1. Relations mère/fille

L'exploration de l'infantile de chacune des adoptantes à travers la narration de l'histoire de leur enfant et de l'adoption en particulier met en lumière certaines similitudes dans la nature des liens qui les unit avec leur propre mère en relation avec une défaillance maternelle.

I.1.1.1. Enfant non désiré

La mère adoptante n'est pas un enfant désiré, dans trois cas sur cinq.

*Mère A : C'était une période où on ne savait pas par l'échographie le sexe de l'enfant et elle m'a dit à plusieurs fois quand j'étais née et bien **elle voulait un garçon** donc **elle ne me voulait pas**... Ce n'était pas forcément violent pour elle mais ça l'a été pour moi.*

*Mère D : **le fait de n'avoir pas été désirée**... Il fallait que je fasse partie de la famille.*

*Mère E : Ma mère s'est retrouvée enceinte huit ans **c'était pas prévu** hein elle en attendait un et quand elle a accouché y en avait deux..*

I.1.1.2 Défaillance maternelle

Chez chacune des mères de nos adoptantes, nous relevons une indisponibilité affective, physique et/ou psychique entraînant une perturbation du lien Mère/Enfant

Madame A évoque avec douleur son éloignement du milieu familial sous de faux prétextes et son ressenti d'avoir été abandonnée par sa mère : *« J'ai été en nourrice très tôt parce que... ils n'avaient pas la place pour me garder. Donc j'étais chez une nourrice même la nuit. Quand je suis née, elle a raconté à la sage-femme qu'elle ne me voulait pas parce qu'elle a souffert longtemps et qu'elle était fatiguée... pour moi c'était violent... »*

Madame B laisse à entendre une relation distanciée sans interactions chaleureuses : *« Ben une relation mère- fille [...] elle avait qu'une envie c'était avoir de l'air et donc elle nous laissait beaucoup d'liberté on est partis en colonies d'bonne heure ... ».*

Madame C nous informe de l'existence de traumatismes chez sa mère dont l'expression mettait à mal le sentiment de sécurité chez son enfant : *« Elle a fait des cauchemars, toute mon enfance j'ai entendu ma mère faire des cauchemars presque toutes les nuits et des cauchemars à hurler hein... une fois j'me rappelle elle m'a fichu la trouille... j' croyais qu'on tuait quelqu'un... j'avais peur, ça m'impressionnait quand même quand on est gosse ... »*
« Ma mère avait pas de patience alors ça montait vite c'était conflictuel quoi... c'était vite insupportable pour elle ... »

Le discours de **Madame D** met en lumière l'image d'une mère toute puissante qui exerce une emprise psychologique sur les membres de sa famille, intransigeante : *« Ma mère était un peu secrétaire donc il fallait être secrétaire ou infirmière »*

« Ma mère allait m'en mettre une parce que elle ça faisait une heure que ça durait (je voulais dormir avec ma sœur) et elle était en colère parce qu'elle

m'avait dit « non » et que j'ai pas respecté... ». « C'est ma mère qui est le pilier de la famille c'est elle qui prend les décisions... ». Et dont il est difficile de se faire aimer : « Je suis pas le vilain petit canard à qui voilà heu qui va pas pouvoir faire comme les autres ».

Nous disposons d'un manque d'éléments concernant la nature des liens qu'entretenait Madame E avec sa propre mère. Cependant l'existence d'une maladie latente nous laisse supposer une disponibilité psychique affaiblie chez cette mère vis-à-vis de ces jumelles dont **la naissance tardive n'était pas attendue**. Nous pouvons inférer qu'une mère « *malade depuis toujours* » est moins à l'écoute de son enfant, offre une moins grande disponibilité psychique, et n'est pas toujours en mesure de rassurer son enfant compte tenu de ses propres préoccupations et de la réalité de sa maladie.

I.1.1.3. Avènement d'évènements traumatiques à l'adolescence

Trois de ces mères (Mesdames B, C et E) ont vécu le choc traumatique d'une séparation d'avec une ou deux de leurs figures parentales à l'adolescence, c'est-à-dire « *dans la période du développement au cours de laquelle s'opère le passage de l'enfance à l'âge adulte* ». (Grand dictionnaire de la Psychologie, 1999).

Mère C : « *y a certainement des choses assez anciennes alors moi je relie ça quand j'avais quinze ans j'me suis fait opérée de la colonne vertébrale et je suis allée six mois en rééducation à F. et à l'époque à F. y avait plein d'enfants qui étaient là parce qu'ils avaient un handicap même qui étaient placés là j'dirais presque définitivement* ».

Deux d'entre elles (Madame B et Madame E) ont été confrontées à l'épreuve du deuil de leur mère et/ou de leurs parents. Or à cette période, qu'est l'adolescence, le sujet est déjà en deuil de lui-même et de l'enfant qu'il était (Fauré, 1995), puisqu'une partie de son évolution consiste à se séparer des objets œdipiens et à en faire le deuil (Hanus et al. 1997).

Mère B : « *Ma maman est décédée heu donc ma maman s'est suicidée... j'avais 15 ans ... j'suis partie à l'internat un an après elle est donc oui c'est*

c'qu'y a fait aussi heu bon après... maman s'est suicidée parce que mon père voulait divorcer... maman privilégiait beaucoup l'indépendance... plus à ma mère qu'à mon père, j'en ai voulu oui... ».

Mère E : *« fallait bien aller quelque part quand les choses se font comme ça bon [...] on n'a rien choisi du tout on nous a dit que c'était là point barre mais je pense que de toute façon on était pas en état de choisir ni de et j'pense qu'à l'époque où j'ai été élevée on n'associait pas les gamins à toutes les décisions non plus hein c'est un pas dans l'air du temps ».*

Madame A révèle dans l'entretien individuel l'apparition de troubles psychologiques chez sa mère, au moment de son adolescence : *« De mon côté, j'ai une maman qui a eu des soucis psychologiques pendant longtemps...j'ai l'impression d'avoir été une béquille un certain temps et après de ne plus l'avoir accepté et puis maintenant je suis apaisée... j'avais douze, treize ans quand ça a commencé et puis ça a duré toute mon adolescence... Je dis toujours que je n'ai pas fait ma crise d'adolescence en ce temps-là, parce que ce n'était pas possible... Enfin maintenant les choses se sont apaisées... je ne lui en voulais pas de ne pas être bien je culpabilisais plutôt de ne pas pouvoir l'aider... ce n'est pas une histoire familiale facile à vivre mais bon génération après génération ça va bien »*

I.1.2. Relations père/fils

L'analyse des relations des pères de notre étude avec leurs propres figures parentales met en lumière des « carences » relationnelles avec la figure paternelle.

I.1.2.1. Abandon

En effet nous apprenons l'abandon de Monsieur E par son père l'obligeant ainsi à s'élaborer avec une figure paternelle déficiente : *« Ben j'sais pas qui il est ».*

I.1.2.2. Démission du père

Monsieur D évoque la démission du rôle paternel de son propre père : « *Il nous avait un peu lâchés, il s'était un peu autonomisé vis-à-vis de la famille. Il a laissé sa place vacante...* »

I.1.2.3. Défaillance du père

Monsieur C regrette le manque de proximité à la fois affective et physique avec son père : « *Ben malheureusement mon père j'avais trente-cinq ans quand il est décédé c'est dommage j'trouve que c'est dommage qu'on ait pas heu ouais **j'aurais aimé heu avoir plus de relations** parce qu'en fait c'était un peu la vieille mon père était quelqu'un de très... heu comment dire il avait pas besoin d'élever la voix pour qu'on le respecte on le craignait quoi et on était heu et y avait pas tellement d'échanges de discussion ça **c'est quelque chose qui m'a manqué** (voix basse) ouais mais ça c'était le lot de beaucoup de gens à l'époque, c'était beaucoup comme ça et j'trouve ça un peu dommage et moi j'essaie justement avec nos enfants de d'échanger de s'intéresser à ce qu'ils font de j'pense que c'est important...*»

I.1.3. Dépendance psychique

Nous relevons chez chaque membre de ces couples une dépendance psychique vis-à-vis de leurs parents respectifs, qui se manifeste par des :

I.1.3.1. Difficultés de séparation

Mère et Père A : « *l'Afrique nous a toujours attirés quand on était jeunes enseignants on s'est posé la question de partir en coopération là-bas et puis on n'a jamais osé le faire parce qu'on a les parents ici et **puis on se sentait en danger par ce genre de projet donc voilà on l'a pas fait*** ».

Père B : « *j'voulais je j'suis resté toujours à à la maison quoi... Après j'suis allé à la fac c'est pareil j'suis resté à la maison et puis après p'tit à p'tit assez*

vite heu voulu rester vivre à la maison... ».

Père A : « ...parce que je pense que j'aurai pu rester très dépendant si j'avais donc oui mettre de la distance c'était une façon pour moi de oui... »

Nous notons qu'Ana Almeida et al. (2002) ont relevé ces mêmes difficultés à se détacher des figures parentales chez les couples stériles candidats à l'adoption.

I.1.3.2. Difficultés d'individualisation

Avec une impossibilité d'aborder le conflit ambivalentiel

Mère A : ...je dis toujours je n'ai pas fait ma crise d'adolescence en ce temps-là parce que ce n'était pas possible que je mette trop de choses en question

Père A : pas frontalement non jamais j'étais un enfant très sage très calme y a pas eu de crise d'adolescence y a pas eu de choses mais bon je n'avais pas non plus de conflits avec mes parents à régler alors voilà c'est peut-être des des p'tits des petites provocations comme ça sans vraiment les chercher c'est assez bizarre parce que bon j'ai pas du tout de mauvais souvenirs de mon enfance c'est peut-être une envie un moment donné de m'éloigner pendant mes études c'est vrai que je suis quelqu'un d'assez solitaire et d'indépendant il fallait un moment donné pour faciliter les choses je pense que cet éloignement c'était plus pour me protéger (rires)

Père B : Au collège mes profs disaient que j'étais heu... que j'manquais d'assurance qu'j'étais pas sûr de moi et voilà j'étais pas rebelle

Mère B : ...y a trois quatre ans ce n'était pas envisageable de s'opposer à c'que disait mon père c't'à dire que heu il avait raison

Mère D : j'étais secrétaire avant parce que c'était le parcours classique hein

qui répondait certainement aux attentes de tout le monde

Père D : j'ai pas eu d'adolescence moi

Compte tenu des éléments recueillis lors de notre investigation, nous pouvons supposer l'existence d'une défaillance de l'environnement familial de nos adoptants venant compliquer l'accès à un statut de sujet, dans la mesure où l'enfant se construit une personnalité « conforme » aux attentes extérieures et plus particulièrement à celles qu'attendent de lui ses figures parentales. Il lui faut demeurer « aimable » pour éviter l'abandon affectif et/ou l'abandon réel.

La mère est un « catalyseur de maturation » selon Hamaelin-Brelet (2012). Si l'accordage maternel est défectueux, cette défaillance entraîne une rupture dans la construction narcissique du sujet, qui abordera alors une attitude de soumission en s'adaptant aux exigences du milieu environnant. Cette attitude de soumission constituera selon Winnicott, des conditions favorables à l'émergence d'un faux self et provoquera chez l'enfant une angoisse déstabilisante. Il en résultera une insécurité narcissique et une fragilité identitaire formatant ainsi une faible estime de soi chez le sujet, d'autant plus importante que la figure paternelle n'aura pas joué son rôle de tiers et /ou de soutien pour le sujet, et cela ni pour :

Madame B : il est très indépendant, il n'a pas voulu d'enfant

Madame C, en raison de son entier dévouement à son épouse « fragile »

Madame E, puisqu'il était déjà décédé au moment du décès de son épouse

Madame D : je crois que mon père a toujours j'ai un papa qui est très très qui est adorable mais un peu soumis et c'est ma mère qui est la le pilier de la famille c'est elle qui prend les décisions même si mon père donne son accord mais je dirai qu'il a tou toujours donné son accord j'sais même pas s'il s'est un jour opposé.

Monsieur C, Monsieur D et Monsieur E comme nous venons de le voir précédemment.

Nous pouvons postuler que l'existence d'une insécurité narcissique chez la plupart de ces adoptants ainsi qu'une dépendance psychique problématique vis-à-vis de la génération antérieure, viennent compliquer l'accès à un statut de sujet et à la construction de leur identité. Cette hypothèse se vérifie notamment dans la difficulté pour la plupart de nos adoptants à assumer leur position de personne unique qui s'énonce en tant que telle. Le nombre de « je » reste nettement inférieur au nombre de « on » et cela y compris dans les entretiens individuels pour cinq de nos adoptants : Madame et Monsieur A, Madame et Monsieur B et Monsieur E.

Ainsi pourrions-nous émettre notre première hypothèse : L'adoption d'un enfant de couleur constituerait l'ultime tentative, de se démarquer de l'empreinte familiale et symboliserait pour ces adoptants une volonté d'imposer leur nouvelle identité, leur identité d'adulte.

Elle s'apparenterait à un passage à l'acte comparable à celui des adolescents : rompre avec la lignée biologique, véritable équivalence d'une « castration symbolique » du père et pourrait être ainsi interprétée comme un acte d'hostilité vis-à-vis de la lignée ascendante.

I.2. RELATION AVEC LA DESCENDANCE

I.2.1. Composition de la filiation biologique

La filiation biologique de ces adoptants est toujours composée de deux enfants.

Deux filles pour le couple A

Deux garçons pour le couple B

Deux filles pour le couple C

Deux garçons pour le couple D

Un garçon et une fille pour le couple E

I.2.2. Circonstances des grossesses

Nous relevons l'existence de somatisations jalonnant ou précédant la grossesse chez trois de ces femmes.

I.2.2.1. Grossesses écourtées (Mesdames B et E)

Géraldine Moulins (2010) démontre dans sa thèse, la conséquence d'une relation carenentielle de la femme enceinte à l'objet primaire maternel sur la prématurité de sa descendance. Selon celle-ci, « *la construction chez ces femmes de l'objet interne est défaillante du fait d'une relation carenentielle à l'objet primaire maternel. L'objet primaire maternel n'a pas joué son rôle structurant dans sa présence, son mode d'être, sa continuité, altérant alors le processus de la différenciation intra psychique. Les carences dans le lien avec l'objet primaire ont conduit ces femmes à effectuer une différenciation trop précoce* » (p.16) L'expulsion prématurée du fœtus constituerait donc à restaurer leurs propres limites, pour *se représenter par le voir « l'objet-fœtus »* ».

Rappelons d'autre part, que ces deux femmes ont toutes deux perdu leurs mères à l'adolescence dans des conditions dramatiques (autolyse pour l'une et cancer pour l'autre).

Or, « *pour la femme enceinte le bébé qu'elle porte contient aussi quelque chose de sa propre mère cette dimension archaïque de la grossesse entraine un retournement de la chaîne des générations et la répétition autre d'un lien qui a préexisté entre la mère et sa fille. Le lien interne avec le fœtus reprend quelque chose du lien avec la mère ou quelque chose de l'échec du lien* » (Ibid., p. 25). Si, comme le soutient l'auteure, la qualité des interactions Mère/fille se répercute sur les conditions de naissance des enfants de ces dernières, nous prétendons que les conséquences de ces conditions de naissance influencent la qualité des futurs liens mère/enfant. En effet, les premières interactions mère/enfant, dans le cas de prématurité, s'instaurent dans un contexte bien différent d'une naissance à terme. La plupart des auteurs s'accordent pour considérer qu'il existe des différences dans le style interactif des dyades mère/enfant né prématurément et mère/enfant né à terme : l'enfant prématuré est décrit comme moins alerte, moins attentif et actif que le nouveau-né à terme, il réagit moins aux sollicitations maternelles. Les mères, quant à elles, sont décrites comme plus actives, plus

stimulantes, voire intrusives (Chapieski et Evankovich, 1997 ; Crnic et al. 1983 ; Goldberg & Di Vitto, 1995 ; Le Blanc, 1989). La grossesse est amputée, écourtée, ne laissant pas le temps aux parents de se préparer à accueillir l'enfant (Bydlowski, 1997 ; Goldberg & Di Vitto, 1995 ; Zeanah et Mc Donough, 1989).

« ... j'ai fait une très forte hémorragie à sa naissance à sept mois il fallait vite vite agir quoi... » (**Madame B**)

« La mère hospitalisée en maternité peut vivre un profond sentiment d'impuissance et d'inutilité ; certaines d'entre elles vont jusqu'à exprimer qu'on leur a volé leur accouchement puis leur enfant. Elles craignent ne jamais parvenir à réparer ce lien, cette rupture initiale » (Pinto da Rocha, 2007, p. 64).

« Il (l'enfant adopté) n'a pas eu les mêmes ruptures que les miens » nous dira **Madame B**

Des sentiments de déception, de frustration, voire de colère peuvent apparaître ; parfois l'angoisse, la dépression et le stress prédominent (Holditch-Davis et al., 2003 ; Levy-Shiff et al., 1989 ; Meyer et al., 1995 ; Wijnroks, 1999).

« J'ai plus le sentiment que on était perdus... » ajoutera-t-elle

I.2.2.2. Stérilité (Madame D)

Pour Bydlowski (1997), « être enceinte, c'est reconnaître sa propre mère à l'intérieur de soi et s'acquitter d'une dette à l'égard de sa mère. Ce qui suppose de parvenir à s'identifier à la mère toute-puissante aussi enviée que haïe tout en parvenant à la penser suffisamment faible pour pouvoir prendre sa place... Ainsi, la représentation de l'image maternelle doit **s'attendrir** le temps de la gestation : la future grand-mère maternelle cesse d'être toute puissante pour faire son entrée dans la vieillesse en tant que future grand-mère. Ce processus est malheureusement inaccessible aux patientes qui ont perdu l'image maternelle de tendresse qui était probablement celle des débuts de leur vie de bébé » (Comité éditorial de l'UVMaf, 2014, p. 4).

« j'ai des parents très aimants mais à leur façon on était pas dans les bisous j pense que **j'aurais aimé j'aurai aimé** elle l'a été plus alors **peut-être qu'ils l'ont**

été quand on était petits mais en grandissant moins bon après y a p' t'être des comportements qu'on a pas forcément que quand on a un p'tit bout de deux ans sur ses genoux c'est évident mais heu entre eux des parents absolument pas démonstratifs [...] très très beaucoup de pudeur énormément trop trop je reconnais qu'avec mes sœurs on pensait que c'était voilà on aurait apprécié ne serait-ce que voilà des câlins... » confirme **Madame D.**

Au cours de leur développement, elles sont devenues des femmes « amatrises » sans terre maternelle de référence. Ce manque fait obstacle au sentiment de gratitude et à la capacité de transmettre la vie.

Dans l'inconscient, tout se passe comme si la stérilité leur permettait ce bénéfice psychique d'entretenir un statu quo avec leurs représentations intérieures maternelles et donc de rester éternellement la fille en colère de leur mère (Bydlowski, 2003, p. 246–251).

I.2.2.3. Qualité des liens avec les enfants biologiques

Madame D nous avoue une qualité des liens précoces avec ses enfants biologiques, distendue et de moindre qualité, compte tenu de sa très grande fatigue physique et sa fragilité psychologique.

« Après je sentais bien que dans la relation c'était plus possible heureusement qu'il y avait les travailleuses familiales hein j'étais pas en dépression mais très fragile hein émotionnellement très fragile quand j'allais les promener en poussette j'avais des étourdissements parce que j'étais épuisée. »

I.2.2.4. Difficulté à s'approprier un rôle de mère

Si Madame A a réussi à concevoir ses enfants biologiques sans difficultés manifestes, **le manque d'accordage affectif de sa mère** « *quand j'étais née et ben elle voulait un garçon donc qu'elle ne me voulait pas ben...* » peut expliquer ses propres difficultés à se sentir soutenue dans sa maternité. En effet, Bydlowski (1997) rappelle le rôle primordial d'avoir une mère, externe et interne, fiable et dévouée ; une mère « heureuse et fière d'être la mère d'une fille », à laquelle la fille paiera volontiers sa « dette de vie », en donnant elle-même la

vie qu'elle a reçue ; une mère « suffisamment faible » pour pouvoir tolérer la rivalité de sa fille.

« ben pour Camille je n'ai pas réussi à l'allaiter correctement et du coup j'étais maman mais pas complètement y a un truc qui faisait que je n'étais pas complètement épanouie on va dire et Justine j'ai réussi à l'allaiter sans soucis et c'était comme une prise de pouvoir moi je le dis comme ça en fait voilà à un moment je me suis rendue compte que j'étais suffisamment costaud et forte pour aller jusqu'au bout des choses seule par moi-même et du coup ça a marché pour un certain nombre de choses ».

I.2.3. Déception paternelle vis-à-vis de la descendance biologique

Soulé (2002) rappelle que « dans toutes les familles, on est bon père ou bonne mère seulement si on se reconnaît dans un être qu'on aime et qu'on peut tirer du plaisir de cette identification spéculaire » (p. 77-102).

Monsieur A et Monsieur C (pères de deux filles) évoquent leur désir d'un enfant de sexe masculin:

Père A : oui parce que par rapport aux filles j'ai jamais pu m'identifier entre guillemets dans mon enfance qu'avec Mattéo peut être un peu plus... oui je pense qu'au fond de moi le désir de garçon était toujours là quand même même si je m'étais tout à fait préparé à l'éventualité d'une petite fille mais y a peut-être aussi de ça l'idée du troisième d'avoir un petit garçon

Père C : on pouvait pas choisir mais c'est vrai que je préférerais avoir un garçon on a déjà deux filles hein

Quant aux pères B et E nous pouvons supposer que la prématurité de leurs enfants a pu provoquer un vécu traumatique, influant ainsi leurs interactions avec leur filiation biologique, puisque comme le souligne Ansermet, (1999) toute l'histoire psychique parentale peut s'engouffrer dans la souffrance ouverte par la naissance prématurée.

Ce n'est que dernièrement que des études ont montré un stress post-traumatique augmenté chez les parents de bébés prématurés et cela même au-delà de la première année de vie (De

Mier et al. 1996 ; Jotzo et Poets, 2005 ; Kersting et al. 2004 ; Pierrehumbert et al. 2003). Car, « *L'enfant immature est dans l'incapacité, pour un temps, de répondre aux sollicitations de ses parents, et les parents ne sont pas soutenus dans la construction du lien par la réciprocité et la circularité des échanges, même si ceux-ci sont bien sûr toujours asymétriques.* ». Bydlowski, 1997 ; Goldberg et Di Vitto, 1995 ; Kreisler, 1977 ; Meyer, 1991 ; Zelkowitz et Papageorgiou, 2005, soutiennent par ailleurs, que « *l'enfant prématuré, plus petit, plus fragile vient donc bouleverser les attentes parentales d'un enfant en bonne santé* » (cité par Muller Nix et al. 2009, p.423).

Mère B: Lionel, non Pierre avait des difficultés respiratoires à la naissance

Père B: il était longtemps sous couveuse, enfin... Pierre plus

Mère B : (s'adressant à son mari) il a été intubé non il a eu quoi

Père B : il a été un peu intubé

Mère B : pour la respiration

Père B: non pas pour la respiration, pour (incompréhensible) rien à voir c'était donc un miraculé (incompréhensible) mais après...

Il semblerait que l'identification à la descendance biologique ait été compliquée pour les adoptants inclus dans notre recherche, compte-tenu du sexe biologique de l'enfant, des conditions de naissance et des conséquences de celles-ci qui ont pu être fantasmées (fantasmes de malformations, de fragilité physique et/ou psychologique...), comme en témoignent les descriptions suivantes relatives aux enfants biologiques.

« [C'est un] grand tout sec on a l'impression qu'y va s'casser en deux heu il a du (rit) du mal à savoir quoi faire d'ses bras et d'ses jambes »

« Deux kilos deux donc une toute petite crevette »

« Il reste fragile »

Nous inférons l'existence d'une « déception » vis-à-vis de la filiation biologique qui n'a pas réussi à confirmer les adoptants de notre recherche dans leur parentalité, mais plutôt à renforcer leurs doutes quant à leurs compétences parentales :

*« On a d'jà fait **des erreurs** avec les grands... j'avais qu'une crainte c'est qu'ils nous disent [...] non vous ne pouvez pas adopter d'enfant ça voudrait dire que les enfants qu'on a déjà heu **on s'y ait mal pris** ou heu c'était ma grande **crainte...** c'était*

vraiment une angoisse de me dire... que la façon dont on élevait nos enfants n'était pas la bonne et ça pourrait blesser certainement... j'suis à peu près persuadée qu'toute façon quoi qu'il arrive on s'trompe quand même dans la façon dont on va élever nos enfants » .

L'analyse de ces extraits nous a permis de mettre en évidence une qualité des liens parents/enfants biologiques, ascendants et descendants, « insuffisamment bonne » pour chacun des adoptants inclus dans notre étude.

Nous supposons une importation de l'enfant adopté au sein de la famille adoptive qui viendrait panser, voire annuler la douleur liée aux circonstances de la naissance des enfants biologiques et restaurer ainsi une parentalité inachevée.

I.3. RELATION AVEC L'ENFANT ADOPTE

I.3.1. Désir d'un enfant à adopter

Il n'est donc pas surprenant, que le désir d'un troisième enfant soit fantasmé hors de leur sexe, et donc hors de leur lignée, pour sept adoptants de notre étude.

Mère A : je ne me voyais pas avec un tout petit bébé et un gros ventre l'envie c'était de continuer à être parents mais d'approfondir encore et finalement faire un troisième enfant, c'était pas suffisamment approfondi pour nous... on a dit qu'on avait envie d'un troisième enfant mais je n'avais pas envie forcément de le porter... qu'il y avait une autre façon d'être parent

Père A : ...on avait déjà abordé le sujet d'un troisième enfant, on se voyait plus vivre une troisième grossesse

Mère B : ça me va bien que ce soit pas un bébé... ça me va toujours bien que ce soit pas un bébé »

Mère C : donc nous on voulait pas un p'tit pas repartir avec un p'tit et puis heu on s'disait on a déjà connu ça heu 'fin l'biberon tout tout heu les couches apprentissage de la marche heu

Mère D : ...on n'avait pas fait une demande de six mois un an, on avait dit un enfant de trois ans et voilà on serait enchanté quoi trois quatre ans ça nous irait bien c'est vrai qu'on était pas du tout dans le désir de replonger dans les couches les biberons bon j pense qu'on a eu notre dose avec les jumeaux

Père D : on sait ce que c'est des enfants biologiques on sait ce que c'est une grossesse on a vécu les couches et tout le cirque parce que ça aussi c'est agréable quand il a quatre ans

Mère E : on savait qu'on voulait un troisième on s'est dit qu'on le voulait de cette manière-là à partir du moment où on voulait ouvrir notre porte

I.3.2. Désir d'un enfant de couleur

Le désir d'un enfant de couleur noir émerge dans le discours de six adoptants.

Mère A : on se voyait bien avec un petit noir, la première image qu'on avait c'était un petit africain... on trouvait les petits noirs mignons... on avait dans l'idée un petit enfant noir donc on avait ciblé les associations qui travaillaient avec l'Afrique

Père A : je l'ai toujours imaginé noir... c'est vrai que dans les représentations qu'on se faisait, il venait d'Afrique

Mère C : on aurait pu adopter par l'ASE aussi hein... moi j'avais quand même une préférence pour un enfant heu Africain...

Père C : c'est c'qu'on espérait quand on préparait le dossier, on était content quand on a su que c'était l'Ethiopie

Mère D : j'le visualisais noir pour moi l'adoption était internationale... ça me paraissait presque évident

Père D : ça fait con de le dire comme ça heu ça fait con de dire ils sont mignons les p'tits blacks

Tout se passe comme s'il y avait une nécessité de « métisser » la lignée pour rompre la répétition de ces relations décevantes, et ainsi donner à ces parents la possibilité de

témoigner de leurs potentiels parentaux.

« On est capables de cette parentalité... »

« On a les épaules pour le faire... »,

« On n'est plus les mêmes parents avec elles aujourd'hui que ceux qu'on étaient il y a trois ans parce qu'il y a eu l'arrivée du petit frère »

« On s'est posés des questions qu'on se serait jamais posées si on n'avait pas choisi l'adoption »

I.3.3. Idéalisation de l'enfant adopté et/ou à adopter

I.3.3.1. Par les mères (B, D)

« C'est la cerise sur le gâteau. »

« C'est l'enfant rêvé heu le troisième enfant rêvé je pense qu'on pourra pas avoir mieux alors »

« C'est un gamin qui est arrivé avec une force de caractère hein c'est un gamin très pétillant il est plein de vie il est adorable comme môme »

« C'est un p'tit garçon qui a plein d'idées pour jouer il sait faire des avions en papier y a plus beaucoup d'enfants qui savent faire des avions en papier et il a appris enfin voilà... à lancer des toupies moi j'y arrive pas et donc à l'école il a fait des avions en papier à tous les enfants et tous se sont mis à refaire des avions en papiers comme y a vingt ans ».

Ce troisième et dernier enfant incarnerait l'enfant tant attendu, l'enfant idéal supposé pouvoir tout réparer et tout combler, puisque aucun autre enfant n'est fantasmé face à celui-ci.

« Il y avait un manque énorme... un manque énorme qu'a disparu complètement alors j'vous dis... » (Madame B)

D'autre part, l'adoption d'un enfant de sexe masculin, dont les qualités physiques sont

magnifiées, permettrait à ces mères de se défaire d'un sentiment de culpabilité lié à celui de n'avoir pas été en capacité de mettre au monde un enfant idéal.

I.3.3.2. Par les pères (A, B, D)

• La rencontre avec l'enfant

L'émotion chez certains de ces pères est palpable dans leur évocation de la rencontre avec cet enfant :

Père C : c'est vrai qu'c'était quand même assez c'était émouvant d'aller chercher cet enfant au bout du monde

Père A : je me suis mis à écrire au premier voyage et j'ai essayé de réfléchir à ce que j'avais ressenti au moment où j'avais regardé cette photo et je me souviens avoir écrit que je l'avais reconnu et que ouais c'était lui était mon fils.

Bien plus que dans la narration faite par les mères, qui reste au demeurant assez factuelle.

Mère E : c'est simple hein vous allez le chercher à l'aéroport vous le voyez sortir vous le on vous donne le gosse on vous donne les papiers puis vous rentrez chez vous

Concurremment le discours de la majorité des pères (A, B, C et D) trahit une réelle **empathie vis-à-vis de l'enfant** dont l'adoption est considérée comme un véritablement arrachement à la terre d'origine.

Père C : ça fait un peu drôle quoi ça pour lui c'est quand même un déracinement

Père A: on sent bien que c'est une colère contre quelque chose qu'il ne maîtrise pas il n'a pas choisi de partir voilà c'est plein de choses qui lui échappent et il est en colère contre tout ça

Ils assimilent l'arrivée de cet enfant à une véritable naissance :

Père A : c'est des images en tout cas qui sont aussi fortes qu'un accouchement ça c'est sûr je pense qu'il pourra l'entendre plus tard qu'y avait des moments qui étaient aussi forts qu'avec ses sœurs c'est important pour lui

*Père C : c'est un p'tit peu **une naissance** quand même surtout qu'c'est moi qui est allé le chercher... c'est vrai qu'c'était quand même assez c'était émouvant d'aller chercher cet enfant au bout du monde ouais ouais...*

● Le vécu de leur paternité

Certaines assertions de ces pères révèlent toute la dimension féminine de leur paternalité :

Trois de ces hommes semblent être, ou avoir été confrontés à un désir de maternité, à un fantasme de grossesse :

*Père C : le couple référent qu'on avait m'avait dit « vous allez voir **c'est vous qui allez accoucher** »*

*Père D : oh oui **j'aurai bien aimé être enceint** moi j'aurai bien aimé c'est une expérience qui m'aurait tenté quoi*

Rappelons que dans le cas d'Icsi, où la filiation biologique est conservée puisqu'il s'agit d'une procréation autologue, « *s'installe une alternance entre passivité et activité, entre le féminin et le masculin, qui brouille le repérage entre les sexes dans le processus même de la procréation.*» (Almeida, 2002, p.59).

Père E : quand on a accouché

Leur recherche de proximité physique avec cet enfant les amène à prendre un congé parental pour rester auprès de ce dernier (pères C et E), comme si un « **passage par la maternité était (parfois) nécessaire à l'homme pour accepter sa paternité** », ce que confirme Brun (1990).

Toutes ces attitudes donnent une impression de brouillage des repérages et des différences père/mère et nous amènent à inférer l'existence chez ces pères d'une recherche de symétrie dans l'expérience de la maternité et de la paternité, à travers l'adoption.

II. INVESTIGATIONS DES RELATIONS HORIZONTALES

II.1. RELATIONS CONJUGALES ET PARENTALES

« Les histoires inter et transgénérationnelles familiales ont leur poids dans la structuration des alliances conscientes, mais surtout inconscientes du couple, sans oublier que le couple peut être compris comme une alliance de deux lignées (Joubert, 2003). D'après Kaës (1992), il est possible d'affirmer que l'alliance inconsciente, et notamment le pacte dénégatif, qui occupe une place privilégiée dans la structuration du lien de couple, est une formation psychique intersubjective, construite et gardée par les sujets du lien et impliquant à la fois une obligation et un assujettissement ; l'alliance inconsciente aura une fonction organisatrice du lien, mais aussi une fonction méta-défensive, celle de la préservation du lien à travers le refoulement d'un contenu commun. Même le choix du partenaire est basé sur une collusion inconsciente très organisée et de nature défensive, à l'intérieur de laquelle il apparaît que l'essentiel pour le sujet est de se protéger d'une tendance inconsciente. Mais le choix du partenaire possède aussi une fonction d'organisation et de consolidation du lien du couple (Eiguer, 1998) » (cité par Sommantico et al. 2007, p.83).

Paradoxalement, la relation de couple n'a pas été directement investiguée. Les éléments recueillis ci-dessus découlent de notre observation, de l'analyse des discours et de la construction de ceux-ci.

L'attitude des conjointes de ces pères laisse supposer l'existence d'un pacte conjugal non conscient qui autoriserait et favoriserait l'inversion des rôles dans la parentalité adoptive.

Tout au long du développement libidinal de l'enfant, nous rappelle Soulé, se développe à l'intérieur de lui, un enfant imaginaire : *« au fond de moi le désir de garçon était toujours là... », « C'est vrai que dans ma tête je l'ai toujours imaginé noir »*. C'est un enfant idéal parfait, qui a toutes les qualités. C'est l'enfant qu'on aimerait avoir, la nostalgie de celui qu'on a été, et/ou qu'on aurait aimé être. Ici la rencontre entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel est glorifiée, *« C'était presque trop beau..., la rencontre ça a été magique, je suis comblé »*, aussi il n'y a pas à faire le deuil de l'enfant réel, et donc il n'y a pas non plus le deuil à faire de son infaillibilité. Nous repérons une idéalisation de l'enfant adopté,

majoritairement dans les cas d'adoptions récentes. Rappelons que l'adoption de Tom et de Maxime datent de six ans et plus, leurs parents sont ainsi confrontés à des enfants devenus adolescents et dont les comportements difficiles mettent à mal leurs assises narcissiques. Quant à Madame A, les relations conflictuelles avec Mattéo ne la confortent pas dans sa fonction maternelle. Ces observations corroborent ainsi la thèse de Mijolla-Mellor selon laquelle « *L'enfant idéal n'existe pas comme un contenu préétabli de perfections, mais comme celui grâce auquel une relation parentale idéale pourrait s'établir* ». (2009, p. 32)

Tout se passe comme si, l'adoption d'un enfant réel et donc « sans mauvaise surprise », « fini » viendrait réparer le narcissisme de ces pères, endommagé par un sentiment d'échec de leur paternité biologique.

*« Le gamin a préférentiellement, le gamin adopté a un parent puis l'autre il peut pas faire les deux en même temps 'fin apparemment affectivement donc c'est tombé sur moi ... Il était très affectueux avec moi ».*souignera **Monsieur D**

L'adoption d'un enfant de sexe masculin permettrait ainsi à quatre de ces épouses, de s'acquitter de leur dette vis-à-vis de leur conjoint, en lui offrant un enfant de sexe masculin auquel il pourrait s'identifier.

Nous apprenons d'autre part, que ce « désir » d'adoption est toujours indépendant de la capacité et/ou de l'incapacité à engendrer :

Mère B : dans notre tête c'était logique qu'on aurait un enfant adopté... c'était même pas à réfléchir...

Mère C : puis je pense que mon l'adoption moi je l'avais déjà en tête depuis un moment je pense certainement même avant de connaître mon mari

Mère D : même ado oui ou pré ado j'me souviens m'être dit oh si un jour je ne peux pas avoir d'enfant je sais pas pourquoi mais j'adopterai

Il s'origine dans l'adolescence voire même dans la préadolescence pour trois de ces mères (Madame B, Madame C, Madame D), ainsi que chez Monsieur D :

Mère C: J'ai l'impression d'avoir toujours eu cette idée là un jour j'aurai des enfants heu naturellement mais que j'en adopterai alors allez savoir pourquoi

Ce désir d'adopter que l'on pourrait penser indépendant d'un partenaire semble tellement impérieux à satisfaire que le pacte d'alliance va se nouer avec la rencontre d'un conjoint dont

l'enfance fut marquée par une adoption ou l'accueil d'un enfant d'une autre lignée, dans le milieu familial ou dans l'environnement proche (Messieurs B, C, D et E) comme si cet élément du contexte familial du partenaire constituait un gage de faisabilité .

« C'était une enfant elle avait heu onze douze ans heu voilà et heu Alain m'avait raconté les démarches que ses parents avaient fait et c'était dans la logique qu'on ferait cette démarche-là heu ou avoir un enfant placé ou adopter un enfant » insistera **Madame B.**

II.2. RELATIONS FRATERNELLES

Dans les relations fraternelles ce qui est à l'œuvre est le partage de l'héritage familial, de l'investissement affectif des parents et du territoire » (Ganem et Hassan, 2013).

II.2.1. Dans la fratrie d'origine

Nous constatons que dans l'ordre de la fratrie, quatre pères sur cinq occupent la place de cadet :

Monsieur A est le benjamin d'une fratrie de deux enfants. Sa sœur aînée a dû recourir à des FIV pour donner naissance à ses deux garçons.

Monsieur B évoque un frère aîné, une sœur plus jeune et une petite dernière accueillie, mère d'un garçon.

Monsieur C est le second d'une fratrie de trois garçons : un frère aîné père de deux filles, un puîné père d'une fille et de deux garçons.

Monsieur D a un frère jumeau, de quelques heures son aîné, père de trois garçons et un puîné père de deux filles.

Monsieur E est le dernier enfant de la fratrie biologique de dix enfants, mais pourrait être l'avant dernier de la fratrie recomposée.

L'investigation des liens fraternels met en relief chez la plupart de nos pères adoptants l'existence d'une **difficulté à accepter et/ou à prendre une place dans leur famille**

d'origine, comme le laisse entendre les assertions suivantes :

Père A : *Dans mon subconscient y avait l'envie d'être grand frère... moi un jour... aussi d'avoir été le dernier, je me souviens pendant longtemps demander à mes parents d'avoir un p'tit frère ou une p'tite sœur... ben oui, j'me souviens j'avais cette place de deuxième et en même temps de dernier, en même temps il faut bien un dernier mouais... c'est toujours cette position de cadet...*

Père B : *, on a toujours l'impression d'être à la mauvaise place quand on est enfant (j'étais) le deuxième p't'être pour ça j'ai le droit de rien dire... ouais le pauvre malheureux du milieu ni l'aîné ni le p'tit chouchou*

D'autre part, on relève **l'existence d'un enfant d'une autre lignée dans les fratries d'origine** de Messieurs B et E, par « pseudo-adoption », entraînant ainsi une modification de l'ordre filial initial

Père B : *...ma sœur la dernière c'était forcément la chouchoute... mais j'ai survécu*

Et plus encore lorsque l'âge de cet enfant ne respecte pas l'ordre de la descendance

Père E : *(évoquant son « frère » algérien) on a le même âge on a deux mois de différence*

P : *vous êtes l'aîné*

Père : *non heu*

P : *vous êtes le plus jeune*

Père : *oui*

P : *vous êtes plus jeune que lui*

Père : *oui non il a que quarante-cinq j'ai quarante et... non il a*

On assiste ainsi à un brouillage des places de chacun et donc à un brouillage de la temporalité puisque le dernier arrivé dans la famille n'est pas le puiné.

II.2.2. Dans la descendance biologique

Tout comme l'arrivée d'un « frère » ou d'une « sœur » désorganise la fratrie d'origine, l'arrivée d'un enfant par adoption dont l'âge n'est pas réellement défini, vient bouleverser l'aménagement chronologique de la descendance.

Père A : Parce que nous, de respecter l'ordre de la fratrie, c'était très important, de le voir arriver en p'tit dernier, parce que pour mes parents c'est pas le p'tit dernier parce que le deuxième de ma sœur, il est plus petit que Mattéo, il est arrivé avant Mattéo mais il est plus petit...

Mère A : sur le papier sa date de naissance c'est 2006 on ne fera pas de démarche pour la changer quand bien même on nous dirait que avec la radio du poignet qu'il a faite il est plus grand qu'on nous l'avait dit d'abord parce qu'il va faire encore une année de maternelle avant d'aller au CP et puis parce que c'est le petit frère et puis c'est tout après c'est vrai que j'ai une petite sœur qui est plus grande que moi (s'adressant à son mari) toi ta grande sœur est beaucoup plus petite que toi voilà... l'autre jour on en reparlait avec Mattéo on disait Justine c'est ta grande sœur il nous a regardé il a fait NON c'est vrai que comme dit Justine c'est de faux jumeaux

Mère C : on voit que il (Tom) a la carrure d'un gamin bien plus grand

Père D : Parfois on a l'impression que ce sont des triplés, ils fonctionnent bien à trois, ils font les même choses..., il a fait tout tout de suite comme les deux autres donc même là quand les deux grands ont fêté leur quinze ans avec leurs copains et Jean ben est avec eux il est à l'aise et puis il a la même taille que ses frères

Au vu de l'histoire familiale des pères inclus dans notre recherche, il semblerait que l'introduction, dans la famille, d'un l'enfant dont l'âge n'est pas réellement défini, servirait de révélateur à la confusion des places et des rôles de ces derniers dans leur propre fratrie d'origine.

Monsieur A : Je me suis remis un peu dans la situation que ma sœur avait vécu quand on a eu les deux premiers... ça a été difficile pour elle (ma sœur)... de se dire « c'est pas dans l'ordre des choses c'était à moi d'être la

*première » et là j'ai l'impression de le vivre dans l'autre sens Mattéo arrive petit dernier et en même temps ce sera pas le petit dernier et **est-ce que Raphael ne va pas lui voler cette place ?***

Et si on lui vole cette place, aura-t-il encore une place ?

Nous pourrions reprendre le questionnement de Pontalis pour illustrer la crainte de ce père : « *Serait-il possible d'exister sans que l'un efface l'autre ?* » (2006, p.16). « *Est-il possible d'être comme l'autre sans être l'autre et sans avoir peur de l'effacer ?* ».

« *L'autre peut-il être comme nous sans nous effacer ?* » (Ibid., p. 87). « *Dans la crainte qu'il n'y ait qu'une place pour deux, écrit Zilkha, une mise en jeu spécifique de la dialectique indifférenciation–différenciation joue un rôle fondamental* » (2008, p.437).

En effet, « *dans la relation fraternelle, la spécularité narcissique est si menaçante, le mouvement vers l'indifférenciation si important que l'affirmation appuyée des différences, « le narcissisme des petites différences » sont appelées pour s'en protéger* » (ibid., p.437-438). Vivona, (2007), postule que « *le partage du territoire va de pair avec la démarcation des qualités respectives de soi et de l'autre par différentes opérations psychiques qui consistent à se différencier l'un de l'autre afin de garder sa singularité et parfois d'amplifier les différences pour maintenir séparées et renforcer les individualités* ». En effet, rappelle Mitchell (2003), *le frère ou la sœur peut être celui ou celle qui vient menacer la singularité du sujet et mettre en péril son sentiment d'être unique et original* » (cité par Ganem et Hassan, 2013, p. 111).

Ce sentiment de « singularité » nous paraît d'autant plus menacé chez certains de nos adoptants que les différences et les spécificités de chacun ne sont ni reconnues, ni prises en compte par les figures parentales et encore moins par la mère, comme le laisse entendre

Monsieur A :

*« Et puis le fait d'être un garçon y a pas eu de différence avec ma sœur... par rapport à ma maman... on allait se demander **s'il allait y avoir une différence avec... dans leur regard entre les filles puis Mattéo...** »*

De plus, il existe des cas de jumeauté dans notre échantillon, à la fois dans la fratrie de Monsieur D et dans sa descendance, et dans celle de Madame E. Or les études psychanalytiques sur la jumeauté s'accordent pour évoquer ou illustrer les risques intrinsèques à cette situation spécifique. « *Ceux-ci se cristallisent autour de l'indifférenciation*

du Moi de chaque jumeau, l'identification étant réciproque et aboutissant à des limites du Moi aux contours imprécis. La gémellité vient ainsi accentuer la difficulté du travail d'indifférenciation et de séparation qui concerne une double relation d'objet, la mère et le jumeau ». (Houssier, 2005, p.91).

Certaines histoires intra-générationnelles et intergénérationnelles, comme certaines histoires conjugales viennent compliquer ce travail de différenciation et de séparation de la progéniture, notamment dans les fratries de Jean et Maxime, où l'enfant adopté se doit de prendre la place laissée vacante soit par celui qui aurait été « triplé » des jumeaux : « *on dirait des triplés* » révélera le **couple D** ; soit par un « être non défini », venu de l'extérieur, cet embryon perdu dans les limbes de l'inconscient, tel qu'il nous sera décrit par le **couple E**.

Nous pourrions ainsi avancer l'hypothèse suivante : l'adoption internationale et visible, pourrait correspondre à une nécessité d'amplifier les différences avec l'autre, pour permettre le travail de différenciation et renforcer les individualités qui ont été menacées durant l'enfance.

Par ailleurs, la volonté d'accueillir un troisième enfant, un « étranger » à double titre comme le rappelle Golse (2012), « à la fois du fait de son étrangeté ethnique, et comme support des projections parentales inconscientes », répondrait à une nécessité non seulement d'introduire de l'altérité dans cette famille « amalgamée » mais aussi de matérialiser une existence non révélée car non achevée, comme nous le laisse supposer l'analyse des discours de Monsieur A et de Madame E

II.3. RELATIONS AVEC LES PAIRS

Nous retrouvons cette volonté à vouloir se démarquer des autres couples de même niveau socio-économique dans leur préoccupation à « faire-famille » autrement :

« Voilà on va avoir une famille un peu spéciale », « au départ l'idée c'était d'avoir une famille différente, voilà qu'on était pas comme tout le monde.... »

« Oui c'est peut-être une façon de se démarquer »

La venue d'un troisième enfant de couleur, leur permettrait de s'affilier à leurs semblables (frères et sœurs, et/ou pairs), tout en maintenant une séparation, « *faire comme, mais différemment* », favorisant ainsi le mouvement dynamique à l'œuvre dans la construction identitaire.

CONCLUSION

Notre questionnement initial portait sur les motivations inconscientes qui incitent des couples avec descendance biologique à recourir à l'adoption internationale. Le « manque » à combler autour de cette problématique selon l'expression de Van der Maren (1995) n'est pas suffisante pour traduire notre intérêt pour ce sujet. Nous ne pouvions nier l'ébauche d'une conjecture à l'aube de cette recherche, qui suscitait chez le psychologue chercheur des émotions particulièrement négatives, occasionnant des débats animés dans la sphère amicale et entraînant souvent une incompréhension mutuelle des points de vue des uns et des autres. Nous pensions que l'adoption internationale d'un enfant révélait une auto-surévaluation des compétences des parents adoptifs, et confirmait de ce fait une dévalorisation de celles des parents d'origine encore vivants. Nous concevions d'autre part, le déracinement imposé à ces enfants comme étant d'une effrayante violence. On nous opposait alors la nécessité de protéger ces enfants, de répondre à leurs besoins primaires de soins et d'amour. Il semble que, dans l'imaginaire collectif, l'adoption reste encore un conte de fées où l'amour triomphe de la misère... Ce à quoi nous répondions que ces enfants pouvaient trouver des tuteurs de résilience dans la famille élargie, aptes à les accueillir moyennant une aide financière. Les débats furent passionnés et passionnants, ils nous amenèrent cependant à nous interroger sur l'impact de cette représentation très personnelle des adoptants de ce type, sur nos capacités d'empathie à leur égard et sur la nécessité de nous écarter de ce jugement pour faire émerger une objectivation de l'objet. Le premier entretien avec le premier couple d'adoptants retenu suscita chez nous, dans l'après coup, des éprouvés de culpabilité, une impression de trahison à leur encontre, compte tenu des sentiments qui nous habitaient. La qualité de l'accueil, leur implication dans la recherche, leur « mise à nu » lors des entretiens individuels attestaient de leur confiance à notre égard. Peut-être ne nous sentions-nous pas digne de cette loyauté à notre endroit, dans cet ici et maintenant. Une croyance de donnant sans retour s'immisçait dans notre esprit. Puis progressivement, au cours de ce travail, s'est imposée la question de leur motivation à accepter de participer à cette étude. Hamisultane (2013) postule que ce type de recherche n'est possible que dans un consentement mutuel (implicite) de co-construction. *« C'est-à-dire que le consentement de l'interlocuteur de la recherche à participer à l'expérience clinique est à considérer comme une demande implicite d'élucider des questions personnelles. C'est ce désir d'investissement (peut-être insu) dans la recherche qui permet la*

co-construction (entre chercheur et interlocuteur) basée sur un processus d'échange mutuel pour étayer le sens donné à entendre par l'interviewé. » (s.p). Il s'agit donc pour le psychologue chercheur de recevoir des informations pour étayer sa recherche et de donner en retour des éléments de compréhension d'un fonctionnement plus personnel aux interviewés. Cette prise de conscience d'une réciprocité entraîna la dissipation de ces éprouvés négatifs.

Nous formulons à l'aune de cette recherche l'hypothèse d'une surévaluation des compétences parentales chez les candidats à ce type d'adoption. Or l'analyse du discours des parents inclus dans notre étude a rapidement invalidé nos présupposés de départ. En effet, il n'est pas question pour ces derniers de « surestimation » mais bien au contraire d'une recherche de réassurance d'une parentalité « suffisamment bonne », les enfants biologiques n'ayant pas réussi à combler les manques parentaux, mais plutôt à les révéler. « *Transmettre la vie, postule Ben Soussan, c'est aussi transmettre la valeur narcissique de soi-même, encore faut-il que l'histoire de notre vie, réelle et fantasmée, nous le permette ... Parfois les parents parlent sous la dictée de leur propre histoire, possédés qu'ils sont, souvent à leur insu, par les éléments traumatiques de leur propre enfance, sabotée – souffrances psychiques, conflits, secrets de famille, traumas. Et c'est en devenant parents, souvent, que les failles s'expriment de cette histoire que l'enfant vient révéler, signifier et prolonger* » (2008, p.37-38). Nous avons mis en lumière à travers l'analyse qualitative des corpus des adoptants, l'existence **d'une blessure narcissique précoce ravivée par la naissance parfois compliquée des enfants biologiques que l'adoption vient panser**. Cette étude révèle une relation carencielle avec l'objet primaire chez certaines mères (Mesdames A et B), des abandons réels (Monsieur E) ou symboliques (Monsieur D, Mesdames B, C et E) survenant à une période de la vie où le sujet est particulièrement vulnérable, l'adolescence, générant chez ces sujets en construction, une insécurité narcissique. D'autre part, les naissances des enfants biologiques jalonnées pour certaines de somatisations et/ou de déceptions, ont contribué à renforcer leurs doutes quant à leurs capacités à être de bons parents. Contre toute attente, la relation originale de l'adopté avec la mère biologique est idéalisée par la plupart des mères et des pères inclus dans la recherche.

De ce fait, **le fantasme d'une relation idéale avec un enfant perçu comme idéal, puisque conçu par de « bons parents », renverrait à un processus de réparation de leur image paternelle et maternelle « insuffisamment bonne », et par conséquent viendrait réparer**

et restaurer l'image de la « mauvaise mère » de leur enfance.

Cette mise en acte singulier n'agirait donc pas simplement comme une quête de réparation narcissique où l'adoptant serait en position d'identification à l'enfant abandonné, puis adopté, puis en position de parent adoptif et idéal, mais aussi comme **un besoin impérieux de restaurer une lignée généalogique ascendante vécue comme décevante et frustrante.** D'autre part le métissage de la filiation par l'incorporation d'un « étranger », d'un enfant issu d'une autre filiation, et notamment d'une autre ethnie viendrait briser des scénarii généalogiques intergénérationnels voire transgénérationnels.

Aussi, **l'adoption internationale en introduisant de l'altérité, symboliserait la détermination de rompre la lignée biologique, ultime solution pour stopper la répétition des évènements de vie tragiques (abandon, autolyse, rejet, maladies...) dans la descendance.**

Le concept de réciprocité, d'échanges mutuels, questionné précédemment dans le cadre des entretiens, fait écho à celui de « *l'enfant sauvé-sauveur* » décrit par Veuillet (2001) : l'enfant est sauvé par les couples d'adoptants d'une situation misérable, mais il est aussi vécu comme le sauveur du couple et pas seulement dans le cas d'infécondité comme nous venons de le voir. Or dans cette recherche, peu d'adoptants ont évoqué des motivations humanitaires imprégnées de l'idée de sauver un enfant d'une situation misérable. Nous assistons même fréquemment au questionnement de ceux-ci sur la portée et le « bien-fondé » de cet acte pour l'avenir de leur enfant « *mais on saura jamais si heu si sa vie aurait été meilleure avec ou sans nous et voilà c'est comme ça.* ».

Nous prétendons que l'enfant issu de l'adoption internationale apparait pour les adoptants inclus dans cette recherche, à l'aune de leur histoire commune voire de leur préhistoire, comme celui supposé pouvoir tout réparer (l'individu, le couple conjugo-parental, la lignée généalogique) et tout combler (leurs failles narcissiques), aucun autre enfant n'étant fantasmé face à celui-ci. Et contrairement aux adoptions par des parents stériles où l'enfant adopté est perçu comme un « sauveur », parce qu'il leur permet d'être parents et de retrouver une place dans la chaîne des générations, **dans l'adoption qui nous questionne, c'est en brassant les mailles de la chaîne généalogique, et de ce fait en rompant la lignée biologique que l'adopté accomplit son rôle d'enfant-sauveur.**

Pistes de recherche et perspectives préventives.

De nombreux auteurs se sont penchés sur le phénomène de l'adoption en se focalisant essentiellement sur l'adopté à travers notamment les conséquences de l'adoption et/ou de l'abandon sur son développement futur et sur sa construction identitaire (Benghozi, 2007 ; Aurélie Harf et al., 2006 ; Lévy Soussan, 2008 ; Pommier, 2004 ; Mejía Quijano, 2008 ; Roman et Damian, 2004 ; Tendron et Vallée, 2007 ; Vinay, 2001...). Encore aujourd'hui, nous rappelle Régine Scelles, ceux qui se soucient du bien de l'enfant, s'attachent davantage à étudier le lien parents-enfants que celui qui existe entre enfants. *« C'est oublier qu'entre enfants, dans des scènes dont sont exclus les adultes, se font et se défont des alliances, se lient et se délient des pactes, se nouent et se dénouent des conflits fondamentaux pour la construction psychique du sujet. C'est peut-être le fait que cette complicité s'établisse justement en dehors du regard parental, alors que la jalousie les met au-devant de la scène, qui fait que si peu de chercheurs ont étudié la question de l'alliance entre frères et sœurs »* (2004, p.108). Or l'éclairage sur la fratrie met en lumière d'autres reliefs et certaines zones d'ombres souvent ignorées, car au-delà des relations œdipiennes, les relations fraternelles contribuent à façonner la personnalité. La relation fraternelle est aussi le lieu de l'expérience de la différence, de la jalousie, du désir d'exclure l'autre, de le supprimer. Au cours de cette recherche nous avons relevé, à travers le discours des parents, l'existence d'une souffrance chez les enfants biologiques liée à l'arrivée de cet enfant de « nulle part » à peine dissimulée : *« je préfèrai quand il n'était pas là, c'est pas la joie à la maison, j'aime pas quand il crie... »*.

Le lien fraternel si l'on en croit Freud et sa théorie de la horde patriarcale est une horde criminelle visant à s'affranchir de la loi du père. *« C'est un lien qui bien que fortement lié au conjugo-parental échappe toujours d'une certaine manière aux injonctions, aux projections, aux idéaux des parents »* nous rappelle Chaltiel (2005, p. 52). C'est comme cela que dans le génogramme le lien fraternel n'est jamais représenté comme un lien direct, mais comme une ligne brisée, passant par le lien d'alliance du couple géniteur, ajoute-t-il. *« Au sein de la fratrie, tous les jeux d'alliance et de conflit sont possibles. La plupart du temps, ils sont*

interdépendants de la relation aux parents, cette dernière constituant un enjeu majeur » (Meynckens-Fourez, 2004, p. 67-89). Chaltiel postule que pour lutter contre cet échappement, pour contrôler et disqualifier la construction générationnelle de la fratrie, il y a plusieurs stratégies parentales :

- la stratégie inégalitaire : la préférence, le privilège, la séduction d'un enfant qui attisent haine et rancunes dans la fratrie
- la stratégie opposée : la stratégie égalitaire poussée parfois à l'absurde (comme nous avons pu l'observer dans la famille E qui cherche à instaurer une loi de négation de la différence au sein de leur progéniture composite avec les effets délétères qui ont été révélés).

« L'égalité devient alors synonyme d'arbitraire : la frustration des enfants est alors de n'avoir pas été reconnu dans leur différence. » (Bourhaba, 2004).

Or, *« Tout frère et sœur ne se croit-il pas jusqu'à un certain point l'enfant unique de ses parents ? »* (Gotman, 1990). Nous craignons que l'introduction d'un enfant issu de l'adoption internationale dans la lignée verticale, avec tous les fantasmes que nous avons mis à jour chez les adoptants, ne génère un clivage dans la lignée horizontale. Il y aurait d'un côté « les décevants », « les semblables », frères et sœurs de sang et de l'autre, « l'Enfant », idéal, symbole de leur altérité, restaurateur de leur Histoire. Ce besoin d'importer de l'altérité dans la famille ne produirait-il pas l'effet inverse et redouté, celui d'amalgamer plus encore la lignée biologique ?

Il n'existe pas à ce jour d'étude abordant le ressenti et le vécu psychique de la fratrie biologique contrainte d'accueillir un frère de couleur, qui vient culbuter l'ordre chronologique, instaurer de l'étrange et de l'étrangeté dans la famille, et bouleverser l'harmonie relationnelle familiale existante. Notre recherche nous conduit à nous questionner quant aux conséquences de cette adoption singulière sur **la construction identitaire et l'estime de soi** des membres de la fratrie biologique, et sur l'influence de ces liens fraternels, dans la construction de leur future position parentale. Une étude longitudinale de la construction identitaire des membres de ces fratries biologiques, à partir de la demande d'agrément jusqu'à l'âge adulte, permettrait d'analyser l'impact de l'adoption internationale sur le fonctionnement psychologique de la fratrie biologique à chaque étape de son développement, ou plus précisément de mesurer la portée des représentations et des

projections parentales sur l'enfant issu de l'adoption internationale, sur l'estime de soi de chaque membre de cette fratrie particulière.

La situation d'adoption vient perturber l'individu dans ses liens aux autres, à ses groupes d'appartenance, dans sa famille en particulier. Considérant la famille comme un système d'individus en interaction, il nous paraît nécessaire de prendre en compte l'impact de l'accueil d'un enfant issu de l'adoption internationale sur chacun des membres du système, fratrie y compris et sur le système dans sa globalité tant au niveau des modalités relationnelles que des positions assumées par chacun des membres. Si dans le cadre de la procédure d'agrément la loi stipule que « *les évaluations [sociales et psychologiques] doivent donner lieu chacune à deux rencontres au moins entre le demandeur et le professionnel concerné* » (décret n° 2006-981 du 1^{er} août 2006), la famille élargie des adoptants n'est pas ou rarement reçue. L'action du psychologue se situe, dans le cadre de l'agrément, dans une double demande, à savoir celle de l'évaluation et celle de l'accompagnement des personnes dans la construction de leur projet d'adoption. « *Le temps de l'agrément doit pouvoir faire office de temps de maturation favorisant l'émergence d'une représentation de l'enfant en tant que sujet, le faire grandir dans la tête de chacun des adoptants, tout en prenant en compte les spécificités de l'adoption, telles que la problématique de l'abandon et les possibles difficultés pouvant faire entrave à la création du lien d'attachement* », nous rappelle Ebener (2008, p. 53). Golse (2007) postule que la procédure d'agrément, dans les cas favorables donne aux candidats à l'adoption, l'opportunité de vivre un équivalent de grossesse psychique. « *Cette grossesse psychique est encore plus décisive en cas d'adoption d'enfant déjà grand, dans la mesure où la confrontation des parents adoptants avec un individu déjà quelque peu différencié réclame alors de ceux-ci des capacités d'adaptation que seul un mouvement interne du type grossesse psychique peut éventuellement permettre* » (2007, p. 89). Si Golse s'est penché sur le devenir parent d'un enfant qui n'est plus un bébé, la question qui se pose à nous est la suivante : comment devenir frère ou sœur d'un enfant de couleur âgé de quatre ans voire plus ? L'enfant biologique des futurs adoptants, n'est pas réellement impliqué dans la procédure d'agrément ni dans cette attente, compte tenu de la difficulté à prévoir l'arrivée de l'enfant (souvent de nombreux mois après la demande d'agrément), alors que lors d'une grossesse biologique, l'enfant participe visuellement et tactilement à la transformation corporelle de la mère. L'arrivée d'un frère ou d'une sœur peut être anticipée puisqu'une date de naissance peut leur être précisée. Par contre, la survenue d'un enfant issu d'une autre culture, d'une autre ethnie, en possession du langage verbal et qui a déjà vécu sa période œdipienne avec

d'autres adultes, fait irruption dans la famille et engendre des dynamiques familiales particulières dans lesquelles les frères et sœurs sont impliqués. Ceux-ci doivent s'adapter à l'organisation mise en place par les parents, que celle-ci corresponde ou non à leurs désirs ou à leurs besoins.

Notre démarche se veut contribuer à une sensibilisation auprès des professionnels sélectionnant les candidats à l'adoption. Il nous paraît essentiel pour qu'une « adoption se passe bien » que l'on prenne **aussi** en compte le ressenti de la fratrie d'origine dès la demande d'agrément et que l'on sensibilise les parents à la question de « comment l'organisation familiale prendra en considération les besoins et les compétences de chacun des membres de la fratrie ». L'idée d'un **lieu d'écoute et de parole** pourrait avoir un rôle utile en permettant à **tous** les enfants de la fratrie d'exprimer leurs doutes et leurs craintes, leur rivalité et/ou leur attachement dans le cadre d'un suivi post-adoption. *Sachant que le narcissisme individuel est consolidé par l'appartenance au groupe, aider les enfants de la fratrie à potentialiser les forces cohésives du groupe fraternel, leur permet, par la suite, de s'individualiser tout en se nourrissant de la force de ce lien* (Scelles, 2004, p.106) et pourrait contribuer à minimiser les difficultés si souvent décrites (Barrere y Botbol, 2002 ; Duvergner, 2007 ; Harf, Taieb et Moro, 2006 ; Levy-Soussan, 2002 ; Peille, 2006...) et rencontrées lors de l'adolescence de l'adopté avec le questionnement relatif aux origines et à la filiation, et les remaniements identificatoires et objectaux caractéristiques de cette période.

BIBLIOGRAPHIE

Abdel-Baki, A., & Poulin, M-J. (2004). Du désir d'enfant à la réalisation de l'enfantement : Perspectives psychodynamiques du vécu normal autour du désir d'enfant et de la grossesse. *Psychothérapies*, 24,3-9.

Allais, J. (2011). *La psychogénéalogie : Comment guérir de sa famille*. Paris : Eyrolles

Almeida, A., Muller-Nix, C., Germond, M., & Ansermet, F. (2002). Investissement parental précoce de l'enfant conçu par procréation médicalement assistée. Autologue. *La psychiatrie de l'enfant*, 45,45-75. doi : [10.3917/psy.451.0045](https://doi.org/10.3917/psy.451.0045).

Altman, J., (2013, juillet-août). *Médecine et recherche en neurosciences. Les nouvelles frontières en neurosciences sociales*. Communication présentée au XXIème colloque de la fondation IPSEN.

Ancelin-Schutzenberger, A. (1999). *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire et pratique du génosociogramme*. Paris : Desclée de Brouwer

André, V. (2010). Analyse pragmatolinguistique de la co-construction du discours : le cas des énonciations conjointes et des reprises. En ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00522290>.

Anzieu, D. (1985). *Le Moi-peau*. Paris : Dunod.

Anzieu, D. (1986c). Introduction à l'étude des fonctions du Moi-peau dans le couple. *Gruppo*, 2,75-81.

Arnaud, M. (2004). La maternité au risque de l'adoption. *Le Divan familial*, 12, 65-75.

Association américaine de psychiatrie (1994). DSM-IV. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Paris, Masson, 1996.

Aubenas, R. (1934). L'adoption en Provence au Moyen Âge. *Revue historique de droit français et étranger*, 13, 700-726.

Bacqué, M-F. (2005). Suicide maternel et psychanalyse. *Études sur la mort*, 127(1), 79-90.

Barbot, B. (2008). Processus et configuration de l'identité personnelle à l'adolescence dans l'approche Marcia. *Sciences- croisées*, 2-3, 1-11.

Barrere y Botbol, M. (2002). Adoption : quels enjeux à l'adolescence ? *Perspectives psychiatriques*, 41 (5), 373-379.

Barus-Michel, J., Giust-Desprairies, F., & Ridet, L. (1996). Crises, approche psychosociale clinique. Paris: Desclée de Brouwer.

Becker, E. (2005). Transmission, loyautés et maltraitance à enfants. *Carnet de notes sur les maltraitances infantiles*, 1(1), 6-27.

Bègue, F. (2013). Deuil et adoption. Attentes inconscientes de parents adoptifs sans problème

- de fertilité. *Neuropsychiatrie de l'Enfance & de l'adolescence*, 61 (2), 106-117. doi : 10.1016/j.neurenf.2012.04.
- Beine, A. (2011). L'adolescent, son père idéal et le père réel. *Cahiers de psychologie clinique*, 1(36), 93-115. doi : 10.3917/cpc.036.0093.
- Benadiba, M. (1979). Les adolescents maghrébins en France : aspects psychopathologiques. *Revue de Neuropsychiatrie de l'Enfance et l'Adolescence*, 27 (9), 395-399.
- Benghozi, P-J. (2007). La trace et l'empreinte : l'adolescent, héritier porte l'empreinte de la transmission généalogique. *Adolescence*, 62(4), 755-777.
- Ben Soussan, P. (2004). S'il vous plaît, dessine-moi un parent... *Spirale*, 1 (29), 33-45. doi 10.3917/spi.029.0033
- Bentata, H. (2004). Enfants et parents adoptifs : une rencontre impossible ? *La clinique lacanienne*, 7 (1), 101-110. doi : 10.3917/cla.007.0101.
- Bentata, H. (2007). Parentalités d'aujourd'hui... et d'ailleurs. *La clinique lacanienne*, 12, 9-12.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale. Tome 1*. Paris : Gallimard.
- Berenstein, I. & Puget, J. (1986). Le socle inconscient du couple. *Gruppo*, 2, 83-98, 3.
- Berger, M. (1997a). *L'enfant et la souffrance de la séparation. Divorce-adoption -placement*. Paris : Dunot.
- Berger, M. (1997b). Placement familial, de la séparation à la réparation. *Le journal des psychologues*, 150.
- Bergeret, J. (1994). *La violence et la vie. La face cachée de l'Œdipe*. Paris : Payot.
- Berthelier, R. (1977). Hygiène mentale de l'adolescent migrant. *Migrations Santé*, Avril, 13-16.
- Blanchet, A., Bezille, H., Florand, M.F., Giami, A., Giust-Desprairies, F., Gotman, A., Leger JM., Revault d'Allonnes, C., & Zylberstein-Vaisman, L. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*. Paris, Dunod.
- Blanchet, A., Boukercha, A. & Bonnet, P. (1991). L'Interactivité des relances dans l'entretien. *Connexions*, 57, 57-79.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.
- Blanchet, A. (2003). *Dire et faire dire. L'entretien*. Armand Colin.
- Blassel, J-M. (2001). L'indifférenciation dans le couple, une notion à interroger. *Dialogue* 154(4), p. 85-88
- Bleger, J. (1981). *Symbiose et ambiguïté, Étude psychanalytique*. Paris: PUF.
- Blin, D., Soulé, M., & Thoueille, E. (2014). *L'allaitement maternel : une dynamique à bien*

comprendre. Erès.

Bloch, F. et Buisson, M. (1998). *La garde des enfants. Entre don, équité et rémunération*. Paris : L'Harmattan.

Bolle De Bale, M. (2011). Egoïsme et altruisme : deux désirs complémentaires ? *Revue du MAUSS permanente*. En ligne <http://www.journaldumauss.net/./?Egoisme-et-altruisme-deux-desirs>.

Bonnet, G. (2010). *Les idéaux fondamentaux. Des fondations inéluctables mais explosives*. Paris : PUF.

Borghini, A., Pierrehumbert, B., Miljkovitch, R., Muller-Nix, C., Forcada-Guex, M., & Ansermet, F. (2006). *Mother's attachment representations of their premature infant at 6 and 18 months after birth*. *Infant Mental Health Journal*, 27(5), 494-508.

Bose, G., Ayouch, T. (2004). Genèse et résolution du désir œdipien. *Recherches en psychanalyse*, 1(1), 189-203. doi : 10.3917/rep.001.0189.

Botella, C. (2001). Figurabilité et régrédience. *Revue française de psychanalyse*, 65, 1149-1239. doi : 10.3917/rfp.654.1149.

Boucebci, M., & Yaker, A. (1985). Psychopathologie infanto-juvénile dans les pays en développement. In S. Lebovici, R. Diatkine., & M. Soulé (Eds.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : PUF, 2239-2281

Bourdier, P. (1978). La paternité, essais sur la procréation et la filiation. Dans *Œdipe et psychanalyse d'aujourd'hui*, 85-110.

Bourhaba, S. (2004). Singularité et multiplicité des relations fraternelles. Voyage en terre fraternelle. *Cahiers critiques de thérapie familiale & de pratiques de réseaux*, 1 (32), 23-33. doi : 10.3917/ctf.032.0023

Bours, AF., & Malchair, A. (2004). Les jumeaux et leur séparation : situations pathologiques à l'adolescence et perspectives thérapeutiques. *L'information psychiatrique*, 80(2), 123-129

Braudo, S. (s.d). Dictionnaire du droit privé français. En ligne <https://www.dictionnaire-juridique.com/serge-braudo.php>, consulté le 2 janvier 2016.

Brun, D., (1990). *La maternité et le féminin*. Denoël

Bucher, C. (2009). La dette... jusqu'à payer de sa personne. *Psychotropes*, 15, 9-17. doi : 10.3917/psyt.153.0009.

Bydlowski, M. (1985). Les enfants du désir. *Revue de médecine psychosomatique*, 2, 59-92.

Bydlowski, M. (1997). La dette de vie. Itinéraire psychanalytique de la maternité. *Le fil rouge*. Paris : PUF.

Bydlowski, M. (2003). Facteurs psychologiques dans l'infertilité féminine. *Gynécologie Obstétrique Fertilité*, 31, 246-251.

- Caillot, J-P., & Decherf, G. (1989). *Psychanalyse du couple et de la famille*. Paris : Apsygée.
- Caillot, J-P. (2000). Thérapies psychanalytiques de couples. In H. Cuche (Dir), *Dépression et libido, 184*. L'esprit du temps.
- Candilis - Huisman, D. (1995). *La construction des liens familiaux pendant la petite enfance. Approche francophone*. Paris : PUF.
- Carel, A. (1992). L'intime, le privé et le public. *Gruppo 8, Secrets de famille et pensée perverse*. Paris : Apsygée.
- Carel, M. (1992). *Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue* (Thèse de doctorat). EHESS, Paris.
- Castel, E. (2008). Parentalités et filiations adoptives ? *Les carnets de Parentel, 28*. Broché.
- Chaltiel, P., & Romano, E. (2005). *Les ressources du fraternel, la santé mentale en acte*. Erès.
- Chiland, C. (1983). Qu'est-ce qu'un entretien clinique ? Dans C. Chiland et al. (Eds), *L'entretien clinique, 9-27*. Paris : PUF.
- Clark, Herbert H. (1996). *Using language*. Cambridge University Press.
- Clément, R. (1996). Entre le biologique et le symbolique : l'adoption. Dans : *Un psychologue au risque de la psychanalyse*, Cahiers de l'ANREP, (8).
- Code Napoléon (1807). *Edition originale et seule officielle*. Paris : Imprimerie impériale. En Ligne <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb339650248.public>.
- Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles. Rapport d'activité 2012. En ligne sur le site du Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale.
- Convention de la Haye du 29 Mai 1993. En ligne <http://www.adoption.gouv.fr>
- Costa-Lascoux, J. (1988). Du fantasme à la réalité. *Autrement, 96, 172-177*
- Coyer, G., Dikoume-Ngotte, C., & Durant, M. (2012). Colère d'enfant : le vrai, le juste, le vital. *Psychothérapies, 32*. doi : 10.3917/psys.123.0163
- Cicccone, A. (1997, novembre). *Les enfants qui "poussent à bout" : Réflexion sur les comportements d'agressivité, d'instabilité, d'opposition chez le jeune enfant*. Communication présentée aux 29^{èmes} Journées d'Études des Psychologues Scolaires de Grenoble et du Sud-Est. En ligne <https://www.scribd.com/document/.../CICCCONE-Les-Enfants-Qui-Poussent-a-Bout-19...>
- Cicccone, A. (2010). *Les enfants qui poussent à bout*. Communication présentée au 25^{ème} Congrès de la FNAREN 2010 à Metz.
- Colbère, M-T. (2001). Adoption et adolescence : Parents en question(s). *Dialogue, 152*.
- Collin, P. (2001). Identité et altérité. *Cahiers de Gestalt-thérapie, (9), 52-62*. En ligne

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-gestalt-therapie-2001-1-page-52.htm>

Couchoud, M-T. (2002). Méditations autour de la dette. *Topique*, 79, 7-24.

Cramer, B., Palacio Espasa, F. (1993). *La pratique des psychothérapies mères-bébés. Etudes techniques et cliniques*. Paris : PUF

Cyrulnik, B. (1997). *Sous le signe du lien*. Paris : Hachette Littérature.

Dahoun Zerdal, K.S. (1996). *De la filiation à l'affiliation. Adoption et culture*. L'Harmattan.

Daubigny, C. (2002). Origines personnelles entre mémoire, solidarité et avenir. *Le coq héron*, 171. Erès.

Dayan, G., & Trouvé, C. (2004). Désir d'enfant et P.M.A : quelques aspects sociologiques. *Spirale*, 4 (32), 27-32. doi : 10.3917/spi.032.0027

Decerf, A. (2006). La psychanalyse: illusion d'un avenir ? *Le Journal des psychologues*, 10(243), 65-66. doi : 10.3917/jdp.243.0065

Decherf, G. (2007). Ruptures dans la transmission par extinction ou gommage de lignée. *Le divan familial*, 18, 123-137.

Decherf, G. & Blanchard, A-M. (2008). Le devenir parent. *Psychiatrie française*, 39, 52-67.

De Kernier, N. (2009). Face à trop de protection, risques autodestructeurs à l'adolescence », *Topique*, 2(107), 193-206. doi : 10.3917/top.107.0193.

Delaisi de Parseval, G., & Janaud, A. (1983). *L'enfant a tout prix*. Paris : Du Seuil.

Delaisi De Parseval, G., & Verdier, P. (1994). *Enfants de personne*. Paris : Odile Jacob.

Delaisi de Perçeval, G. (2010). Accès à la parenté. Assistance médicale à la procréation et adoption. *Le journal des psychologues*, 31.

Delannoy, C. (2004). *Au risque de l'adoption. Une vie à construire ensemble*. Paris : La Découverte.

Denéchère, Y. (2009). Vers une histoire de l'adoption internationale en France. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 102(2), 117-129. doi : [10.3917/ving.102.0117](https://doi.org/10.3917/ving.102.0117)

Denéchère, Y. (2010). Des adoptions d'État : les enfants de l'occupation française en Allemagne, 1945-1952. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57-2, 159-179.

Denéchère, Y. (2011). Histoires croisées des orphelins et de l'adoption. In, *Invisibles orphelins*, Autrement, 1-6. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01091590>.

Diatkine, R. (1985). Les services de psychiatrie infantile et les enfants récemment arrivés en France métropolitaine. In S. Lebovici, R. Diatkine R., & M. Soulé (Eds.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. p. 2303-2320. Paris : PUF.

Dollander, M., & Lallié, S. (2010). De la composante psychogène d'une infertilité masculine

somatiquement identifiée. *Psychologie clinique et projective*, 16(1), 145-176. doi : [10.3917/pcp.016.0145](https://doi.org/10.3917/pcp.016.0145)

Dolto F., Dolto-Tolitch, C. (1989). *Paroles pour adolescents, le complexe du homard*. Paris : Hatier.

Dolto, F., & Hamad, N. (1995). De l'adoption. *Destins d'enfants, adoption– familles d'accueil – travail social*, 73-91. Paris : Gallimard

Douze-Bakaoui, H. (2011). Fonctions symboliques de l'allaitement au Maghreb, introduction d'un tiers séparateur et affiliation au lignage maternel. *La Pensée sauvage*, 12(1).

Drory, D., & Frère, C. (2011). *Le complexe de Moïse. Paroles d'adoptés devenus adultes*. De Boeck.

Duchesne, S. (1996). Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. *Politix*, 35, 189-206.

Dumézil, C. (2004). Sous les signes de la rencontre. *La clinique lacanienne*, 7(1), 45-50. doi : [10.3917/cla.007.0045](https://doi.org/10.3917/cla.007.0045)

Dupré Latour, M. (2005). *Les crises du couple*. Toulouse : Erès.

Dupré Latour, M. (2010). Choix conjugal, appartenance et consentement. *Dialogue*, 187, 33-45

Duret, I. (2000). L'auto-engendrement : une solution pour échapper au destin familial? Considérations systémiques sur les répercussions transgénérationnelles des traumatismes et les solutions imaginées par les familles pour les contourner. *Thérapie Familiale*, 21(2), 129-140 .

Ebener, L., & Cury, M. (2008). L'agrément adoption : accès à une autre parentalité ? *Le Journal des psychologues*, (262), 52-55.

Ebtinger, R. (1978). Aspects psychopathologiques de la paternité ((Edipe-père). *Confrontations psychiatriques*, 16, 149-189.

Eiguer, A. (1984). Le lien d'alliance, la psychanalyse et la thérapie de couple. In A. Eiguer & al. *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Bordas

Eiguer, A. (1991). *La thérapie psychanalytique du couple*. Paris : Dunod.

Eiguer, A. (2007). La transmission de la responsabilité. *Adolescence*, 4 (62), 787-796. doi : [10.3917/ado.062.0787](https://doi.org/10.3917/ado.062.0787).

Fauré, C. (1995). *Vivre le deuil au jour le jour*. Albin Michel

Favard, E. (2007). *Entourage et relations inter et intra générationnelles. La fratrie face aux péripéties malheureuses dans le parcours de vie d'un de ses membres*. Université catholique de Louvain. En ligne: <https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Favart.pdf>

- Fedida, P. (1986). *Actualités transgénérationnelles en psychopathologie*. Paris : PUF.
- Fénichel, O. (1987). *La théorie psychanalytique des névroses*. Paris : PUF.
- Ferreira, A.J. (1966). Family myths. *Psychiatric research report*, 20,85-90
- Filloux, J. (1974). *Du contrat pédagogique*. Paris: Dunod.
- Fine, A. (1998). *Le don d'enfants dans l'ancienne France*. Paris : La Maison des sciences de l'homme.
- Fine, A. (1999). Parenté Liens de sang et liens de cœur. *Sciences humaines*, 23, 198-208.
- Fine, A. (2008). Regard anthropologique et historique sur l'adoption. Des sociétés lointaines aux formes contemporaines. *Informations sociales*, 146, 8-192011.
- Flavigny, C. (1997). L'adoption ou l'enfantement explicite. Questionnements d'une loi. *Nervure*, 10, 40-42.
- Flavigny, C. (2011). L'infantile, l'enfantin, les destins de la filiation. *Le fil rouge. Section 2, Psychanalyse et psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- France Diplomatie. Adopter en Ethiopie. En ligne <http://www.diplomatie.gouv.fr/>:
- Freud, S. (1947). *Totem et Tabou*. Paris : Payot. (Œuvre originale publiée en 1913).
- Freud, S. (1968). *Psychologie collective et analyse du moi*. Paris : Payot, 1968. (Œuvre originale publiée en 1921).
- Freud, S. (1978). Le roman familial des névrosés. In *Névrose, psychose et perversion*. Paris : PUF. (Œuvre originale publiée en 1909).
- Freud, S. (1997). *La vie sexuelle*. Paris : PUF. (Œuvre originale publiée en 1908).
- Freud, S. (2012). *Pour introduire le narcissisme*. Paris : Payot & Rivages. (Œuvre originale publiée en 1914).
- Galibert, A. (1999). *Formes et enjeux de l'adoption ancienne, à partir d'exemples tarnais : 1923-fin des années 1960* (Mémoire de maîtrise d'histoire). Université de Toulouse-Le Mirail.
- Ganem, R., & Hassan, G. (2013). *Identité, fratrie et immigration : étude exploratoire sur les contributions des relations fraternelles à la construction identitaire de jeunes adultes immigrants au Québec*. En ligne <http://id.erudit.org/iderudit/1023773ar>.
- Gaudemet-Tallon, H. (1990). Le droit français de l'adoption internationale. *Revue*, 42(2), 567-597.
- Geissman, C., & Houzel, D. (2000). *L'enfant ses parents et le psychanalyste*. Paris : Bayard compact.
- Georgieff, N. (2008). L'empathie aujourd'hui : au croisement des neurosciences, de la

psychopathologie et de la psychanalyse. *La psychiatrie de l'enfant*, 51,357-393. doi : 10.3917/psy.512.0357.

Ghiglione, R., & Trognon, A. (1986). Des enjeux clairs et des contrats...plus ou moins faciles. Dans Giglione R (Ed.), *L'homme communiquant*, 199-225. Paris : A. Colin.

Gilbert, P. (2007). *Psychologie de la Ressource humaine*. Paris : PUF.

Godbout, J.T. (1992). *L'esprit du don*. Paris : La découverte.

Goldbeter-Marinfield, E. (2012). Adopté, un défi ? *Cahier critique de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 49, 5-12.

Golse, B. (2007). Adopter un enfant qui n'est plus un bébé et devenir son parent. In O. Ozoux Teffaine (Ed.), *Enjeux de l'adoption tardive*, 63-93. Paris : Erès. doi : 10.3917/eres.ozoux.2007.01.0063.

Golse, B. (2012). La double étrangeté de l'enfant venu d'ailleurs, accueilli en adoption internationale. *L'Autre*, 13,144-150. doi : 10.3917/lautr.038.0144.

Gotman, A. (1990). L'impossible partage. In L. Savier (Ed.), *Des sœurs, des frères*. Paris : Autrement.

Grand dictionnaire de la Psychologie. (1999). Paris : Larousse.

Grange-Ségéral, E. (2004). Le travail du négatif dans le lien adoptif. *Le divan familial*, 12 ,27-38.

Grange-Ségéral, E. (2005). L'adoption : un acte de passage ou un passage à l'acte ? *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, (59) ,89-94.

Grange-Ségéral, E. (2007). La patience de Pénélope et le courage d'Ulysse... Les professionnels et l'adoption. *Dialogue*, 177(3), 67-74. doi : 10.3917/dia.177.0067.

Granjon, E., & Guerin, C. (1985). La transmission psychique négative dans le travail thérapeutique avec les familles : approche clinique, théorique, et méthodologique. Rapport présenté par Kaës, R. *La transmission psychique intergénérationnelle et intra groupale, Aspects pathologiques, thérapeutiques et créatifs*, 1778-2211.

Granjon, E. (2004). L'enfant qui vient ou l'enfant qui revient d'ailleurs ? *Le divan familial*, 12.11-26. doi : 10.3917/difa.012.0011.

Groddeck, G. (1921). *Le livre du ça* (éd.1963). Paris: Gallimard.

Gutton, P. (1993). *L'adoption*. Paris : Publisud.

Haas, V., & Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale* 71(3) ,77-88. doi : [10.3917/cips.071.0077](https://doi.org/10.3917/cips.071.0077)

Haesevoets, Y-H. (2010). *Les Maltraitances psychologiques à l'égard des enfants*. En ligne http://www.psy.be/famille/enfants/matraitance-enfant_2.htm.

Hamad, N. (2004). Qu'est-ce qui fait famille ? L'exemple de l'adoption. *La clinique Lacanienne*, 7,29-39. doi : 10.3917/cla.007.0029

Hamad, N. (2008). *Adoption et parenté, questions actuelles*. Toulouse : Erès.

Hamaelin-Brelet, P. (2012). Communication familiale, construction en faux-self et cancer du sein. Psychologie. Université de Franche-Comté. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00959953/document>

Hamisultane, S. (2013). *La construction de soi de descendants de migrants vietnamiens nés dans le pays d'accueil (France, Canada-Québec). Approche psychosociale clinique* (Thèse de doctorat). Paris 7.

Hamisultane, S. (2014). La nécessaire distanciation du chercheur par l'analyse de son implication, *Interrogations*, (18). En ligne <http://www.revue-interrogations.org/La-necessaire-distanciation-du> .

Hanus, M., & Sourkes, B.M. (1997). *Les enfants en deuil : portraits du chagrin*. Paris : Editions Frison-Roche.

Harang, L. (2013). *Agir gratuitement, la grande illusion ?* Presses de la Renaissance

Harf, A., Taïeb, O., & Moro, M-R. (2006). Psychopathologie à l'adolescence et adoptions internationales: une nouvelle problématique? *La Psychiatrie de l'Enfant*, 49, 543-572.

Harf, A., Taïeb, O., & Moro, M-R.(2006). Adolescence & adoptions internationales : une nouvelle problématique ? *La psychiatrie de l'enfant*, 49, 543-572.

Harf, A., Taïeb, O., & Moro, M-R. (2008). Le récit de l'adoption: un révélateur du trauma des parents adoptifs. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 56, 257-262.

Hefez, S. (2011). *Frères et sœurs*. Le Monde.fr | 27.05.2011 à 17h19.

Herzog, A., Muller Nix, C., Mejía, C., & Ansermet, F. (2003). Étude clinique sur le rôle paternel lors d'une naissance prématurée. *Psychothérapies*, 23, 97-106. doi : 10.3917/psys.032.0097

Hoffet-Gachelin, ME. (2011). *Champ culturel dans la construction de la vie psychique du tout-petit : Recherche à partir des observations de bébé au Vietnam* (Thèse de doctorat). Paris 13.

Houssier, F. (2005). L'enfant jumeau et son devenir. Indifférenciation et subjectivation dans le lien sororal. *Topique*, 4(93), 91-103. doi : 10.3917/top.093.0091

Houssier, F., & Scelles, R. (2000). L'adolescence du sujet handicapé révélateur d'une impasse de la séparation entre parents et enfants. *Cahiers du CTNERHI, Revue de sciences humaines et sociales*, 86, 79-91.

Houzel, D. (2002). Les enjeux de la parentalité. In L.Solis-Ponton (Ed.), *La parentalité*, 61-70. Paris : PUF.

Ionescu, S., Jaquet, M-M., & Lhote, C. (2003). *Les mécanismes de défense*. Nathan

Université.

Jacobi, B. (2007). *Cent mots pour l'entretien clinique*. Erès

Jeria, M. (1985). Les enfants des réfugiés. In Lebovici, S., Diatkine, R., & Soulé M., (Eds.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : PUF.

Jeudy-Ballini, M. (1998). Naître par le sang, renaître par la nourriture : un aspect de l'adoption en Océanie. In A. Fine (Ed.), *Adoptions : Ethnologie des parentés choisies*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Juillerat, B. (1995). Du roman familial à la honte d'engendrer. *L'Homme*, 35, 87-108.

Julien, P. (1992). Dette et mélancolie. *Cliniques méditerranéennes*, 33/34, 93-100.

Joubert, C. (2004). Psychanalyse du lien familial. *Le divan familial*, 12, 161-17.

Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal : constructions du groupe*. Paris : Dunod.

Kaës, R. (1985). Filiation et affiliation. Quelques aspects de la réélaboration du roman familial dans les familles adoptives, les groupes et les institutions. *Gruppo*, 1, 23-46.

Kaës, R. (1986). *Objets et processus de la transmission. Les enfants des couples stériles*. Paris : ESF.

Kaës, R. (1993). *Transmission de la vie psychique entre générations*. Paris: Dunod.

Kaës, R. (2007). *Un singulier pluriel*. Paris : Dunod. .

Kanfer, F-H., Philipps, J-S., Matarazzo, J-D., & Saslow, G. (1960). Experimental modification of interviewer content in standardized interviews. *Journal of Consulting Psychology*, 24(6):528-536.

Kedward, C., Luckock, B., & Lawson, H. (1999). Mediation and post-adoption contact: the early experience of the Post-Adoption Centre Contact Mediation Service. *Adoption*, 23, 16-26(11). British Association for Adoption and Fostering .

Kerf, S. (1997) : L'interdit de l'inceste dans la famille adoptive. *Cahier de Psychologie Clinique*, 9, 227-249. Bruxelles : De Boeck

Kreisler, L. (1977). Les prématurés, pourquoi ici et aujourd'hui ? In E.Kestemberg (Ed.), *Le devenir de la prématurité*. Paris : PUF, 27-57.

Kreisler, M., Fain, M., & Soulé, M. (1995). *L'enfant et son corps*. Paris: PUF.

Lallemand, S. (2000). In A. Fine (Ed.), *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, *L'Homme*, 767-769. EHESS.

Lamb, M-E. (1986). The changing roles of fathers. In M.E. Lamb (Ed.), *The father's role: Applied perspective*, 3-27. New York: Wiley.

Lamotte, F., Tourbez, G., Faure, K., & Duverger, P. (2007). *Les achoppements de la*

construction identitaire dans les adoptions internationales. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 55, 381-388.

Laplanche, J. & Pontalis, JB. (2011). Vocabulaire de la psychanalyse. Paris : PUF. (Œuvre originale publiée en 1967).

Launay, C. (1954). *L'adoption. Ses données médicales et psychosociales*. Paris : ESF.

Launay, C., Soulé, M., & Veil, S. (1975). *L'adoption. Données médicales, psychologiques et sociales* (5^e éd). Paris : ESF.

Lavallée, C. (2008). Pour une adoption sans rupture du lien de filiation d'origine. Dans les juridictions de civil law et de common law. *Informations sociales*, 146, 132-140

Lebovici, S. (1992). Psychanalyse et psychopathologie de l'enfant : Rester psychanalyste. *Revue française de psychanalyse*, 2(56). Paris : PUF.

Lechanteur, M., & Timsit, M. (1986). Etude comparée de couples de parents adoptifs stériles & non stériles à l'aide d'approches clinique et projective. *Bulletin de psychologie*, 376. 681-695.

Lechanteur, M., & Timsit, M. (1986). Une étude comparée de couples de parents adoptifs stériles et non stériles à l'aide d'approches cliniques et projectives. *Bulletin de psychologie*, 376, Tome 39_(fasc.1115), 682-694.

Lestage, F. (2000). Adoptions. Ethnologie des parentés choisies. Dans A. Fine (Ed), *Etudes rurales*, 153-154,225-229. Paris : MSH.

Lett, D. (1998). Droits et pratiques de l'adoption au Moyen Âge. *Médiévales*, 35, 5-8. doi: 10.3406/medi.1998.

Lévy Michel, S. (2010) *Psychanalyse : l' invention nécessaire*. L'Harmattan

Levy-Shiff, R. (1982). The effects of father absence on young children in mother-headed families. *Child development*, 53, 1400-1405.

Lévy-Soussan, P. (2001). La parentalité adoptive: problèmes spécifiques ou universels? *Dossier adoption*, n°14. 201-204.

Lévy-Soussan, P. (2002). Travail de filiation et adoption. *Revue française de psychanalyse*, 66. 41-69.

Lévy-Soussan, P. (2008). Le vécu de l'abandon et la construction filiative du côté de l'enfant. Une approche psychanalytique. *Informations sociales*, 146. 94-102.

Lévy- Soussan, P. (2008). Le vécu de l'abandon et la construction filiative du côté de l'enfant. Une approche psychanalytique. *Informations sociales*, 146,94-102.

Lévy-Soussan, P. (2010). *Destins de l'adoption*. Paris : Fayard.

Loncan, A., (2003). Le lien fraternel dans l'adoption. *Le Divan familial* ,10 ,45-58. doi :

[10.3917/difa.010.0045](https://doi.org/10.3917/difa.010.0045).

Magioglou, T. (2/2008). L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 78, 51-65. doi : [10.3917/cips.078.0051](https://doi.org/10.3917/cips.078.0051).

Marcelli, D., & Braconnier, A. (2001). *Adolescence et psychopathologie*. Elsevier/Masson.

Marinopoulos, S., Sellenet, C., & Vallée, F. (2003). *Moïse, Œdipe, Superman...de l'abandon à l'adoption*. Paris : Fayard.

Marmier-Champenois, M-P. (1969). *L'Adoption : étude de sociologie juridique*, Paris : La Documentation française.

Martial, A. (2006). Qui sont nos parents ? L'évolution du modèle généalogique. *Informations sociales*, 3 (131), 52-63.

Mathelin, C. (1998). *Le sourire de la Joconde*. Clinique psychanalytique avec les bébés prématurés. Denoël.

Maurry, F. (1999). *L'adoption interraciale*. Paris : L'Harmattan.

Mayer N. (1995). L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La misère du monde. *Revue française de sociologie*, 36, 355-370.

McDougall, J. (1986). *Un corps pour deux*. Paris : Les belles lettres.

Méjia Quijano, C., Germondet, M., & Ansermet, F. (2006). *La sexualité stérile. Parentalité stérile et procréation médicalement assistée*. Erès

Mestre, C. (2014). La couleur noire des enfants adoptés. *Spirale*, 69, 179-183.

Metz, C., & Thévenot, A. (2007). Mon enfant, ma sœur. Travail du fraternel dans le processus de construction de la parenté. *Dialogue*, 177. 101-113.

Meynckens-Fourez, M. (1/2004). Frères et sœurs : Entre disputes et complicités, entre amour et haine. Réflexions thérapeutiques. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 32, 67-89

Mijolla-Mellor, S. (2002). Donner et retenir ne vaut. L'esprit du temps. *Topique*, 79, 25-40.

Mijolla-Mellor, S. (2009). *Le choix de la sublimation*. Paris : PUF.

Miles, M-S., Funks, S-G & Kasper, M-A. (1992). The stress response of mothers and fathers of preterm infants. *Research in Nursing & Health*.15(4), 261-9.

Missonnier, S. (2007). Le premier chapitre de la vie : nidification fœtale et nidification parentale. *Psychiatrie de l'enfant*, 50 (1), 61-80.

Monestier, B. (2005). *Dis merci !tu ne connais pas ta chance d'avoir été adoptée*. Anne Carrière.

Monzani, S. (2006). L'utopie du fratriarcat .Fraternel et fraternité dans l'œuvre de B-M.

Koltès. *Cahiers de psychologie clinique*, 27,141-162.

Moulin, G. (2010). Enjeux psychiques de la très grande prématurité : *Approche psychosomatique* (Thèse de doctorat). Université Lumière Lyon 2.

Mounier, B. (2011). *Dettes et culpabilité chez l'enfant adopté*. Communication présentée au musée Gallo –Romain de Lyon à l'initiative de l'association Edelweiss. En ligne http://www.edelweiss-accueil.org/.../dettes_et_culpabilite_ch...

Moreau, A. (2001). De l'homme au père : un passage à risque. Contribution à la prévention des dysfonctionnements de la parentalité précoce. *Dialogue*, 152,9-16.

Moro, M-R. (2002). *Parents en exil : Psychopathologie et migration*. Paris : PUF.

Moro, M-R. (2002). *Enfants d'ici venus d'ailleurs*. Paris : Hachette Littérature.

Moro, M-R. (2008). *Que nous apprennent les familles migrantes sur la parentalité ? Que veut dire être parent aujourd'hui ?* Erès.

Muller Nix, C., Forcada-Guex, M., Borghini, A., Pierre Humbert, B., & Ansermet, F. (2009). Prématurité, vécu parental et relations parents/enfant : éléments cliniques et données de recherche. *La psychiatrie de l'enfant*, 2 (52), 423-450. doi : 10.3917/psy.522.0423.

Nardon , E. (2014). La coopération à l'époque préhistorique : un facteur décisif de survie et d'évolution. *Anthropologie, Dossier, Histoire, Psychanalyse-Psychologie, Sociologie*. Co-construire l'avenir. En ligne <http://www.co-construire-avenir.org/>.

Nazari, D., & Baijot, P. (2013). *Etre parent d'un enfant adopté*. Conférence présentée à CPLU .Université de Liège. En ligne <http://www.cplu.ulg.ac.be>. Consulté le 02.05.2016

Neuburger, R. (1995). *Le mythe familial*. Paris : ESF.

Neuter, P. (2001). Malaises et mal-être dans la paternité. *Cliniques méditerranéennes* 63, 49-69. doi : [10.3917/cm.063.0049](https://doi.org/10.3917/cm.063.0049).

Nevjinsky, F. (1990). De père en père, l'impossible bébé. *Études psychothérapeutiques*, 1, 83-103.

Newton Verrier N. (2004). *L'enfant adopté. Comprendre la blessure primitive*. Bruxelles : De Boeck.

Niels, F., & Rimé, B. (2003). L'interview. Dans S.Moscovici & F.Buschini (Eds), *Les méthodes de sciences humaines*. Paris : PUF.

Nizar, S. (2012). *Adopter et transmettre. Filiations adoptives dans le judaïsme contemporain*. Paris, EHESS.

Onnis, L., Di Gennaro, A., Cespa G., Dentale, RC. , Beneditti, P., Forato, F., Maurelli, F., Businco, L., Vazzoler, C., Bernardini, L., & Sera, F. (2001). Prévention de la chronicité en psychosomatique : approche systémique de l'asthme infantile. *Cahiers critique de thérapie familiale et de pratique en réseau*, 2 (27), 167-193.

- Ouellette, F.-R. (2000). Parenté et adoption. *Société contemporaine*, 38, 49-65.
- Ouellette, F.-R. (2005). L'adoption devrait-elle toujours rompre la filiation d'origine? In F.-R. Ouellette, R. Joyal & R. Hurtubise (Eds), *Familles en mouvance : quels enjeux éthiques?*, 103-120. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval / IQRC.
- Ouellette, F.-R., & Saint-Pierre, J. (2008). La quête des origines en adoption internationale. Etre chez soi et étranger. *Informations sociales*, 146, 84-91.
- Ozoux-Teffaine, O. (1987). *Adoption tardive. D'une naissance à l'autre*. Paris : Stock.
- Ozoux-Teffaine, O. (2004). *Enjeux de l'adoption tardive*. Nouveaux fondements pour la clinique. Toulouse : Erès.
- Ozoux-Teffaine, O. (2007). *Enjeux de l'adoption tardive. La vie de l'enfant*. Toulouse : Erès. doi:10.3917/eres.ozoux.2007.01.
- Pagé, G., Piché, A.-M., Ouellette, F.-R., & Poirier, M.-A. (2008). Devenir parent sans donner naissance : la construction d'un lien avec un enfant en contexte d'adoption. In C. Parent, S.Drapeau, M.Brousseau & E. Pouliot, *Visages multiples de la parentalité*, 89-105. Québec : PUQ
- Papetti-Tisseron, Y. (1986). *Du deuil à la réparation. « Anna O. » restituée à Bertha Pappenheim : naissance d'une vocation sociale*. Broché
- Pechevis, M. (1985). Les enfants migrants. In S.Lebovici, R.Diatkine, & M.Soulé (Eds.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, 2286-2301. Paris : PUF
- Pedinielli, JP. , & Ravier, A. (2015). Prématurité et parentalité. *Enfances & Psy*, 1(65).
- Pierron J-P. (2003). *On ne choisit pas ses parents, Comment penser l'adoption et la filiation ?* Paris : Le Seuil.
- Pierron, J-P. (2004). Parent pauvre ou parent fragile ? La parenté adoptive en question. *Le divan familial*, (12), 135-145.
- Pinto da Rocha, A., & Arderius, A. (2007). La mort périnatale d'un jumeau. *Enfances & Psy*, 1(34), 60-67.
- Pisier, E. (2006). *Une question d'âge*. Paris : Le livre de poche LGF.
- Poivre D'Arvor, O. (2013). *Le jour où j'ai rencontré ma fille*. Paris : Grasset.
- Pommier, G (2004). Légitimité de l'adoption. *La clinique lacanienne*, 7, 73-89. doi : 10.3917/cla.007.0073.
- Rank, O. (1983). *Le Mythe de la naissance du héros*. Paris: Payot.
- Rappaport, J. (1994). Analytic work concerning motherhood. *Psychoanalysis Revue*, 81/4, 695-716.
- Rault, F. (1997). *L'adoption comme révélateur de la compétence parentale* (Thèse de

doctorat). Paris 5, France.

Reboul, A., & Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*. Paris : Seuil.

Reiss-Schimmel, I. (2008). La fonction symbolique de l'argent, *Dialogue*, 181, 7-14. doi : [10.3917/dia.181.0007](https://doi.org/10.3917/dia.181.0007).

Revault d'Allones, C., & al. (1999). *La démarche clinique en sciences humaines. Documents, méthodes, problèmes*. Paris : Dunod.

Richard, H. (2001). Désir d'enfant ? La maternité planifiée chez les couples lesbiens. Un début de réflexion clinique. *Revue québécoise de psychologie*, vol. 22, (1).

Rocheconde (De), T. (2011). Invisibles orphelins. Reconnaître, comprendre, accompagner. In L. Roegiers, (1994) *Cigognes en crise : désirs d'enfant et éthique relationnelle en fécondation in vitro*. Bruxelles : De Boeck-Université.

Roman, P., & Damian, F. (2004). L'intime et l'épreuve de la différence dans l'adoption à l'étranger. *Le Divan familial*, n° 12, p. 77-98. doi : [10.3917/difa.012.0077](https://doi.org/10.3917/difa.012.0077).

Rosolato, G. (1978). *La relation d'inconnu*. Paris : Gallimard.

Roumy, F. (1998). *L'adoption dans le droit savant du XIIIe au XVIe siècle*. Broché.

Ruffiot, A. (1981). Le groupe-famille en analyse, l'appareil psychique familial. In A. Ruffiot, & al. (Eds.), *La thérapie familiale psychanalytique*. Paris : Dunod.

Sacks, H., Emanuel, A., Schegloff, & Jefferson. (1974). A simplest sytematics for the organization of turn-talking for conversation. *Langage*, 50, 696-735.

Scelles, R. (2004). La fratrie comme ressource. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1 (32), 105-123.

Scelles, R. (2005). Envie et jalousie lorsqu'un des enfants est atteint d'un handicap. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 4 (62), 77-82.

Sellenet, C. (2013). Accompagner le désir d'enfant dans le champ de l'adoption. *Enfances & Psy*, 59, 31-39.

Simmel, G. (1996). *Secret et sociétés secrètes*. Paris : Éditions Circé. (Œuvre originale publiée en 1908).

Simonot M. (1979). Entretien non-directif, entretien non prestructuré : pour une validation méthodologique et une formalisation pédagogique. *Bulletin de psychologie*, 33(343).

Skandrani, S., Harf, A., Mestre, C. & Moro, M.R. (2013). La question culturelle dans l'adoption internationale. *L'autre, Cliniques, Cultures et Sociétés*, 13(2).

Solal, J-F. (2009). Le groupe de parents d'adolescents : offrir une parole ouverte. , *Enfances & Psy*, 42, 82-91. doi : [10.3917/ep.042.0082](https://doi.org/10.3917/ep.042.0082).

Solis-Ponton, L. (2001). Sur la notion de parentalité développée par Serge Lebovici. *Spirale*, 1 (17), 135-141. doi : 10.3917/spi.017.0135.

Sommantico, M. (2008). Ce que les « concepts-limites » d'Anzieu apportent à la clinique psychanalytique du couple et de la famille. *Le Divan familial*, 21, 199-216.

Soulé, M. (1968). Contribution clinique à la compréhension de l'imaginaire des parents. A propos de l'adoption ou le roman de Polybe et Mérope. *Revue française de psychanalyse*, 3, 419-464.

Soulé, M. (1972). L'imaginaire des parents et la structuration de la dynamique familiale. Exemplarité clinique de la famille adoptive. *Revue de Neuropsychiatrie infantile*, 20 (1), 5-7.

Soulé M. (1984). Le fantasme de roman familial et les nouveaux modes de filiation. In D. Anzieu, B. Cramer B., G. David, G. Delaisi de Perceval, H. Goutal Valiere, H. Molines, M. Soulé (Eds), *Le nouveau roman familial*. ESF, 41-72.

Soulé, M., & Noël, J. (1985). L'adoption. *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Tome 4. 2686-2697.

Soulé, M., Soubieux, M-J., Gourand, L., & Missonnier, S. (1999). *Écoute voir.... L'échographie de la grossesse*. Erès.

Soulé, M. & Lévy-Soussan, P. (2002). Les fonctions parentales et leurs problèmes actuels dans les différentes filiations. *Psychiatrie de l'enfant*, 1, 77-102.

Stoller, R. (1976). Primary Femininity. *Journal of the American Psychoanalytical Society*, 24, 59-78.

Stryckman, N. (1993). Désir d'enfant. *Le Bulletin Freudien*, (21), 151-159.

Tendron, F. & Vallée, F. (2007). La quête des origines chez l'enfant adopté : une étape nécessaire pour sa construction psychique. *L'information psychiatrique*, 83, 383-387.

Terestchenko, M. (2004). Égoïsme ou altruisme ? Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines ? *Revue du MAUSS*, 23, 312-333.

Thireau, J-L. (2002). *Dictionnaire du Moyen Âge*. Paris : PUF

Trognon, A. (1999). Eléments d'analyse interlocutoire In M. Gilly, M., J-P. Roux, & A. Trognon (Eds.). *Apprendre dans l'interaction*, 69-94, Nancy : Presses universitaires de Nancy. Aix-En-Provence : Publications de l'université de Provence.

Trudel, L., Simard, C. & Vonarx, N. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? *Recherches qualitatives*, 5, 38-45.

Vacheret, C. (1996). Le roman familial narcissique. *La pathologie du narcissisme*. Paris : Dunod.

Vaillant, G-E. (2000). Adaptive mental mechanisms. Their role in a positive psychology.

American Psychologist, 55, 89-98.

Vallon, S. (2006). Qu'est-ce qu'une famille ? Fonctions et représentations familiales, *VST - Vie sociale et traitements*, 89, 154-161. doi : [10.3917/vst.089.0154](https://doi.org/10.3917/vst.089.0154)

Van Der Maren, J-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. (2e éd.). Montréal/Bruxelles: PUM et de Boeck

Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours*. Bruxelles : Margada.

Vasconcellos, D. (2003). Devenir père : crise identitaire. *Devenir*, 15 (2) ,191-209.

Veken C. (2004). Mon père est tailleur. *La clinique lacanienne*, 7, 51-60.

Vermeille, A. (2007). Devenir père en néonatalogie .*Empan*, 1(65), 125-128. doi : [10.3917/empa.065.0125](https://doi.org/10.3917/empa.065.0125)

Veillet, C. (2000). Adoption et violence de la transmission. *Journal des psychologues*, 174, 14-15.

Veillet, C. (2001). La démarche conjugale d'adoption : le mythe de l'enfant sauveur-sauvé. *Dialogue*, 151, 95-101.

Veillet, C. (2002). Des enjeux de l'héritage à l'adoption. *Le divan familial*, 8, 185-193.

Veillet, C. (2003). Entretiens psychologiques préalables à l'adoption et « libre-réalisation de l'arbre généalogique ». *Psychologie clinique et projective*, 9.

Veillet, C. (2004). De la question du désir à l'adoption. *Le Divan familial*, 12, 109-117.

Vinay, A. (2001). *Entre stratégie d'attachement et stratégie de coping : une identité en construction chez les adolescents adoptés* (Thèse de Doctorat).Université de Toulouse le Mirail.

Vinay, A. (2006). La construction du lien social chez l'enfant adopté. *Enfances & Psy*, 32,134-144.

Vinay, A. (2011). *Psychologie de l'attachement et de la filiation dans l'adoption*. Paris : Dunod.

Vincent, T. (2013, janvier). *L'adoption à l'adolescence* .Conférence donnée à Grenoble dans le cadre du « Printemps du livre » consacré à « Espèces d'espace ». En ligne [http// :www.lechantdesfunambules.com](http://www.lechantdesfunambules.com).

Vital de Mondéon, J. (2003). *Naître là-bas, grandir ici: l'adoption internationale*. Belin

Warren, S.B. (1992). Lower threshold for referral for psychiatric treatment for adopted adolescents. *J Am. Acad. Child Adolesc Psychiatry*, 31(3), 512-517.University of Chicago.

Winestine, M.C. (2005). Le jumelage et la différenciation psychologique. In E. J. Anthony, C. Chiland (Eds.), *L'enfant dans sa famille* (Tome. 6,111-119). Paris : P.U.F.

Winnicott, D.W. (1948a). La réparation en fonction de la défense maternelle organisée contre la dépression. In *De la pédiatrie à la psychanalyse*, 59-65 .Paris : Payot.

Winnicott, D.W. (1957). Deux enfants adoptés .Dans :*L'enfant et le monde extérieur*. Paris : Payot, 73-88.

Winnicott, D.W. (1992). L'allaitement au sein et la communication. In *Le bébé et sa mère*. Paris : Payot. (Œuvre originale publiée en 1968).

Yelnik, C. (2005). L'entretien cliqué de recherche en sciences de l'éducation. *Recherche et formation*, 5 ,133-146.

Zilkha, N. (2008). Éclats dans le fraternel et destins identificatoires. *Revue française de psychanalyse*, 72,435-446. doi : 10.3917/rfp.722.0435.

Index des auteurs

Abdel-Baki, A., 106, 107, 113, 114
Allais, J., 154
Almeida, A., 172, 198, 210
Ancelin-Schützenberger, A-A., 180
André, V., 53, 54
Ansermet, F., 100, 138, 173, 204
Armand, M
Arnaud, M., 122,166
Altman, J., 30
Anzieu, D., 33, 105, 173, 174
Arès, J., 71, 77
Aristote ,77

Barus-Michel, J., 41
Barrère Y Botbol, M., 25, 225
Barry, A., 25
Bègue, F., 12, 13
Beine, A, 136, 137
Benadiba, H., 160
Benedeck, T., 167
Benghozi, P-J., 222
Bentata, H., 28, 154
Ben Soussan, P., 220
Benveniste, E., 60, 105
Berger,M., 25
Berenstein, I., 180
Berthelier, R., 160
Bézille, H., 34, 36
Blanchet, A., 34, 46, 60, 69
Blassel, J-M., 105
Bleger, J.,106
Blin, D. 123
Bloch, F. 28
Blum, H.P., 114
Bonnet, G., 82
Borghini, A., 138
Bose, G., 137
Botella, A., 130
Bourhaba, S., 120, 223
Bours, A-F., 179
Braconnier, A., 111
Braudo, S., 10, 29
Brun, D., 210
Bucher, C., 147
Bydlowski, M., 8, 115, 165, 173, 177, 202, 203, 205

Caillot, J-P., 38, 40
Candilis - Huisman, D., 129
Carel, A., 40
Chaltiel, P., 222, 223
Chapieski, M., 202
Chiland, C., 41
Ciccone, A., 96, 143, 144, 145, 157, 158, 163
Clément, R., 112, 113
Costa-Lascoux, J., 10

Coyer, G., 143, 144
Colbère, M-T., 150, 153
Collin, P., 182
Couchoud, M-T
Cramer, B., 173
Crnic, K., 202
Cyrulnik, B., 24

Dahoun, K.S., 42
Damian, P., 25, 222
Decerf, G, 172
De Becker, E., 158
De Kernier, N., 172, 173
Delaisi de Perceval, G., 28, 71
Delannoy, C., 149, 150
De Mier, R.L., 196
Denéchère, Y., 10, 15, 17, 18, 20
Diatkhine, R., 160, 231
Di Vitto, B., 202, 205, 206
Dollander, M., 168, 169, 175
Dolto, F., 24
Douze-Barkaoui, H., 113
Duchesne, S. 70
Dumézil, C., 27
Duprè Latour, M., 13
Duverger, P., 25, 90, 91, 92
Drory, D., 24

Ebener, L., 214
Ebtinger, R., 172
Eiguer, A., 40, 106, 138, 183, 211
Evankovich, K.D., 202

Faure, K., 90
Fauré, C., 180, 195
Favard, E, 161
Fenichel, O., 74
Ferreira, A., 184
Filloux, J., 41
Flavigny, C., 43, 115
Fine, A., 14, 15, 16, 17, 25, 32, 36
Forcada-Guex, M., 138
Frère, C., 24
Freud, S. 13, 27, 37, 38, 47, 82, 88, 126, 130, 163, 167, 222
Funk, S.G., 79

Gager, K., 14
Galibert, A, 15
Ganem, R., 213, 216
Gaudemet-Tallon, H., 23

Georgieff, N., 45
Germont, M., 100, 172
Gilbert, P., 36
Girard, R., 119, 161
Godbout, J.T., 7
Goffman, 66
Golse, B., 182, 217, 224
Gonnet, P., 14
Gonzalès, 169

Gotman, A., 166, 223
Grange-Ségéral, E., 24, 26, 103, 116, 121, 123
Granjon, E., 39, 121
Groddeck, G., 114
Gutton, P., 15, 23

Haas, V., 35, 37
Haesevoets, YH. 177, 178
Hamad, N., 24, 27, 88, 175
Hamaelin-Brelet, P., 217
Hamisultane, S., 43, 219
Hanus, M., 195
Harang, L., 141
Harf, A., 19, 21213, 211, 213, 216, 215
Hassan, G., 213, 216
Hefez, S., 119, 120, 161
Herzog, A., 189
Hoffet-Gachelin, M-E., 7
Holditch-Davis, D.L. 202
Houssier, F., 179, 180, 217
Houzel, D., 122, 129

Ionescu, S., 84, 124, 125

Jaccard, R., 143
Jacobi, B., 13, 45
Jacquet, M-M., 84, 124
Janaud, A., 28
Jefferson, G., 48
Jeria, M., 160
Jedy- Ballani, M., 31, 32
Jotzo, M., 195, 196
Joubert, C., 211
Juillerat, B., 29, 30, 31, 32, 113
Julien, P, 93, 146

Kaës, R., 39, 56, 66, 101, 121, 187, 211, 233
Kaiser, E., 18
Kanfer, F-H, 63
Kerf, S., 24
Kreisler, L., 79, 129, 236
Kersting, D., 205

Lallemand, S., 29
Lamb, M-E., 185
Lamotte, F., 25, 90, 91, 121, ,115
Laplanche, J., 35, 114, 125, 126
Larrue, J., 66
Launay, C., 23
Lavallée, C., 25
Leakey, R., 30
Lebovici, S., 102, 110, 129
Lechanteur, M., 11, 12, 13
Lemétayer, F., 77
Lett, D., 14, 174
Lévine, J., 150
Levy-Shiff, R., 14, 188
Lévy-Soussan P., 25, 112, 116, 117, 175, 225
Lévy Michel, S., 11
Lewin, R., 30

Lhote, C., 84, 124
Loncan, A., 25
Lorentz, K., 122

MacDougall, J., 129
Magioglou, T., 45
Marcelli, D., 111
Marmier-Champenois, M-P., 15, 22
Martial, A., 170
Masson, E., 32
Matarazzo, J-D., 63
Mathelin, C., 177
Maury, F., 10
Mayer N., 37, 202, 205
Meltzer, D., 158
Mestre, C., 112, 116, 122, 174
Meyer, E.C., 202, 205
Meyneckens-Fourez, M., 223
Michelat, G., 44
Mijolla-Mellor, S., 212, 130
Miles, M-S., 79
Missonnier, S., 166
Mitchell, S.A., 216
Moeschler, J., 45
Monestier, B., 24
Moreau, A., 167, 173
Moro, M-R., 25, 26, 92, 111, 112, 225
Mounier, B. 28
Moulin, G., 128, 129, 130, 132, 133, 139, 201
Muller-Nix, C., 138, 140, 172, 205

Nardon, E., 30
Neuburger, R., 24, 154, 156, 180, 184
Neuter, P., 173
Nevjinski, F., 168, 169
Newton-Verrier, N., 24
Niels, F., 34
Nietsche, 123
Nizar, S., 91
Onnis, L., 182
Ouellette, F-R., 25, 26, 91
Ozoux-Teffaine, O., 116, 148

Pagé, G., 26
Palacio Espasa, F., 173
Papageorgiou, C., 205
Pechevis, M., 160
Pedielli, J-P., 180
Peille, F., 88, 225
Phillips, J.S., 63
Picaper, J-P., 10
Pierrehumbert, B., 138, 205
Pierron, J-P., 11, 24, 103
Pinto Da Rocha, A., 127, 128, 202
Pisier, E., 23
Poets, CF., 205
Poirier, M-A., 26
Pommier, G., 26, 103, 118, 135, 164, 222
Pontalis, J-B., 53, 114, 125, 126, 216
Poulain, M-J., 113

Quijano, C., 100

Racine, 153
Rappaport, J., 113
Rault, F., 20
Reiss-Schimmel, I., 153
Reboul, A., 41, 46
Revault d'Allones, C., 42, 41
Rimé, B., 4
Rogiers, C., 8
Roman, P., 29, 30, 176, 223
Rosolato, G., 158
Roumy, F., 14
Ruffiot, A., 39, 106, 242

Sacks, H., 50
Saslow, G., 65
Scelles, R., 222, 225
Schegloff, A., 50
Simmel, G., 36
Simonot M, 46
Sober, E, 142
Solis-Ponton, L., 102
Sommantico, M. 40, 103, 106, 211
Soulé, M., 23, 25, 80, 112, 113,116, 118, 123, 133, 205, 211
Stoller, R., 169
Stryckman, N., 173
Sutter de, P., 166

Taib, O., 5, 22, 23, 92
Teboul, R., 168
Tendron, F., 88, 222
Terestchenko, M., 85, 142
Thireau, J-L., 14
Thoucille, E., 106, 113
Timsit, M., 12, 13
Tisseron, Y., 83
Tourbez, G., 25, 90
Trognon, A., 34, 63, 66

Vacheret, C., 27
Vaillant, G-E., 85
Valenstein, 85
Vallée, F., 88, 222
Vallon, S., 86, 106,166
Van Der Maren, J-M., 219
Vanderveken, D., 45
Vasconcellos, D., 98, 167, 170
Veil, S., 23
Veken C., 27, 84
Vermeille, A., 131,132, 139
Veuillet, C., 11, 26, 27, 97, 104, 192, 221
Vinay, A., 25, 93, 222
Vincent, T., 92
Vital de Mondéon, J., 6
Vivona, J., 216

Warren, S-B., 5
Widlöcher, D., 125

Wijnrocks, L., 202
Wilson, D.S., 142
Winnestine, M-C., 179
Winnicott, D.W., 24, 86, 113, 114, 131, 199

Yaker, A., 160
Yelnick, C., 13, 41, 44

Zeanah, CH., 202
Zelkowitz, P., 205
Zilkha, N., 216

Index thématique

Abandon,

7, 15, 17, 19, 24, 25, 29, 81, 99, 104, 115, 119, 125, 137, 171, 188, 196, 199, 222, 224

Absence du père,

185, 188

Accouchement,

17, 79, 12, 129, 130, 139, 183, 189, 202, 209

Actes de discours,

45

Adolescence,

12, 24, 28, 58, 75, 82 ? 93, 95, 111, 114, 118, 119, 122, 126, 127, 148, 149, 150, 153, 159, 164, 167, 179, 195, 198, 201, 212, 220, 225

Adoption,

8, 11, 13, 14, 15, 16, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 343, 61, 62, 63, 66, 72, 73, 75, 76, 77, 79, 80, 83, 85, 88, 89, 91, 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 113, 116, 119, 121, 122, 124, 125, 127, 128, 139, 141, 142, 143, 146, 147, 149, 151, 152, 153, 163, 164, 166, 170, 171, 172, 175, 176, 177, 183, 191, 192, 193, 216, 220, 221, 222, 223, 224, 225

Internationale, 8, 10, 18, 19, 20, 24, 42, 62, 96, 107, 109, 114, 117, 118, 119, 124, 151, 157, 167, 176, 200, 218, 220, 222, 224

Plénière, 8, 11, 17, 21, 22, 23, 42, 80, 86, 91, 118, 119

Agrément,

12, 27, 59, 80, 125, 223, 224, 225

Agressivité,

60, 73, 108, 144, 146, 160

Alliance,

97, 106, 116, 192, 212, 222

Conscientes, 211

Inconscientes, 211

Allaitement,

31, 32, 113, 114,

Altruisme,

86, 87, 142, 146, 153

Anaclitisme,

182

Analyse discursive / du discours,

4, 13, 137, 192, 220

Angoisse,

12, 38, 100, 101, 110, 113, 122, 125, 131, 135, 138, 139, 140, 145, 150, 152, 158, 166, 172, 188, 199, 202, 206

Anticipation,

52, 166

Apparemment,

52, 60, 98

Auto-engendrement,

39, 172

Besoin,

16, 17, 38, 55, 63, 71, 76, 77, 81, 85, 92, 95, 99, 100, 110, 118, 119, 125, 126, 128, 146, 153, 154, 158, 161, 163, 164, 166, 167, 170, 174, 175, 176, 181, 185, 190, 191, 197, 219, 221, 223, 225

Biologique,

24, 92, 96, 99, 102, 107, 126, 147, 150, 154, 171, 174, 213

Filiation/descendance, 25, 31, 42, 121, 127, 128, 175, 177, 200, 204, 205, 210, 219

Famille, 22, 31, 32, 42

Lignée, 136, 137, 221, 223

Mère, 7, 90, 91, 130, 131, 220

Père, 169, 170, 171, 191

Brouillage,

181, 210, 214

Castration,

136, 137, 200

Précédipienne, 98

Oedipienne, 98

Choix du partenaire,

97, 192, 211

Choc traumatique,
 195
 Clinique,
 4, 13, 41, 44, 219
 Colère,
 175, 194, 202, 203, 209
 Confusion,
 13, 37, 47, 74, 99, 132, 139, 147, 162, 178, 215, 178, 215
 Construction du discours,
 56, 73, 94, 97
 Corps commun imaginaire,
 38
 Couple,
 105, 124, 127, 128, 133, 147, 149, 151, 181, 189, 192, 211, 221, 222
 anaclitique, 106
 Couvade (syndrome),
 173
 Culpabilité,
 90, 92, 99, 104, 135, 144, 146, 148, 152, 169, 170, 177, 178, 209
 Culture,
 11, 38, 82, 91, 94, 112, 149, 224

 Déception,
 92, 108, 111, 115, 128, 136, 163, 204, 205
 Dénégation,
 31, 99, 101, 165, 173
 Dénî,
 28, 98, 99, 101, 103, 126, 151, 154, 162, 165, 171, 172, 177
 Dépendance (psychique/affective),
 64, 114, 120, 133, 146, 158, 179, 197, 200
 Dépression,
 12, 114, 160, 202, 203
 Désir,
 36, 38, 43, 43, 44, 50, 58, 65, 73, 77, 81, 83, 85, 86, 89, 95, 98, 101, 103, 105, 112, 113, 117, 119, 120, 122, 123, 126, 133, 135, 136, 137,
 138, 141, 150, 152, 153, 158, 161, 162, 169, 174, 179, 181, 183, 210, 222, 225
 D'adoption, 35, 36, 37, 41, 43, 44, 51, 56, 57, 58, 64, 82, 92, 96, 97, 99, 124, 127, 148, 150, 152, 153, 156, 162, 165, 174, 182, 212
 D'enfant, 24, 27, 28, 40, 41, 51, 58, 77, 84, 92, 94, 96, 98, 99, 105, 115, 117, 127, 133, 141, 166, 169, 173, 176, 206
 D'un enfant de couleur, 94, 112, 174, 207
 De garçon, 73, 95, 120, 122, 204
 Dette,
 7, 8, 9, 29, 75, 92, 93, 94, 104, 116, 119, 120, 132, 136, 143, 147, 153, 203, 204, 213
 Deuil,
 27, 42, 71, 83, 93, 122, 129, 172, 195
 Don,
 28, 91, 118

 Enfant,
 Imaginaire, 110, 148, 211
 Réal, 110, 148, 154
 Sauveur-sauvé, 27, 43, 221
 Tyran, 144, 145, 157, 158, 159, 170
 Idéal, 77, 122, 130, 131, 191, 208, 209, 211, 212, 223
 Enveloppe,
 Familiale, 39, 179
 Groupale, 39
 Imaginaire, 38, 39, 105
 Narcissique, 38, 105
 Enamouration,
 38
 Entretiens,
 7, 34, 35, 45, 55, 63, 67, 68, 94, 111, 115, 192, 219
 Communs /collectifs, 34, 36, 37, 40, 41, 45, 46, 50, 52, 54, 56, 58, 59, 61, 62, 69, 72, 74, 96, 97, 119
 Individuels, 41, 45, 46, 62, 65, 70, 73, 117, 121, 124
 De recherche non directifs, 44, 45, 66, 69, 108
 Enveloppe psychique,

38, 39, 105
Espace psychique,
39, 39, 40
 Intra, 40, 113, 133, 193, 201
 Inter, 40
Estime de soi,
153, 199, 223
Etude
 Longitudinale, 223
 Qualitative, 45
 Exploratoire, 44, 45

Faibles narcissiques,
27, 221
Famille,
38, 39, 40, 41, 42, 43, 51, 55, 56, 61, 63, 75, 76, 77, 78, 82, 87, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 11, 112, 116, 117, 118, 119, 123, 127, 128, 138, 142, 148, 149, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 160, 164, 167, 170, 171, 174, 176, 180, 182, 183, 184, 185, 192, 195, 199, 206, 213, 214, 217, 219, 224
 Sociale, 32
Faux self,
199, 135
Fonction de,
 Individuation, 39, 106,
 Intersensorialité, 39, 106, 181
 Inscription, des traces 39
 Maintenance, 39, 106
 Nourricière-socialisante, 31
 Pare-excitation, 39, 106
Fratrie,
41, 65, 72, 73, 107, 119, 120, 121, 123, 148, 157, 170, 186, 187, 192, 213, 215, 216, 222, 223, 224, 225

Génogrammes,
122, 192, 222
Greffé mythique,
147, 171
Grossesse,
11, 33, 79, 97, 98, 100, 104, 126, 129, 132, 148, 151, 167, 173, 177, 178, 201, 202, 206, 207, 210, 224
 Fantasme, de 210
 Psychique, 148, 224

Heuristique,
45
Humour,
110, 141
Homéostasie,
176, 182, 188
Honte,
146, 183

Idéal,
10, 70, 82, 94, 114, 220, 221
 Relation, 129, 130, 131, 135, 151, 212, 220, 129, 130, 135, 151, 212, 220
 Parenté, 25, 118
 Couple, 39, 106, 181
Idéalisation
114, 118, 130, 134, 136, 151, 185, 211
Identification
27, 43, 84, 98, 114, 120, 122, 124, 125, 126, 152, 154, 163, 164, 169, 173, 179, 191, 205, 217, 221
 Spéculaire, 121, 166, 204
Identité,
17, 18, 42, 82, 98, 100, 102, 114, 115, 119, 125, 149, 168, 169, 171, 175, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 200
 Collective, 46, 54
Illusion,
 Duelle, 38
 Gémellaire, 38

Groupale, 38
 Individuation,
 179, 180
 Inconscient,
 126, 173, 175, 180, 192,
 Indifférenciation,
 105, 178, 179, 181, 187, 188, 216, 217
 Interdépendance,
 179
 Internalisation du lien,
 101
 Intersubjectivité,
 40, 158, 193, 211
 Insécurité,
 142, 199, 200, 220

 Jalousie,
 119, 120, 145, 157, 158, 161, 162, 163, 222
 Jumeaux imaginaires,
 38

 Langage,
 13, 45, 77, 113, 190, 224
 Liberté,
 45, 182
 Libido,
 37, 41, 127
 Liens,
 Du sang, 14, 25, 91, 102, 103, 129, 170
 Libidinaux, 106
 Narcissiques, 106
 Loyauté,
 76, 96, 113, 137, 138, 151, 156, 180, 181, 192, 219

 Massenbildung,
 38
 Mécanisme de défense,
 116, 72, 166, 85, 103, 112
 Mémoire familiale,
 156
 Migrant,
 25
 Moi-peau,
 38, 39, 105
 Mythe,
 154, 155
 Familial, 155, 164, 180, 184, 185, 190, 192
 De l'enfant sauveur-sauvé, 27, 29, 43, 221

 Narcissisme
 43, 106, 114, 148, 191, 212, 216, 225

 Objectivation
 De l'objet, 43, 219
 Objet
 Interne, 133, 201
 Primaire, 133, 201, 220

 Pacte,
 8, 97, 121, 211, 212
 Pacte dénégatif,
 121, 211
 Parentalité,
 42, 52, 61, 71, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 117, 129, 165, 171, 174, 180, 183, 205, 206, 208, 211, 220
 Parenté,
 15, 25, 32, 85, 170, 171

Passage à l'acte,
137, 200

Place,
15, 22, 38, 41, 62, 63, 65, 72, 73, 76, 79, 82, 86, 100, 104, 11à, 11&, 112, 113, 114, 116, 117, 119, 12à, 121, 123, 127, 141, 149, 153, 154,
157, 158, 159, 163, 166, 170, 172, 174, 175, 177, 178, 184, 187, 188, 189, 19é, 194, 197, 211, 213, 214, 216, 217, 221, 225

Prématurité,
78, 128, 140, 177, 189, 201, 204, 238, 240

Psyché commune,
38, 106

Psychose,
37, 160

Rapt (fantasme),
28, 85, 90, 91, 92

Rationalisation,
99, 116, 170, 178

Refoulement,
164, 165, 173, 211

Rejet,
92, 101, 103, 114, 142, 150, 171, 186, 221

Réparation,
27, 31, 61, 83, 85, 114, 191, 220

Rivalité,
119, 120, 145, 148, 161, 162, 163, 204, 225
Fraternelle, 119, 161

Roman familial,
25, 27, 30, 122, 172, 180, 183

Spécularité narcissique,
204

Stérilité,
7, 10, 11, 12, 14, 16, 26, 27, 32, 51, 71, 97, 99, 100, 102, 153, 155, 168, 173, 202, 203

Stress post-traumatique,
204

Subjectivité,
41

Symétrie,
61, 69, 175, 210

Transgénérationnel,
13, 26, 40, 41, 112, 113, 117, 121, 123, 160, 180, 184, 185, 211, 231

Transmission,
8, 15, 26, 28, 30, 39, 40, 45, 102, 156, 170

Traumatisme,
26, 100, 132, 135, 139, 140, 195

Ventre-couple,
105

Verleugnung,
28